

JEAN OGIER DE GOMBAULD

SA VIE, SON ŒUVRE

THESE

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ
DE NEUCHÂTEL
POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR

PAR

LYDIE MOREL
LICENCIÉE ÈS LETTRES



NEUCHÂTEL
IMPRIMERIE DELACHAUX & NIESTLÉ S. A.
1910



JEAN OGIER DE GOMBAULD
SA VIE, SON ŒUVRE



La Faculté des Lettres, sur le rapport de MM. les professeurs PH. GODET et A. PIAGET, autorise l'impression de la thèse de M^{lle} MOREL, sans se prononcer sur les opinions qu'elle expose.

Nenchâtel, le 1^{er} octobre 1910.

Le Doyen de la Faculté des Lettres :

D^r J. LE COULYRE.

A mon Maître,

M. Philippe Godet.

Témoignage respectueux de vive gratitude.

Je tiens à exprimer ma plus vive reconnaissance à tous ceux qui ont bien voulu porter de l'intérêt à cette étude, et m'aider par leur érudition et leurs conseils, en particulier à M. Gustave Lanson, qui a eu la grande obligeance de me proposer le sujet de cette thèse, à M. Paul Bonnefon, Directeur de la Bibliothèque de l'Arsenal, à M. Nathan Weiss, Directeur de la Bibliothèque de la Société de l'Histoire du Protestantisme français, à M. Christoph Bernoulli, Directeur de la Bibliothèque de l'Université de Bâle, et surtout à mes anciens professeurs de l'Université de Neuchâtel, MM. Philippe Godet et Arthur Piaget.

L. M.

INTRODUCTION

Parmi les poètes qui furent célèbres au XVII^me siècle, Gombauld m'a paru être l'un des plus injustement oubliés. En outre, sa physionomie originale, amusante à faire revivre, m'a attirée presque autant que son œuvre. Chez lui, ni l'homme, ni le poète, ne sont insignifiants.

L'homme est peu connu. On croit avoir révélé tout son caractère, en citant une ou deux anecdotes, devenues classiques, de Tallemant des Réaux, où Gombauld apparaît fier, intransigeant, et légèrement ridicule. Mais le fond de son âme, son protestantisme, est resté dans l'ombre. J'ai voulu essayer de le remettre en pleine lumière, et montrer comment Gombauld le conciliait avec ses fonctions de poète-courtisan.

Les documents sur la vie de Gombauld sont fort peu nombreux. Nous ne possédons guère que l'*Avertissement* de Courart, en tête de l'édition posthume des traités religieux de son ami, la chronique de Tallemant des Réaux, et quelques renseignements dans les œuvres des contemporains, en particulier l'*Histoire de l'Académie française* de Pellisson, et le *Ménagiana*. Heureusement, Gombauld, quoique discret, n'a pu s'empêcher de se raconter. Ses œuvres fournissent une assez grande quantité de faits complémentaires. Je les ai abondamment citées, tant prose que vers. J'ai fait de longs extraits de ses *Lettres*, et cela, avec d'autant moins de scrupules, qu'elles

ont été volontairement ignorées des principaux biographes de Gombauld, qui les jugeaient nulles au point de vue littéraire.

L'absence de documents donne un caractère d'imprécision à la biographie que j'ai essayé de construire. Les trois premiers chapitres, en particulier, sont échafaudés sur des suppositions qu'un seul document pourrait renverser en partie. Si je n'ai pas vu et touché la vérité entière, je crois l'avoir frôlée en la cherchant à tâtons dans les ténèbres.

Les biographes de Gombauld n'ont fait que reproduire, avec quelques variantes, et quelques hypothèses, plus ou moins justifiées, les données de Conrart, de Tallemant des Réaux, ou de Pellisson. Parmi les études de quelque importance sur Gombauld, je citerai celle de M. Pierre Barbier. L'intention de M. Barbier était d'étudier avant tout l'*Amaranthe* de Gombauld, et la biographie qu'il donne au début de son étude, peut être considérée comme une simple introduction, qui, d'ailleurs, me paraît contenir trop de digressions inutiles. M. Livet a fait un joli portrait de Gombauld dans son ouvrage *Précieux et Précieuses*. Quant à Paul de Musset, ce serait probablement lui faire tort que de prendre son étude au sérieux. Elle est d'une fausseté et d'une fantaisie presque ridicules. M. René Kerviler a publié, en 1876, la biographie la plus complète de Gombauld. Sa brochure, qu'il intitule : *J. Ogier Gombauld, étude biographique et littéraire sur sa vie et ses ouvrages*, est fort méritoire. Il a réuni une bonne partie des documents imprimés qui existent sur Gombauld. Mais il n'a pas lu le quart des œuvres du poète, négligence regrettable, qui est la cause de plusieurs erreurs ou de fausses suppositions. De plus, M. Kerviler n'a pas fait, à proprement parler, une étude littéraire de l'œuvre de Gombauld. Il en a transcrit de copieuses citations (tirées parfois des études antérieures) et s'est borné à lancer quelques jugements sommaires, rarement personnels.

L'œuvre littéraire de Gombauld, peu volumineuse d'ailleurs, n'est pas mieux connue que son caractère, à part l'*Amaranthe* qui a été analysée, et diversement appréciée par La Harpe, Saint-Marc Girardin, et plus tard, par MM. Pierre Barbier, Eugène Rigal, Gaston Bizos et Jules Marsan. L'*Endimion* n'a guère été étudié (sommairement, du reste) que par M. Paul Morillot. Au XVIII^{me} siècle, les jugements sur Gombauld sont assez nombreux, mais brefs; en outre, ils ne portent que sur une petite partie de ses écrits. Voltaire, par exemple, se contente de dire dans son *Siècle de Louis XIV* : « Il y a de lui quelques bonnes épigrammes. »

Gombauld, poète, a fait l'objet d'une spirituelle étude de M. Emile Faguet. Gombauld, prosateur et moraliste, est absolument inconnu.

J'essayerai de montrer chez l'homme, comme chez l'écrivain, avant tout le protestant, le moraliste et le prosateur. C'est peut-être le moyen le plus sûr de faire comprendre l'attitude du courtisan, et les sentiments du poète.

PREMIÈRE PARTIE
LA VIE DE GOMBAULD

CHAPITRE PREMIER

GOMBAULD, SON NOM, SON AGE, SA FAMILLE, SA JEUNESSE

Jean Ogier de Gombauld aimait le mystère. Il en a mis dans son œuvre et dans sa vie. On ne sait rien de sa jeunesse, de sa famille; on ignore son âge, et même son vrai nom. En effet, quel était son nom de famille? Était-ce *Ogier* ou *Gombauld*? Cette question, difficile à résoudre (car les familles Ogier, Angier, se rencontrent aussi fréquemment que les familles Gombauld, dans la Saintonge, pays d'origine de notre poète) a été discutée longuement dans le *Bulletin de la Société des Archives de la Saintonge et de l'Aunis*. M. de la Morinerie, se basant sur le fait que Conrart a mis un trait d'union entre Jean et Ogier, pense que le nom patronymique du poète était Gombauld. Il croit, en outre, qu'il n'existait pas de famille noble Ogier. M. de Rochave estime, en revanche, que le trait d'union de Conrart « ne doit pas être une autorité, surtout si l'on considère qu'à cent vingt lieues de distance et à une époque où, faute de télégraphe et de chemin de fer, il faisait beau venir de loin, il était plus expédient et plus tôt fait de prendre les gens pour ce qu'ils se disaient que de vérifier leurs généalogies¹. » A l'appui de sa théorie, M. de Rochave cite un acte où l'on trouve des Ogier nobles, en 1620, habitant non loin de Saint-Just, lieu de naissance

¹ *Bulletin*, vol. 1-2, p. 216.

de Gombauld. M. Jean de Montplaisir apporte ensuite de nouveaux renseignements intéressants : Dans le dénombrement rendu par Jeanne de Villars, abbesse de Saintes, en 1472, il est question d'un *Jehan Ogier, valet*, et d'un *fieu Ogier*, « situé à toucher Saint-Just. La citation de Conrart n'est peut-être qu'une coquille¹... » Un article signé « Maltouche » fait ensuite pencher la balance du côté des partisans de « Ogier », par la publication d'un extrait, tiré du XLV^e volume des registres de dom Léonard Fonteneau, où un personnage, nommé Ogier, dresse sa généalogie, dans laquelle il fait rentrer notre poète. Il explique la dispersion de sa famille par des persécutions religieuses. Aucun des faits relatés par le jeune Ogier n'est en contradiction avec ceux que Tallemant des Réaux ou Conrart nous ont livrés.

Ainsi que le remarque l'auteur de l'article, « la question n'est pas de savoir si cet exposé généalogique est parfaitement exact, dans toutes ses circonstances et prétentions ;... mais tel qu'il est conçu, ce mémoire démontre qu'à l'époque où il a été rédigé (sans doute sur la demande de dom Fonteneau), personne ne doutait que le nom de famille du poète fût Ogier, et non pas Gombaud². »

M. le docteur Kemmerer a trouvé dans l'*Histoire de l'île de Ré*, des Ogier protestants, qui ajoutaient à leur nom patronymique le nom de leur fief. M. le docteur Kemmerer conclut : « N'est-ce pas l'histoire d'Ogier de Gombaud ? »

En 1880, M. Ph. Tamizey de Larroque publia les *Lettres de Chapelain*. Un des lecteurs du *Bulletin de la Société des Archives de la Saintonge et de l'Aunis* y trouva une indication qui résolvait, à son avis, le problème. « On lit t. II, p. 77, une lettre du 8 février 1660 à Nicolas Gombaud, doyen (1652-1665) de la cathédrale de Saintes, où il [Chapelain] lui parle de son amitié « aussi vive et aussi tendre qu'elle ait jamais

¹ *Bulletin*, vol. 1-2, p. 288.

² *Bulletin*, vol. 1-2, p. 351.

esté, » et célèbre, dit l'annotateur, « toute la famille Gombaud », et notamment M. Gombauld, mon ancien amy, et la lumière de nostre cour, depuis si longtemps, en matière de belles lettres et de poésie exquise. » Chapelain, très lié avec le poète Gombauld, et en relation avec le doyen, savait les liens de parenté qui les unissaient. La question est pour nous résolue : Jean-Ogier de Gombaud était de la même famille que les Gombaud du présidial, du chapitre de Saintes, et du parlement de Bordeaux ¹.

La question ne me paraît pas tranchée définitivement. M. Kerviler estime avec raison qu' « après les nombreux et intéressants articles, publiés depuis dix ans, par plusieurs travailleurs intrépides, pour retrouver la généalogie exacte et complète du chevalier de Méré, qui appartenait à la nombreuse famille des de Gombauld de Plassac, il serait étrange que le nom du poète n'eût pas été rencontré par l'un d'entre eux, si Jean Ogier avait été parent rapproché des auteurs des Lettres. M. le comte de Brémond d'Ars nous assure, du reste, que le nom de Gombauld est très commun en Saintonge, et si le père du poète ne fait pas partie d'un rameau se rattachant de longue date au tronc commun des Gombauld de Plassac, il est fort difficile, en l'absence de tout document positif, de préciser son origine ². »

Il n'est donc pas certain que le poète Gombauld soit parent de Nicolas Gombauld. Chapelain pouvait le supposer à tort. Gombauld cherchait peut-être à cacher son vrai nom patronymique, soit par vanité, soit parce qu'il pensait échapper ainsi à des investigations sur sa famille, avec laquelle il était complètement brouillé, comme nous verrons plus loin. Les vrais Gombauld de la Saintonge n'avaient aucune raison de renier un homme célèbre qui prétendait s'appeler comme eux. Le prénom *Ogier* est suspect : je ne l'ai

¹ *Bulletin*, t. IV, p. 399.

² Kerviler, *J. Ogier de Gombauld*, p. 6.

jamais rencontré au XVI^e siècle, ou plus tard. On donnait rarement deux prénoms aux XVI^e et XVII^e siècles. Quoi qu'il en soit, il serait téméraire, à défaut de documents positifs, de trancher la question. Je crois cependant qu'« Ogier » était le nom patronymique de Gombauld, et que « Gombauld » était le nom d'un fief de sa famille. Cette opinion me paraît, du moins, la plus facile à défendre.

Nous savons par Conrart que Gombauld était « gentilhomme de Xaintonge, et cadet d'un quatrième mariage, comme il avoit coutume de le dire lui-même par raillerie, pour s'excuser de ce qu'il n'étoit pas riche ¹. » « Le père vivoit de ses rentes, » nous dit Tallemant, « et il en vivoit si bien, qu'il les mangeoit. Il ne faisoit que chasser, et faire bonne chère ; enfin il s'acheva de ruiner en procès. D'ailleurs, ce garçon fut maltraité par ses cohéritiers, et faute d'avoir de quoi poursuivre, il n'en eut jamais aucune raison ². »

Nous comprenons, dès lors, le mutisme de Gombauld au sujet de sa nombreuse famille. Cette famille n'était pas d'un protestantisme bien austère. Le père de Gombauld, nous dit encore Tallemant, « quoique de la religion, eut la foiblesse, se voyant chargé d'enfants, de consentir que celui-ci fût instruit dans la religion catholique, à Bordeaux, afin de le faire d'église. » Ses projets furent déjoués. Par un atavisme de foi religieuse, ou par un esprit de contradiction très marqué chez Gombauld, et assez fréquent en de pareils cas, le fils de cet indifférent restait protestant fervent. « Il m'a dit, » poursuit Tallemant, « car il est huguenot à brûler, que naturellement il avoit de l'aversion pour la religion catholique, et que, dès seize ans, il cessa de lui-même d'aller à la messe, et revint à nous, sans pourtant faire d'abjuration, ni de reconnaissance,

¹ Conrart. Avertissement en tête de l'édition posthume des *Trailés et lettres touchant la religion* de Gombauld.

² Tallemant des Réaux. *Historiettes*, t. IV, p. 129. Toutes les citations de Tallemant sont tirées de sa chronique sur Gombauld.

car il ne prétendoit pas nous avoir quittés, et choisissoit plutôt une religion, qu'il n'en changeoit. »

Conrart nous apprend « qu'après avoir achevé à Bordeaux ¹ toutes ses études, en la plupart des sciences, sous les plus excellens maîtres de son temps, il vint à Paris, sur la fin du règne du roy Henry le Grand, où il ne tarda guère à estre connu et estimé. » Nous ne savons rien d'autre sur la jeunesse de Gombauld. Nous ne savons pas même l'âge qu'il avoit lors de son arrivée à Paris, puisque la date de cette arrivée, et celle de sa naissance, nous sont également inconnues. Tallemant des Réaux a rapporté que Gombauld avoit « confessé en mourant qu'il avoit quatre-vingt-seize ans. » Or Gombauld est mort en 1666 ; il serait donc né en 1570. Mais Tallemant affirme, non moins catégoriquement, que Gombauld « vint à Paris qu'il étoit encore fort jeune. » En 1605, environ (fin du règne de Henri IV), Gombauld avoit près de trente-cinq ans ; il n'étoit donc plus « fort jeune ». Conrart se contredit comme Tallemant. « La vie de Gombauld, » dit-il, « a duré près d'un siècle, si une date écrite de sa main, dans un des livres de son cabinet, étoit le temps véritable de sa naissance, comme il l'avoit dit en confidence à quelqu'un qui n'en a parlé qu'après sa mort. » Auparavant, Conrart avoit rapporté que Gombauld étoit arrivé à Paris « après avoir achevé ses études, » et cela, vers la fin du règne de Henri IV. Gombauld n'aurait donc achevé ses études qu'à l'âge de trente-cinq ans, au minimum, ce qui n'est guère admissible. En outre, Conrart nous dit qu'à la mort de Henri IV, « tous les Poètes semèrent son tombeau de fleurs funébres, qu'ils avoient cueillies sur le Parnasse. M. de Gombauld, *quoique jeune*, ne fut ni des derniers, ni des moindres. » En 1610, date de la mort de Henri IV, Gombauld aurait eu quarante ans....

Baillet, parlant de l'*Endimion*, composé au plus tôt en

¹ Probablement au collège de Guyenne, où avoit étudié Montaigne.

1613, qualifie ce roman : « un fruit du premier âge. » Le premier âge à quarante-trois ans ?

Toutes ces affirmations contradictoires embarrassent fort M. Kerviler. Il constate que la plupart des biographes¹ de Gombauld, les dictionnaires de Bayle et de Moreri, le font passer pour centenaire. Mais ces biographes se bornent à reproduire l'*Avertissement* de Conrart. De plus, Conrart n'est pas du tout catégorique. « Il est vrai qu'il y a un *si*, » dit M. Kerviler. Malgré le *si*, malgré Conrart, Tallemant et Baillet, qui constatent la jeunesse de Gombauld aux environs de 1610, M. Kerviler fixe, avec ses prédécesseurs, la date de la naissance de notre poète à l'année 1570.

Pendant les affirmations contraires sont là. Il faut les détruire. Il y a d'abord le *si* de Conrart ; « mais on a toujours dit et répété que Gombauld était mort âgé de près de cent ans², » réplique M. Kerviler. (Argument bien peu décisif, me paraît-il). Puis, il y a la première assertion de Conrart, suivant laquelle Gombauld serait arrivé à Paris, après avoir achevé ses études. M. Kerviler pense que cela est inexact, et que Gombauld « végéta quelque temps à Bordeaux ou en Saintonge, et qu'en désespoir de cause, ne trouvant pas dans sa province l'occasion de développer des talents qu'il se sentait posséder, il partit pour Paris, le refuge, alors comme aujourd'hui, de tous ceux qui ne peuvent ou ne savent pas tirer parti, chez eux, des ressources d'esprit que leur a départies la Providence. » Gombauld aurait « végété » bien longtemps. Autant dire qu'il a vécu pendant quinze ans. Mais comment ce jeune gentilhomme aurait-il pu vivre dans son pays, pendant tant d'années, sans ressources, sans aides, brouillé avec sa famille pour des affaires d'héritage ? M. Kerviler ne discute pas la seconde affirmation de Conrart. Il l'annule

¹ Nicéron, frappé des contradictions de Conrart, ne croit pas que Gombauld ait été centenaire.

² Kerviler, p. 4.

tout simplement. « Nous ne reviendrons pas sur cette épithète de *jeune* attribuée, en 1610, à un homme qui, d'après le même auteur, était centenaire en 1666 ». Le jugement de Baillet lui paraît « très légèrement avancé. » Quant au témoignage de Tallemant, aussi catégorique que celui qui déclarait Gombauld centenaire, et suivant lequel le poète arriva « fort jeune » à Paris, M. Kerviler n'en parle pas.

Il me semble que pour résoudre le problème, il eût été plus simple, et plus naturel, de chercher à annuler les deux uniques assertions d'après lesquelles Gombauld serait devenu centenaire, que les quatre témoignages, non moins catégoriques, qui font de lui un jeune homme en 1610. En examinant de plus près les deux premières affirmations, on remarque qu'elles peuvent se réduire à une seule : « Il a *confessé* en mourant.... » — « il l'avoit dit en confidence, à quelqu'un qui n'en a parlé qu'après sa mort. » La personne à laquelle Gombauld aurait « confessé » son âge, est fort probablement la même que celle à laquelle il l'aurait « dit en confidence ». On a fabriqué la légende de Gombauld centenaire, sur un seul témoignage anonyme, malgré les témoignages, plus nombreux et plus positifs, des amis mêmes du poète¹.

Puisque l'âge de Gombauld ne peut être déterminé exactement d'après les documents dont nous disposons, tâchons de le fixer au moins approximativement. Le poète a pu arriver à Paris vers 1608. Nicéron suppose l'année 1609 ; mais, en 1609, paraissait déjà, dans un recueil de poésies, une pièce de Gombauld, sur la mort de M^{me} la duchesse de Deux-Ponts. Il faut donc croire que Gombauld avait fait son entrée à la cour avant 1609. A cette époque, il n'avait guère plus de vingt ans², car les études se terminaient, en ce temps-là, à

¹ L'abbé Gouget est frappé de la légèreté avec laquelle on a conclu que Gombauld avait été centenaire. Pourtant il ne tranche pas la question, et se contente d'exprimer ses doutes : « Quel fonds peut-on faire sur un ouï-dire vague ? »

² « Il y vint au sortir de ses études, temps auquel il ne pouvoit guère

peu près à cet âge; j'imagine aussi que Gombauld, poussé par sa pauvreté et son ambition, a dû hâter son arrivée à Paris. « Il étoit encore *fort* jeune, » dit Tallemant.

Gombauld serait donc né en 1588, environ¹. Il n'est pas possible de reculer cette date, sans se mettre en contradiction avec les quatre témoignages dont j'ai parlé plus haut.

En 1662, Chapelain écrivait : « M. Gombauld est le plus ancien des écrivains françois vivants. » Chapelain parle plutôt, ici, de la longueur de la carrière littéraire de son ami, que de la longueur de sa vie, sans quoi il eût dit « âgé » et non « ancien ». M. Kerviler a cité Chapelain pour renforcer sa thèse. Malheureusement, Gombauld pouvait avoir dix-huit ans de moins que M. Kerviler ne lui en donne, tout en étant quand même le plus *âgé* des écrivains français, vivant en 1662. Du moins, n'ai-je pas trouvé la mention d'un écrivain français, qui eût plus de soixante-quatorze ans en 1662².

Si mes suppositions sont exactes, le témoignage de Baillet est également justifié. En 1613, date où peut avoir été composé l'*Endimion*, Gombauld aurait eu vingt-cinq ans. Son roman peut-il alors être appelé « un fruit du premier âge ? » Le premier âge c'est l'enfance; aussi cette expression ne doit-elle pas être prise à la lettre. Baillet veut probablement dire que l'*Endimion* est une œuvre très jeune, du premier âge *littéraire*. Si Gombauld avait quarante-trois ans lorsqu'il composa l'*Endimion*, l'expression de Baillet serait pour le moins ridicule. D'ailleurs, on se convaincra bien vite, en lisant le roman de Gombauld, que ce n'est qu'un péché de jeunesse.

Il y a dans l'œuvre de Gombauld quelques indications

avoir plus de vingt ans » (Niceron, p. 352). C'est aussi l'opinion de Leclerc et Joly, dans leurs notes au dictionnaire de Bayle.

¹ M. Lachèvre fixe la date de naissance de Gombauld à 1590, environ.

² La Mothe le Vayer, né en 1588, vivait encore en 1662.

qui sont incompatibles avec la thèse de M. Kerviler : Voici une épigramme du recueil que Gombauld publia en 1657 :

Tu dis que je suis desja vieux,
Et que malgré les envieux,
Je dois mettre au jour quelque ouvrage.
A quoy penses-tu m'obliger ?
Philandre, veux-tu que j'enrage ?
Ou que je les fasse enrager ?¹

Cette épigramme ne peut être antérieure à l'année 1646, date à laquelle Gombauld publia toutes les épigrammes qu'il avait faites jusqu'à cette époque. Depuis la publication de son dernier ouvrage, il devait s'être passé quelques années, puisque le personnage auquel Gombauld s'adresse, lui reproche de ne rien publier. L'épigramme n'a donc pas été composée avant 1650. Cette année-là, Gombauld aurait eu, suivant M. Kerviler, quatre-vingts ans. Personne ne pouvait dire au poète qu'il était « *desja vieux* ». Par contre, cette épithète conviendrait fort bien à un écrivain de soixante-deux ans environ².

¹ *Épigrammes*, p. 158.

² Je cite encore un fait qui, s'il n'est pas probant, confirme tout de même mes suppositions. Voici la CXIX^e lettre de Gombauld, extraite du volume publié en 1647 : « Mademoiselle, je vous dois une réponse que je croyois vous avoir faite en quelque sorte par mon silence ; estimant qu'une de mes lettres ne vous pouvoit satisfaire à moins que de vous promettre toutes les autres que vous désirez de moy. Vous les payez de trop d'estime, avant que de les avoir receuës, et vous prévenez une chose douteuse d'un trop favorable ressentiment. Mais permettez-moy de vous dire que je ne croy plus aux paroles de celles qui vous ressemblent, lors principalement qu'elles ne promettent que des faveurs. Ce n'est pas ce qu'elles sçavent le mieux tenir. Je sçay par expérience qu'il y a de certaines prisons qui n'ont rien de beau que l'entrée, et je ne m'engage pas volontiers dans une affection dont les meilleures aventures ne sont point exemptes de douleurs. C'est une mer où l'on ne s'embarque jamais qu'en beau temps. J'en cognois la perfidie, j'en redoute les escuells et les naufrages. Dispensez-moy donc d'estre complaisant à mon préjudice, et de vous rendre une obeissance qui ne feroit qu'augmenter le nombre de mes fautes. Ceux qui ne sont point aymables ne doivent point aymer, et comme ils ne peuvent rien persuader,

Quelques biographes de Gombauld n'ont pas admis qu'il ait été centenaire. J'ai déjà parlé des opinions de Nicéron, Gouget, Leclerc, Joly, et de M. Lachèvre. L'article de la *France protestante* dit, dans une parenthèse : « Il ne mourut pas centenaire, comme on l'a dit. » M. Fagnet trouve invraisemblable que Gombauld, âgé de plus de quarante ans, ait été l'objet des faveurs de Marie de Médicis, âgée alors de trente-sept ans.

Mais comment expliquer la formation de la légende ? Il est certain que Gombauld cachait son âge. Les témoignages de Tallemant et de Conrart sont significatifs : « il a confessé » ; « il a dit en confidence ». Quel intérêt Gombauld avait-il à ce qu'on ignorât son âge ? L'abbé Joly (qui ne croit pas, d'ailleurs, à la légende) fait, dans ses notes au Diction-

ils ne doivent rien écrire. Cependant je suis bien aise d'apprendre de vous ce que j'en désire, savoir que vous ne manquez ny de santé, ny de tout ce qui la peut entretenir. Vivez heureuse, et lorsque vous parlerez sérieusement, vous me trouverez toujours prest de vous obéir. » (*Lettres*, p. 505.)

J'ai essayé de dater cette lettre. Elle ne renferme aucune indication précise. Il y a dans tout le volume quatre lettres adressées à une demoiselle. Ces lettres se suivent de très près à la fin du volume, et semblent clore la vie sentimentale du poète. D'après leur contenu, on peut être à peu près sûr que la même demoiselle en est la destinataire. Dans la première de ces missives, la CXV*, Gombauld parle d'une maladie des yeux qui le rend incapable de jouir des visites que son amie lui procure. La lettre précédente fait allusion à la même maladie. Gombauld ne peut lire ni écrire lui-même sa correspondance. Pourtant, il se sent obligé de dicter quelques lignes de consolation à M^{me} de La Luzerne qui vient de perdre un membre de sa famille. Il s'agit probablement de M. de La Luzerne qui mourut en 1636.

Si je ne me suis pas trompée, la lettre à la demoiselle ne doit pas dater d'avant 1636. Gombauld, né en 1570, d'après M. Kerviler, aurait eu soixante-six ans lorsqu'il l'écrivit. Est-ce possible ? A-t-il pu être à cet âge l'objet de la sollicitude d'une demoiselle qui lui promet (sincèrement ou non, peu importe) « des faveurs » ? Les raisons de Gombauld pour résister à sa correspondante sont très claires. Il ne veut pas lui accorder une « obéissance qui ne feroit qu'augmenter le nombre de ses fautes. » Il craint de « s'engager dans une affection dont les meilleures aventures ne sont point exemptes de douleurs. » « Vivez heureuse, » lui dit-il, en la repoussant gentiment. On ne saurait être plus poli. Comment ne pas s'étonner, dès lors, que le poète n'ait pas commencé sa lettre par ces mots : J'ai soixante-six ans, mademoiselle ?

naire de Bayle, une supposition ingénieuse : « Nous pouvons voir ici, comme en cent autres occasions, que ce qui semble n'être que bizarrerie, que faiblesse extravagante, que puérilité de vieille fille, ne laisse pas d'avoir pour son fondement une raison spécieuse, et d'un certain genre de solidité. Gombauld n'était point un rimailleur ou un versificateur ; c'était un poète excellent, et qui s'était fait estimer dans le monde. Il avait été fort assidu aux ruelles et aux cercles ; et, par conséquent, il avait l'habitude des conversations galantes. S'il se trouvait avec des femmes, il se souvenait du style de sa jeunesse, il les louait, il les encensait. Le rôle de bel esprit et de galant homme était encore son partage. Mais pour le soutenir avec plus de bienséance, il avait besoin que l'on ignorât sa vieillesse. Il fit imprimer un gros recueil d'*Epigrammes* en 1657. N'avait-il pas à craindre que si l'on venait à savoir qu'il était âgé de quatre-vingt-dix ans, l'on ne trouvât fort étrange qu'il demandât un Privilège pour un tel livre et qu'il fit ses présents d'Autheur ? N'avait-il pas à craindre que M. Daillé et les autres ministres de Paris, ne le censurassent de vaquer encore à de semblables productions dans un âge si avancé¹ ? »

Si Gombauld avait quatre-vingt-sept ans en 1657, il ne pouvait pourtant paraître jeune au point de jouer encore le rôle de galant homme. Pourquoi avait-il à craindre qu'on trouvât « fort étrange » la publication de ses *Epigrammes* à quatre-vingt-sept ans ? N'avait-il pas lieu plutôt de s'en glorifier, et de prouver la belle verdeur de son esprit ? Il était homme à s'en vanter. A partir d'un âge avancé, les vieillards cherchent volontiers à se vieillir, et non à se rajennir. De plus, le caractère sérieux et moralisateur des *Epigrammes* de Gombauld ne pouvait lui attirer les censures de M. Daillé, ou des autres ministres.

Les arguments de l'abbé Joly, que M. Kerviler fait siens,

¹ Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, t. VII, p. 119, col. 1.

se retournent contre eux-mêmes. En 1657, Gombauld ne pouvait avoir quatre-vingt-sept ans, *puisque* il publiait à cette époque un volume d'épigrammes. En outre, la supposition de l'abbé Joly ne cadre pas avec le caractère foncièrement honnête, quoique volontiers mystérieux de Gombauld. Gombauld n'a pas voulu cacher son âge pour des motifs intéressés. Il en faisait un mystère, comme de tout ce qui concernait sa vie intime. Il appréciait la discrétion chez les autres, et surtout chez lui-même. Il avait vraiment, quoi qu'en dise l'abbé Joly, des manies, des pudeurs de vieille fille. M. Faguet pense « que les précautions multipliées de ce pauvre Gombauld, pour faire connaître la date de sa naissance, auront tourné contre lui. La date aura été mal lue par l'ami qui était chargé de la révéler. »

Je crois qu'il s'agit plutôt d'une plaisanterie, la plus grosse qu'on ait faite au poète. Tous ceux qui l'avaient connu étaient intrigués, comme on l'est toujours par une personne qui n'a jamais voulu dire son âge. — Quel âge pouvait-il bien avoir ? se demandait-on après sa mort. — Oh ! bien quatre-vingts ans ! déclarait quelqu'un. — Quatre-vingts ans ? s'écriait un mauvais plaisant, mon cher ami, il en avait quatre-vingt-seize ¹ ! On ne l'aurait pas dit, n'est-ce pas ? — Comment le savez-vous ? — Comment je le sais ?... il me l'a dit une fois.... ou plutôt, il l'avait écrit sur un livre qu'il m'a montré. — Et pourquoi donc ne l'annoncez-vous que maintenant ? — Il m'avait recommandé de n'en rien dire avant sa mort. — Ah !

Gombauld a bien pu devenir centenaire de cette façon. Ses précautions, non pas pour révéler, mais pour cacher son âge, ont tourné contre lui ; et il n'était plus là pour se défendre.

¹ La légende a pu d'autant mieux se répandre qu'elle était audacieuse. On croit plus volontiers un chiffre, une date fautive, qu'une donnée juste, mais approximative.

A la cour de Henri IV, Gombauld trouva un protecteur dans la personne du marquis d'Uxelles, compatriote du poète, et protestant. « Cet homme, » nous dit Tallemant, « avoit assez d'habitudes, et ne pouvoit bien faire les lettres dont il avoit besoin ; et, dans les desseins de mariage ou de galanterie qu'il pouvoit avoir, il se servoit de Gombauld pour cela, et lui entretenoit un cheval et un laquais. » Nous nous expliquons maintenant comment Gombauld a pu écrire, plus tard, pour lui-même, tant de lettres d'amour sans amour. Le jeune homme s'essaya aussi dans la poésie. Il « fit assez de vers pour Henri IV qu'il n'a jamais montrés. Il dit que le Roi lui donnoit pension, » raconte Tallemant. Conrart rapporte, qu'après la mort du roi, tous les poètes « semèrent son tombeau de fleurs funèbres, » et que Gombauld « ne fut ni des derniers, ni des moindres. » L'abbé Gouget doute de la vérité de ce fait. Il a parcouru le *Recueil de diverses poésies sur le trépas de Henri le Grand*, publié à Paris, en 1611, et n'y a trouvé aucune pièce de Gombauld. La plus ancienne poésie, publiée par Gombauld dans son recueil de 1646, daterait de 1611 ; c'est une pièce composée à l'occasion de la mort du duc d'Orléans, fils de Henri IV, et frère de Louis XIII. L'abbé Gouget en conclut que Gombauld ne fit point de vers avant 1611. Cette conclusion est fautive, puisque (comme je l'ai dit plus haut) Gombauld publiait déjà en 1609 une pièce de vers sur la mort de la duchesse de Deux-Ponts. L'abbé Gouget pensait que Gombauld eût publié ses vers sur Henri IV, s'ils avaient eu la valeur que Conrart leur attribuait. M. Kerviler s'est rallié à la même opinion : « Nous pensons, avec l'abbé Gouget, que si Gombauld avait chanté la mort du roi dans des vers dignes d'être loués par Conrart, il les eût insérés dans son livre ¹. » M. Kerviler se souvient que Tallemant avait dit : « Il ne les a jamais montrés, » et il ajoute que si ce fait est vrai, il est regrettable, car « nous

¹ Kerviler, p. 8.

aurions pu y rechercher de quelle façon Gombauld essaya de gravir les premiers degrés du Parnasse. » Consolons-nous ; nous possédons les premiers vers de Gombauld, mais (ainsi que je le montrerai plus loin), ce ne sont point des vers sur Henri IV.

Le problème n'est pas très compliqué. Conrart avait la tendance à exagérer les mérites de son ami. Gombauld lui écrivait un jour : « Vous me permettez... de vous dire, que les excessives louanges que vous donnez à ceux qui ne les méritent pas, s'opposent de telle sorte au jugement que vous employez à les bien exprimer, qu'en un mesme temps, elles vous font acquérir le titre de bien disant, et perdre celui de raisonnable¹. » Le jugement de Conrart sur les premiers vers de son ami — il ne fut ni des derniers, ni des moindres — ne me paraît, d'ailleurs, pas extrêmement louangeur. En admettant qu'il fût encore trop flatteur, on doit bien supposer que ces vers n'étaient pas bons. Je crois même qu'ils étaient fort médiocres² ; et c'est pourquoi Gombauld, qui le sentait, et qui n'a jamais montré d'empressement à publier ses œuvres³, n'a pas voulu montrer ces vers-là, et encore moins les publier.

¹ Gombauld, *Lettres*, p. 110.

² Comme tous ceux où il essaya d'encenser les grands.

³ Il a laissé plusieurs manuscrits qui se sont perdus. Il a toujours attendu plusieurs années avant de publier un ouvrage, même si celui-ci avait eu du succès.

CHAPITRE II

GOMBAULD ET MARIE DE MÉDICIS

Gombauld a éprouvé deux amours forts et sincères dans sa vie. Ce sont les deux sources d'inspiration de toute son œuvre. Il a aimé son Dieu et sa reine. Il avait une sorte de folie des grandeurs, et n'aimait que ce qui était noble et plus haut que lui, avec gravité et religion. Conrart nous le décrit à son arrivée à la cour « grand, bien fait, de bonne mine, et sentant son homme de qualité.... l'air grave et concerté. » Voilà pour le physique ! Un bel homme, en somme, qui se donnait des airs profonds, mystérieux, peut-être même mélancoliques, car M^{me} de Rambouillet l'appelait « le Beau Ténébreux ». Nous dirions « un beau romantique », mais propre, non ébouriffé, point du tout neurasthénique. Les femmes de tous les temps ont été attirées par ces hommes qui ont l'air froid et grave¹, qui rient peu, et voilent leur regard d'une douce mélancolie, qui laisse supposer des abîmes de douleur. Mais Gombauld avait l'air grave, parce qu'il était grave, mélancolique, parce qu'il l'était réellement, et froid, parce qu'il n'était pas du tout passionné. Son physique harmonieux ne cachait pas une âme désordonnée. « Il avait le cœur aussi noble que le corps, » nous dit Conrart, « l'âme droite et naturellement vertueuse.... Sa piété était sincère, sa probité à toute épreuve, ses mœurs sages et bien réglées. »

¹ Saint-Evremond appelait notre poète : « Gombauld la Froide mine ».

Gombauld a, bien malgré lui, induit en erreur les femmes qu'il attirait. Il avait les apparences d'un don Juan, et il était le plus brave homme du monde. Je ne plaindrai pas les femmes qui l'ont aimé : elles n'ont pas été ses victimes. Au contraire, dès qu'elles se sont aperçues de leur erreur, elles se sont mordu les lèvres, puis, après une pirouette et un petit rire, elles ont subitement changé d'allures, jouant avec le bonhomme, qui, heureusement, commençait seulement à être amoureux d'elles. Le pauvre Gombauld n'y comprenait rien : on lui avait fait des avances dont sa vanité était agréablement flattée, son cœur un peu touché, et, sans qu'il sût comment ni pourquoi, les rôles étaient renversés, c'était lui qui devait conquérir des cœurs de femmes, devenues insensibles et moqueuses. L'amour ne lui procurait que des déceptions. Au début de chaque aventure galante, il se sentait faible, mauvais chrétien ; il gémissait sur son péché. Pendant qu'il gémissait, la conquête se perdait ; il gémissait encore davantage, mais sur son malheur. Voilà, je crois, la psychologie amoureuse de Gombauld !

Et voici son histoire merveilleuse, triste, et (il faut aussi l'avouer) quelque peu ridicule. Je laisse la parole à M. Kerviler, qui a su joliment raconter cette aventure romanesque : « La scène se passe à Reims, le dimanche 17 octobre 1610, pendant le sacre de Louis XIII, et toute la Cour est réunie dans le plus pompeux appareil, autour du cardinal de Joyeuse, qui impose les mains sur la tête du Roi... Le moment, on le voit, est solennel, et la situation prête aux incidents dramatiques. La Régente Marie de Médicis, que la longueur du cérémonial a fatiguée, promène, pour se distraire, ses regards alanguis sur la nombreuse et brillante assemblée, qui, frémissante d'enthousiasme, va, de ses vivats, acclamer le successeur du bon Henri. Tout à coup, un vif tressaillement vient animer les traits de l'Italienne, et, pendant tout le reste du sacre, un souvenir lointain semble la préoccuper : au

milieu de la foule, elle a cru reconnaître le portrait vivant d'un homme qu'elle avait autrefois favorisé à Florence ¹, et ce portrait vivant n'est autre que l'élégant Gombauld, qui assiste à la fête, à côté de son protecteur et maître, le marquis d'Uxelles, aux cheveux roux ². » « La reine-mère étant régente, » nous dit Tallemant, « elle le regarda fort, à ce qu'il dit, au sacre du feu roi, où il étoit allé avec son rousseau [le rousseau, c'est le marquis d'Uxelles]. M^{me} Catherine, femme de chambre de la Reine, eut ordre de savoir de M. d'Uxelles qui il étoit. Catherine prit un autre rousseau pour M. d'Uxelles, et alla dire à la Reine : Il dit qu'il ne le connoit point. — Cela ne se peut, répondit la Reine, vous avez pris un rousseau pour l'autre. — Enfin elle en parla elle-même à M. d'Uxelles, et voulut voir des ouvrages de notre homme. A quelque temps de là, Uxelles avertit Gombauld qu'on alloit faire l'estat de la maison du Roi, et que c'étoit la Reine elle-même qui le faisoit. — Si cela est, dit Gombauld, je ne m'en veux point inquiéter, il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu. » [La réponse est charmante ; elle est bien d'un honnête protestant.] « Il y fut mis pour douze cents écus. Uxelles le luy vint dire, et ajouta ces mots : Vous aviez raison de ne vous pas tourmenter, la Reine a assez de soin de vous ; je voudrois être aussi bien avec elle. — La Reine le cherchoit partout des yeux. La princesse de Conti lui dit qu'il étoit vrai que la Reine avoit de l'affection pour lui. » Conrart ne donne pas autant de détails que Tallemant sur l'aventure romanesque de son ami ; il insiste surtout sur la faveur dont a joui Gombauld à la cour de Marie de Médicis. « Sous la minorité de Louis-le-Juste, et sous la régence de Marie de Médicis, sa mère, il fut des plus considérés de cette grande et magnifique princesse, et il n'y avoit point d'homme de sa condition qui eût l'entrée plus libre chez elle, ni qui en

¹ « Catherine luy avoit avoué que la reine ne l'avoit jamais vu sans émotion, parce qu'il ressembloit à un homme qu'elle avoit aimé à Florence. » (Tallemant des Réaux.)

² Kerviler, p. 9.

fût vu de meilleur œil. Comme la reine étoit d'humeur libérale, et qu'elle aimoit à l'exercer envers ceux qu'elle en jugeoit dignes, elle donnoit des pensions considérables à beaucoup d'hommes de savoir et d'esprit. Celle de M. de Gombauld étoit de douze cents écus. »

Le *Supplément manuscrit au Ménagiana* de Le Gouz raconte aussi l'aventure romanesque de Gombauld. Mais, d'après lui, Gombauld s'est fait des illusions en se croyant aimé de la reine : « Gombauld s'imagina autrefois que la reine Marie de Médicis avoit de la complaisance pour luy, parce qu'une de ses dames luy dit qu'elle trouvoit qu'il ressembloit fort à un cavalier italien, qui avoit eu l'honneur d'estre de sa cour, avant qu'elle quitta l'Italie. Il disoit encore qu'il avoit connu que cette grand reine avoit de la bonté pour luy, parce qu'un jour, ayant fait un faux pas, elle s'appuya sur M. de Gombauld pour s'empescher de tomber. Il se promenoit souvent dans un jardin qui estoit sous la galerie du Louvre, et où estoient les fenestres de la chambre de cette reine, pour tascher d'en estre vu. Dans cette grande idée qu'il avoit concene, il fit sa comédie d'*Endimion*. On ne peut concevoir comment un homme si sage s'est rempli de ces vaines imaginations. *Heu, vatium insanae mentes !* »

Il est certain que Gombauld s'est trompé sur la nature et le degré d'affection que Marie de Médicis éprouvait pour lui. M. Faguet estime que « Marie de Médicis avoit un faible, peut-être même une faiblesse pour lui. » Une faiblesse, c'est bien le mot qui peint le sentiment réel, un peu protecteur, de la reine pour le jeune poète. Mais, ainsi que nous le verrons plus loin, Marie de Médicis s'est vite ressaisie, tandis que Gombauld, moins prompt, commençait à aimer, quand la reine n'aimait déjà plus.

Nous avons dans *Endimion* le récit de cette bistoire, telle que Gombauld la comprenait. Il a représenté la reine sous les traits de Diane, ou de la Lune ; lui-même est reconuais-

sable sous ceux d'Endymion. Je n'analyserai pas ici, en détail, ce roman mythologique. J'en extrairai seulement ce qui peut nous renseigner sur la grande aventure amoureuse du poète. Dans l'*Avis au lecteur*, Gombauld nous dit :

Il y a quelques années, qu'un de mes amis, ayant sujet de se plaindre d'une des plus grandes beautés du monde, en qui l'on ne sauroit trouver rien à redire que le seul changement qu'il désireroit luy reprocher par mes paroles : j'écrivis en sa faveur cette petite aventure, estant esgalement pressé de l'occasion qui se presentoit de la faire voir, et de l'impatience qu'il avoit de se plaindre. Et afin d'en faire mieux lire la plainte, et de la rendre plus agréable, je me résolus d'en desguiser quelque peu la vérité, sous la fable d'Endimion et de la Lune. Mais il y a beaucoup de différence d'un livre qu'on veut exposer au jugement de tout le monde, et d'un petit discours, qui n'est fait à d'autre fin que pour estre leu seulement une fois d'une personne qu'on respecte, et pour luy représenter de meilleure grace ce que la bouche n'oseroit dire, et ce qu'une lettre ne sauroit comprendre. Si bien que je fus tout estonné de voir que l'amitié des uns, et l'autorité des autres, me dressoient esgalement de le mettre au jour, et ne se lassoient jamais de me le faire lire.

Personne ne s'y trompait : l'ami de Gombauld, c'était Gombauld lui-même. L'*Endymion*, c'est la plainte de Gombauld envoyée à la reine. Endymion a été favorisé de Diane qu'il adore ; puis, elle a changé de sentiments, et il meurt, en sacrifice, devant l'autel consacré à la déesse insensible.

Quoy, veux-tu que je vive, afin de faire voir toute la colère du Ciel assemblée sur un seul homme ? s'écrie Endimion. Et ne m'empeschés-tu de mourir une fois, qu'afin que je meure continuellement ? Et que le souvenir des graces que tu m'as faites autres fois, me face consumer de regret, moy qui ne veux plus rien conserver, après les avoir perdues ? Tu m'as aymé, Diane, pour exposer ma vie à tant de périls, que je ne pouvais attendre pis de ta hayne, que ce qui m'est arrivé de ta bienveillance. Tu m'as aymé pour me donner, comme je croy, mauvaise opinion des Dieux, et pour me faire voir qu'ils ne sont ny fidèles, ny véritables.

Retenons bien ces mots : « Tu m'as aymé, Diane. » Le changement de Diane ne doit point nous étonner. Gombauld, lui-même, en a découvert la raison :

Les femmes ont ceste disposition naturelle, de se porter soudainement d'une extrémité à l'autre. De deux choses l'une ; ou elles aiment, ou elles hayssent ; il n'y a rien de troisieme. Tout ce qu'elles veulent, elles le veulent absolument ; et si d'avanture on ne leur accorde au moindre signe qu'elles donnent de leur volonté, il n'en faut point esperer d'excuse. Au contraire, elles sont toutes prestes de faire voir à tout le monde le peu d'estime qu'elles en font, et de sauver leur interest au prejudice mesme de ce qu'elles ont le plus aymé. Quand une fois elles ont changé d'humeur et d'affection, comme elles se donnent telle croyance qu'il leur plaist des choses passées, elles nous veulent à la fin persuader qu'elles n'ont point esté. Mais ne pouvant pas démentir nos sens et nostre jugement, à tout le moins, comme elles ont perdu la volonté d'une chose, elles veulent que nous en perdions aussi la mémoire. Là-dessus, nous n'osons seulement nous plaindre, et la bienséance nous oblige de nous taire, pour ce que leur tyrannie, à laquelle nous déférons du tout, a tellement gagné sur nous, que la vérité mesme, nous seroit tousjours imputée à erreur et à vanité.

Gombauld, peu psychologue d'ordinaire, a fort bien su décrire, dans ce morceau, le changement d'attitude de la reine-mère à son égard. Nous verrons, par les confidences qu'il a faites à Marie de Médicis, qu'il avait eu des raisons de se croire aimé, et, par conséquent aussi, de s'étonner de ne l'être plus.

Les lettres d'amour, ou plutôt, les lettres galantes que Gombauld a publiées, sont nombreuses. Au premier coup d'œil, on peut croire qu'elles sont adressées à la même personne. Puis, on remarque que le ton change d'une lettre à l'autre. Gombauld est toujours compassé, mais il est tantôt sincère, et tantôt amoureux sur commande. Dans ce dernier cas, il écrit à une inconnue, avec laquelle il entretient une correspondance d'une galanterie précieuse et officielle ; quand

il est grave et sincère, il écrit à Marie de Médicis. J'ai essayé de démêler ces lettres. Quelques-unes sont, à n'en pas douter, adressées à la reine, si on en juge d'après les allusions qu'elles renferment. Je ne citerai que ces lettres-là. Voici un extrait de la première :

.... Je suis d'ailleurs si naturellement sensible à tous les appas de l'amour, qu'en quelque part que je trouve la beauté, je l'ayme ; mais *quand elle est accompagnée de la qualité*, peu s'en faut que je l'adore. Aussi dites-vous, Madame, et je l'advoue, que toutes deux sont également nécessaires pour m'obliger. Il est mal aisé d'avoir tant soit peu de générosité dans l'âme et de borner ses desirs à des beautés populaires. *La grandeur adjouste beaucoup de pompe et de magnificence au triomphe de l'Amour....*

Mais voyant bien que mon inclination *ne me commande jamais d'aymer en si haut lieu*, que ma fortune au mesme temps *ne me deffende d'en rien espérer* ; si je ne puis du tout vaincre une affection qui m'est si naturelle, au moins je luy impose silence, de peur que le mesme courage qui m'auroit donné la hardiesse de déclarer ma peine, ne me portast encore à la resolution d'en rechercher le remède ¹.

Nous ne sommes pas précisément édifiés sur la nature de la passion de Gombauld. Il ne nous semble pas que « la pompe et la magnificence » ajoutent rien à la beauté ou à la profondeur de l'amour. Au contraire ; mais — ainsi que je l'ai dit plus haut — Gombauld avait la folie des grandeurs, et c'est pourquoi il n'a jamais connu la folie amoureuse. Il aime sincèrement, mais non naturellement. Ou, si l'on préfère, l'affectation lui étant naturelle, il est à la fois sincère et affecté. La deuxième de ses lettres à Marie de Médicis en est un exemple caractéristique : Gombauld n'oublie jamais qu'il écrit à une reine. Il croit être spirituel et respectueux, alors qu'il n'est que précieux et ridicule :

Il est vray, Madame, que je ne m'apperçoy pas des rigneurs de la saison, et que je n'ay de ressentiment que pour les douces

¹ *Lettres*, p. 69.

ardeurs que vous avez allumées dans mon âme. Une secrète gloire possède si fort ma pensée, que je ne suis plus touché d'aucun autre divertissement, quelque fascheux ou favorable qu'il puisse estre. Vous faites ce miracle en moy, Madame, et vous m'inspirez quelque vertu qui me met au-dessus de l'Hyver : ou plutost, il respecte ce qui est à vous ; et depuis que vous m'avez rendu vostre, il ne me fait point d'injure. Il vous sied bien de dire que vous ne le craignez point ; les preuves en sont claires en vostre visage. On y void esclater de si naturelles et de si vives couleurs, que toutes les autres beautez paroissent mortes auprès de la vostre ; et nul ne la considere tant soit peu, qui ne la declare immortelle. Je ne suis point en peine du Printemps, ny de son retour ; je voy tous les jours ce qui le surpasse ; et parmy tant de felicité, je ne me sçaurois plaindre de rien que de moy-mesme, si je ne puis vous persuader de me la continuer éternellement. Je ne me glorifie pourtant que de ma servitude, que je préfere non seulement à la liberté, mais à toute sorte de puissance et d'empire. Et je diray, sans vanité, que je ne voy personne à qui je me puisse comparer, tant que vous me ferez la faveur de recevoir mes vœux et mes hommages ¹.

Cette lettre est une preuve de l'inclination de Marie de Médicis pour Gombauld. La troisième est une preuve du peu de durée de cette inclination. La reine a déjà vaincu sa faiblesse :

Après les paroles que vous m'avez fait l'honneur de me dire, Madame, j'ay tant de peine à souffrir longtemps vostre silence, qu'il faut que je meure ou que je l'interrompe. Je crains que vous n'avez plus les mesmes sentimens, puisque vous n'avez plus les mesmes discours. En effet, vous estes fort différente de ce que vous estiez, lorsque vous ne pouviez vous taire, que pour m'escouter. *Vous combattez encore l'affection que vous m'avez déclarée, et vous faites que je la cognoisse tout ensemble et que je l'ignore....* Pensez, je vous supplie, Madame, que je suis toujours le mesme, en faveur duquel vostre naturelle bienveillance a surmonté vostre raison. C'est ce que vous m'avez dit plusieurs fois en une heure, que par je ne sçay quelle vertu secrète, vostre consentement avoit tous-

¹ Lettres, p. 79.

jours esté plus fort que vostre resistance. Cependant ma plus grande felicité n'a pas esté la destinée d'un jour, le Soleil n'en a pas esté le tesmoin, ny mesmes les Estoiles, mais les flambeaux du soir qui esclairaient vostre solitude, et vostre retraite. J'advouë maintenant que vostre veuë ne me sert non plus que si j'en estois fort esloigné, que je ne sçay plus où j'en suis, et qu'il n'y a que vous qui me le puissiez apprendre ¹.

La lettre suivante, dans le volume, est probablement antérieure à celle que je viens de citer. Elle doit dater du début du roman, car la reine ayant demandé à Gombauld de lui rendre compte de ses actions, il lui répond :

Elles ne peuvent estre que fort bonnes, puisque vous les inspirez toutes.... *Mais je n'ose encore vous déclarer si fort mes pensées, ne sçachant pas de quoy les vostres me daignent obliger. La bienveillance de celles qui vous ressemblent, Madame, s'il y en a quelques unes dans le monde, est accompagnée de tant de gloire, que ceux qui ne la meritent point, ne croient pas aisément l'avoir obtenuë. Puis, aujourd'huy, la complaisance et l'affection ont un mesme langage ; et à moins que de sçavoir lire dans les âmes, il est presque impossible de discerner l'apparence d'avec la vérité. On a bien de la peine à faire distinction des choses que l'on doit croire, d'avec celles que le cœur n'a jamais pensées, qu'au seul moment que la bouche les prononce. Je ne doute point, Madame, que le moindre signe que vous me donnez de vostre volonté ne me doïve tenir lieu d'un très exprès commandement. Mais si tost que je me considère, je me trouve si peu digne d'en recevoir de vous, que j'ay tout sujet de craindre que mon obeissance mesme ne vous soit pas agréable, et qu'elle ne me puisse faire meriter la permission de vous rendre les devoirs et les hommages que vous recevez tous les jours de ceux qui les reçoivent de tout le monde ².*

Dans la lettre suivante, Gombauld fait allusion à une fête de la cour, et compare Marie de Médicis à Diane, suivant son habitude. Cette lettre rappelle quelques scènes de l'*Endimion* :

¹ *Lettres*, p. 82.

² *Lettres*, p. 86.

.... Parmi tant de Dames où vous estiez comme nne Diane parmy ses nymphes, on pouvoit dire de quelques unes, à les voir si pompeuses et si parées, qu'elles estoient la moindre partie d'elles mesmes. Mais aussi la pluspart sembloient n'avoir rien à désirer, sinon, que le mesme destin qui vous rend unique en toutes vos qualitez, vous fist aussi demeurer seule, et séparée de leur troupe. En effect, vous effacez ingratement le lustre et les beautez de celles qui ne servent qu'à faire paroistre les vostres. Cependant, comme vous estes esloignée de comparaison, aussi l'estes vous d'envie; et vous avez je ne sçay quoy de si puissant, qu'elles trouvent le comble de leur gloire, au seul hommage qu'elles vous rendent. Elles ayment beaucoup mieux estre destinées à vous servir, et à vous adorer, qu'à vous estre pareilles. Et si des Dames, il faut passer aux Cavaliers, je vous diray qu'il estoit facile à juger que leur souverain bien n'eust esté que de vous plaire. On les voyait à tous momens tesmoigner des signes d'admiration, ou laisser eschaper quelque plainte [Gombauld l'a évidemment rêvé] comme si, tout à l'heure, quelque traict d'Amour leur eust percé le cœur. Les uns soupiroient, les autres, saisis d'estonnement, demeuroient immobiles comme des rochers qui n'avoient plus rien d'humain que la figure, et qui venoient d'estre transformez. Et moy, Madame, je ressentois seul les passions de tous ensemble, qui m'eussent causé des inquiétudes, que ny les voix, ny les instrumens, ny les théâtres, ny les balets, n'eussent peu divertir, si, dès l'entrée, vous ne m'eussiez fait un signe, qui m'obligea de m'approcher de vous, et de vous dire : Vous n'estes aujourd'huy que pour les Dieux. — A quoy vous me voulustes gratifier d'une ronce, qui ne se trouva jamais dans la bouche des Oracles, et qui me fit bien voir, quelque divertissement que vous peussent donner les divers objects d'un si beau et d'un si grand monde, que vous estiez telle que le Soleil qui esblouit toutes choses, et que rien ne peut esblouir. Je n'ay jamais rien ouy que je puisse moins oublier : et, après cette faveur, quelque chose qui m'arrive à l'advenir, je ne pense pas que je puisse estre malheureux, tant que j'auray de la mémoire ¹.

Cette lettre précieuse, si peu naturelle, est sincère, je dirais presque, parce qu'elle est exagérée. Jugez-en : la réponse

¹ *Lettres*, p. 90.

qui a mis le pauvre poète en si grande joie, était celle-ci : « Ouy, et principalement pour Apollon. » La joie de Gombauld était donc motivée, mais la manière solennelle dont il l'exprime nous fait quelque peu sourire. *Le Supplément manuscrit au Ménagiana* raconte une petite scène qui se passa entre la reine et le poète, qui est, sans aucun doute, celle que Gombauld décrit dans sa lettre :

La reine Marie de Médicis remarqua l'imagination et l'idée¹ de M. Gombauld, et prenoit plaisir à l'entretenir. Il parloit toujours poétiquement, et la voyant un jour avec une parure magnifique, il luy dit : Madame, Vostre Majesté est aujourd'huy parée pour les Dieux. Elle respondit : — Ouy, et principalement pour Apollon. — Il contoit luy-mesme, qu'estant un jour vis à vis de la reyne, il luy sembloit que l'Amour eschauffoit l'air entre elle et luy.

Nous avons maintenant la preuve absolue que les lettres que nous venons de citer étaient bien adressées à Marie de Médicis.

* * *

Il arrive fréquemment à ceux qui aiment, une aventure désagréable, semblable à celle-ci : Avant d'éprouver le « grand amour », ils ont eu une ou deux petites intrigues galantes, qui, si elles ne leur ont pas pris le cœur, leur ont néanmoins coûté quelques serments de fidélité. Et, comme l'objet de la première flamme n'a aucune raison de se croire délaissé, comme il a reçu maints billets pleins de protestations d'amour éternel, il pourra s'étonner, à juste titre, de recevoir un billet aussi froid que l'est celui-ci :

...Quoy que c'en soit, je suis résolu de vous attendre, et de me taire ; et si je ne gagne rien par mon silence, j'observeray fort attentivement le vostre, ou plutost vos paroles, et vos actions, pour sçavoir si les unes, ou les autres, me conseilleront la persévérance ou la retraite².

¹ *Le Supplément au Ménagiana* part toujours du point de vue que Gombauld s'imaginait, à tort, qu'il était aimé de la reine.

² *Lettres*, p. 113.

L'objet de la première flamme, une femme sensible, répond qu'elle voit bien qu'on ne l'aime plus. Elle l'a remarqué à l'absence de jalousie de son ami. Celui-ci ne se préoccupe plus des intrigues qu'elle pourrait nouer avec d'autres. L'ami, embarrassé, fait le généreux. Il répond :

Je vois bien que vous estes en peine d'accorder mon humeur avec elle-même, et que vous ne pouvez croire qu'un homme qui n'est point du tout jaloux, puisse estre véritablement amoureux. Ma discrétion vous est suspecte, et vous persuade que je ne vous ayme point assez, si je ne vous le témoigne par des fureurs et des extravagances. Quittez, je vous supplie, cette erreur aux esprits foibles et populaires, qui croient qu'une grande amour est tous-jours accompagnée d'une grande jalousie.... Quelque grand que soit le nombre de ceux qui font profession de vous servir, je voudrois le voir augmenter d'heure en heure, et je rendrois volontiers des graces à ceux qui vous rendent leur hommages, au lieu de leur en porter envie.... Laissez donc cette noire manie aux âmes noires, et ne souhaitez point la plus grande peine du monde à celui qui ne vous souhaite que toute sorte de félicité ¹.

L'ancienne amie, qui ne l'entend pas ainsi, se plaint. L'ami s'impatiente :

Vous ne cessez de m'accuser, ou de vous plaindre.... Toutes mes paroles et mes actions vous sont suspectes ; et si je me tais, vous croyez que c'est à faute de raisons pour me défendre.... Ce n'est pas assez que je sois amoureux, si je ne suis insensé, et ce que je ne puis estre par l'amour, vous voulez que je le sois par la colère. On diroit que vous faites tout ce que vous pouvez, afin que j'irrite le Ciel contre moy, et qu'il vous venge du tort que je ne vous ay point fait. Cessez, je vous supplie, de m'imputer tant de fautes imaginaires, dont les peines ne sont que trop véritables. Rendez ma captivité plus douce, ou trouvez bon que je me punisse moy-mesme d'un exil volontaire ².

Cette dernière phrase, très habile, fait grand honneur au savoir-vivre de l'ami, qui a une façon fort polie de se retirer. Mais ne croyez pas que cet exil volontaire lui soit une puni-

¹ *Lettres*, p. 116. ² *Lettres*, p. 121.

tion. Il écrit à un autre ami : « Encores quatre ou cinq jours, et Paris n'aura point de charmes qui me puissent arrester. Ce n'est pas de la bienséance d'y demeurer si longtemps après la Cour.... La plupart des nymphes de ces lieux n'ont plus tant de quoy faire les cruelles ; et c'est désormais amour sans jalousie. Tout cela ne sçauroit retenir un homme qui ne veut point estre leur pis aller, et qui, en tout temps ne se soucie guère de leurs cruautex ¹. »

* * *

Voilà le roman de Gombauld, tel que j'ai cru le démêler dans ses lettres. Il n'est pourtant pas fini. Marie de Médicis, méfiante et inquiète, recommande au poète une prudence extrême. Celui-ci fait des efforts héroïques pour lui obéir. Il use avec peine de l'indifférence et de la discrétion que son autre correspondante trouvait, chez lui, par trop naturelles. Il écrit à la reine :

Je sçay désormais brusler et me taire, et souffrir le plus grand mal du monde, sans me plaindre. La malice des jaloux, et vostre bonté qui m'a quelques fois adverty de mon devoir ², m'ont rendu capable de cette science. Il n'y a rien que je ne dissimule, puisque j'ay sçeu dissimuler la passion que j'ay pour vous. J'ay peur mesme de vous avoir persuadé que je n'en ay point du tout.... Vous cognoissez toutes mes inquiétudes, mais je ne m'apperçoy nullement des vostres. Vous me surpassez de telle sorte en l'art de bien feindre, que le plus souvent vous me laissez douter si vous en avez aucune. Vous me feriez pourtant beaucoup de faveur, si, par quelque mot de vostre main, ou de vostre bouche, ou par quelque signe, que je peusse entendre, vous me tesmoigniez que cette contrainte vous est fascheuse, ou que ma patience vous est agréable ³.

¹ *Lettres*, p. 125.

² La conduite de Gombauld, son style, ses enfantillages, tout semble indiquer une fois de plus qu'il devait être un jeune homme quand il aimait la reine.

³ *Lettres*, p. 149.

La reine accéda-t-elle à la demande touchante de son jeune ami ? nous ne le savons pas. Je ne le crois pas. Je pense, qu'au contraire, elle exigea toujours plus de discrétion, toujours plus de dissimulation, car elle prévoyait que l'amour éthéré et sentimental dont elle était l'objet, la rendrait ridicule aux yeux de toute la cour, s'il venait à être découvert. Et il fut découvert, malgré toutes ses précautions. Gombauld ne put s'empêcher de faire sentir à sa royale amie, que la méfiance, dont elle n'avait jamais pu se départir, avait profité à leurs « ennemis » communs :

Vous avez si fort manqué de résolution, qu'à la fin vostre retardement a fait cognoistre mon dessein à ceux qui ne manqueront point d'inventions pour le ruiner. J'ay fait ce que j'ay peu pour vous persuader ce que vous n'avez jamais sçeu bien croire, et je souffre aujourd'huy la peine de vostre incredulité. Combien de fois vous l'ay-je dit, que vos longues remises me causeroient cette disgrace ; et que, le plus souvent, c'est une mesme chose que de differer une occasion, et de la perdre. Vous n'estiez attaquée que de mon amour, et vous le serez à cette heure de leur envie.

La reine pourra sortir de cette aventure la tête haute, parce qu'elle est reine ; mais que deviendra le pauvre courtisan, qui n'avait pour toute fortune que la protection même de la reine ?

La satisfaction qu'ils avoient de moy, ne pourra plus compatir avec la cognoissance qu'ils ont de la passion que j'ay pour vous. Je ne seray plus ce que j'estois dans leur opinion, ou, du moins, je cesseray de l'estre dans leur bouche. C'est fait de toutes mes espérances ; et si vous ne deffendez ma cause, je la tiens perdue. Mais je n'oserois me promettre qu'une ombre d'estime et de bonne volonté qui peut-estre vous reste, soit capable de beaucoup de resistance ; qu'elle soit plus forte, plus elle sera combattuë ; ny que, par ce moyen, je puisse tirer de ceux qui me voudront nuire, un effect si contraire à leurs délibérations. Les sermens de fidélité que je vous ay faits, ne vous ont jamais assez assurée. Il semble qu'ils n'ayent fait qu'augmenter vostre méfiance, et vous accoustumer à mes discours et à mes plaintes, afin, qu'avec le temps, vous

en fussiez moins touchée. Ou, si vous en avez eu plus de ressentiment que je ne m'imagine, vous m'en avez tellement osté les apparences, que tout ce que mon souvenir m'en représente à cette heure, ne suffit pas pour soulager mes craintes et mes inquiétudes¹.

Je ne crois pas beaucoup à la méfiance de Marie de Médicis pour Gombauld. Elle savait fort bien que le poète l'aimait sincèrement. Mais je crois que Marie de Médicis *feignit* d'être méfiante, dès qu'elle voulut se débarrasser de cet amour encombrant. Elle lui disait qu'il se faisait des illusions sur la durée de ses sentiments, sur leur force et leur profondeur. Gombauld ripostait par des serments de fidélité. L'incrédulité de la reine, au lieu de calmer et refroidir le jeune homme, le faisait gémir. Et c'est probablement en voulant prouver à la reine que sa méfiance était mal fondée, qu'il fit l'action imprudente dont il est question dans la lettre précédente. Gombauld ne comprit pas assez tôt que Marie de Médicis avait repris son cœur, égaré par un moment de sentimentalité. La reine, touchée de l'amour grave et juvénile dont elle était l'objet, voulut ménager le pauvre poète, dont le seul tort avait été de l'aimer trop religieusement, et, par conséquent, maladroitement. Jamais elle n'osa lui dire la vérité. Elle la lui fit sentir. Elle ne lui dit pas : Vous me rappeliez un homme que j'avais autrefois aimé à Florence, mais je vois que vous ne lui ressemblez en aucune façon. Pourtant, en 1631, quand, dans son exil, elle reçut de l'honnête et fidèle Gombauld l'*Amaranthe* qu'il lui dédiait avec toutes les marques d'une affection sincère, elle s'écria : « Ah ! je savais bien que celui-là ne m'oublierait pas ! » Elle s'était bien vite aperçue que celui qu'elle avait pris pour don Juan était Céladon.

Tel, il apparaît, aussi invraisemblablement soumis et sincère, dans la lettre d'adieu qu'il adresse à la reine :

¹ *Lettres*, p. 152.

² Tallemant des Réaux.

Je suis tellement accoustumé de soubmettre mes volonte aux vostres, et d'oublier la raison mesme, pour despendre de vostre pouvoir, qu'il ne m'importe pas que cette dernière preuve que vous désirez de mon affection et de mon ressentiment, soit la plus vaine et la plus inutile de toutes celles que je vous ay jamais renduës ; pourveu que jusques à la fin vous soyez satisfaite de mon obéissance. Que vous diray-je ? sinon ce qu'il me fasche de penser seulement, mais ce qui n'est que trop véritable, et que je voudrois bien pouvoir desmentir. Toutes mes joyes sont passées, et mes espérances perduës. La mesme destinée qui sembloit nous unir, nous sépare, et d'une séparation qui n'est guere moins facheuse, que si la mort de l'un ou de l'autre l'avoit causée. Il n'y a point d'assurance en toutes ces affaires humaines, et rien ne dure au moode, que l'inconstance, qui oste la durée à toutes choses. La pluppart de nos desseins entreprennent contre l'ordonnance du Ciel : ils tombent comme ils s'eslevent, et nous font cognoistre seulement le chemin que nous devons suivre, après qu'ils nous l'ont fait perdre. Nos résolutions ne paroissent grandes ny fortes, que lors qu'elles ne sont point combatuës, et toutes nos passions aveugles deviennent à la fin comme si elles n'avoient jamais esté. Cette belle amitié qui devoit surmonter toutes sortes de difficultez, à grand peine rend une preuve de sa resistance, et succombe à la première violence qui luy est faite. Il faut la divertir ailleurs, et luy donner des objets ausquels nulle inclination ne l'avoit jamais préparée : il faut que vous aymiez par l'eslection d'antruy, et non par la vostre. Tant de protestations et de vœux de fidélité sont passez comme un songe ; le temps en effacera bien tost la memoire, ou, s'il vous en reste quelque image, elle ne se representera que fort rarement à vostre pensée ; et, comme une chose indifferente, elle ne vous apportera plus ny de plaisir, ny de peine. Le regret que vous m'en tesmoignez à cette heure, augmente le mien, au lieu de le consoler. Mais d'ailleurs, vous m'obligerez de me résoudre à vostre exemple ; et vous voulez que je vous die un Adieu que je vous pensois vous dire qu'en mourant. Adieu, Madame, je ne vous pouvois rendre ce devoir que par force, encore que je sois tousjours vostre serviteur. C'est désormais une qualité, pour moy, fort imaginaire ; c'est un nom sans effect et sans exercice : je le desire pourtant conserver autant que la vie¹.

¹ *Lettres*, p. 205.

Qu'a pensé Marie de Médicis en lisant ces lignes touchantes, parce que naïves, de son Céladon protestant, qui commente la fin d'une aventure sentimentale, avec une gravité évangélique, et qui y voit bien plus la main de Dieu, que l'inconstance de celle qu'il aima avec tant de candeur ?

Comment s'expliquer l'amour de Gombauld pour Marie de Médicis, âgée d'au moins quinze ans de plus que lui, et qui « n'avait rien de caressant dans les manières, aucune gaieté dans l'esprit.... » et était d'une « humeur acariâtre et obstinée¹ ? »

L'amour de Gombauld, tout aveugle qu'il était, n'avait pas les caractères de l'amour simple et irrésistible qu'on pourrait attendre d'un jeune homme. C'était la passion d'un homme qui n'était pas passionné. C'était une adoration éthérée, un amour de tête, où il entraînait plus de vanité que d'amour. Je crois que Gombauld a vu dans Marie de Médicis avant tout la reine, et non la femme. L'éclat de la couronne l'a bien plus ébloui, que celui des yeux de sa protectrice. C'est ce qui explique la durée de son sentiment pour sa royale amie, et le grand monument littéraire qu'il lui éleva.

Gombauld, c'est Ruy Blas, dépouillé de tout accontrement romantique, comme aussi de tout génie et de toute passion. De lui, plus que du héros de Victor Hugo, on peut dire qu'il fut « un ver de terre amoureux d'une étoile ».

¹ Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXII, p. 60.

CHAPITRE III

PREMIÈRES AMOURS

Gombauld niait, nous dit Tallemant des Réaux, « qu'il eût jamais été amoureux de la reine ; mais bien d'une autre personne de grande qualité, qu'il appelle aussi Phillis dans ses poésies ; l'une est la grande, et l'autre la petite. » Gombauld niait bien inutilement, mais il niait probablement sur la recommandation de la reine, ou par déférence pour elle. La petite Phillis, dont je ne conteste pas l'existence, est peut-être la personne avec laquelle Gombauld avait commencé une correspondance galante, continuée parallèlement à celle qu'il entretenait avec la reine. Il y a dans l'*Endimion* et dans l'*Amaranthe*, à côté de l'héroïne principale, une silhouette de jeune nymphe, ou bergère, amoureuse du héros. Je croirais volontiers que c'est la « petite Phillis », aimée de Gombauld en même temps que la grande, mais d'un amour moins enthousiaste, moins grave, et surtout moins sincère. Tallemant des Réaux essaie de lui donner un nom. « Je ne sais si M^{me} de la Moussaye, sœur du feu comte de la Suze, et mère de la Moussaye, le petit maître, étoit cette petite Phillis, mais on croit qu'il a eu de grandes privautés avec elle, car il a toujours affecté d'en vouloir à des dames de qualité. » Il est possible que, parmi les nombreux sonnets à Phillis, quelques-uns soient inspirés par la « petite Phillis ». Mais il est certain que la plupart de ces sonnets sont inspirés par Marie de

Médicis. M. Kerviler est bien timide en disant : « Qui sait si Phillis ne représente point Marie de Médicis elle-même ? » Les sonnets à Phillis sont des morceaux de l'*Endimion*, ou des lettres de Gombauld, mis en vers. Je le montrerai en étudiant les poésies de Gombauld.

* * *

Avant sa grande aventure romanesque, Gombauld avait eu un autre amour, son premier amour, qui fut malheureux. Dans un des sonnets à Amaranthe, du volume de 1646, nous lisons :

Erreur de ma jeunesse, agréable manie ;
Amour plein d'imprudence et de témérité....

Gombauld avait environ 22 ans lorsqu'il connut Marie de Médicis. Son amour pour elle dura au moins jusqu'en 1624, date à laquelle il publia l'*Endimion*. En 1626, il republia son roman, en reproduisant la dédicace à la reine. En 1631, il lui dédiait encore l'*Amaranthe*, en lui rappelant qu'elle en avait été l'inspiratrice. L'*Amaranthe* fut représentée en 1625. On doit donc supposer qu'un amour postérieur à cette année-là, ne pourrait être appelé une « erreur de jeunesse », puisque Gombauld avait environ 36 ans en 1624. L'ordre des sonnets dans le volume de poésies de 1646 n'est pas chronologique. Gombauld préféra mettre à la tête de son volume les sonnets inspirés par une reine, et les faire suivre des sonnets à Amaranthe, beaucoup moins nombreux d'ailleurs. Amaranthe a été aimée de Gombauld avant 1608. Les sonnets qu'elle lui inspira sont d'un bon écolier, mais non du disciple convaincu de Malherbe que Gombauld sera plus tard. La forme en est dure, incorrecte, obscure. Mais l'inspiration en est la plus vive, la plus juvénile, la plus spontanée de toute l'œuvre de notre poète. Amaranthe était probablement une jeune fille de la Saintonge. De plusieurs passages des sonnets, on

peut conclure que l'idylle du jeune homme et d'Amaranthe se passait à la campagne :

J'imite les humains de ces barbares lieux
Qui servent les démons, pour le mal qu'ils en craignent,
Et leur rendent l'honneur qu'ils ne doivent qu'aux dieux.

Ces « barbares lieux » c'est, ne vous en déplaise, la campagne.

Le cadre rustique du roman de Gombauld ressort encore dans un autre sonnet :

Tout ce qu'on dit jamais de ces beaux champs d'Elize
Qui n'estoient destinez que pour les bienheureux,
Se peut dire aujourd'huy de ces bois amoureux,
Où pourtant les esprits ne sont pas en franchise.

Amaranthe est une jeune provinciale, entourée d'un essaim d'adorateurs. Gombauld veut être préféré à tous ses rivaux :

Ne t'abandonne point à ces fieres Beutez
Qu'un grand peuple d'Amans poursuit de tous costez,
Et dont la vaine erreur avec l'aage s'escoule ¹,

Et puis, tu n'es pas fait, non plus que le Soleil
Pour augmenter le nombre, ou pour aller en foule
Mais pour avoir un sort qui n'ayt point de pareil.

Gombauld est au fond persuadé que son amour est partagé :

C'est avec tant de soins qu'Amaranthe me cache
Le doux ressentiment qu'elle a de mon amour,
Qu'il est tout dans son âme, et rien n'en voit le jour,
Si non quelque soupir, que ma plainte en arrache ²,

¹ Ces vers obscurs et incorrects sont, à n'en pas douter, des vers de jeunesse.

² Je n'insisterai plus sur les incorrections nombreuses de ces sonnets.

Pourtant, il s'aperçoit qu'il a un rival plus heureux que lui. La jalousie lui inspire quelques vers énergiques, sinon très corrects :

Qu'on expose Amaranthe ainsi qu'une Andromède,
A ce monstre marin qui la veut enlever !
Et qu'un seul des humains n'ayt soin de la sauver !
Est-ce un arrest du Ciel, qui n'a point de remède ?

Non je ne puis souffrir qu'un autre la possède,
J'en seray le Persée et je l'iray trouver,
Sans craindre les malheurs qui pourroient arriver.
Mon amour est trop fort, il faut que tout luy cède.

Le rival est méprisable. Du moins, le poète jaloux le juge tel :

Encore si l'auteur de mon cruel tourment,
Avoit sçeu meriter vostre consentement
Ma douleur n'auroit pas tout ce qu'elle a de pire.

Mais un mesme Tyran nous sousmet à ses loix,
Vostre peine est la mienne, et si je l'ose dire,
Vous mourez, et je meurs de deux morts à la fois.

Gombauld a trouvé la raison pour laquelle son rival lui est préféré. Il est riche, tandis que Gombauld n'est qu'un pauvre gentilhomme. L'indignation du jeune poète s'exhale dans un sonnet d'une ironie assez belle :

Cet Amant dont le teint est de sang et de bouë,
L'objet de vostre haine, et de vostre mespris,
Triomphe cependant des plus rares Esprits,
Dont malgré la vertu, la Fortune se jouë.

Cette aveugle l'esleve au plus haut de sa rouë ;
Le préfère à tout autre, et lui donne le prix.
Il sait par son moyen ce qu'il n'a point appris,
Et sans qu'il soit louable, elle fait qu'on le louë.

Il est plus éloquent que tous les Orateurs ;
Il charme les amis, comme les serviteurs,
Les Beutez, les vertus, ne s'en peuvent deffendre.

Vos desdains pour un temps ont beau luy resister.
Vous verrez à la fin que vous estes à vendre,
Et que si l'on est riche, on vous peut acheter.

Ailleurs Gombauld, moins épigrammatique, médite sur
son triste sort, qui l'a fait trop pauvre pour être aimé :

Dure loy des mortels ! insupportable empire !
Qui sépare deux cœurs, d'amour se consumans !
Fortune injurieuse, et contraire aux Amants !
Après qui l'Univers indignement soupire.

L'avarice et l'orgueil, de tous les maux le pire
Contre ma passion leur colére allumans,
M'ont ravy pour jamais les yeux les plus charmans,
Et le plus digne object, où mon desir aspire.

La jeune fille s'est décidée à épouser le prétendant qu'elle
n'aime pas, mais qui est riche :

Je ne la verray plus la Beauté désirée
Dont les vœux jusqu'au Ciel accompagnent les miens :
Je n'auray plus de part à ses doux entretiens,
Et ma perte à la fin n'est que trop assurée !

Faut-il que pour jamais elle en soit retirée ?
Et que sa foy s'engage à d'infames liens ?
Faut-il que tant de maux luy tiennent lieu de biens ?
Et que la seule Mort en borne la durée ?

O Vanité du siècle ! ô rigueur de mon sort !
O cruel souvenir ! tu me donnes la mort,
Et mon âme succombe au mal qui la possède.

La raison desormais ne me peut esmouvoir.
C'est en vain que le temps me promet du remède,
Je n'en puis espérer que de mon desespoir.

Si M. Kerviler avait simplement parcouru les sonnets à Amaranthe, il n'aurait pu écrire ceci : « Les sonnets à la belle Amaranthe seraient de la seconde époque, du temps de la pastorale, et nous ne serions pas étonné que ce pseudonyme cachât le nom de Madame ou de Mademoiselle de Rambouillet, car Gombauld choisit la fleur d'Amaranthe pour son tribut à la *Guirlande de Julie*. Enfin les sonnets à Carite seraient les derniers. Ce ne sont là que des conjectures, et c'est pour cette raison que nous avons réservé les sonnets pour l'époque de leur publication, au lieu d'en parler à leur date présumée, alors qu'ils couraient les ruelles en feuilles volantes, et faisaient les délices de la société précieuse; nous pensons, néanmoins, que ces conjectures ont quelque apparence de réalité ¹. »

Elles n'en ont malheureusement aucune, puisque :

1° Les sonnets à Amaranthe ne sont pas de la « seconde période », mais, manifestement, de la première;

2° Ils ne datent pas du « temps de la pastorale », et, s'ils dataient de ce temps-là (1625), ils seraient inspirés par Marie de Médicis.

M. Kerviler, qui hésitait à identifier « Philis » et Marie de Médicis, avance ici une hypothèse à la fois téméraire et bien timide : Amaranthe, c'est Madame ou Mademoiselle de Rambouillet. Si Gombauld, « choisit la fleur d'Amaranthe pour son tribut à la *Guirlande de Julie*, » on ne peut en conclure que toutes les « Amaranthe » de l'œuvre de Gombauld représentent Julie d'Angennes. Dans un sonnet, dédié à Mademoiselle de Fieubet, Gombauld donna à cette demoiselle le nom d'Amaranthe. En outre, le poète, né, d'après M. Kerviler, en 1570, devait avoir trente-sept ans de plus que Julie d'Angennes, née en 1607. Il n'était donc pas permis de supposer que le sage Gombauld l'eût aimée, ni, surtout, qu'il se fût posé en prétendant sérieux à sa main. Les extraits des

¹ Kerviler, p. 69-70.

sonnets à Amaranthe que j'ai cités montrent, je crois, suffisamment, ce qu'il faut penser de la supposition de M. Kerviler. Celui-ci ajoute d'ailleurs prudemment : Si ce n'est la fille, c'est alors la mère. — Or, nous avons vu qu'Amaranthe n'était pas mariée.

Les sonnets à Amaranthe nous expliquent, peut-être, pourquoi Gombauld ne s'est pas marié. Il était trop pauvre. Une jeune fille, qui l'aimait pourtant, l'avait repoussé pour épouser un prétendant plus riche. Cette triste expérience avait rendu le poète méfiant.

CHAPITRE IV

ANNÉES DE LA RÉGENCE. *Endimion, Amaranthe*. RELATIONS AVEC MALHERBE, M^{me} DE RAMBOUILLET, M^{me} DES LOGES ET M^{lle} DE GOURNAY.

Nous savons par Tallemant et Conrart que Gombauld recevait une pension de douze cents écus. L'abbé Gouget en doute, parce que, dans la liste des pensions payées en 1621, il n'a pu trouver la mention d'un poète ou d'un homme de lettres. M. Kerviler répond judicieusement : « On sait cependant que Marie de Médicis donna une pension de cinq cents écus à Malherbe après la mort de Henri IV, et l'on doit se rappeler que la Reine fut en disgrâce, puis en fuite, puis en guerre contre son fils, depuis 1617 jusqu'en 1620 : la disgrâce de la Régente entraîna naturellement tout d'abord celle de ses protégés ¹. »

Marie de Médicis eut toujours beaucoup de sollicitude pour Gombauld, qui pouvait, grâce à sa pension « paroître en fort bon équipage à la Cour, » dit Conrart, « soit à Paris, ou dans les voyages qui étoient fréquens en ce temps-là. Et, comme il étoit autant ennemi des dépenses superflues, qu'exact à faire honnestement les nécessaires, il fit un fons assez considérable de l'épargne de ces années d'abondance, ce

¹ Kerviler, p. 11.

qui luy vint bien à propos pour passer celles de stérilité qui y succédèrent, quand les guerres civiles et étrangères eurent diminué, et enfin tary les sources d'où les premières avoyent coulé. » Tallemant raconte qu' « en une rencontre de voyage, » Gombauld dit à la Reine « qu'il ne pouvoit suivre sans argent. La Reine lui dit : — Allez chez le trésorier, lui dire de ma part que j'entends que vous soyez payé. Le trésorier dit : — Monsieur, tout le monde dit de même. Je demanderai ce soir à la Reine ce qu'elle veut que je fasse; venez demain matin. Il y alla. — Elle en a marqué deux, dit le trésorier, vous en êtes l'un. — Il fut payé. Il dit que cela dura dix-huit mois, et que, s'il y eût eu des amis, on ne lui eût rien refusé : mais, que depuis, la religion lui nuisit. »

Son protestantisme fut, en effet, peut-être la cause que sa pension fut réduite à huit cents écus. Conrart ajoute qu'elle le fut ensuite à quatre cents, « où il est demeuré jusqu'à sa mort, sans estre payé néanmoins, depuis la guerre de Paris, que par les offices de quelques personnes puissantes et généreuses, dont il avoit l'honneur d'estre connu et protégé. »

Les années de la régence furent en tout cas fort belles pour Gombauld. Il assistait aux fêtes de la cour, et composa des vers pour les divertissements royaux. Marie de Médicis le pria d'en composer pour le « Ballet des Déeses¹ ».

¹ « Ce ballet fut très beau, tant par la diversité des scènes et représentations, que pour la richesse des habits qui estoient fort superbes; et bien qu'on n'eust eu que cinq jours pour le préparer, et voire mesme qu'on n'eust pas loisir de le répéter une seule fois, si réussit-il très heureusement par le soing et la diligence de ceux qui s'estoient employez au Ballet du Roy, soit pour l'ordre et conduite, soit pour les machines, les pas, la musique et les airs des violons dont M. de la Barre, très excellent organiste, avoit composé les parties, comme encore celles du Ballet du Roy. »

« Pour les vers qui suivent, la Reyne commanda à M. de Gombauld de les faire, sans qu'il fust resolu quelle Deesse chascune des Dames devoit représenter. » (*Discours du ballet de la Reyne*, tiré de la fable de Psyché; Paris, Jean Sara, 1619, in-8°, publ. dans *Ballets et mascarades de cour de Henri III à Louis XIV* (1581-1652), par M. Paul Lacroix. Genève, Gay, 1868, in-12, p. 201-211).

Gombauld avait un talent assez souple ; quoique sa nature le portât à écrire sur des sujets graves, il savait fort bien prendre un ton léger, et composer de jolis riens. Si la poésie de ballet doit se passer d'idées, la forme doit en être tour à tour badine, ou majestueuse. Gombauld avait assez d'esprit et de majesté naturelle, pour versifier heureusement les ballets de la cour. Il prenait cet ouvrage au grand sérieux, et travaillait avec d'autant plus d'enthousiasme, qu'il pouvait être sincère, et non officiel, dans tous les couplets où il faisait allusion à la Reine-Mère.

Après la rupture de ses relations sentimentales avec Marie de Médicis, Gombauld composa l'*Endimion*. Les deux lettres qui suivent la lettre d'adieu, adressée à la reine, font mention de ce roman. La première est adressée à Madame la Maréchale de Témynes. La seconde est plus explicite :

Monsieur, c'estoit assez pour l'Endymion de le souffrir en la moindre place de vostre cabinet, sans luy en donner une si bonne en vostre cœur, et sans l'honorer d'un si favorable jugement.... Bien vous diray-je qu'après la grâce que l'on m'a faite au cœur de la France, je ne suis pas réduit à cette nécessité d'attendre pour ma satisfaction, les menus suffrages des Isles : Et puis, je ne crains rien de la part d'où la commune maxime me deffend de rien esperer, c'est-à-dire de ma patrie....¹.

L'*Endimion* a été composé en 1613 ou 1614 environ, et n'a été publié qu'en 1624, pour la première fois. Pourtant il courut en manuscrit avant 1619, puisqu'il en est question dans la *Satire du Temps à Théophile*, publiée à la suite de l'*Espadon Satyrique* de Claude D'Esternod, ouvrage qui parut à Rouen en 1619 :

...Disent que Malherbe avecque sa Clythie,
Divin metamorphose, une rose en hortie,
Jappent après Racan, envient son renom,
Treuvent son vers barbare, autant comme son nom,

*Que Gombauld embrassant la façon d'Italie
Par son Endimion a délaissé Thalie.*¹

Dans l'*Avis au Lecteur*, Gombauld dit lui-même :

Je fus tout estonné de voir que l'amitié des uns, et l'autorité des autres me pressoient esgalement de le mettre au jour, et ne se lassioient jamais de me le faire lire : et puis, il faut si nécessairement obeyr à la volonté des Dames, qu'on n'en peut avoir dispense par aucune sorte de raison ny d'excuse. Toutes ces choses me donnoient si peu de repos, qu'une fois *il me prit fantaisie de l'abandonner aux injures des siècles sans y mettre mon nom*², et sans luy donner d'autre sauf-conduit que ces vers :

Je ne suis fait que pour Diane
Et, mystérieux ou profane,
On me voit malgré mon autheur,
Qui n'a soucy, ny qu'on le nomme.
Ny d'en obliger un seul homme,
Ny de s'exeuser au lecteur.

Toutesfois, si tost que je l'eus considéré tant soit peu, moy, qui pour trop le lire aux autres, n'avois pas le courage de le lire pour moy-mesme, j'eus bientost changé d'opinion, quand je vis que pour l'avoir fait trop promptement, il n'y avoit presque point d'espérance de le rendre meilleur, et qu'il me seroit plus expédient de le refaire tout entier que d'en corriger une partie.... tellement que sans la puissance absolue qui l'a resveillé, j'estois résolu de le laisser dormir éternellement....

L'*Endimion* fit un « furieux bruit » lorsqu'il parut imprimé, en 1624, nous dit Tallemant des Réaux. Le volume était illustré de dix-sept vignettes de Léonard Gautier, Crispin de Pas, et J. Picard, qui avaient représenté leurs personnages

¹ Edition de 1626. Lyon, Jean Autret, in-12, p. 136.

[Le poète fait probablement allusion à une trag-comédie de Gombauld, *Cydippe*, qui n'a jamais été représentée, et qui est aujourd'hui perdue.]

² Le personnage auquel Gombauld s'adresse dans la lettre précédente possédait probablement un de ces volumes anonymes.

mythologiques sous les traits des héros réels auxquels Gombauld avait pensé ¹.

« On disoit que la Lune ², c'étoit la Reine-Mère; et effectivement, dans les tailles-douces, c'est la Reine-Mère, avec un croissant sur la tête. On disoit que cette Iris apparaît à Endymion au bout d'un bois, c'étoit M^{lle} Catherine ³. La Reine témoigna de le vouloir entendre lire, car il avoit beaucoup de réputation, et effectivement, c'est un beau songe. *Pour luy, il y entend cent mystères que les autres ne comprennent pas*; car il dit que c'est une image de la vie de la Cour, et que, qui le lira avec cet esprit y trouvera beaucoup plus de satisfaction. Il en avoit tant fait de lectures avant que de le faire imprimer, que M. de Candale, quand ce livre fut mis en lumière, dit que la deuxième édition ne valoit pas la première; car il lit bien, et fait bien valoir ce qu'il lit... ⁴ »

Le Privilège du roi contient une phrase assez étrange : « Nostre bien aimé Nicolas Buon,.... nous a fait remonstrer qu'il a recouvert un livre, intitulé l'*Endymion*, composé par le sieur de Gombauld pour l'embellissement duquel et pour

¹ Voir *Bibliographie*, note sur l'*Endimion*.

² Tallemant des Réaux raconte aussi qu' « en ce temps-là, un garçon de Blois, nommé Duvivier, avoit fait une comédie en vers où il y avoit tous les idiomes de France; le Gascon, qui étoit, comme vous pouvez penser, un capitain, disoit qu'il étoit aimé de toutes les belles; et, parlant des déesses, il dit de la Lune :

Mais elle loge un peu bien haut,
Et puis je la laisse à Gombauld.

³ M^{lle} Catherine étoit la femme de chambre de Marie de Médicis. C'est elle, nous dit Tallemant, qui « gouvernoit les amours de la Reine, » et Gombauld l'accusait, paraît-il, « du peu d'avancement qu'il a eu.... Catherine étoit une brutale.... Elle disoit tout de travers; par exemple, à un ballet où l'on n'entroit que par billets, Uzelles dit à Gombauld : — J'en ai deux, j'en destine un à un tel, en cas que vous en puissiez avoir d'ailleurs, sinon ce sera pour vous. — Gombauld va à M^{lle} Catherine, et lui dit en parlant de cela : — Ce n'est pas, mademoiselle, que j'espère voir le ballet; ce n'est pas que je demande autrement un billet. — Elle crut qu'il n'en demandoit point (bien d'autres peut-être l'auroient cru); il falloit parler françois, et lui dire qu'elle prit la peine de dire à la Reine qu'il n'avoit point de billet, et la Reine lui en eût envoyé un tout aussitôt. »

⁴ Tallemant des Réaux.

satisfaire au désir de la Reyne, nostre très honorée compagne et espouse : il a fait tailler en plusieurs belles figures en taille douce, pour lesquelles il luy a convenu faire grandes despenses.... »

C'est donc à la prière d'Anne d'Autriche que nous devons de posséder les tailles douces de l'*Endimion*....

Dans l'*Avis au Lecteur*, Gombauld se plaint longuement des jaloux :

Il n'y a point de maitresse au monde qui face plus de jaloux que la Gloire : Mais ce n'est pas à ceux qui la possèdent véritablement qu'elle donne le plus d'ombrages. Je ne sçay quels esprits présomptueux, à qui son trosne et son temple sont pour jamais inaccessibles, et qui, pour ne la cognoistre point, prennent ordinairement la Vanité pour elle, s'opposent indifféremment à tout ce qui luy veut rendre quelque hommage : et bien qu'ils n'ayent ny l'art, ny l'industrie de luy dresser des monumens, ny des Autels qui luy soyent agréables, ils s'employent laschement à destruire les édifices des autres ; ou, s'ils n'ont pas assez de force pour cet effet, à tout le moins ils taschent, autant qu'il leur est possible, de les descrier par leur censure, et par leur médisance. Mais entre tous les hommes qui sont possédez de la présomption et de l'envie, et à qui la trop grande amour, et la trop bonne opinion qu'ils ont d'eux-mesmes en a fait perdre la cognoissance, il ne s'en trouve point de plus vains, ny de plus insupportables que la plupart de ceux qui se meslent d'escrire.... Ils ne peuvent souffrir sans beaucoup d'impatience qu'on loue personne, non pas mesme leurs semblables : car ils n'en croyent point avoir....

Ceux qui sont tant soit peu clairvoyans au mestier, ne distingueront que trop la simplicité dont ma négligence l'avoit habillé la premiere fois, d'avec les fleurs, et les guirlandes, dont la nécessité de le faire voir, a depuis obligé mon soin de le parer. Mais bien qu'en cela je fusse le moins satisfait de moy-mesme ; et que je l'aye tousjours estimé beaucoup moindre que sa renommée, si est-ce qu'il n'a pas laissé d'exciter la jalousie de quelques-uns qui s'imaginent estre les seuls arbitres et dispensateurs de la gloire, et qui ne pensent point qu'elle puisse estre légitimement donnée à personne, que par leurs jugemens, et par leurs suffrages. Son nom mesme leur estoit si peu supportable, qu'à

l'extrême passion qu'ils eussent eue de faire un sacrifice à Vulcan, il ne leur restoit plus que d'avoir Endimion pour victime. Enfin comme ils ont vu que c'estoit s'accuser soy-mesme, que de s'opposer indiscretement à l'approbation commune, qu'il ne laissoit pas d'avoir acquise, encore qu'il ne l'eust point méritée. A tout le moins, me croyans touché comme eux de la maladie incurable de faire des livres, ils ont voulu que l'ouvrage de peu de jours fust celuy de beaucoup d'années, et que le refus que j'ay fait tant de fois de le mettre en lumière, n'ayt esté qu'un retardement pour l'ajuster et pour le polir davantage....

Courage Endimion, nous ne sommes pas du tout abandonnez; plusieurs ont entrepris nostre defense; et tout bien considéré, nous n'avons point encores ouy dire qu'une seule personne de mérite et d'estime, nous ayt suscité ces murmures. Quelle louange peut-on espérer de ceux qui se mettent eux-mesmes dans l'infamie? Aristide, ny Socrate ne nous accusent point, qu'avons nous affaire de nous esmouvoir? Qu'on parle, ou qu'on escrive contre nous : ne soyons point injurieux aux misérables, ny à ceux qui se defont de telle sorte qu'ils n'ont pas besoin d'autres ennemis que d'eux-mesmes....

Les considérations de Gombauld sur la jalousie deviennent plus générales. Il médite sur la vanité et ajoute avec conviction : « On a beau se déguiser et se feindre, je ne voy personne en quelque part que j'aïlle, qui passe pour une autre que pour soy-mesme. »

Gombauld est ainsi persuadé que le succès de l'*Endimion* fut mérité. Il se faisait pourtant des illusions sur la nature de ce succès, qui était presque de scandale. L'*Endimion* excitait la curiosité parce qu'il était une sorte de roman à clef. Sorel s'en moqua, en 1627, dans son *Berger extravagant*, parce qu'il en trouvait la mythologie détestable¹. Gombauld prétendait que « de rage de ce que l'*Endymion* réussissoit, un homme l'avoit jeté dans le feu. » J'avoue comprendre le

¹ Paul de Musset est très enthousiaste de l'*Endimion* : « Les mémoires du temps s'accordent à dire que l'ouvrage fit un furieux bruit, et que les vers en sont admirables.... Si Je n'en cite rien.... c'est parce que Je sais d'avance que les gens d'aujourd'huy le trouveraient faible et le tourneraient

geste de cet homme, sans supposer une si noire jalousie....

L'*Endimion* fut réédité en 1626. Il fut même traduit, quelques années plus tard, deux fois en anglais¹. Ce qui en faisait l'intérêt à l'époque où il parut, en fait maintenant la nullité littéraire. Cet intérêt n'est plus qu'historique.

Tallemant raconte, à propos de l'*Endimion*, une jolie anecdote : « Dès que Gombauld crut que la Reine [Marie de Médicis] lui vouloit faire cet honneur [d'écouter la lecture de l'*Endimion*], il alla trouver Madame de Rambouillet, qui a toujours été de ses amies, et la pria de lui vouloir dire son avis sur la manière dont il s'y devoit prendre.

— Madame, lui dit-il, prenez que vous soyez la Reine, et j'entrerai avec mon livre. — En disant cela, il va dans l'antichambre; Madame de Rambouillet se mordoit les lèvres de peur de rire. Il rentre un peu après, avec des grimaces les plus plaisantes du monde, et, à tout bout de champ, il lui demandoit :

— Cela sera-t-il bien ainsi?

— Oui, Monsieur, fort bien.

Il s'approche et commence à lire.

— Madame, trouvez-vous ce ton-là comme il faut? N'est-il point trop haut? Est-il assez respectueux?

Et lui demandoit comme cela sur toutes choses.

Elle dit qu'elle n'a jamais mieux passé son temps en sa vie; mais que, pour avoir un plaisir parfait, il eût fallu que quelqu'un les eût vus, et qu'elle l'eût su. Cependant, je ne sais pas par quelle aventure tout ce soin fut inutile, car il dit qu'il n'a jamais lu *Endimion* à la Reine Mère. »

En 1625, Gombauld fit représenter sa pastorale, *Amaranthe*, qui eut un grand succès.

peut-être en dérision. Nous avons si peu de respect pour ce qui enchantait nos pères. » Ce scrupule est d'une âme délicate!... Mais quel dommage que l'*Endimion* soit un roman en prose! Le scrupule de Paul de Musset perd ainsi un peu de sa valeur....

¹ Cf. *Bibliographie*.

« Madame de Rambouillet lui fit un soir une malice à propos de cette pièce : elle lui manda qu'elle l'iroit prendre pour le mener souper en ville. Elle le mena chez Madame de Clermont, et après souper, on le conduisit dans une salle où des petits enfants jouoient l'*Amaranthe*. Il pensa mourir; car il n'y a point d'homme si délicat sur ces sortes de choses, et il vérifia bien le proverbe qui dit : Il enrage comme un poète dont on récite mal les vers¹. »

Gombauld s'acquît bien vite une grande réputation littéraire. Depuis quelques années, il était un des hôtes de l'hôtel de Rambouillet, ce « délicieux réduit de toutes les personnes de qualité et de mérite qui fussent alors ². » La marquise l'estimait beaucoup et s'occupait de lui avec une sollicitude attendrie et souriante. Ce fut probablement chez elle que Gombauld fit la connaissance de Malherbe et de Racan.

Malherbe et Gombauld se lièrent bientôt. Ils avaient plusieurs affinités de caractère. Tous deux avaient la même confiance en leur génie, en leur sacerdoce littéraire. En poésie, ils étaient pointilleux, plus virtuoses que vrais poètes. Ils aimaient la grammaire, ses règles étroites ou arbitraires, et en discutaient souvent ensemble. La versification était aussi un de leurs fréquents sujets de conversation. Pellisson raconte qu'à l'Académie française on avait remarqué que Malherbe « péchoit contre ses propres maximes » en écrivant ce vers :

L'infaillible refuge, et l'assuré secours.

car « il tenoit pour maxime que ces adjectifs qui ont la terminaison en *é* masculin ne devoient jamais être mis devant le substantif, mais après; au lieu que les autres qui ont la terminaison féminine, pouvoient être mis avant ou après, suivant qu'on le jugeroit à propos : qu'on pouvoit dire, par

¹ Tallemant des Réaux.

² Conrart.

exemple, *ce redoutable monarque*, ou *ce monarque redoutable* ; et, tout au contraire, qu'on pouvoit bien dire *ce monarque redouté*, mais non pas *ce redouté monarque*. »

« Je n'ai pas pris cet exemple sans raison et à l'aventure, » ajoute Pellisson, « car j'ai souvent ouï dire à M. de Gombauld, qu'avant qu'on eût encore fait cette réflexion, M. de Malherbe et lui se promenant ensemble, et parlant de certain vers de Mademoiselle Anne de Rohan, où il y avoit :

Quoi ! faut-il que Henri, ce redouté monarque.... »

M. de Malherbe assura plusieurs fois que cette fin lui déplaisoit, sans qu'il pût dire pourquoi ; que cela l'obligea lui-même [Gombauld] d'y penser avec attention, et que sur l'heure même, en ayant découvert la raison, il la dit à M. de Malherbe, qui en fut aussi aise que s'il eût trouvé un trésor, et en forma depuis cette règle générale...¹ »

Ménage raconte la même anecdote avec une variante : « M. Gombauld, m'a aussi souvent conté cet entretien qu'il eut avec M. Malherbe, mais non pas tout à fait de la sorte que M. Pellisson l'a rapporté : car il m'a dit que ce fut toujours luy qui s'aperçut que *redouté monarque* ne valoit rien². »

Si Ménage a dit vrai, il me paraît que l'anecdote fait ressortir bien plus les instincts tatillons de Gombauld, que la finesse de son goût littéraire³.

Gombauld rencontrait aussi Malherbe dans le salon de

¹ Pellisson et d'Olivet. *Hist. de l'Acad. franç.*, t. I, p. 164.

² Ménage. *Observations sur les poésies de Malherbe*, p. 70-71.

³ Le *Ménagiana* raconte aussi une anecdote du même genre : « Je ne savois.... ce que j'allois faire quand je faisais des vers. J'assemblois premièrement mes rimes, et j'estois quelquefois trois ou quatre mois à les remplir. J'en montray un jour à M. de Gombauld, où j'avois fait entrer Amaryllis et Phyllis, Marne et Arne, et le pralay de m'en dire son sentiment. — Ces vers ne valent rien, me dit-il. — Pour quelle raison, lui repartis-je. — Ne voyez-vous pas, me dit-il que les rimes sont trop communes ? Cela est trop aisé. — Me voilà, lui dis-je, bien récompensé de mon travail. Cependant, nonobstant sa critique rigoureuse, les vers étoient bons. » (*Ménagiana*, t. II, p. 356).

Madame des Loges. Cette protestante, femme d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, était connue par son esprit, et par son attachement à la religion réformée. Elle fut une des meilleures amies de Gombauld. Conrart en parle avec admiration : « Madame des Loges a fait sa demeure à Paris et à la Cour, durant vingt-trois et vingt-quatre ans, pendant lesquels elle a été honorée, visitée et régalingée de toutes les personnes les plus considérables, sans en excepter les plus grands princes et les princesses les plus illustres. Toutes les muses sembloient résider sous sa protection ou lui rendre hommage, et sa maison étoit une académie d'ordinaire. Il n'y a aucun des meilleurs auteurs de ce temps, ni des plus polis du siècle, avec qui elle n'ait eu un particulier commerce, et de qui elle n'ait reçu mille belles lettres, de même que de plusieurs princes et princesses et autres grands. Il a été fait une infinité de vers et autres pièces à sa louange....¹ »

Madame des Loges était la tante de Henri de Beringhen, qui avait joui de la faveur de Louis XIII, et avait été disgracié ensuite, par Richelieu, pour n'avoir pas voulu livrer au cardinal un secret que le roi lui avait confié. Il s'est surtout rendu célèbre par son abjuration du protestantisme. Cette abjuration a rendu Madame des Loges plus célèbre encore que son neveu, et d'une célébrité plus honorable. Elle écrivit, à cette occasion, une lettre fort belle à Henri de Beringhen² pour le conjurer de rester fidèle à la religion protestante.

Madame des Loges était une femme aimable et bonne. On trouve dans le manuscrit 4110, p. 359, de la Bibliothèque de l' Arsenal une lettre d'un de ses admirateurs passionnés,

¹ Kerviler, p. 40.

² Cette lettre se trouve dans le manuscrit n° 4119, p. 990 des recueils Conrart à la Bibliothèque de l' Arsenal. Elle a été publiée par Amédée Roux dans ses *Lettres du comte d'Avaux à Voiture, suivies de pièces inédites extraites des papiers de Conrart*. Paris. Durand, 1858, in-8° et par le *Bulletin de la Société de l'Histoire du protestantisme français*, 1860, p. 84.

adressée à un certain D. L. R. et datée du 8 mars 1626. J'en extrais ces lignes très enthousiastes :

Je donne le premier rang à la connoissance de cette personne de laquelle nous avons si souvent parlé avec admiration. Je n'ay qu'à vous dire que la nature l'a fait naître pour la gloire de son sexe, et pour la honte du nôtre, que sa conversation a des charmes inévitables ; et que toutes les louanges que l'antiquité donne à ces grandes princesses, dont la mémoire nous est encor aujourd'hui si précieuse, font la moindre partie de celles qui lui appartiennent : car vous conjecturez aysément, que, come on ne peut dire cela d'une autre que de Madame Desloges, sans commettre un sacrilège (c'est d'elle de qui je vous veux parler) je ne fus jamais plus doucement trompé qu'à sa première veue : car quelques belles paroles qu'on eût employées pour me la dépeindre, et quelque opinion qu'elles m'eussent fait concevoir de son esprit, une heure d'entretien me fit avouer que pour estre capable de l'estimer, il falloit avoir le bonheur de la connoître, et je ne regrettay jamais de n'estre pas éloquent, qu'en cette occasion, ne pouvant trouver des louanges qui ne fussent infiniment au-dessous de sa vertu. Ne disons donc plus, pour nous flatter, que celles de son sexe doivent ignorer beaucoup de choses, que la beauté est le seul avantage dont elles doivent tirer de la vanité, et qu'il est aussi messéant de leur voir manier des livres, qu'une épée, puisqu'il est vray que l'on nous représente les vertus sous des visages de femmes, pour nous apprendre qu'elles sont naturelles à ce sexe et étrangères au nôtre. J'avais toujours cru qu'il estoit impossible de parler beaucoup, et ne dire que de bonnes choses, qu'une excellente mémoire ne se rencontroit guères accompagnée d'un parfait jugement, et que la nature ne leur avoit assigné des tempéramens contraires, que pour ne vouloir pas que deux si excellentes parties se rencontrassent ensemble en un degré d'égle perfection : Mais cette divine dame m'a tiré de cette erreur, et fait reconnoître, que si les autres obligent en se taisant, elle ne sauroit plus grièvement punir un homme que de faire le semblable : de sorte que, si je devenois sourd à cette heure, je ne me plaindrois de ce malheur, que pour estre privé du contentement de l'entendre.

L'auteur de cette lettre ne dit pas seulement son admiration à un ami, il la dit à Madame des Loges elle-même :

Aujourd'buy la France vous regarde comme l'unique merveille qu'elle peut reprocher aux autres nations ; vostre vertu est aussi brillante que le Soleil, sans avoir des ombres comme luy, et l'on parle de votre esprit, comme du plus grand effort que la nature fit jamais. Je vous laisse à juger, si l'éloignement d'une personne si accomplie, peut causer de petis déplaissirs, et si la constance, eu cet accident, ne seroit pas plutôt la marque d'un esprit barbare, que ferme. Pour moy, j'estime mes larmes glorieuses, et je veux qu'elles contribuent à ma réputation : car, comme tous les yeux ne regardent pas également le Soleil, et que les aigles seuls ont le privilège d'en soutenir l'éclat ; il n'y a point de doute qu'on ne m'estime quelque chose, lors qu'on verra que j'ay su reconnoître les vertus qui vous font adorer de tout le monde, et que j'ay eu la hardiesse de les aymer ¹.

En faisant la part de l'exagération de ces lignes, il n'en reste pas moins certain que Madame des Loges méritait sa réputation, et que Gombauld pouvait être fort honoré de son amitié. Et même, il ne me paraît pas impossible que Gombauld soit l'auteur de ces deux lettres, dont le style a les qualités et les défauts de celui de notre poète, quand il écrit en prose.

On y trouve le même goût des images, la même gravité, la même élégance, la même préciosité, et la même tournure de phrase. On y trouve aussi le discret Gombauld, qui avait cru « qu'il estoit impossible de parler beaucoup, et ne dire que de bonnes choses. »

On lit, dans les *Considérations sur la Religion chrestienne* ² de Gombauld, le morceau suivant, assez bel exemple de sa prose imagée et majestueuse : « Confessons encore, qu'un excès de splendeur la rend obscure [la Parole de Dieu] à la plupart de ceux qui la regardent, et qu'il n'y a que les aigles généreux, et légitimes, qui peuvent fixement considérer ce Soleil, mais que les hiboux et les oyseaux des ténèbres, devieuent aveugles à sa lumière. »

¹ 1^{er} octobre 1626. Manuscrit 4110 de la Bibliothèque de l'Arsenal, p. 380.

² Dans ses *Traitéz et Lettres touchant la Religion*.

L'image est la même que l'auteur de la dernière lettre employait, pour décrire la vertu de Madame des Loges. Cette vertu et la parole de Dieu sont toutes deux comparées au Soleil, la métaphore favorite de Gombauld.

Si les deux lettres en question sont réellement de lui (ce que je me garde d'affirmer catégoriquement), nous apprenons par elles la bonne opinion que Gombauld avait des femmes, auxquelles il accorde l'intelligence, l'érudition et l'éloquence. Il est vrai que ce sont là des qualités dont il croyait les hommes seuls détenteurs, avant d'avoir fait la connaissance de Madame des Loges.

Il y a dans le volume de *Lettres* de Gombauld, plusieurs lettres adressées à Madame des Loges. Gombauld s'y montre ami assez intime, car il s'abandonne à des confidences sur son caractère mélancolique : « Je ne suis pas né pour estre heureux, » déclare-t-il sombrement, « et s'il m'arrive quelque ombre de bien, j'ay de la peine à le supporter; j'en suis trouhlé, j'en suis incommodé, comme d'une chose que je n'ay point accoustumée ¹. » Il avait confiance en Madame des Loges, parce qu'elle était sérieuse et pieuse, comme lui : Il lui avoue « s'il faut que je m'en confesse à vous-mesmes, c'est jusques à la superstition que je vous honore.... J'ay meslé le regret avec le plaisir de me taire; et voyant que des gens d'Eglise estoient employez pour m'en faire quelques remonstrances, j'ay creu que c'estoit pécher contre la Religion ². » Pour appuyer ses suffrages, et pour mieux installer son amie sur le trône de la vertu et de l'intelligence, Gombauld cite encore l'opinion des grandes dames de la cour, qui louaient Madame des Loges, sans réserves.

L'admiration enthousiaste et respectueuse de notre poète ressemble fort, me semble-t-il, à celle qui est exprimée dans les lettres manuscrites anonymes du recueil Conrart.

¹ *Lettres*, p. 11.

² *Lettres*, p. 103.

Balzac raconte, dans le trente-septième de ses *Entretiens*, que Malherbe était un hôte assidu du salon de Madame des Loges ; il « la visitoit régulièrement ¹ de deux jours l'un. » Lors d'une de ses visites, il trouva sur une table le *Bouclier de la foi* du ministre Du Moulin, dirigé contre le Cardinal du Perron. Aussitôt, Malherbe écrivit ces dix vers :

Quoyque l'auteur de ce gros livre
Semble n'avoir rien ignoré,
Le meilleur est toujours de suivre
Le prosne de nostre curé.
Toutes ces doctrines nouvelles
Ne plaisent qu'aux folles cervelles.
Pour moi ; comme une humble brebis,
Sous la houlette je me range ;
Il n'est permis d'aymer le change
Que des femmes et des habits....

Madame des Loges répondit immédiatement, avec la même plume, et sur le même papier :

C'est vous dont l'audace nouvelle
A rejeté l'antiquité ;
Et du Moulin ne vous rappelle,
Qu'à ce que vous avez quité !
Vous aimez mieux croire à la mode ;
C'est bien la foy la plus commode
Pour ceux que le monde a charmez !
Les femmes y sont vos idoles :
Mais à grand tort vous les aymez,
Vous qui n'avez que des paroles.... ²

Ménage, dans ses *Observations sur Malherbe*, rectifie cette anecdote : « J'ay su de M. de Racan que c'étoit lui qui avoit fait ces vers que M. de Balzac attribue à Malherbe, et que Gombaud avoit fait ceux que M. de Balzac donne à Madame Des

¹ Le texte dit : *reglement*. Le manuscrit aura été mal lu.

² Balzac : *Entretiens*. Leide, 1659, in-12, p. 370.

Loges, et que la chose s'étoit passée de la sorte que je vais la raconter. Madame Des Loges, qui étoit de la religion prétendue réformée, avoit presté à M. de Racan le livre de Du Moulin, le Ministre, intitulé : *Le Bouclier de la foi*, et l'avoit obligé de le lire. M. de Racan, après l'avoir lu, fit sur ce livre cette Epigramme que M. de Balzac a altérée en plusieurs endroits :

Bien que Du Moulin en son livre....

L'aïant communiquée à Malherbe qui l'étoit venn visiter dans ce tans-là, Malherbe l'écrivit de sa main dans le livre de Du Moulin, qu'il renvoya au mesme tans à Madame Des Loges de la part de M. de Racan. Madame Des Loges voyant ces vers écrits de la main de Malherbe, crut qu'ils étoient de lui ; et comme elle étoit extraordinairement zélée pour sa religion, elle ne voulut pas qu'ils demeurassent sans réponse. Elle pria Gombaud qui étoit de la mesme religion, et qui avoit le mesme zèle, d'y répondre. Gombaud (je le say de lui-mesme) qui croyoit, comme Madame Des Loges, que Malherbe étoit l'auteur de ces vers, y répondit par l'épigramme que M. de Balzac attribue à Madame des Loges, et qu'il trouve trop gail-larde pour une femme qui parle à un homme ¹. »

Malherbe mourut en 1629, et, quelque temps après, Madame des Loges quitta Paris, pour des raisons politiques, et alla habiter la province. Gombauld devait, à cette époque, se sentir bien isolé. Les réunions de l'hôtel Rambouillet ne pouvaient pas suffire à remplir son existence. Il se rendait parfois chez Mademoiselle de Gournay, la fille d'alliance de Montaigne. Il ressemblait par le caractère à cette bonne vieille, car il était, comme elle, sans souplesse, légèrement ridicule, un peu vieille fille enfin, et en butte aux railleries des contemporains. Ils se plurent par leur brusque franchise. Mademoiselle de Gournay, en faisant son testament, n'oublia

¹ *Ménage. Observations sur les Poésies de Malherbe*, p. 387.

pas son ami Gombauld. « En mourant, » dit Tallemant des Réaux, « elle laissa, par testament, son *Ronsard* à l'Estoile, comme si elle l'eût jugé seul digne de le lire, et à Gombauld, une carte de la vieille Grèce, de Sophian, qui vaut bien cinq sous ¹. »

¹ Tallemant des Réaux, t. III, p. 122.

CHAPITRE V

GOMBAULD ET RICHELIEU. PENSION SUR LE SCEAU. RÔLE DE GOMBAULD A L'ACADÉMIE FRANÇAISE. LA QUERELLE DU CID. LA COMÉDIE DES « ACADÉMISTES » DE SAINT-EVRE-MONT.

Après la Journée des dupes, Marie de Médicis dut s'exiler. Elle emporta avec elle les regrets de Gombauld, qui perdait une protectrice et sa pension, déjà réduite à huit cents écus. « Il étoit dans une nécessité extrême », dit Tallemant, « et n'en témoignoit rien. Par courage même, il étoit habillé à son ordinaire (car de tous les auteurs c'est quasi le mieux vêtu), quand M. Chapelain lui fit avouer qu'il ne savoit plus de quel bois faire flèches, et, par le moyen de Bois-Robert, lui fit rétablir la moitié de sa pension, c'est-à-dire quatre cents écus. »

Le pauvre Gombauld n'oubliait pas la reine disgraciée. On se souvient qu'il lui dédia son *Amaranthe*, imprimée en 1631. Mais l'astre qui l'avait éclairé, avait disparu de son horizon; il se tourna, dès lors, du côté du grand soleil, qui seul pouvait le faire vivre. Il dut briguer les faveurs de l'ennemi de sa protectrice. Gombauld était courtisan-homme de lettres. Ce métier exigeait une souplesse morale, dont notre poète était totalement dépourvu. Mais comme il manquait aussi d'héroïsme, il accepta de s'acquitter de ses fonctions consciencieusement, comme aussi sans enthousiasme.

Il gardait au fond de son cœur un attachement inébranlable pour la « vieille cour », et pour celle qui lui en avait rendu le séjour agréable. Sûr, dès lors, de ne pas être ingrat, il se mit à louer le grand Cardinal, qui était sensible aux louanges des hommes de lettres. Gombauld composa pour lui le *Panegyrique du cardinal de Richelieu*, dans lequel « il y a de beaux vers », pense Tallemant, « mais le corps n'en est pas bon. » Bonne ou mauvaise, l'ode plut au Cardinal¹, qui fit de Gombauld un des correcteurs de sa prose : « Le cardinal de Richelieu ayant harangué au parlement en présence du Roi, sa harangue, qui fut assez longue, fit bien du bruit. L'orateur y servit beaucoup, car effectivement ce n'étoit pas grand'chose. On parla de la faire imprimer. Il pria le cardinal de La Valette d'assembler quelques personnes intelligentes. Ce fut chez Bautru. M. Godeau, M. Chapelain, M. Gombauld, M. Guyet, M. Desmarest, que Bautru y mit de son chef, en étoient. On la lut fort exactement, car le cardinal le souhaitoit. Ils furent depuis dix heures du matin jusqu'au soir à ne marquer que le plus gros ; dès qu'il sut qu'on avoit été si longtemps à l'examiner, il rengaina, et ne pensa plus à la faire imprimer². »

Le *Menagiana* raconte une anecdote, où l'on voit à quel point Gombauld était raide, fier et brusque :

« M. de Gombauld présenta un jour à M. le cardinal de

¹ « Bois-Robert, » raconte Tallemant, « bien établi chez le cardinal de Richelieu, se mit à servir tous ceux qu'il pouvoit, car il est officieux. Il avoit présenté au cardinal le panegyrique de Gombauld. Le cardinal le prit, le fit mettre auprès de son lit, et dit : Je m'éveillerai cette nuit, et je me le ferai lire. — Ce n'étoit point le compte de Bois-Robert, et encore moins de Gombauld, qu'un garçon apothicaire, qui couchoit dans la chambre de Son Eminence, lût cette pièce. Bois-Robert se glisse tout doucement et la prend ; le cardinal s'éveille, ne trouve point le panegyrique ; il envoie voir si Bois-Robert étoit couché ; on lui dit que non ; Bois-Robert descend, lui avoue tout, et ajoute qu'exprès il ne s'étoit point couché : Il lut les vers, qui plurent extrêmement au cardinal. » (Tallemant des Réaux, t. III, p. 147).

² Tallemant des Réaux, t. II, p. 200.

Richelieu des vers qu'il avoit faits [le *Panegyrique*, probablement]. M. le cardinal de Richelieu en les lisant, dit : Voilà des choses que je n'eotens pas. — M. de Gombauld dit aussitôt : Ce n'est pas ma faute. — Quoique cela fût fort hardi, M. le Cardinal voulut bien n'y pas prendre garde. Depuis, cette manière de parler passa longtems, en proverbe, dans l'Académie. Il y a bien souvent des choses obscures, dans des ouvrages, qui viennent du côté du lecteur¹. »

Tallemant raconte aussi, qu'une autre fois, Richelieu, qui, « pour l'ordinaire, traitoit les geos de lettres fort civilement, ne voulut jamais se couvrir, parce que Gombauld voulut demenrer nu-tête; et, mettant son chapeau sur la table, il dit : Nous nous incommoderons l'un et l'autre. — Cependant, regardez si cela s'accorde : il s'assit, et le laissa lire une comédie, tout debout, sans considérer que la bougie qui étoit sur la table — car c'étoit la nuit, — étoit plus basse que lui. Cela s'appelle obliger et désobliger en même temps. »

Gombauld tenait à garder son indépendance vis-à-vis du cardinal : « il voulut absolument que cette pension de quatre cents écus fût sur l'état du Roi, quoiqu'il eût été bien mieux payé du cardinal². » Il composa aussi des stances *Pour le roy Louis XIII, après une grande maladie*, ce qui étoit encore une manière d'affirmer son indépendance vis-à-vis de Richelieu. Envers ses amis même, il étoit aussi fier et brusque : « Comme Bois-Robert travailloit à cette affaire³ [le rétablissement de la pension de Gombauld], il montra des vers de sa façon à Gombauld qui, toujours tout d'une pièce, lui choqua tout ce qui ne lui sembloit pas bon, sans avoir égard au temps. Bois-Robert, instruit de l'humeur du personnage, prit cela comme il falloit, et en un endroit où Gom-

¹ *Ménagiana*, t. II, p. 238.

² Tallemant des Réaux.

³ Bois-Robert, dans l'*Advis de son recueil d'Epistres en vers* (1659), rappelle que Gombauld l'appela à cette occasion l'*ardent sollicitateur des Muses incommodées*.

bould disoit : — Je n'y suis pas accoutumé.... (c'est une de ses façons de parler) — Hé, mon cher monsieur, lui dit Bois-Robert, en se mettant quasi à genoux, je vous en prie, accoutumez-vous-y, pour l'amour de moi¹.... »

Bois-Robert sut bien « accoutumer » son peu commode ami à ses vers, puisqu'en 1647, quand il publia ses *Epistres*, Gombauld écrivit en tête du volume :

Voici la muse à qui tout cède
En l'art de bien faire la cour,
Et Bois-Robert qui la possède
Va mettre ses charmes au jour.

La Cour brille ici toute nue,
Ce beau livre en est le miroir,
Et ceux qui ne l'ont jamais vue,
La verront même sans la voir....

Vers la même époque, Gombauld composa une ode pour le futur chancelier Séguier. Cela lui valut une pension de deux cents écus. De même que celle du Cardinal, « il la tenoit pour deniers royaux ; il disoit pour ces raisons qu'il ne recevoit que de son prince². » C'est probablement au sujet de cette ode que Gombauld écrivit à Bois-Robert :

J'ay une ode telle que je l'avois quand vous partistes ; et bien que je l'aye faite pour Mgr le G [arde des sceaux], j'eusse bien désiré que Mgr le C [ardinal] en eust eu la première veue ; non seulement pour ce qu'il y est nommé, mais pour le plaisir qu'il se donne de voir distinctement ce que peuvent et le génie de l'Auteur, et les avis de l'Assemblée. J'employerois volontiers en cette occasion les paroles d'une Dame vertueuse, qui désiroit que le Soleil principalement fust le censeur de toutes ses actions, et qui, après cela, ne refusoit pas le tesmoignage des Estoiles. Je suis desja fort asseuré de n'y pouvoir pas corriger tout ce qu'on y pourra reprendre ; sçachant bien que d'aspirer à cette perfec-

¹ Tallemant des Réaux.

² Tallemant des Réaux.

tion que l'on y désire, c'est vouloir porter l'homme au delà de soy-mesme, et le destruire au lieu de le réformer¹.

Le pauvre poète a dû être bien déçu. Il regrettait de ne pouvoir atteindre la perfection littéraire, et se porter « au delà de soy-mesme ; » et les « Estoiles » de l'Académie se sont moquées de lui, et l'ont porté hors de lui. Tallemant raconte que cette ode, « fort obscure », fut censurée à l'Académie quand il la montra². « Lui qui met toujours les choses au pis, dit tout franc que c'étoit envie, et M. le cardinal leur fit dire que cela n'étoit pas bien de témoigner ainsi de l'aigreur, et qu'il falloit reprendre avec un esprit de douceur et de charité.

On dit qu'il prit cela de travers, et quand on lui dit, sur ce vers aux Muses :

Allez sur les bords de Céphise...³

qu'il n'avoit rien à commander aux neuf doctes Sœurs, ce ne fut que pour rire, et pour le faire donner dans le panneau⁴. »

Gombauld, ami de Conrart, protestant comme lui, avait fait naturellement partie du groupe d'écrivains qui se réunissait chez Conrart, et qui, au bout de trois ans, devait former le noyau de l'Académie française. Je ne rappellerai pas l'histoire bien connue de la fondation de l'Académie. Je me bornerai à étudier le rôle de l'académicien Gombauld. Ce rôle a

¹ Gombauld, *Lettres*, p. 292.

² Gombauld lut plusieurs fois de ses poésies à l'Académie ainsi que le poète de l'Estoile (Pellisson et d'Olivet, I, 151).

³ Premier vers de l'ode.

⁴ Ce ne fut pas la seule fois qu'on rit aux dépens du pauvre poète. Tallemant raconte plusieurs anecdotes, où Gombauld est la dupe de mauvais plaisants. Le *Supplément manuscrit au Ménagiana*, relate aussi une farce que l'on joua à Gombauld : « Il estoit fort pauvre, il avoit fait un recueil de pensées et, l'ayant perdu par hazard, on luy fit une pièce là-dessus, et l'on publia une affiche ou un billet, conceu en ces termes : que si quelqu'un avoit trouvé un livre manuscrit, intitulé : *Les Pensées de monsieur Gombauld*, on eut à lui rendre au plutôt et à luy porter a l'hostel de... où il estoit logé, au cinquième étage. »

été important. Chapelain ayant fait un projet de dictionnaire et de grammaire, on nomma une commission de trois membres pour l'examiner, et en faire un rapport. Gombauld fut de la commission avec Bourzeys et Gomberville (27 mars 1634).

Le conseiller d'Etat du Chastelet fut chargé de dresser un projet de Statuts pour l'Académie. La même commission qui avait examiné le plan de Chapelain dut revoir celui du conseiller d'Etat : « Depuis, il fut arrêté, » nous dit Pellisson, « que tous les Académiciens seroient exhortés à donner leurs mémoires, par écrit, sur cette matière. J'ai vu neuf de ces mémoires, ou avis des particuliers Académiciens, qui sont ceux de Messieurs Faret, de *Gombauld*, Chapelain, Conrart, Sirmond, du Chastelet, Bardin, Colletet, et Baudoïn. Je ne m'arrêterai point à vous dire ce qu'ils contiennent, mais je crois pouvoir remarquer en passant deux choses, qui n'ont point été suivies dans les Statuts. L'une qui est dans le mémoire de M. Gombauld, et que je rapporte ici comme un témoignage de sa piété et de sa vertu : c'est qu'il proposoit que chacun des Académiciens fût tenu de composer tous les ans une pièce ou petite, ou grande, à la louange de Dieu ¹. »

La proposition méritait, certes, d'être remarquée. Gombauld voyait dans la fondation de l'illustre compagnie, bien plus la main de Dieu, que celle de Richelieu. L'Académie, qui n'était pas si naïvement pieuse, ne voulut pas astreindre ses membres à composer chaque année une pièce à la louange de Dieu.

Une commission de quatre membres, dont Gombauld faisait encore partie, fut nommée pour prendre dans les mémoires des académiciens « ce qu'ils trouveroient de meilleur, » et, « après leur choix, M. Conrart, qui, en qualité de secrétaire, avoit aussi assisté à toutes ces conférences particulières, digéra, et coucha par écrit les articles des Statuts :

¹ Pellisson et d'Olivet, t. I, p. 37.

Ils furent lus, examinés, et approuvés par la Compagnie¹. »

Gombauld prononça le 12 mars 1635 un discours, le sixième de l'Académie, sur le *Je ne sais quoi*, en remplacement de Colomby, qui avait été désigné par le sort, mais qui était absent. Le discours de Gombauld ne nous a pas été conservé, non plus que l'*Eloge*, en prose, qu'il composa à l'occasion de la mort du jeune académicien Philippe Habert, tué au siège du château d'Emery, en 1637, et pour lequel Chapelain avait composé une épitaphe en vers. Les Habert étaient protestants, et l'on peut supposer que l'*Eloge* de Gombauld était essentiellement religieux. La fin du morceau devait contenir quelques considérations sur la brièveté de la vie, et les voies insondables de la Providence. Quant au discours sur le *Je ne sais quoi*, je pense qu'il était original, mais systématiquement obscur, ainsi que le caractère de Gombauld et le titre même du discours le font supposer. C'était peut-être une sorte d'apologie personnelle, une réhabilitation de l'obscurité en littérature. Gombauld craignait toujours de n'être pas assez mystérieux.

En 1637, une commission de l'Académie dut examiner le *Cid* « en gros », tandis que Gombauld fut chargé, avec trois de ses collègues, de faire un rapport sur les vers du chef-d'œuvre de Corneille. L'ensemble de ces travaux fut soumis à une nouvelle commission, dont Gombauld faisait encore partie. M. de Cérisy « coucha par écrit » le rapport de cette commission, et Gombauld, toujours Gombauld, fut nommé par ses trois collègues « pour la dernière révision du style. » Ce fait me paraît important; il prouve que Gombauld passait pour un bon prosateur, et un styliste minutieux.

Nous ne possédons pas le travail de l'Académie revu par Gombauld, puisque, comme on sait, il ne plut pas au cardinal, qui l'avait demandé avec l'espoir qu'il serait défavorable à Corneille. Chapelain dut le refaire, et, « ainsi furent mis au

¹ Pellisson et d'Olivet, t. I, p. 38.

jour, après environ cinq mois de travail, les *Sentiments de l'Académie Française sur le Cid*, sans que, durant ce temps-là, ce ministre qui avoit toutes les affaires du Royanme sur les bras, et toutes celles de l'Europe dans la tête, se lassât de ce dessein, et relâchât rien de ses soins pour cet ouvrage¹. »

Il est intéressant de connaître l'opinion de Gombauld sur la querelle du *Cid*. Nous possédons une de ses lettres, adressée à Bois-Robert, où le *Cid* n'est pas nommé une seule fois, mais où il me semble impossible de ne pas lire ce nom entre les lignes :

A M. l'abbé de Chastillon, Monsieur, c'est une fascheuse aventure pour l'Académie, qu'il faille que le premier ouvrage qu'elle met au jour soit la censure d'un autre; et ce n'est pas le moyen d'attirer les suffrages du peuple que de blâmer ce qu'il approuve. Les Génies dont elle est composée ont bien montré de quelle ardeur ils sont animez lorsqu'ils ont entrepris de louer les grandes actions de son Eminence, et ce leur est quelque sorte de gloire, que de paroistre moins puissans, lorsqu'il est question d'accuser et de reprendre. De moy, je confesse que c'est mal gré moy mesme que je fus obligé d'y travailler durant les jours les plus ardens, et qui du moins ostent la santé à ceux à qui ils n'ostent pas la vie. Je croyois n'avoir ny de corps, ny d'esprit non plus que l'Echo, et, comme elle, je n'eusse rien dit, si l'on ne m'eust forcé de parler. Les Muses, de leur nature, sont généreuses et libres; se trouvent gesnées en cette occasion, et croyent faire en quelque sorte l'office de l'Envie. D'ailleurs, Monsieur, la plus part de ces Poètes qui travaillent pour le théâtre, ne se préparent à rien moins qu'à souffrir une si rigoureuse espreuve, et ressemblent volontiers cet ancien Comique, qui ne se soucioit pas de desplaire à Socrate, pourveu qu'il pleust aux Athéniens. Et puis, qui pourroit subsister devant la Censure, qui ne trouva jamais d'innocens? Son Eminence mesme ne s'est-elle pas quelques fois reveillée au bruit des Pigmées qui ont tasché d'interrompre son repos, comme ils interrompirent autres fois celuy d'Hercule? Et s'il faut passer des Héros à ceux qui les recommandent à la mémoire, que deviendroient les œuvres d'Homère. et de Virgile, si l'on

¹ Pellisson et d'Olivet, t. 1, p. 119.

en retranchoit les fautes, qui ne sont pas moins immortelles que leurs plus grandes beautés ? Il en arriveroit comme du nom de Phidias, que l'on ne pouvoit oster de son ouvrage, sans détruire l'ouvrage mesme. Cependant, on attend des miracles de l'Académie; et je ne croy pas qu'elle ayt le don d'en faire, principalement de ceux qui imposent silence aux mauvais Esprits. Elle ne pouvoit pas plus mal commencer que par un examen où il est souvent plus besoin d'employer les termes de l'Escolle, que ceux de la vraie éloquence. Les uns le condamneront sans le lire, et les autres ne le justifieront pas mesme en le lisant. L'intérêt que vous y prenez m'oblige de vous en dire mon opinion, que pourtant je soumets à la vostre....¹

A part l'abus de la mythologie, cette lettre est un excellent morceau de critique littéraire juste et sensée. Gombauld avait fort bien compris que le *Cid* était un chef-d'œuvre malgré, ou plutôt, avec tous ses défauts, et que l'attitude de Richelieu vis-à-vis de Corneille était déplorablement injuste. La réflexion de Gombauld, au sujet des œuvres d'Homère et de Virgile, est d'un éclectisme, d'autant plus remarquable, qu'elle précède la querelle des Anciens et des Modernes. Gombauld n'estime pas qu'un sonnet sans défaut vaille seul un long poème, puisque les défauts d'un chef-d'œuvre ne le diminuent en rien. Cette théorie, peu classique, condamne toute l'œuvre poétique de Gombauld, dont le mérite littéraire réside dans quelques sonnets sans défauts, d'une forme impeccable, mais inanimée, sans feu et sans génie.

Gombauld parle de l'Académie sur un ton assez détaché. « Elle ne pouvoit plus mal commencer » que par la censure du *Cid*. Dans une autre lettre, à Bois-Robert, il avait écrit : « Permettez-moi de me taire pour cette fois de l'Académie, ou de vous en parler comme d'une belle Dame qui ne peut estre bien servie pour avoir trop de serviteurs, et qui ne sçait ny ce qu'elle doibt escouter, ny ce qu'elle doibt répondre. Je

¹ Gombauld. *Lettres*, p. 308.

ne veux pas dire pourtant qu'elle soit malade de trop d'embonpoint, et moins encore que la multitude des médecins la fasse mourir...¹ »

Le ton épigrammatique de ces lignes n'est pas du tout déplaisant. Les quelques traits d'esprit que Gombauld jette au milieu de sa grave prose sont d'autant plus agréables qu'ils sont rares. Ils déplairaient s'ils étaient plus fréquents, car Gombauld avait l'esprit peu gai : ses sourires sont amers ou dédaigneux ; ils tournent souvent au rictus. Nous verrons que ce manque de gaieté fait de ses épigrammes un genre à part, plus moraliste que satirique.

Si Gombauld juge sévèrement les fautes morales d'autrui, il est par contre plein de bienveillance pour les péchés littéraires. Cette indulgence est un des beaux traits de son caractère ; elle rend sa vanité d'auteur plus supportable.

Il ne faut pas décourager les écrivains de bonne volonté par des critiques trop sévères. Gombauld développe cette idée généreuse dans une lettre à Bois-Robert, écrite avant la querelle du *Cid* :

Que vous répondray-je de l'Académie, qui vous semble si mal répondre elle-mesme à l'espérance que l'on a conçue d'elle? sinon qu'elle se trouve gesnée par ses propres loix, et que ses extrêmes rigueurs ont rendu ses productions tardives. Les répréhensions trop sévères estonnent les esprits, plus qu'elles ne les inspirent, et presque tous esprouvent que la peine d'escrire en surpasse de beaucoup la gloire. Les plus asseurez apprehendent que leurs hardiesses ne passent pour des temeritez; et tel se trouve peut estre, qui a peur d'estre puny pour avoir bien fait. A nous voir juger des ouvrages d'autrui, il n'y a personne qui nous refusast nos lettres de maistrise; et nous sommes tous docteurs : mais à voir examiner les nostres, à peine passons nous pour disciples. Estrange exercice, qui, en un mesme temps, eslève les uns, et qui abaisse les autres, de telle sorte, que les plus foibles, par un mesme droict qu'ils ont de reprendre, s'imaginent quelques fois avoir de l'avantage sur les plus forts².

¹ Gombauld, *Lettres*, p. 277.

² Gombauld, *Lettres*, p. 292.

Le poète ajoute qu'il n'a eu jusqu'à présent aucun sujet de se plaindre des censures de l'Académie. Il va lui lire une ode.... cette fameuse ode à Séguier, qui fut l'objet de tant de moqueries ! Jugez combien la lettre précédente était désintéressée ! Gombauld n'entend pas non plus que l'on critique trop sévèrement l'Académie elle-même, malgré tous ses défauts :

Je n'ignore point, dit-il dans la même lettre, qu'il n'y ayt beaucoup de gens dans le monde qui jugent de tout, horsmis d'eux-mesmes, et qui nous attendent au jour pour enchérir encore sur nos censures. Chacun d'eux a la teste grosse de visions qu'il enrage de produire, et croit avoir un magasin de raisons pour battre l'Académie en ruine. Mais, au moins, si j'en estois creû, pas un de ceux là n'y auroit jamais d'entrée ; et la misère en tout temps seroit le prix de la calomnie. Je leur enseigneray pourtant le moyen de nous braver, s'ils en ont tant d'envie ; c'est de nous donner un tel exemple de bien faire, qu'il n'en ayt point encore esté veu de pareil parmy nous, et de nous surpasser tous par un seul ouvrage.

Gombauld refusait aussi de se soumettre aux critiques qui lui paraissaient injustes. Pellisson raconte que dans une des premières séances officielles de l'Académie, notre poète avait « supplié l'Assemblée de délibérer si un académicien, faisant examiner un ouvrage, seroit tenu de suivre toujours les sentiments de la Compagnie, en toutes les corrections qu'elle feroit, bien qu'elles ne fussent pas entièrement conformes aux siens. Il a été résolu que l'on n'obligerait personne à travailler au-dessus de ses forces, et que ceux qui auroient mis leurs ouvrages au point qu'ils seroient capables de les mettre, en pourroient recevoir l'approbation, pourvu que l'Académie fût satisfaite de l'ordre de la pièce en général, de la justesse des parties, et de la pureté du langage ¹. »

¹ Pellisson et d'Ollvet, t. I, p. 155.

Gombauld n'admettait pas non plus les critiques qui, en touchant à une réputation littéraire bien établie, lui semblaient être des sacrilèges. L'Académie fit pendant trois mois l'examen des stances de Malherbe : *Pour le roi allant en Limousin*. Pellisson nous dit : « A peine y a-t-il une stance, où, sans user d'une critique trop sévère, on ne rencontre quelque chose, ou plusieurs, qu'on souhaiteroit de changer, si cela se pouvoit, en conservant ce beau sens, cette élégance merveilleuse et cet inimitable tour de vers qu'on trouve partout dans ces excellens ouvrages. » Pourtant, « quelques-uns des Académiciens, et deux entre autres, M. de Gombauld et M. de Gomberville, souffroient avec impatience que la Compagnie censurât ainsi les ouvrages d'un grand personnage après sa mort, en quoi ils trouvoient quelque chose de cruel et d'inhumain. Mais la modération dont elle usa dans cet examen et que j'ai déjà remarquée, semble témoigner assez, que son intention étoit entièrement innocente¹. »

Ménage met une fin amusante à l'histoire de Pellisson : « J'apprens de l'agréable *Relation* de M. Pellisson, que ces Messieurs de l'Académie, au commencement de leur établissement, employèrent près de trois mois à examiner une partie de ce poëme, et que de toutes les stances qu'ils examinèrent, il ne s'en trouva qu'une seule à l'épreuve de leur critique. Et, à ce propos, je me souviens d'avoir ouï dire à M. de Gombauld que, sous son Directorat, ces Messieurs ayant opiné plusieurs jours avec apparat pour condamner une de ces stances, quand il opina (et il opinoit le dernier en qualité de Directeur), il ne dit autre chose, sinon : *Messieurs, je voudrois l'avoir faite*². »

Cette déclaration courageuse peint bien notre poëte. Il ne craignoit point le ridicule. Son attachement fidèle pour Malherbe, l'homme, ne souffroit aucune critique contre Mal-

¹ Pellisson et d'Olivet, t. I, p. 165.

² Ménage. *Observations sur les poëtes de Malherbe*, p. 61.

berbe, l'écrivain. J'aime assez ce parti pris, cette injustice voulue, d'un disciple qui défend son maître, même s'il est coupable.

Le digne Gombauld détestait les dignités. Il dut en subir pourtant quelques-unes. Il fut « directeur » de l'Académie. Le sort lui joua un vilain tour : Chapelain écrit à Conrart le 25 juin 1640 : « Nous avons fait aujourd'hui de nouveaux officiers, et M. Gombauld, qui s'étoit opiniâtement déposé du vicariat de la chancellerie, par une justice de la fortune, s'est lui-même, en distribuant les billets, donné celui qui portoit le nom de chancelier, dont vous auriez ri si vous aviez vu sa surprise¹. »

Le rôle de Gombauld à l'Académie française, si important, ne passa pas inaperçu. Saint-Evremond fit du poète un des personnages de sa comédie satirique des *Académistes*, appelée plus tard *Les Académiciens*. Saint-Evremond a cherché à ridiculiser l'institution de l'Académie, en ridiculisant les Académiciens, auxquels il a donné les travers particuliers à chacun. Gombauld est, à vrai dire, un de ceux que Saint-Evremond a le plus épargnés.

Dans le deuxième acte, Chapelain, l'Estoile, Habert et Gombauld se concertent pour savoir de quelle manière l'Académie devra répondre aux attaques de Sorel et de Du Bosc.

Chapelain s'exclame :

Qui pourra leur répondre en ce genre d'écrire ?
Nous n'avons de nos gens un seul homme à satire !

Gombauld, emporté, ne se gêne pas d'ajouter :

Nous n'avons que des sots, et je veux bien mourir,
Si le plus suffisant sçait l'art de discourir.

¹ Chapelain. *Lettres*. t. I, p. 651.

Cette boutade lancée, il se calme, et reprend avec modération :

Nous en avons beaucoup, de notre Académie,
Capables d'effacer toute cette infamie ;
Et Balzac et Racan la pourroient bien venger.

Au cinquième acte, le chancelier Séguier préside la séance. Il reçoit les louanges des académiciens auxquels il est venu en aide. Gombauld l'encense dans le style ampigou-rique de l'*Ode au chancelier Séguier* :

Vous pouvez, Monseigneur, faire un effort extrême ;
Vous pouvez opposer le monde au monde même ;
Vous pouvez chaque jour et vaincre et triompher,
Tantôt par le conseil et tantôt par le fer.

Les académiciens se disputent en voulant réformer le vocabulaire. Gombauld se montre très pointilleux. Il exige la stricte propriété des termes, en dépit de l'usage. Le ridicule que Saint-Evremont lui prête ne provient que de l'exagération d'une qualité :

Je dis que la Coutume assez souvent trop forte,
Fait dire improprement que l'on ferme sa porte.
L'Usage tous les jours autorise des mots
Dont on se sert pourtant assez mal à propos.
Pour avoir moins de froid à la fin de décembre,
On va pousser sa porte, et l'on ferme sa chambre.

Gomberville réclame instamment la suppression de *car*. Desmarests défend cette conjonction, au nom de l'autorité du roi, qui ne pourrait plus se servir de la formule usuelle : *Car tel est notre plaisir*. Gombauld s'exclame ironiquement :

Beau titre que le *car*, au suprême Pouvoir,
Pour prescrire aux sujets la règle et le devoir !

A quoi Desmarests répond :

Je vous connois, Gombauld vous estes hérétique,
Et partisan secret de toute république.

Gombauld préfère se rétracter, plutôt que de s'attirer
pareil reproche :

Je suis fort bon sujet, et le serai tousjours,
Prêt de mourir pour *car*, après un tel discours.

Desmarests insiste :

Du *car* viennent les lois : sans *car* point d'ordonnance,
Et ce ne seroit plus que désordre et licence.

Gombauld est vaincu par ce dernier argument. Partisan
de l'ordre public, il sera donc partisan de *car* :

Je demande pardon, si trop mal à propos,
J'ai parlé contre un mot qui maintient le repos.

Le Gombauld de Saint-Evremont diffère un peu de celui
de Tallemant. Le malicieux auteur des *Historiettes* ne peut
assez répéter que Gombauld était intransigeant et obstiné.
Conrart nous rapporte que notre poète avait « l'humeur
ardente et prompte, fort portée à la colère. » Et Saint-Evre-
mont nous révèle un Gombauld conciliant, aussi facile à
convaincre et à radoucir, qu'à irriter.

CHAPITRE VI

LES *Danaïdes*. PUBLICATION DES *Poésies* (1646), DES *Lettres* (1647). DIFFICULTÉS FINANCIÈRES. AIDE DE BENSERADE ET DE MÉNAGE. PUBLICATION DES *Épigrammes* (1657).

Encouragé par le succès de l'*Amarante*, Gombauld passa de la pastorale à la tragédie. Il composa les *Danaïdes*, représentées en 1646. « Je veux demander la moitié de mon argent, disait Madame Cornuel en sortant de la représentation ; je n'ay entendu tout au plus que la moitié de la pièce ¹. » Le poète de l'*Estoile*, qui « faisait profession d'avoir appris les règles du théâtre de M. de Gombauld et de M. Chapelain, » disait un jour fort sérieusement à Pellisson, en sortant de l'hôtel de Bourgogne, « qu'il eût mieux aimé avoir fait cette scène des *Danaïdes*, où l'action de ces cruelles sœurs est décrite, que toutes les meilleures pièces de théâtre qui avoient paru depuis vingt ans ². » L'abbé Marolles appelait la tragédie de Gombauld « les immortelles *Danaïdes*, » « où se lisent de si beaux vers ³. » Malgré ces beaux vers, les *Danaïdes* n'eurent point de succès. Le jugement de Madame Cornuel fut celui de la majorité. « Ce qui l'a le plus rebuté, dit Tallemant des Réaux, ç'a esté de voir que ses *Danaïdes* eussent si mal réussi ; elles eussent été plus propres à Athènes qu'à Paris, pensa le libraire. Il n'a jamais voulu les imprimer. » Il les imprima

¹ Tallemant des Réaux.

² Pellisson et d'Ollivet, t. I, p. 306.

³ Marolles. *Suite des Mémoires*, p. 242.

pourtant en 1658, pour gagner quelque argent. Richelieu désira que le poète lui en fit la lecture. Mais Gombauld jouait de malheur. Il ne lut pas plus les *Danaïdes* au Cardinal, que *l'Endimion* à la reine-mère. « Bois-Robert avoit étourdiment donné rendez-vous à Serisay qui avoit fait la moitié d'une tragi-comédie qu'il n'acheva point, et à Gombauld tout ensemble; et quand ce vint à lui, le Cardinal étoit las d'entendre lire ¹. »

Conrart signale une tragi-comédie de Gombauld, manuscrite, et intitulée *Cidippe*. Cette pièce est appelée parfois *Aconce* ². Je pense que le vrai titre en étoit : *Cidippe et Aconce*, sujet traité en pastorale par Beaussais, en 1633. La tragi-comédie de Gombauld n'a jamais été représentée, ni imprimée. Elle est actuellement introuvable ³.

A la fin de l'année 1642, Richelieu mourut. Tallemant raconte que « le feu Roi, après la mort du Cardinal de Richelieu, raya de sa main toutes les pensions. » La situation financière de Gombauld devenait de nouveau bien critique. Il craignait d'être traité de gueux, c'étoit, nous dit Tallemant « une de ses plus grandes faiblesses. Il n'a jamais voulu que ses amis l'assistassent..., et on fut contraint de le quêter, et après, on lui fit accroire qu'on avoit trouvé moyen de toucher cela de l'argent du Roi.... C'est un homme à sécher auprès du sac d'argent qu'on lui auroit mis sous son chevet : il diroit qu'on le prend pour un gueux. » De plus, il étoit fort difficile d'ébranler la confiance que Gombauld avoit en la Providence. Tallemant, qui étoit aussi protestant, jugeoit cette confiance exagérée, et injurieuse pour les amis du poète : « Ce n'est pas que je trouve étrange qu'il ne veuille pas recevoir indifféremment de ses amis; je voudrois seulement qu'il choisit entre tous, et qu'il regardât s'il y en a quelqu'un à qui

¹ Tallemant des Réaux.

² Marolles. *Suite des Mémoires*, p. 242.

³ Voir p. 48, note 1.

il veuille avoir une si grande obligation ; mais il n'en veut pas prendre le soin, et s'attend un peu trop à la Providence. »

C'est, probablement, poussé par le manque d'argent, que Gombauld se mit à publier ses œuvres. Il est, en effet, à remarquer qu'il attendait toujours fort longtemps avant de publier ses ouvrages. *L'Endimion*, composé vers l'an 1613, parut en 1624. Les *Danaïdes* furent imprimées douze années après la représentation. Les *Epigrammes*, dont un grand nombre, nous dit l'auteur, étaient fort anciennes, ne furent publiées qu'en 1657 ; et enfin, Gombauld laissa en manuscrits ses *Traitéz religieux*, édités par Conrart, sa « tragi-comédie de *Cydippe* et de quoy faire un nouveau Recueil de vers, particulièrement de Sonnets et d'Epigrammes, » toutes choses qui n'ont jamais été imprimées, et qui se sont probablement perdues « pour estre entre les mains de personnes peu intelligentes en ces sortes de choses-là. »

Ces faits (sauf celui qui concerne les ouvrages religieux de Gombauld) prouvent que notre poète n'avait pas grande confiance au succès de ses œuvres. Nous avons déjà vu qu'il ne publia, et ne montra même point ses vers sur Henri IV. Aussi, peut-on le croire parfaitement sincère, lorsqu'il dit dans la préface de ses *Poésies*, en 1646 :

Je n'ai jamais creu que les premières productions de mon esprit deussent aspirer à la gloire des beaux ouvrages. La mauvaise opinion que j'en ay tousjours eue, s'est assez déclarée par la difficulté que j'ay faite de les mettre au jour. Je craignois de m'exposer au jugement des hommes, comme au plus grand mal qui me pouvoit arriver. Mais l'autorité des uns s'est jointe à la bienveillance des autres, pour me commander absolument ce que l'on avoit de la peine à me persuader. Enfin, ne pouvant résister davantage à la violence de tout ce que j'ay d'Amis, ou de Maistres, je me suis veu réduit à la nécessité d'obeïr. Ce n'a pas esté sans quelque appréhension que l'on m'accusast d'avoir imité ces filles, qui se défendent si mal de leurs Amans, que par leur résistance

mesme, on juge bien qu'elles veulent estre vaincuës. Je ne donne pourtant que la moitié de ce que je pouvois donner¹, et les suffrages de la Renommée m'apprendront bien tost ce que je dois faire du reste. Nos Héros ne trouveront point icy leurs louanges, pour ce que je n'ay pas achevé le nombre de ceux que je désire louer. Je parle seulement de quelques morts, et me tais de ceux qui vivent, à la réserve d'un seul², que je puis nommer le Chef des Muses, aussi bien que celuy de la Justice. Il m'a jusques icy gratifié de tant de faveurs, que si je m'en taisois davantage, mon silence passeroit peut-estre pour ingratitude. Mais quelques preuves que je luy rende de mon ressentiment, elles ne sçauroient m'acquitter de ce que je luy dois, à moins que d'estre immortelles.

Le brave homme oublie seulement de dire qu'il obéit à ses amis, parce qu'il voit, ou que ceux-ci voient, dans la publication de ses œuvres, un moyen de le tirer de sa situation précaire, sans blesser sa fierté.

Dans les *Privilèges* pour le volume de *Poésies* de 1646, et le volume de *Lettres* de 1647, Gombauld est qualifié de « gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi ». L'abbé Gonget n'a pas trouvé la justification de ce titre dans la *Liste de la Maison du Roi*, imprimée en 1657, ni dans le *Privilège des Epigrammes* de Gombauld, daté du 20 novembre 1656. Le titre donné à Gombauld lui a été probablement retiré, entre temps, à cause de son protestantisme. Le volume de *Poésies* de 1646 contient des sonnets, des odes, des élégies, des vers de ballet, et des épigrammes ; il résume la carrière poétique de Gombauld, depuis ses débuts. L'année suivante, Gombauld publia son volume de *Lettres*. Ces deux publications lui rapportèrent quelque argent ; mais ce gain n'était pas suffisant pour faire vivre le poète, auquel ses amis durent de nouveau venir en aide, avec tous les ménagements possibles. « J'ai aidé, en ce que j'ai pu, à faire quelque chose pour lui, » dit

¹ Allusion aux œuvres manuscrites dont parle Courart.

² Le chancelier Séguier.

Tallemant, « mais M. d'Agamy y a plus servi que personne, jusques à cette heure, ou peu s'en faut, par le moyen de quelque affaire, il lui faisoit avoir quelque chose de sa pension. » Tallemant continue à raconter les tribulations du pauvre poète, toujours si fier, si soucieux de garder son entière indépendance, vis-à-vis de tout autre que le roi : « Un peu avant le blocus de Paris [1648], Chapelain et Esprit, voyant que Madame de Longueville goûtoit fort ses ouvrages, firent en sorte que, du consentement de M. de Longueville, elle offrit de lui donner six cents livres de pension, je pense. Ce bonhomme, qui en avoit besoin, n'en vouloit pas, lui pourtant, qui n'avoit que les deux cents écus du Sceau; ce n'étoit point bienfaits du Roi : on eut une peine enragée. Il appeloit cela une servitude ; que jusques-là il avoit pu se vanter qu'il avoit été libre, qu'il étoit l'homme libre du Roi, et que c'étoit, s'il l'osoit dire, en cette qualité-là qu'il en recevoit pension.... On découvrit que ce qui le fâcha le plus, c'étoit de n'avoir que six cents livres, où M. Chapelain avoit deux mille francs ¹, et qu'il eût été plus satisfait qu'on eût mis quatre cents écus, et qu'on ne lui en eût donné que deux cents. — Il lit des vers à la femme et au mari, et il a eu bien du mal au cœur d'avoir fait, ce lui semble, des lâchetés ou des bassesses pour rien. »

Je le crois volontiers, d'autant plus que Gombauld « n'a jamais touché un sou de cette belle pension, et que, durant le blocus, Madame de Longueville, ne s'informa pas seulement si ce pauvre homme avoit du pain ; le chancelier, cette fois-là, fit l'honnête homme, car, de Saint-Germain, il eut soin de lui faire payer sa pension. Gombauld l'en remercia en vers, et c'est une des meilleures choses qu'il ait faites. »

¹ Chapelain écrivait à Balzac, le 6 mai 1640 : « La Cour est partie sans résolution sur les pensions et avec grande désolation pour les sieurs Vaugelas, Gombaud, Bienville, qui ont leur disné assigné là-dessus. Heureux ceux qui ont assés de bien et de philosophie pour se tirer du nombre de ces désolés. » (*Lettres*, t. 1, p. 617). Chapelain, le mieux renté des écrivains, en parlait à son aise. Il étoit de ces heureux qui avoient assez de bien pour se passer.... de philosophie.

En 1650, les sceaux furent enlevés au chancelier Séguier, et remis à Chateauneuf. Les amis de Gombauld firent tout leur possible pour que la pension de deux cents écus, allouée au poète, ne fût pas supprimée. Bensérade, en particulier, se montra fort généreux et désintéressé, si l'on en croit Tallemant des Réaux : « La plus raisonnable action que Bensérade ait faite de sa vie, ce fut que, M. de Chateauneuf ayant été fait garde des Sceaux pour la seconde fois, en 1650, il fit en sorte que la pension que Gombauld avoit sur le Sceau fût continuée. Il étoit des amis de Madame de Leuville, femme du neveu du garde des sceaux, et il la fit agir comme il falloit ; après, il écrivit un billet à Gombauld, sans signer, par lequel on l'avertissoit que l'affaire étoit faite, et qu'il en avoit l'obligation à Madame de Leuville, à Madame de Villarceaux, sa belle-sœur, à Madame de Chaulnes, la vidame, à Madame de.... et au président de Bellièvre, et ne parloit point de lui¹. » Dans la chronique concernant Gombauld, Tallemant parle seulement de la démarche de Mesdames de Chaulnes-Villeroy, Rhodes, Bois-Dauphin, et Leuville, et non pas de celle de Bensérade. Gombauld fut bien gêné pour remercier ses bienfaitrices. « On dira », s'écriait-il, « que c'est un quatorze de dames² ! » Conrart vint annoncer au poète que le trésorier du sceau avait de l'argent à lui remettre. Comme il revenait fort mécontent de la chancellerie, « Conrart lui demanda : Hé bien ! — Ce trésorier brutal, répondit-il, m'a voulu faire accroire que je ne savois pas écrire. Il m'a dit.... — Mais avez-vous touché ? — Il n'y a que moi qu'on traite ainsi.... — Mais avez-vous touché?... On eut bien de la peine à lui faire dire oui.... — J'ai honte, disoit-il, d'avoir reçu seul ; d'autres qui le méritent mieux n'ont rien eu : il me semble que je leur escroque. »

Gombauld étoit donc plus scrupuleux que vaniteux. Il

¹ Tallemant des Réaux, t. VIII, p. 62.

² Terme du jeu de piquet.

obtint encore, grâce à Ménage, un peu d'argent : « Pour subsister, Ménage vendit une terre, qu'il avoit eue en partage, à M. Servien, qui lui fait la rente de l'argent, au denier dix-huit. En ce temps-là, on le pria de faire quelque chose pour le bonhomme Gombauld. Servien promit de lui faire toucher 1500 livres : mais il ne se hâtoit pas autrement. Ménage lui déclara qu'il ne signeroit point le contrat de vente de cette terre, qui étoit à la bienséance de Sablé¹, qu'il ne lui tint parole, touchant M. de Gombauld. Et cela fut fait...² »

Mais Ménage, moins délicat que Bensérade, fit l'indiscret, et se vanta de sa bonne action. Gombauld ne devait pas lui pardonner pareil affront. Il fit une Epigramme :

Si Charles, par son crédit,
M'a fait un plaisir extrême,
J'en suis quitte ; il l'a tant dit,
Qu'il s'en est payé lui-mesme.

« Quoi qu'il ne l'ait point montrée, et qu'il le nie comme beau meurtre, je suis certain que c'est ce qui lui en a fait venir la pensée³. »

En 1656, Gombauld reçut le Privilège de faire imprimer un *Recueil d'Epigrammes*. Le privilège, signé par Pellisson, secrétaire du roi, dit expressément que Sa Majesté veut « favoriser l'Exposant, et la publication de tout ce qui sort d'une plume si célèbre. » Gombauld fit précéder son recueil d'une préface, qui explique bien plus son caractère que celui de ses épigrammes. Il déclare, avec sa brusquerie et sa fierté habituelles, qu'il ne dédiera son volume à personne, car ce serait « mendier des gratifications ». « On m'a persuadé, » dit-il, « de les mettre au jour ; mais je n'ay pas le courage de les dédier à personne, non pas mesme de les accompagner de quelque Advertissement. Il semble que ceux qui dédient si

¹ « Dont Servien étoit marquis. » (Kerviler, p. 80).

² Tallemant des Réaux, t. VII, p. 59.

facilement leurs ouvrages, ne cherchent pas tant des protecteurs, que des complices de leurs fautes. Ce n'est pas faire des offrandes, c'est mendier des gratifications, c'est vendre ce qu'on ne doit jamais acheter : je parle des louanges que plusieurs reçoivent avec plaisir, et qu'ils ne payent guères qu'à regret. On veut que je donne des avis à ceux qui ne se soucient pas d'en recevoir, et à qui mes excuses donneroient, peut-estre, le moyen de m'accuser davantage. On veut que je rende à la coutume, ce que je ne croy point devoir à la nécessité. »

Deux années plus tard, en 1658, Gombauld dédiait ses *Danaïdes* au surintendant Fouquet....

CHAPITRE VII

PORTRAIT DE GOMBAULD. AMITIÉ DE PELLISSON.

MADAME MARIE. VIEILLESSE ET MORT.

« Il est grand et droit, et a assez de cheveux. Quoique vieux, il a encore bonne mine. Il est vrai, qu'étant un peu ridé, il a tort de ne porter qu'un filet de barbe¹.... » Tallemant des Réaux nous peint Gombauld dans sa vieillesse de façon très amusante. « C'est le plus cérémonieux et le plus mystérieux des hommes.... Il a découvert le secret de faire des sonnets facilement; et, s'il l'eût su plus tôt, il en eût fait autant que Pétrarque. Il n'a garde de le dire, ce secret, car je crois qu'il n'en a point : quand il lui est arrivé de faire un sonnet en commençant par la fin, il dit que c'est ainsi qu'il faut faire; quand, au contraire, il n'a fait la fin qu'après tout le reste, il soutient qu'il ne faut jamais commencer par la conclusion. Il sait aussi un secret pour jeter son homme à bas, à la lutte; il en sait un autre, pour lui faire sauter le poignard des mains; mais il ne le vous dira pas.... »

Il est aussi un peu maniaque : « il fut si têtù, qu'il ne voulut jamais ôter du commencement de ses poésies un sonnet que l'on n'entend pas, et qui n'a pas servi au débit de son livre; il l'entendoit lui. — Et puis, disoit-il, je l'ai fait pour être à la tête. — Il y avoit je ne sais quoi, comme une espèce d'avant-propos, qu'il vouloit que M. d'Enguien

¹ Tallemant des Réaux.

prit pour une lettre dédicatoire, quoi qu'il ne le nommât point, et que cela ne lui fût point adressé... »

Gombauld est inquiet et méfiant. Il marche à petits pas. Il a peur de se salir : « Il est propre jusqu'à marcher proprement ; il veut choisir les pavés, et aller seul. Madame de Rambouillet dit qu'il n'y a rien de plus amusant, que de voir son embarras, quand quelque dame le salue par la ville. Il veut la reconnoître ; il veut faire la révérence de bonne grâce, et en même temps il veut prendre garde à ses pieds ; tout cela ensemble lui fait faire une posture assez plaisante. »

Pourtant, dans certaines occasions, notre poète saura préférer la souillure de la rue à celle de son honneur. « Une fois même, il se battit dans sa rue ; c'étoit contre un homme qui l'avoit querellé sur un logement, qu'ils prétendoient tous deux ; il lui dit : — Passez à telle heure devant ma porte, je sortirai avec une épée. — Il fit lâcher le pied à l'autre ; et il disoit, en racontant cela, que ses voisins disoient : « Quoi ! cet homme qui choisit les pavés, qui marche si proprement ! Il poussait l'autre dans les boues, et ne se soucioit pas de se crotter ! Ils furent séparés. »

« Il se piquoit de bien danser,... et souvent, il lui est arrivé de *pantalonner*, et de se mettre en garde devant ses plus familiers.... Il a cru que M. Arnauld, le maréchal de camp, lui a toujours voulu un peu de mal, depuis qu'aux champs, il lui donna une botte, en faisant des armes. Il s'est battu, dit-il, quatre fois en duel ; il disoit même qu'il s'étoit battu deux fois en une heure, et, parlant de cela avec plaisir, il s'en vantoit. S'étant trouvé à la campagne, en lieu où l'on couroit la bague, il gagna le prix, sans l'avoir jamais courue... »

Gombauld prétendait non seulement être bon poète, danseur élégant, escrimeur émérite, mais il prétendait encore être musicien. Tout le monde l'est bien un peu, mais lui, il affirmait sérieusement que si la musique n'avait pas existé,

il l'eût inventée. « Il a appris à jouer de la mandore, et en jouoit admirablement bien, à ce qu'on m'a dit; mais, comme cet instrument n'est plus guère en usage, il l'a laissé là; auparavant même, il falloit bien des cérémonies pour le faire jouer. »

Je pense que Gombauld ne tenait pas plus à se produire en public qu'à révéler son secret pour faire de beaux sonnets, ou pour terrasser un adversaire. Il pensait sincèrement être le seul dépositaire de dons précieux, et les voulait garder avec des soins infinis. Ce que la Providence lui avait confié à lui, l'humble poète, il n'irait pas le dévoiler à des yeux impurs et cupides. Seul, il en jouira, et montrera, par sa conduite discrète et mystérieuse, qu'il était en tous points digne de la confiance de la Providence.

Il croit aussi être seul dépositaire de l'étiquette. Voyez-le à table : « il seroit plutôt tout un jour à frotter sa cuiller, que de toucher le premier au potage. » Si vous lui faites le reproche d'être par trop cérémonieux, il vous répondra avec une sereine assurance : « Ce n'est pas que je le sois trop, mais c'est qu'on l'est trop peu à présent. » Ne jugez pas cette réponse impertinente, car lui, « il croit avoir dit une belle chose. » Aussi, M^{me} de Rambouillet en a-t-elle pris son parti. Pourtant elle « se repentit bien de l'avoir mené en une promenade à Liszy, à Monceau et ailleurs : car il falloit livrer bataille toutes les fois qu'on se mettoit à table, ou qu'on montoit en carrosse.... Il est très incommode sur ce chapitre-là.... » Tallemant ajoute qu'il en fit lui-même l'expérience : « Je sais toutes ses façons, car je l'ai mené et le mène encore, quand je puis, à Charenton. Il ne vouloit point se mettre dans le fond, parce que, disoit-il, les gueux le prendroient pour le maître du carrosse. Il a une chose bonne dans sa cérémonie, c'est qu'il ne se fait jamais attendre; mais il est si peu comme les autres gens, et il vous embarrasse tellement, par la peur de vous embarrasser, qu'il faut avoir de la charité de reste pour s'en charger. »

Avec le temps, les formes se perdent toujours davantage. Gombauld voyait tristement, dans l'avenir, une époque où les hommes secoueraient, avec l'étiquette, toute dignité, car l'une est la garantie de l'autre. Quel monde sera-ce, grand Dieu ! où l'on pourra se mettre à table sans s'inquiéter si tout le monde est assis, et manger son potage sans attendre que tous aient déjà porté la cuiller à leur bouche. On arrivera peut-être au comble de l'inconvenance : jouer de la musique, en public, sans se faire prier !

Gombauld en frémissait d'avance. Il y avait bien de quoi ! Aussi, dans son déplaisir, se tournait-il avec attendrissement vers le passé, la belle cour de Henri IV, son bon vieux temps à lui, où il avait été si heureux. Pourtant, à en croire M^{me} de Rambouillet, « quoi qu'il chante de sa vieille cour, les gens n'étaient point faits comme lui, et il a toujours été unique en son espèce ; j'entends aux habits près¹. »

Il ne manquerait plus que cela ! Ne pas être habillé à la mode ! C'est pour le coup qu'on prendrait le noble Gombauld pour un gueux ! Nous avons vu que, malgré sa pauvreté, il eut toujours la suprême satisfaction d'être « quasi le mieux vêtu » de tous les écrivains.

Tallemant résume son impression : « Pour moi, je ne lui trouve rien de naturel. » C'est bien aussi ce que nous avons pensé. Ce n'est point une raison, pour ne pas estimer ce pauvre Gombauld, si affecté, mais si honnête, si naïf. Tallemant, lui-même, nous le déconseillerait. Il finit son portrait par une déclaration, qui rachète toutes les malicieuses anecdotes, par lesquelles il a voulu nous amuser, aux dépens de son ami : « Pour moi, je le sers de tout mon cœur, car je sais que toutes les grimasses qu'il fait, ne viennent que d'un bon principe, qu'il a du cœur et de l'honneur, et ne feroit pas une lâcheté pour sa vie. »

Nous en étions aussi persuadés.

¹ Tallemant des Réaux.

La vieillesse de Gombauld fut triste. Il éprouva plusieurs déceptions. L'une, en particulier, lui fut très sensible : Habitué aux bonnes grâces des reines, il avait espéré recevoir une lettre de remerciement de la part de Christine de Suède, fille de Gustave-Adolphe, sur la mort duquel Gombauld avait fait un beau sonnet. Aussi, lorsque la reine arriva à Paris, écrit Patru à d'Ablancourt, et fit sa visite à l'illustre Académie, Gombauld, qui n'avait pas été averti, s'en alla, « car tu sauras qu'il est en colère contre elle, de ce qu'ayant fait quelques vers, où il a loué le grand Gustave, elle ne lui a point écrit, elle qui, comme tu sais, a écrit à cent impertinens. Le bon homme, que tu connois, se fasche de cela tout de bon, quoi qu'il soit bien vrai qu'elle ait demandé de ses nouvelles plusieurs fois, à ses deux voyages de Paris. J'aurois bien plus sujet de m'en plaindre : mais quand rois, reines, princes et princesses ne me feront que de ces maux-là, je ne m'en plaindrai jamais ¹.... »

Malgré la publication des *Epigrammes* et des *Danaïdes*, et l'aide du duc et de la duchesse de Montausier, la question financière se posait encore pour le vieux Gombauld. Il n'avait que sa pension sur le sceau, rétablie grâce à Bensedaine. Mais, outre qu'elle était insuffisante, elle était payée irrégulièrement. « Par bonheur pour lui, Pellisson est entré chez le procureur-général ² [1657], et il a trouvé moyen, par son crédit, de lui faire payer sa pension. On espère de la lui faire payer tous les ans. Pour le chancelier, il y a cinq ans qu'il lui fait dire qu'il aura soin de lui, mais qu'on a diverti les fonds du sceau. » M. le chancelier y met de la mauvaise volonté, puisqu' « il en trouve bien pour Mézeray, parce qu'il a peur que cet homme ne parle pas bien de lui dans son histoire ³. »

¹ Œuvres de Patru, édit. 1714, in-4^o, p. 572.

² Fouquet.

³ Tallemant des Réaux.

Pellisson, étant entré chez Fouquet, réussit à procurer une pension de quatre cents écus à son vieil ami. C'est lui qui le persuada de dédier les *Danaïdes* au surintendant. Cette dédicace valut cent louis d'or à Gombauld. Pellisson dut déployer des trésors d'éloquence pour obtenir du bonhomme, si fier et têtu, un consentement, qui démentait les beaux principes de la préface des *Epigrammes*.

Gombauld avait composé un sonnet après la maladie du roi. Pellisson ne put le décider à le montrer « quoi qu'il fût beau, à quelque chose près¹. » Gombauld disait « qu'il ne vouloit pas que la première chose que le Roi verroit de lui, ne fût pas achevée, — comme si le Roi s'y connoissoit, ou ceux qui l'approchent. Pellisson, qui le fait subsister par le moyen du surintendant Fouquet, à qui il est, ne put obtenir ce sonnet; on eût beau l'en presser. Cependant, il en a fait imprimer cent qui valent moins. Je ne l'ai jamais vu si poète, pour ne rien dire de pis, qu'en cette rencontre. Il pesta contre tout le monde, et contre Pellisson même, ou peu s'en fallut². » Tallemant essaya aussi de vaincre l'obstination de Gombauld. Il ne fut pas trop étonné de constater que le poète estimait à tel point ses sonnets, qu'il préférât ne pas les montrer que d'en être mal payé. « J'y découvris de l'envie³: — On paie si mal, disoit-il, des vers immortels! Un sonnet immortel que je fis pour M. Servien, que m'a-t-il valu? — Et pour toute raison, quand je le pressois de donner de temps en temps quelque chose, qui ne fût pas imprimé,

¹ Tallemant des Réaux.

² Tallemant des Réaux.

³ « Pour un vieux courtisan, » écrit Chapelain à Balzac, « il est vray qu'il a trop peu de résignation à la mauvaise fortune, et qu'il raisonne là-dessus bien plus en regardant ce qu'il mérite, que l'humeur de ceux qui le pourroient soulager. Il n'a jamais pu apprendre qu'il falloit estre accommodant quand on estoit cupide, ni conceu le secret philosophique d'Horace, qui estoit un pilier de la Cour, quand il se prescrivoit à luy-mesme de *non sibi res sed se rebus submittere*. » (Lettre à Balzac, du 25 juillet 1638, dans Chapelain, *Lettres*, t. 1, p. 275.)

à Pellisson, pour entretenir le surintendant en belle humeur, pour lui, il me répondoit que ce même esprit qui lui faisoit faire ces sonnets immortels, l'empêchoit de faire ce que je lui conseillois. Il vent qu'on le reprenne, puis il enrage, et dit qu'il y a des gens qui élèvent témérairement des nuages de difficultés¹. »

Le vieux poète devenait pénible ; il commençait à baisser. Pellisson, qui avait fait peindre presque tous ses amis, et qui pouvait bien prétendre à la reconnaissance de Gombauld, lui demanda un jour son portrait. Cette demande fut mal reçue. Gombauld, qui avait été beau autrefois, répondit que « ce seroit la décrépitude de Gombauld.... Il dit que du Monstier en avoit fait un autrefois, qui étoit l'ombre infernale de Gombauld. Cependant du Monstier disoit, en le montrant : — Voilà le divin Gombauld. — Et on disoit que du Monstier étoit *Pisandre* dans *Endymion*.... » M^{me} de Rambouillet eut beau joindre ses prières à celles de Pellisson : Gombauld lui répliqua « qu'il n'avoit pas dormi depuis qu'elle l'en avoit pressé, et que, si elle continuoit, il se priveroit plutôt du plaisir de la voir, qui étoit la seule consolation qu'il eût au monde². »

Plusieurs années auparavant, Scudéry qui collectionnait aussi des portraits d'hommes illustres, avait demandé celui de Gombauld. Celui-ci lui répondit : « Dispensez-moy donc, Monsieur, de vous faire un présent que vous ne pouvez désirer de moy, sans me faire trop de faveur, et que je ne vous puis accorder, sans avoir trop de présomption. Soyez aussi juste que vous estes favorable, et n'en désirez point de ceux dont les escrits n'ont point le caractère d'immortalité, et dont les portraicts dureroient plus que leurs livres³. »

Le scrupule du poète est honorable, mais il n'étoit pas

¹ Souligné par Tallemant.

² Tallemant des Réaux.

³ Gombauld, *Lettres*, p. 385.

bien sincère¹. Gombauld croyait à l'immortalité de son œuvre :

Nos affections sont escluses
Par des tesmoignages divers :
Beauté, vous me donnez des roses,
Et moy je vous donne des vers.
Rendez-moi des preuves plus fortes
De votre faveur désormais ;
Car vos roses sont déjà mortes,
Et mes vers ne mourront jamais².

Il est regrettable que Gombauld n'ait pas eu la vanité insupportable de l'homme qui se sait beau. Nous posséderions son portrait.... plus beau peut-être que son œuvre.

Après la chute du surintendant Fouquet, Gombauld eût été dans la misère, sans les bons secours du comte de Saint-Aignan : Le poète avait fait des vers pour le carrousel du Roi. M. de Saint-Aignan « lui envoya cinquante pistoles de son argent, en attendant qu'il pût faire quelque chose pour lui³. » M. de Montausier « qui vouloit donner cent écus par an, voyant que la contribution ne pouvoit avoir lieu, s'avisa d'en parler à M. Colbert, à qui Ménage en parla aussi ensuite, à la prière du bon homme, et M. Colbert lui envoya une ordonnance de quatre cents écus, dont il fut payé⁴. » Cette ordonnance lui vint grâce aux rapports de Costar et de Chapelain. Voici le rapport de Costar (1661) :

« De Gombauld, n'a pas autant de rentes que Racan : il n'a pas plus de deux cens écus de revenus. Il est huguenot, homme de grande vertu, et qui mériteroit bien quelques bienfaits de Son Excellence. Il est déjà fort vieux : c'est le poète de France qui fait mieux des sonnets et des épigrammes ; il entend merveilleusement l'art poétique⁵. »

¹ Tallemant disait de Gombauld : « Il est un peu infatué du Parnasse. »

² Gombauld, *Epigrammes*, p. 119.

³ Tallemant des Réaux.

⁴ Tallemant des Réaux.

⁵ Publié par M. Taschereau dans : *Notes à la vie de Corneille*, 1829, p. 347.

Le rapport de Chapelain, écrit en 1662, est très juste : « Il est le plus ancien des écrivains françois vivans. Il parle avec pureté, esprit, ornement, en vers et en prose, et n'est pas ignorant en la langue latine. Depuis plus de cinquante ans, il a roulé dans la Cour, avec une pension, tantôt bien, tantôt mal payée : son fort est dans les vers, où il paroît soutenu et élevé. A force de vouloir dire noblement les choses, il est quelquefois obscur : s'il étoit guéri d'une grande maladie qui l'a abattu, il pourroit faire quelque ode, quelque panégyrique, quelques sonnets, fort beaux, mais avec lenteur, en y mettant un grand prix ¹. »

En effet, Gombauld passa ses dernières années au lit : « Il s'étoit laissé tomber dans sa chambre de sa hauteur, et s'étoit tout froissé.... ². »

Il avait toujours eu une bonne santé ; mais, souvent morose, il se plaignait de mille petits maux. « Il m'a conté vingt fois, » dit Tallemant, « comme une adversité horrible, que la pluie l'avoit pris en revenant de chez M. Conrart. » Conrart affirme qu'« il avoit tousjours vécu fort sain, à quoi sa frugalité et son économie avoient extrêmement contribué : mais un jour qu'il se promenoit dans sa chambre, ce qui lui estoit fort ordinaire, le pied luy ayant tourné, il tomba, et se blessa de telle sorte à une hanche, qu'il fut obligé de garder presque tousjours le lit depuis cet accident jusqu'à la fin de sa vie ³. »

« On tachoit a lui faire avoir une subsistance en quêtant ses amis. » Mais il étoit fort difficile de lui faire parvenir de l'argent. On ne pouvait pas lui faire accepter de dons, et on ne voulait pas les remettre à sa servante qui le soignait. Cette virago, rapace et méchante, n'a pas adouci les dernières années de son maître. Elle lui causa plusieurs désagrémens.

¹ *Mélanges de littérature*, tirés des lettres manuscrites de Chapelain. Paris, 1736, in-12, p. 230-231.

² Tallemant des Réaux.

³ *Avertissement de Conrart*.

Il dut déloger de chez un chirurgien à cause d'elle : « Cette fille a la tête près du bonnet.... Elle dit quelque chose de travers au chirurgien [« auprès des Beaubruns, peintres qui ont deux femmes raisonnables, et chez qui il est logé, à présent, à cause d'elle »]; le bon homme, entendant du bruit, descendit (c'étoit un peu avant son accident); il trouva que son hôte avoit donné quelque horion à cette fille; cela le mit en colère, il le frappa. Le chirurgien fut assez sage pour ne pas riposter. C'est pour cela qu'il délogea. »

Elle étoit grossière avec les amis de son maître : « Une fois elle chassa La Mothe Le Vayer, le prenant pour un ministre. Elle surprit une lettre de Conrart, où il la déchiroit : elle la garda, et dit qu'il étoit bien obligé à sa goutte, car, sans cela, elle lui feroit donner le fouet par la main du bourreau.... Elle le vole, lui a fait faire une déclaration que ses meubles ont été achetés de l'argent de cette fille, ce qui est faux, et a tiré de lui quelques promesses. Elle est maîtresse absolue; on dit qu'elle prête sur gages.... C'est une fille fière comme une princesse, et qui a quelque chose de démonté, ou je suis le plus trompé du monde. Elle n'est pas trop mal faite. Je ne sais pas ce qu'il y a, mais le bonhomme a dit à Madame de Rambouillet qu'il connoissoit une pauvre fille, pour qui trois hommes étoient morts d'amour : il y a apparence que c'est celle-là. Elle cause fort, et c'est quelque divertissement pour lui.... Bien des gens tâchèrent de le désabuser de cette fille qui le pilloit; mais on n'en put venir à bout. »

Gombauld l'appelait : *Madame Marie*. On ne savoit s'il l'avoit épousée. Ménage demanda un jour à Marie si elle étoit la femme de Gombauld. Elle lui répondit avec insolence : « Moi, Monsieur ! Hé ! que voudriez-vous que je fisse de cet homme-là ? J'ai plus de biens que lui ! » Et Tallemant ajoute tristement : « Elle avoit raison ; car elle lui avoit pris tout ce qu'il avoit. »

Quand Gombauld mourut, en 1666, « *Madame Marie* se

garda bien de faire venir des prêtres, car il lui eût coûté à le faire enterrer, et elle étoit légataire universelle...¹ »

La religion fut la seule consolation de la vieillesse du poète. Elle lui a fait supporter sa pauvreté. Gombauld n'a jamais été précisément dans la misère : Conrart nous dit qu'en homme prudent et économe, il avait amassé de l'argent pendant les années d'abondance. Mais Gombauld est toujours resté pauvre. Ses biographes, ses amis ne se lassent pas de le répéter. Lui-même le dit dans quelques épigrammes désabusées :

Ne me respondes plus, Muses, soyez muettes !
Nostre siècle de fer m'a rendu négligent.
Les vulgaires esprits n'ayment point les poètes,
Et tant qu'on fait des vers, on n'a guère d'argent².

A la mort de Malherbe, il fit cette épitaphe :

L'Apollon de nos jours, Malherbe icy repose.
Il a longtems vécu, sans beaucoup de support,
En quel siècle, passant ? Je n'en dis autre chose :
Il est mort pauvre, et moi, je vis comme il est mort³.

A propos de cette épitaphe, Chapelain écrivait à Balzac, le 25 juillet 1638 : « Je n'ay peu voir le bon Gombaut depuis que vous m'avés demandé ses vers sur la mort de Malherbe... Je le chatouilleray bien agréablement quand je luy donneray avis du cas que vous faittes de ce petit ouvrage. » Et dans une autre lettre il ajoute : « Pour l'épitaphe que je vous ay envoyée, qui embrasse également le mort et le vivant, il est sans doute bizarre, et passe les loix de l'épitaphe ; néantmoins, il est pardonnable à l'auteur de l'avoir fait ainsy, l'ayant

¹ C'est probablement Marie qui hérita des œuvres manuscrites de Gombauld. C'est à elle que Conrart fait allusion quand il dit que ces œuvres, « pour estre entre les mains de personnes peu intelligentes en ces sortes de choses-là, n'ont pu encore estre mises en lumière. »

² *Epigrammes*, p. 121.

³ *Epigrammes*, p. 50.

fait par nécessité, laquelle, comme vous sçavés, ne reconnoist point de loix. C'est une chose estrange, avec cela, qu'il se soit peu résoudre à confesser sa nécessité, car il est homme de grand cœur, et qui va mesmes jusques à l'orgueil, quoy que d'ailleurs ce soit une âme fort belle. Il faut dire que le mal le pressoit bien fort et que le siècle se fust rendu plus de fer¹ encore pour luy que pour tout autre². »

Chapelain ne dit pas que la fierté du poète, sentiment fort honorable d'ailleurs, était renforcée par une confiance touchante en la Providence :

Tout m'importune sur la terre....
Je n'y saurois avoir d'amis,
Pour ce que je ne suis pas riche.
Mais Dieu répare ce défaut.
Sa main pour moi n'est jamais close;
Et comme il me faut peu de chose,
J'ai toujours tout ce qu'il me faut³.

A la fin de sa vie, Dieu, l'éternité, devinrent les seules préoccupations, l'unique consolation du poète.

Il s'occupait de controverse religieuse. L'abbé Marolles raconte qu'un jour Gombauld, « si connu de toute la France, pour sa rare modestie, et par ses nobles poésies, » avait demandé dans une société, composée de hauts personnages politiques ou littéraires, « d'où l'on avoit appris que la mère de la Vierge avoit nom Anne, et son père Joachim, parce que les Saintes Ecritures ne les nomment point⁴. »

Tallemant des Réaux, coreligionnaire de notre poète, trouve que celui-ci exagérait ses sentiments religieux. Il le qualifie d'« emporté », parce que Gombauld s'étonnant que des gens estimables pussent rester catholiques, allait jusqu'à

¹ Allusion à l'épigramme de la page précédente.

² Chapelain, *Lettres*, t. I, p. 284.

³ *Epigrammes*, p. 178.

⁴ Marolles. *Mémoires*, p. 94.

déclarer « que Madame de Rambouillet avoit tort d'être si bonne catholique. »

« Un jour, il dit, à propos d'ouvrages chrétiens, à un de mes beaux-frères, qu'il avoit fait des prières assez belles, pour croire qu'elles lui avoient été inspirées, et, qu'en effet, il n'avoit jamais rien fait qui en approchât. — Une nuit, disoit-il, que je n'avois point dormi, j'entendis, sur le point du jour, un grand bruit dans ma cheminée : c'étoit l'été, il n'y avoit point de feu ; je me lève, j'y trouve une fort grosse et fort belle plume de pigeon : je la taillai, et j'en écrivis ces prières. — Il vouloit qu'on crût que le Saint-Esprit y avoit part. Après, il s'avisa que c'étoit une extravagance, et pria ce garçon de n'en rien dire. Il ajouta, que ce qu'il avoit écrit un jour sur *Notre Père*, avec cette même plume, tomba dans le feu, comme si ses mains eussent été de beurre, et que ces papiers se consumèrent tous en un instant. »

Si Tallemant a dit vrai, nous pouvons conclure de son récit, que le vieux poète étoit tombé en enfance ; si, toutefois, on peut dire pareille chose d'un homme qui eut toujours l'âme enfantine et triste.

SECONDE PARTIE
L'ŒUVRE DE GOMBAULD

CHAPITRE VIII

L'Endimion.

Ce livre, un des plus ennuyeux qui se puissent lire, est inspiré par la passion, et en manque totalement. C'est un roman à clef mythologique, d'un genre intermédiaire entre l'*Astrée* et le *Grand Cyrus*. Il a les défauts de ces deux genres : — manque d'unité, digressions disproportionnées, sans aucun lien avec l'histoire principale, cadre irréel et faux, aventures romanesques de personnages insignifiants — sans en avoir les qualités de poésie, et de psychologie amoureuse.

Endymion raconte son histoire à son ami Pyzandre. Elle se résume en quelques vers, les seuls du roman (ce qui est une originalité) :

De l'Astre qui préside aux bois
Tu verras sur toy mille fois
Les rayons les plus favorables :
Mais enfin les voyant cesser,
Tu seras contraint de penser
Que les Dieux mesmes sont muables.
Si les désirs sont violens,
Les efforts sont foibles et lents,
Et les Dieux mal aisez à suivre.
Un charme pesant et léger
T'arreste et te fait voyager,
Te fait mourir et te fait vivre.

Diane s'intéresse au sort du mortel Endymion, qui ne demande qu'à la servir. Touchée de la modestie de son adorateur, la déesse vient lui dire de ne jamais douter de son affection pour lui. Elle disparaît ; mais, Endymion exalté, lui adresse encore de longs discours lyriques. Il va chez Ismène, une magicienne, et lui demande comment il pourra revoir Diane. Ismène lui indique un endroit où Diane se trouve souvent ; mais elle l'avertit que les Nymphes gardent la déesse comme une captive. Endymion ne dort plus, de joie à la pensée qu'il reverra sa déesse adorée. Ismène, qui avait promis de le conduire, lui fait des reproches : « Qu'est-ce là, si ton cœur n'est meilleur que ton visage, comment penses-tu venir à bout de ton entreprise ? Il semble que tu n'ayes pas dormy depuis le jour que tu m'as laissée, tant tu es desfait : je me suis bien doutée, que l'inquiétude de ton esprit ne permettroit point à ton corps de prendre du repos, et, prévoyant le mal, je n'ay pas manqué d'en apporter le remède. »

Elle lui donne à boire une eau pour l'endormir. Endymion se sent transporté en l'air. Il est déposé sur terre ferme, et Ismène disparaît. Entouré de monstres, d'hydres et de gorgones qu'il n'ose pas tuer, Endymion traverse une forêt ténébreuse. Il rencontre un écriteau : « N'arestez point icy mortels, si vous ne voulez bien tost souffrir la punition de vostre témérité. »

Endymion, s'il n'est courageux, a placé son sort entre les mains des dieux, ou plutôt de Dieu, puisqu'il est un peu protestant : « Quand nous defaillons à nous mesmes, et que nous sommes au bout de tous nos conseils, que nostre prudence n'y voit plus goutte, et qu'elle demeure confuse, c'est lorsque les Dieux se font voir, et qu'ils se témoignent puissans, et favorables à ceux qui implorent leur assistance, et qui se commettent entierement à leur garde. » Remplaçons « les Dieux », par « Dieu », et le discours précédent devient une méditation chrétienne. « Ce qui n'aguères me tenoit lieu

de mauvaise rencontre, me fut une adresse, pour me conduire à ce que je désirois trouver. C'est l'erreur ordinaire des hommes, que de mettre au rang des mal-beurs et des peines, les moyens qui les font parvenir à leur félicité. »

Et Endymion vit Diane. Il la dépeint dans un gracieux tableau :

Lors je la vis assise sur une roche, que pour luy servir seulement la nature avoit eslevée à la hauteur d'un siège. De là, sourdoit une fontaine, autour de laquelle estoient quelques Nymphes sur de petits gazons fleuris : dont les unes ayants leurs testes appuyées sur leurs mains, leurs coudes sur leurs genoux, sembloient dormir, ou resver profondément au murmure de l'eau courante : les autres, toutes panchées, se miroient dedans : et quelques autres que je ne pouvois pas bien voir, estoient couchées par cy par là sur l'herbe.

Diane se fait donner un carquois, cadeau de Cupidon, et commence à cribler de flèches le pauvre Endymion. Les flèches de Cupidon ont souvent blessé Gombauld. Il se pique de connaître la psychologie de celles qui les lancent : « Elles eschappent quelques fois à l'innocence mesme, et ne font pas moins de mal que si elles estoient accompagnées du dessein. Le plus souvent aussi, les Nymphes s'en servent par trahison et par malice, prenant plaisir de faire à autruy le mal, dont elles ne veulent jamais avoir de pitié ny de sentiment. »

Endymion s'affale au pied d'un arbre, criblé de flèches. Un venin coule dans ses veines. Diane s'éloigne, indifférente, avec ses compagnes, laissant Endymion dans l'extase. Une nymphe s'approche de lui. Elle lui apprend, qu'en réalité, Diane lui a sauvé la vie, car il est venu dans un pays où les voyageurs téméraires sont punis sans pitié. Or, Diane a recommandé à ses nymphes de ne pas empêcher Endymion de la voir. — Marie de Médicis avait donné un ordre semblable à sa femme de chambre Catherine, et Gombauld avait ses entrées libres chez la reine.

La bonne nymphe fait comprendre à Endymion que Diane est une personne fort occupée, dont la présence est réclamée de tous côtés, et qui ne peut perdre son temps avec un simple mortel. Pourtant, sur l'ordre de sa maîtresse, la jeune nymphe donne à Endymion un rendez-vous, où il verra Diane. Elle lui présente un doux breuvage, et s'en va.

Le lendemain, une Beauté vient demander au jeune homme de couper une branche de myrthe pour un sacrifice. Elle lui offre, pour récompense, son cœur, et lui fait entendre qu'il aurait mauvaise grâce à ne pas l'accepter :

En vain pourchassée, en vain sollicitée de toute la fleur des jeunes gens qui, au moindre signe que je leur donnerois, de ce que je desire, ne le cherchoient pas seulement dans ceste forest, mais par tout le monde. Et je ne pense pas que tu leur cèdes, ny en courtoisie, ny en affection, quand le sujet le mérite.... [Gombauld devait écrire ces lignes avec satisfaction.] Toutesfois, je ne sçay pas si c'est de toy que nos oracles parlent tant, quand ils disent qu'une petite branche de myrthe doit estre la cause du plus grand, et du plus célèbre sacrifice que nous ayons jamais fait à la Lune ; et que, lors mesme, elle doit descendre du ciel, en faveur de celuy qui l'aura coupée, et moy, cependant, je la porteray dans le sein, pour l'amour de toy ; ou, si elle n'apporte aucun fruct, à tout le moins, elle y fleurira jusques à tant que nous allions tous deux au grand Autel : et là, je te dois sacrifier mon cœur, comme toy le tien à Diane.

Endymion est naturellement d'accord : Il veut exécuter immédiatement les ordres de la charmante nymphe. Mais celle-ci ne l'entend pas ainsi :

Tout beau, je te prie, garde toy bien de te lever, devant que je me sois retirée un peu à l'escart : Le jour commence à descouvrir toutes choses, et si, d'avanture, j'estois apperceue par quelqu'un des gardes de la forest, mon intention n'estant point reconnue, on m'imputeroit à crime d'estre trouvée seule avec toy ; et l'heure mesme adjousteroit quelque chose à la mauvaise opinion qu'on en pourroit avoir. Toy donc aussi, quand tu auras

abbatu la branche au pied du myrthe, ne manque point de te retirer à part, pour me donner le temps de la venir prendre.

On croit entendre une demoiselle d'honneur de Marie de Médicis, faire, en cachette, un brin de cour à Gombauld, dans le palais du Louvre. — Endymion coupe la branche, mais se voit aussitôt assailli par des hommes furieux. Il se défend, et rompt son épée dans le combat, « ce qui donna la hardiesse à un jeune homme qui s'en aperceut le premier, de pousser son cheval contre moy si rudement, que la colère de me voir choqué de la sorte, m'osta la considération de son extrême beauté, et de sa grande jeunesse, qui pouvoient obliger mesme les plus barbares à le traicter plus doucement. » Endymion frappe le jeune homme qui tombe ; mais lui-même est fait prisonnier, « toutes fois de telle sorte qu'ils ne m'osoient faire aucun outrage. » On l'emmené auprès du myrthe qui dégouttait de sang. La branche coupée avait disparu. L'arbre parle de façon à faire trembler tous les assistants. Un jeune homme se précipite au pied du myrthe, et l'embrasse avec passion. Le myrthe est une jeune bergère, Diophanie, qui avait été aimée par le fils d'une amazone. L'amoureux berger, nommé Hermodan, élevé par un homme de condition médiocre, fut chassé de la présence de Diophanie, aussi cruelle que belle. Hermodan, qui aimait Diophanie sur la terre, adorait le Soleil au Ciel, comme Endymion la Lune. Il adresse à l'astre toutes ses prières. Le Soleil, ému, condescend à se présenter à Diophanie sous la forme d'Hermodan. Celle-ci, qui était en détresse dans une forêt, ne manque pas d'aimer le faux Hermodan. Le vrai Hermodan, mis au courant des succès du Soleil, en profite, et file avec Diophanie le parfait amour, c'est-à-dire l'amour vertueux : « Leurs plaisirs pourtant, et leurs désirs mesmes estoient toujours accompagnez de beaucoup d'innocence, et quelque atteinte violente qu'ils receussent de l'amour, leur vertu n'en estoit point offensée. »

Cependant, un rival plus riche, s'attire les bonnes grâces du père de Diophanie. Celui-ci exige de sa fille qu'elle ne revoie plus Hermodan, et qu'elle épouse celui qu'elle n'aime pas.

« Quelle apparence, gémit-elle, que je me puisse jamais persuader qu'Amphidamas, que je hay le plus au monde, doive estre la meilleure partie de moy, et, s'il faut ainsi parler, un autre moy-mesme ! »

Comme toutes les bergères du XVII^m siècle, Diophanie est subtile en amour :

« O », s'exclame-t-elle, « que mon père est esloigné de la nature des autres pères qui trouvent leurs enfans beaux, quelque difformes qu'ils puissent estre ! Ou, qu'à son opinion, je suis bien defectueuse, et bien malfaicte, puisqu'il me veut faire trouver mon semblable au plus imparfait de tous les hommes. »

L'histoire de Diophanie a bien peu de lien avec celle d'Endymion. Elle en a davantage avec celle de Gombauld ; et je crois que cette digression étrange n'est qu'une réminiscence des premières amours du poète et de la jeune Amaranthe, qui, malgré son inclination pour le pauvre gentilhomme, épousa un prétendant plus riche. Dans un roman, une jeune fille montrera un plus ferme héroïsme. Elle refuse tout simplement de se marier, quand elle ne peut obtenir celui qu'elle aime. Diophanie, mise en demeure d'obéir à son père, préfère se consacrer à Diane. Elle part, et ne revient plus. Une divinité bienfaisante la changea en myrthe, en récompense de sa fidélité.

Endymion, que nous pouvions avoir oublié, est toujours prisonnier. Il parle à son entourage des astres, de la lune et de ses quartiers, comme un apôtre qui rendrait témoignage de son Dieu. On l'écoute avec grande attention :

Ils prenoient toutes mes paroles pour des Oracles : principalement, m'oyans dire avec tant de passion, les louanges de la Déesse, et leur réciter des Hymnes à son honneur qu'ils n'avoient

point accoutumé d'ouyr. Ils croyoient que j'eusse esté quelques fois transporté jusques au ciel, et que, pour en parler de la sorte, il falloit estre inspiré fort extraordinairement, ou bien avoir esté temoin oculaire de tout son cours. Tellement qu'ils disoient tous d'une voix : Sans doute, ce jeune homme nous est arrivé par beaucoup de bonheur.

Ne croirait-on pas lire les *Actes des Apôtres* ?

Endymion est plongé par trois fois dans un fleuve, et, « voyans que j'estois net, et sans aucune tache, il me revestirent d'habits neufs, blancs et noirs. » On enchaîna cet agneau pascal d'une chaîne sacrée, « afin que quiconque me rencontreroit, me respectast, et, me voyant estrange, ne me prist pas pour esclave. »

Pyzandre, l'ami qui écoute patiemment le récit d'Endymion, interrompt tout à coup le narrateur, pour s'informer du sort de Hermodan et de Diophanie.

« Hermodan, répond Endymion, demeura tout le jour à contempler Diophanie en ce nouvel estre, à l'adorer, et à luy faire ses plaintes. » L'arbre ne se décidant pas à recouvrer sa forme primitive, Hermodan prit le seul parti possible en pareille circonstance. Il résolut de se tuer « de telle sorte, qu'ayant arrosé tout le jour le pied du myrthe de ses larmes, le soir, il l'arroseroit de son sang. » Mais des fâcheux arrivèrent, qui l'empêchèrent de commettre son crime héroïque, et, finalement, le Soleil, ému de ses plaintes, le changea en un olivier sauvage, apportant ainsi la solution la plus élégante du problème. Et, comme le rosier et la vigne vierge des tombeaux de Tristan et Iseult « l'olivier et le myrthe estoient si près l'un de l'autre, que desjà leurs branches commençoient à se toucher, en signe de sympathie et de bienveillance. Depuis ce temps-là, les Nymphes de ces lieux ne firent plus retentir autre chose que les noms d'Hermodan et de Diophanie, et chantèrent continuellement leurs louanges, comme deux incomparables exemples d'amour et de fidélité, qu'elles re-

commandoient pour jamais à la mémoire et à la renommée. »

Endymion mène une vie délicieuse. Prisonnier de Diane, il la rencontre parfois dans ses promenades. Mais,

quoy qu'elle sceust bien que je m'en allois mourir pour elle, cependant elle eut le courage de me regarder sans pitié, comme si elle eust esté changée en une autre, ou qu'elle eust perdu tout d'un coup pour moy le ressentiment, le souvenir, la cognoissance et la parole. J'eusse autant gagné de m'en aller présenter aux rochers, où se vont rompre les flots de la mer, et où se font les naufrages. Et puis, il ne me sera pas permis de l'appeller un peu cruelle ; puisqu'il ne me reste désormais d'autre contentement que de reprocher mon affection à celle qui ne la reconnoist point.

La compatissante nymphe, même, qui l'avait guéri des flèches envenimées de Diane, le regarde avec indifférence. L'irrésistible Endymion se voit bientôt aimé d'une jeune et belle nymphe. En de longs discours, il démontre qu'il peut parfaitement être sensible à cet amour muet, tout en restant fidèle à Diane. « Les grandes beautez sçavent si naturellement et sans l'avoir jamais appris, l'art de persuader et de contraindre, que leur silence mesme est plus éloquent que toute sorte de langage. Nous ne les saurions voir sans estonnement, ny sans trouble. Et leur seule presence en un instant nous fait perdre le jugement, la force et le courage. » La situation d'Endymion est certes embarrassante. C'est déjà la seconde fois, depuis que Diane l'a favorisé, qu'une aventure semblable lui arrive. La jeune fille se consume d'un amour inavoué, et Endymion le remarque avec complaisance. Bientôt, la fête des sacrifices à Diane va être célébrée. Des jeunes filles arrivent un matin chez Endymion, et lui annoncent qu'il a été choisi par Diane, pour lui être sacrifié : « La Déesse t'a choisi sur tous, pour estre la plus chère et la plus agréable victime qu'on luy sçauroit présenter sur son Autel. » Endymion n'a garde de refuser pareil honneur. Il ne peut toutefois s'empêcher de

regretter que Diane n'ait que cette pitié-là pour lui : « Tu t'es repentie de m'avoir favorisé de trop de bienveillance : mais encore que tu me faces mourir, tu ne sçaurois faire que je me repente de t'avoir trop fidèlement adorée. » — *Tu t'es repentie.* Voilà ce qui blesse Endymion. Il ne se lasse pas de le répéter. C'est là ce qu'il ne peut comprendre.

Sthenobée, la jeune nymphe amoureuse, ne peut plus retenir son aveu. Il lui a été ordonné de faire une partie de l'office, ce qui lui est insupportable ; aussi assure-t-elle à Endymion qu'elle se sacrifierait volontiers à sa place. « Mais toutes ces choses, » ajoute-t-il, « n'estoient encores que les premiers traits de son désespoir. » Elle prépare le sacrifice, en versant bien des larmes. Le jour solennel arrivé, elle vient, parée de telle façon, qu'Endymion reconnaît en elle la même nymphe qui lui avait demandé de couper une branche de myrthe, ou plutôt, un membre de Diophanie.

Endymion ne craint pas la mort, à en juger par les descriptions qu'il fait des préparatifs du sacrifice. Il observe tout sans trouble et sans angoisse. « A la fin, » dit-il, « me voyla devant l'Autel, où je me tenois, tout droit, avec un maintien grave, et plein d'assurance, montrant un visage à la mort, que les plus contens mesmes ne monstrent pas à la vie. »
Brave Endymion !

Avant le coup de couteau décisif, Ismène, la magicienne, apporte un couteau, envoyé par Diane, pour le sacrifice auquel la déesse promet d'assister, car elle veut, dit Ismène, « gratifier d'un doux accueil, l'offrande que vous luy faites de ce jeune homme. » Sthenobée croit de son devoir de tomber pâmée. Cela retarde le sacrifice qu'Endymion réclame instamment. A cause de son courage, on lui permet de se sacrifier lui-même. Avant de plonger le couteau dans son cœur, il s'adresse une dernière fois à l'astre lunaire : « Déesse, j'ay failly, je l'advouë, mais la cause de toutes mes erreurs, c'est d'avoir creu que les Dieux fussent toujours véritables, et non sujets au

changement. Ce cœur, trop fidèle gardien de l'affection et de la foy qui m'ont conduit où je suis, en expiera tout à cette heure la faute. Contente-toy, Déesse, de voir, qu'ayant perdu toutes choses pour l'amour de toy, je perds encores icy la vie, et suis tien jusques à l'Antel, et au-delà s'il est possible. » — « En achevant ces mots, » raconte Endymion, « je me plongeay le cousteau bien avant dans le sein, et me donnay le coup qui trancha si soudain le fil de ma vie, qu'il ne me laissa de sentiment, que pour ouyr un piteux hélas, de mille et mille voix confuses, au mesme instant que je tombay dessus l'Antel. »

Pourtant, Endymion ne mourut point. « Je fus jusqu'aux bords de l'Acheron, avec un extrême désir de passer outre ; mais ce vieux et rude nautonnier ne me voulut jamais recevoir dans son batteau, soit que je ne portasse point l'obole dans la bouche, comme les autres, pour payer le passage ; soit que mon corps ne fust point encore sous la sépulture. » Il rencontre Sthenobée qui s'exclame : « Quelle estrange aventure, Endymion, te fait errer parmy ces ténèbres, où ton destin ne t'appelle pas encore ? Car (afin que tu ne sois point en peine de me faire la mesme demande) ce n'est pas l'ordonnance du Ciel, ny que tu meures si tost, ny que je vive davantage. » Sthenobée, dont Diane était jalouse, a été prise comme victime, au lieu d'Endymion. « Adieu donc, Endymion, » lui dit-elle, « n'oublie jamais le témoignage que je te donne au-deça mesme du tombeau ; que j'ay plus eu d'affection pour toy, que pour les Dieux mesmes. Voilà le nautonnier qui me presse, et m'appelle ; ne m'empesche point d'aller trouver mon repos après ma mort, comme tu as fait durant ma vie. »

Et Endymion, sûr, désormais, de ne pas être mort, se réveille dans la grotte où Ismène l'avait endormi par un charme. Tout n'avait été qu'un songe ; ce qui n'empêche pas que « depuis ce temps-là, toujours, il continua de raconter à tout le monde les louanges de Diane, bien qu'elle fust la seule cause de ses mal-beurs, et de ses peines ; et qu'il eust perdu la meilleure

part de son temps, et de sa vie, soit aux longues veilles qu'il avoit employées à la contemplation de ses beautés et de sa gloire, soit au long sommeil qu'elle l'avoit fait dormir. »

Nous ne serions pas étonnés qu'en se réveillant, Endymion eût trouvé Pyzandre endormi : le personnage le plus à plaindre du roman est celui qui doit écouter cette longue et fastidieuse histoire. Il n'est pas nécessaire, je pense, d'insister beaucoup sur le peu de valeur littéraire de ce roman sans vie, sans mouvement, sans intérêt. Gombauld s'est inspiré un peu de l'*Astrée* en composant l'épisode de la fière bergère Diophanie. Mais son inspiration principale, c'est son aventure romanesque avec Marie de Médicis. La mythologie, dont il a cru la parer, est fautive. Les personnages du roman ont des noms grecs ; la scène est censée se passer en Grèce ; mais l'héroïne est une Diane qui n'a rien du caractère de la déesse connue sous ce nom, ni rien d'une femme. C'est une abstraction, la personnification du caprice irraisonné et inexplicable. Le héros est trop inactif pour être un homme ; trop peu homme pour être un Grec. Je ne chercherais pas même dans l'*Endymion*, malgré le témoignage de Tallemant des Réaux, des peintures de la cour de la Reine-Mère, ou le portrait de cette dernière. Dans le portrait de Diane, M. Kerviler croit distinguer Marie de Médicis. Je n'y reconnais qu'une belle dame sans merci quelconque :

Tantost je m'estonnois de voir qu'en uoe parfaicte stature, en quoy elle surpassoit beaucoup les mieux formées d'entre les femmes, elle représentoit avoir un aage si tendre : car son teint estoit plus jeune et plus beau qu'on ne le voit en la première fleur de la jeunesse mesme ; estant meslé de certaines clartés qui sembloient accorder les feux avec les fleurs, et assisté d'une vertu divine qui défendoit aux Saisons de ne luy faire point d'injure, et qui l'exemptoit pour jamais de la juridiction des années. — Tantost j'admirois en elle je ne sçay quelle douce fierté, qui, comme elle a des appas pour attirer à soy les plus généreux courages, ne manque point aussy de rigueurs pour rebutter ceux que la crainte

accuse au dedans d'avoir peu de mérite, et pour leur defendre de s'en approcher. Il sembloit que l'Honneur et la Majesté se tenoient sur son front, comme sur un siege d'yvoire bien poly, faisant leur demeure eternelle sous le riche ornement de ses beaux cheveux, dont les uns estoient tressez et cordonnez, et les autres retroussiez et nouëz à la Laconienne, avec plus de grâce que d'artifice, n'ayans pas besoin qu'on adjoustast rien à leur lustre, non plus qu'à leur nombre. Quelques-uns, négligemment espars, et comme eschapez des liens et de la captivité des autres, se mouvoient sur ses jouës vermeilles et sur ses espauls; et là, pour y souspirer en vain, s'alloient prendre, en se jouant, les Amours et les Zéphirs. On voyoit autour de sa bouche vermeille le Ris et la plus mignarde de toutes les grâces, qui tous deux ensemble, parmy leurs appas et leurs caresses, en cultivoient les œillets au milieu des lys et des roses. — De quelque costé qu'elle tournast ses beaux yeux, tout ensemble si bruns et si clairs, l'air en un instant en estoit rendu si doux et si serein, que toutes choses en estoient embellies et reprenoient de nouvelles forces. Ce sont véritablement ces deux Astres qui, quand il leur plaist, font renaistre le Printemps sur la terre, et qui calment la mer quand elle est troublée. Mais à quoy m'obliges-tu, Pysandre? et qu'est-ce que j'entreprends? de te parler de ces yeux devant lesquels il n'y en a point d'autres qui puissent tenir ferme, ny contester tant soit peu, sans en estre ébloüys....

A quels traits pourra-t-on reconnaître Marie de Médicis dans ce portrait d'un style précieux et conventionnel? Des yeux bruns clairs, voilà la seule particularité qui ait frappé le poète! Gombauld ne tient pas à être vrai dans ses peintures. Il veut être noble et grave, et évite soigneusement la familiarité du détail. En donnant des noms grecs à ses personnages, il croit leur donner des titres de noblesse. Il fait de Marie de Médicis une déesse. Il n'eût osé en faire une bergère.

Quant à Endymion: « Vous le faites de complexion plus amoureuse qu'un Paris, et toutes fois plus sévère et plus retenu qu'un Hippolyte, » a-t-on reproché à Gombauld, « il n'est point perfide, il n'est point surmonté de sa cholère, ny possédé de l'amour d'une captive, non pas mesme d'une beauté mortelle: Il n'a pour objet qu'une Déesse, et pour fin

principale que la vertu ¹. » Endymion ne ressemble pas plus à un Paris, qu'à un Hippolyte. Il ne ressemble à personne, car ce n'est pas un être de chair, ni même un esprit. C'est une bouche qui murmure une longue plainte monotone, entrecoupée de méditations moins mythologiques que bibliques. Quant à la vertu d'Endymion, je n'en dirai pas trop de mal, c'est celle de Gombauld. Mais Gombauld était vertueux par principe religieux, tandis qu'Endymion l'est par inertie. On peut s'étonner que pour ce fade héros, la jeune Sthénobée ait voulu mourir. Je suis persuadée que la bonne âme compatissante de la cour de la Reine-Mère (une fille d'honneur peut-être) n'a pas reconnu dans l'irrésistible Endymion, le brave Gombauld qu'elle consola un jour, avec quelques paroles, parce qu'il était tout désolé de la froideur de sa royale amie. Elle ne s'est pas non plus reconnue dans l'amoureuse Sthénobée, qui cache à grand' peine la profonde passion que lui inspire Endymion. Sthénobée, c'est peut-être la « petite Phillis » des sonnets, la correspondante inconnue du poète, que Gombauld aurait aimée en même temps, mais avec moins d'adoration, que la « grande Phillis ».

Le roman de Gombauld n'est qu'un poème romanesque en prose. « Il n'y a personne », dit Gombauld, « qui ne cognoisse que ceux qui m'ont accusé d'avoir quelque façon de parler poétique, n'ont pas pris le loisir de considérer que tantost la Théologie des payens, et tantost la force et la majesté du style fabuleux et magique, que j'ay tasché d'imiter, ne me le permettent pas seulement, mais souvent mesme m'y obligent. »

Où Gombauld croit avoir imité « la majesté du style fabuleux et magique », il n'a mis que de la préciosité et de la pédanterie mythologique. Sa prose est élégante et soutenue, mais fade. Son roman a pourtant une qualité, solide et indéniable : il ne compte qu'un volume.

¹ Avis au lecteur de l'*Endimion*.

CHAPITRE IX

Les Poésies.

Elles sont toutes contenues dans le volume de 1646. Les sonnets à Phillis sont les premiers, les plus nombreux, et les meilleurs. Il y en a quatre-vingt-huit, et il n'est pas difficile de prouver que Marie de Médicis les a presque tous inspirés :

Voici d'abord une allusion à la haute situation de Phillis :

Pouvais-je m'empescher d'estre son tributaire,
Puisque tout l'Univers ne l'est pas moins que moy ?

Nous pouvons suivre tout le roman que les lettres de Gombauld nous ont révélé : amour partagé, rupture, plaintes sur tous les tons : Gombauld est sûr de l'amour de Phillis :

C'est trop dissimiler une douleur profonde ;
Par une belle audace il se faut signaler.
Phillis *me veut cognoistre*, et m'entendre parler,
Elle en fait l'entreprise, et l'Amour la seconde.

et ailleurs :

Non, tu ne manques point ny d'amour, ny de foy,
Tu sçais bien que Phillis n'a des yeux que pour toy,
Et que chacun se plaint de son indifférence.

Phillis combat sa faiblesse :

Mais un juste sujet cause tes déplaisirs.
Ses faveurs, en effect, n'ont rien que l'apparence,
Et son cœur est contraire à ses propres désirs.

Quand elle est redevenue tout à fait maîtresse d'elle-même,
elle garde encore une certaine coquetterie :

Vous avez des rigueurs qui menacent ma vie,
Et dont l'excès m'offense, et me doit rebuter.
Aussi ma passion ne veut plus disputer,
Et leur quitte l'honneur sans leur porter envie.

Je sçay qu'un vain espoir aujourd'huy vous convie
D'entretenir ma flame, et de luy résister ;
Et que vostre beauté qui peut tout surmonter,
Fait gloire d'estre ingrate, et veut estre servie!

Dans quelques sonnets, Phillis est comparée à Diane.
L'un d'entre eux est un morceau de l'*Endimion* mis en vers :
il contient le fameux épisode où l'amant se voit criblé des
flèches de Cupidon, lancées par la main même de Diane ¹ :

Si rien ne peut fléchir sa rigueur obstinée,
Je ne puis, sans mourir, m'exempter de ses loix :
Mille oracles certains ont prédit mille fois
Qu'une éternelle amour seroit ma destinée.

A cet aveugle erreur, mon âme abandonnée
Poursuit une Diane, insensible à ma voix,
Une dure Beauté, que les monts et les bois
Ont prise pour leur Reine, et qu'ils ont couronnée.

¹ « Elle appella une nymphe qui estoit derrière elle, et de qui, comme tu sçauras après, j'appris tout ce qui s'étoit passé. Apporte-moy, lui dit-elle tout bas, ces deux petits faisceaux de flesches, que nous donna l'autre jour le fils de Vénus, quand nous passâmes par la forest d'Idalie. La nymphe ne fit que se baisser pour les prendre, et les luy présenta incontinent. Lors Diane (ô délivrance cruelle ! ô moyen de me sauver, pire que la volonté de me faire mourir !) les ayant desliées, commença de m'en tirer une, et puis une autre ; sans faire toutes fois beaucoup d'effort : car se sont des flesches qui partent presque d'elles mesmes, et qui ne manquent point de donner au but où l'intention les envoie, et principalement estant conduites de la main de Diane. »

Elle a pourtant des yeux dont l'esclat nompareil
Représente aux mortels l'image du Soleil ;
Elle void la douleur que j'endure pour elle ;

Et sa guerrière main, s'exerçoit l'autre jour
A lancer contre moy, tant elle estoit cruelle,
Tous les traits qu'elle avoit empruntez de l'Amour.

J'ai cité le morceau de l'*Endimion*¹ où Gombauld reproche aux femmes qui n'aiment plus, de ne pas vouloir se souvenir qu'elles ont aimé. Un des sonnets à Phillis exprime la même idée :

Je croyois voir son âme à l'amour disposée,
Et mille doux attraits m'en vouloient assurer.
Mais qu'un grand bien pour moy ne peut gueres durer,
Et que cette douceur est bien tost espuisée!

Aujourd'hui que ma foy, trop longtemps abusée,
L'en fait ressouvenir, et la veut implorer,
L'ingrate s'en deffend, et veut tout ignorer
Comme si d'un grand crime elle estoit accusée.

Gombauld se montre très délicat, très chevaleresque dans ces sonnets, car il se plaint sans faire de reproches directs à sa maîtresse. Parfois, c'est la froideur de Phillis qui l'inspire, d'autres fois, c'est le remords, un remords doux, car Gombauld combat sa passion parce qu'elle est déraisonnable, et non par principe religieux (comme dans les sonnets chrétiens, par exemple). Il rend ainsi son amour plus attrayant. Il lui donne le charme du fruit défendu :

Un seul traict de ses yeux m'oste le jugement,
Et rend à tous propos ma raison interdite.
Sa présence détruit tout ce que je médite ;
Et fait naistre en mon âme un soudain changement.

Tous les vœux que je fais de vivre sagement,
Me contraignent si fort, que mon mal s'en irrite.
J'ay beaucoup plus d'ennuis que ma foy ne mérite,
Et j'ay perdu l'espoir de tout allegement.

¹ P. 26.

Les victoires de l'Amour sont toujours insolentes.
Mais qui peut résister aux beautés violentes,
Dont le Ciel nous fait monstre afin de nous charmer ?

Celle pour qui je meurs n'eut jamais de seconde,
Et difficilement on s'empesche d'aymer
Ce que les dieux ont fait de plus aymable au monde.

Gombauld, toujours respectueux, n'ose pas même dire sa
douleur à celle qu'il aime :

Amans qui vous plaignez d'une Dame inhumaine,
Et qui luy racontez vos amères douleurs,
Que vous avez de gloire, au fort de vos mal-heurs,
Et qu'en vous le plaisir égale bien la peine.

J'estouffe mes soupirs, et je n'ay plus d'haleïne,
Si tost que j'apperçoy la cause de mes pleurs ;
Je cache les soucis parmy les autres fleurs,
Et mes yeux luy font voir que j'ay l'âme bien saine.

Son cœur inaccessible aux vaines passions,
Sa rigueur naturelle, et ses perfections,
Apprennent la sagesse aux âmes insensées.

Mais parmy ces respects, dont j'esprouve la loy,
Si parfois mes regards trahissent mes pensées,
Leur trahison m'oblige, et me tient lieu de foy.

Le poète cultive sa douleur, qu'il appelle : « une peine
charmante. » Il en parle même avec légèreté : Le début du
sonnet suivant est assez passionné, mais il finit par une anti-
thèse qui n'est qu'un jeu de mots :

Ce qui doit m'estonner, excite mon courage,
Et ma témérité me conduit au cercueil.
Je sers une Beauté plus dure qu'un escueil,
Et l'Amour se conserve, où l'espoir fait naufrage.

Aveugle passion, fureur, manie, et rage !
Vous faites que j'adore un insensible orgueil :
Le plus cruel abord m'est comme un doux accueil,
Et j'appelle un mespris, un agréable outrage.

J'ay pour toute faveur, et pour rigueur du sort,
Une peine charmante, une amoureuse mort,
Et je fonde la vie en ce qu'elle a de pire.

Mon Astre me réduit à la nécessité
De ne respirer point, qu'alors que je soupire,
Et ma seule douleur est ma félicité.

La plainte amoureuse, finissant en trait d'esprit, fréquente dans la poésie de Gombauld, n'est pas du tout l'indice d'un manque de sincérité. Elle est l'aboutissement malheureux d'un effort louable : Gombauld veut rendre son sentiment infiniment délicat, presque souriant ; mais, à force de spiritualiser sa passion, il devient spirituel. C'est pur héroïsme de sa part, s'il parvient à prendre un ton détaché :

Parfois, sa plainte s'élève, et s'exhale dans un sonnet, d'un mouvement précipité, qui exprime fort bien son indignation trop longtemps contenue :

Que je serve un Tyran qui se rit de mes peines !
Que mes pleurs et mes cris ne puissent l'esmouvoir !
Qu'il n'ait jamais d'appas, que pour me décevoir,
Et me faire adorer des rigueurs inhumaines.

Qu'il me lasse d'erreurs et de poursuites vaines !
Qu'il expose mon âme aux traicts du Désespoir !
Qu'il me fasse oublier et respect, et devoir,
Et presser de la mort les heures incertaines !

Que pour dernier effort de tant de cruauté,
Il m'empesche de voir cette fière Beauté !
O dieux ! prenez pitié de ma triste aventure !

On dit que tous les biens en vous ont leur séjour.
Mais pour moy seulement vous changez de nature,
Et je trouve aujourd'huy la haine dans l'Amour.

Puis, le poète s'adoucit, et médite, en essayant ses larmes, sur les inconvénients de l'amour non partagé :

Que les grandes beautez causent de grandes peines !
Quoy qu'on nomme l'Amour un mal délicieux,
Que leurs premiers attrait sont doux et gracieux !
Mais qu'on trouve à la fin leurs douceurs inhumaines !

Que d'avengles désirs, de craintes incertaines,
De pensers criminels, de soins ambitieux,
Font sentir aux Amants la colère des Cieux ;
Et le mal-heureux sort des espérances vaines !

Je doute cependant si je voudrois guérir
De l'extrême bonheur dont je meurs sans mourir :
Tant l'objet est puissant qui m'a l'âme enchantée.

Je croy qu'enfin l'esclave est jaloux de ses fers,
Je croy que le vautour est doux à Prométhée,
Et que les Ixions se plaisent aux Enfers.

Ce sonnet est un des plus jolis de Gombauld. Je ne dirai pas qu'il est sans défaut, car la mythologie du dernier tercet refroidit un peu l'impression que donnait le début du poème. Le premier tercet, par contre, est charmant de grâce et de délicatesse.

Le sonnet suivant, — le meilleur de tous, à mon avis, — plein d'idées et de nuances, exprime une affection tendre et discrète :

En vain je luy résiste avec tant d'éloquence,
Mes secrets sentimens desmentent mes discours.
Il faut que le Destin, ou l'erreur ayt son cours,
Tout m'oblige à l'aymer, et rien ne m'en dispence.

On ne la sçauroit voir avec indifférence,
Et bien que mille Amans, sans espoir de secours,
Semblent en la servant perdre leurs plus beaux jours,
L'honneur de la servir en est la récompense.

Je sens desjà dans l'âme un soudain changement.
Amour, inspire moy, fay que son jugement
Daigne croire à ma foy, qui toute autre surpasse.

Que mes jeunes ardeurs la puissent enflamer ;
Que ma plainte la touche, et pour comble de grace,
Que mon silence mesme ayt de quoy la charmer.

Ce dernier vers est très beau par la pensée délicate qu'il contient, pensée que nous avons déjà trouvée dans une lettre, adressée à Marie de Médicis, et dans *l'Endimion*. Parfois l'auteur des sonnets chrétiens se révèle déjà dans ses sonnets profanes :

Si je désire, aux maux dont je suis combatu,
Qu'elle ayt plus de pitié de mon amour extrême,
N'est-ce pas désirer qu'elle ayt moins de vertu ?

Le scrupule est touchant, et d'un héroïsme un peu austère.

Les sonnets à Amaranthe, au nombre de vingt-deux, sont d'une inspiration moins chevaleresque que ceux de Phillis. Gombauld se plaint de la vertu d'Amaranthe, comme il se plaignait de l'orgueil de Phillis. Il a découvert que, chez Amaranthe, la vertu est précisément de l'orgueil, ou même de l'intérêt. Il a aussi reconnu qu'Amaranthe est coquette. Malgré tous ces défauts, il l'aime. Mais sa passion est moins pure que celle que lui inspira Phillis. Elle est plus jeune, plus sensuelle. Il la combat davantage, et en éprouve plus de remords. Il est intéressant de constater que le premier amour de Gombauld a été moins naïf, moins éthéré que le second. C'est que notre poète voyait dans Marie de Médicis, avant tout la reine, et dans Amaranthe, seulement la femme. Il est moins délicat quand il s'adresse à la jeune provinciale ; ses reproches sont précis et incisifs. Pourtant, jamais il ne manque de respect :

Erreur de ma jeunesse, agréable manie ;
Amour plein d'imprudence et de témérité,
Ta loy sur mon esprit a trop d'autorité ;
J'en seray le vainqueur, elle en sera bannie.

Ma raison ne veut plus souffrir sa tyrannie,
Les soins que je te rends ne sont que vanité :
Rien ne m'abuse tant, que ma fidélité,
Et c'est une vertu digne d'estre punie.

Il faut se garantir d'un visible danger.
J'affecte la constance, où je devois changer,
Et je suy laschement le mal que je redoute.

Mais ô cœur sans courage ! à quoy te résouls-tu ?
Qu'Amaranthe se monstre, et tu seras sans doute,
D'un seul traict de ses yeux à ses pieds abbatu.

Le sentiment de Gombauld pour Amaranthe, très sincère,
n'exclut pas non plus la préciosité, la pointe :

Ses charmes sont trop forts, je ne m'en puis défendre,
Et ma foible vertu se retire de moy.
Je pers le jugement, si tost que je la voy,
Ma raison m'abandonne, et m'oblige à me rendre.

De mes propres efforts, je ne dois rien attendre.
Je n'ose désormais m'asseurer sur ma foy.
Je nie trahis moy-mesme, et soumis à sa loy,
Je ne résiste plus, et je me laisse prendre.

Un seul mot de sa bouche, un seul trait de ses yeux,
Peuvent assujettir les hommes et les dieux.
Je ne m'en puis sauver, je ne m'en puis distraire.

Sou vent je me résous de fuir ses appas.
Mais l'Amour dans mon cœur l'a si bien sçeu peindre,
Que mesme je la voy, quand je ne la voy pas¹.

Les sonnets à Clarice (neuf) et à Carite (dix-huit) n'expriment aucun sentiment sincère. On n'y trouve ni l'adoration res-

¹ Il est fort probable que Gombauld a corrigé plusieurs de ses sonnets de jeunesse avant de les publier. De là la différence sensible qu'on remarque entre les sonnets à Amaranthe que j'ai cités dans la biographie de Gombauld, et ceux que je cite maintenant. Il me paraît que les sonnets qui expriment des sentiments, des idées générales, ont été corrigés, tandis que ceux qui ne contiennent que le récit de certains faits, sont restés intacts et incorrects.

pectueuse des sonnets à Phillis, ni la passion des sonnets à Amaranthe. Par contre, Gombauld y a prodigué toute la délicatesse d'esprit, toute la grâce, le léger badinage dont il était capable. Ces sonnets sont jolis, fort jolis même. Celui-ci me paraît le mieux réussi :

Carite, vous avez l'humeur si délicate,
Qu'il n'est rien tant aisé que de vous offenser.
Il nous arrive à tous, mesme sans y penser,
Et souvent on vous blesse, alors que l'on vous flatte.

Au seul nom de l'Amour, vostre colère esclate ;
Et l'amant, dont la foy ne peut rien avancer,
Ne sçait par où finir, ny par où commencer ;
Tant il court de fortune, en vous nommant ingrate.

De moy qui reconnois le péril évident,
Je fay comme l'Écho, je parle en respondant ;
Et ma parole ainsi ne trouve point d'obstacle.

Ou plus tost, ô beaux yeux, que j'ay peur d'irriter,
Je parle en Apollon, et passant pour Oracle,
J'attends que vostre humeur me vienne consulter.

Ce sonnet, ainsi que le suivant, prouve que Gombauld, malgré toute sa gravité, savait badiner avec grâce :

Vous qui voyez Carite, alors qu'elle sommeille,
Jugez, si pour charmer les hommes et les dieux,
Les traits de son visage ont besoin de ses yeux,
Et si pour l'admirer, il faut qu'on la resveille.

Un fidelle baiser, ô divine merveille,
Vous doit rendre aujourd'huy la lumière des cieux.
Ces bras dont les efforts me sont injurieux
Ne le deffendent point, et l'Amour le conseille.

Que vous en dit Morphée ? et quel songe ennemy
Excite contre moy vostre esprit endormy ?
Vous dit-il qu'un voleur est prest de vous surprendre ?

J'allois ravir sans doute un trésor de grand prix,
Et vous ouvrez les yeux, pour me réduire en cendre.
Mais qu'eussiez-vous perdu, quand je vous l'eusse pris ?

Bensérade, dans un long poème intitulé : *Élégie sur un baiser*¹, développe le même thème, et n'est certes pas plus charmant et léger que Gombauld.

Parmi les huit derniers sonnets du volume de 1646, qui sont d'inspirations diverses, on trouve celui dont Gombauld avait honte, parce qu'il l'avait composé pour une paysanne : « Il me faisoit excuse, une fois », dit Tallemant des Réaux, « de ce que dans ses Poésies, il y avoit des vers pour une paysanne. C'étoit, disoit-il, la fille d'un riche fermier de Xaintonge, et elle avoit plus de dix mille écus en mariage. »

Voici, je pense, ces vers :

D'une Beauté champêtre, et d'une autre Aréthuse,
Qui se fasche de plaire, et qui fuit son Amant,
L'innocence me donne un plus cruel tourment,
Que des autres Beutez la malice et la ruse.

Quand on veut la louer, il semble qu'on l'accuse.
Elle apprend à regret ce qu'elle a de charmant ;
Et tant elle redoute un abord seulement,
Il ne faut que la voir, pour la rendre confuse.

Je ne sçay quel espoir m'entretient nuit et jour,
Et je ne puis juger, si la haine ou l'amour
Cause les changemens que son visage montre.

J'ignore ses pensers, ses désirs, ses projects.
Mais souvent j'apperçoy que ma seule rencontre,
La trouble beaucoup plus, que mille autres objects.

La honte de Gombauld était bien mal placée, car la jeune fille est charmante dans sa naïveté rougissante.

Le sonnet suivant me paraît remarquable de majesté. Les vers, d'un mouvement calme et très bien rythmé, rappellent la

¹ « Dormez-vous, Amaranthe, où si vostre belle âme.... »

poésie parnassienne. Cela n'a rien d'étonnant, puisque Gombauld avait, comme les Parnassiens, le goût de la forme impeccable et de la discrétion des sentiments, qu'on nomme improprement : impassibilité :

J'ay veu, comme un éclair qui m'a l'âme enflammée,
Cette beauté sévère, à qui tout est soumis ;
Cette humeur retenue, à qui rien n'est permis,
Qui cherche le silence, et fuit la Renommée.

J'ay veu cette rigueur, de soy-mesme charmée,
Et de qui tous les sens paroissent endormis :
Qui dure à ses amans, comme à ses ennemis,
Craint l'aspect d'un seul homme, autant que d'une armée.

Je l'ay veue aujourd'huy, n'ay-je point trop osé ?
Peut-estre ce n'est rien qu'un objet composé
De roses, et de lys, et d'yvoire, et d'albâtre.

Je rends peut-estre hommage à la main d'un sculpteur ;
Je suis touché d'un marbre, et mon cœur idolâtre
D'une déité morte est fait l'adorateur.

Les sonnets de Gombauld sont suivis de deux élégies, inspirées, toutes deux, par Marie de Médicis. Dans la première, le poète fait allusion aux ennemis envieux dont il parlait dans ses lettres, et qui s'étaient mis en travers de son amour pour la reine :

Faites ce qui vous reste, ennemis de ma vie ;
Avancez mon trespas, contentez vostre envie,
Et pour m'oster l'amour dont vous estes jaloux,
Soyez-moy plus cruels, vous me serez plus doux.
Si vos mains de mon corps ne séparent mon âme,
Vos efforts seront vains, pour esteindre ma flame.
Tant que l'aube à mes yeux redonnera le jour,
Vous aurez de la peine, et j'auray de l'Amour.

Faut-il que pour aymer, on ait tant d'ennemis ?
Rien n'est libre en ces lieux, et l'humaine insolence
Gesne les volontez, et leur fait violence.

Ces vers énergiques sont suivis d'une plainte plus douce :

Je n'ose soupirer, ny plaindre mon mal-heur,
Et mon humeur discrète augmente ma douleur.

La reine est mal conseillée par des ennemis du poète. Elle manque d'énergie :

Peut-estre sa raison, s'il faut que je m'en plaigne,
Soit qu'on la persuade, ou soit qu'on la contraigne,
A cette heure consulte, et résout de changer
Un amant dont la foy ne fait que l'affliger.
Son vouloir qui desja n'a plus de résistance,
Me quitte librement l'honneur de la constance ;
Et de tant de discours son esprit combatu
Croit que son changement luy tient lieu de vertu.

Ce dernier vers est beau ; il contient une pensée assez profonde, d'une ironie désespérée. Ni le devoir, ni le respect de celle qu'il aime, ne peuvent lutter contre la passion du poète. Il est « blessé d'un coup fatal dont il ne peut guérir. » Tristement, il met fin à sa plainte, en demandant à la reine de lui accorder au moins sa pitié :

Prenez soin de ma vie, au dcuil abandonnée,
Qui de gloire et d'honneur se verra couronnée ;
Pourveu que vostre cœur sensible à mes douleurs,
D'un soupir seulement accompagne mes pleurs.

La seconde élégie n'est que la répétition affaiblie de la première. La plainte en est plus douce, mais plus monotone et fatigante. Elle manque de souffle. Dans des *Stances*, Gombauld reprend le même thème, décrit la même souffrance. Il voit dans la mort son soulagement :

Je me plais aux langueurs où je passe mes jours,
Et d'une mort à l'autre à toute heure je cours,
De peur qu'un seul moment ma foy ne se desmente.
Je fuy tous les conseils qui me veulent guérir
Tant j'ai peur d'alléger le mal qui me tourmente,
Et qui visiblement me va faire mourir.

Avec le *Panegyrique* de Richelieu, nous abordons les poésies officielles ou de circonstances de Gombauld; toutes bien inférieures à ses sonnets d'amour. Le *Panegyrique* est plein d'enflure et de fausse grandeur, d'images froides, empruntées à la mythologie. La louange soutenue ne réussit pas à Gombauld, qui, nous le savons, n'aimait pas à louer. Je préfère ses imprécations, plus sincères et plus fortes. Celle qu'il adresse au roi d'Espagne, « des Rois d'Occident le plus enflé de gloire », est à coup sûr le meilleur morceau du poème : Le roi d'Espagne, c'est un « horrible géant », qui

Donne aux autres humains la peur qu'il a de nous,

et qui

....passant les deux bouts de la Terre et de l'Onde,
Sembloit estre gesné dans un si petit monde !
Mais de qui désormais le pouvoir limité
N'a rien de merveilleux qu'un bruit d'avoir esté.
Grand exemple du sort de ces âmes superbes,

s'écrie le poète,

Dont l'aveugle manie a mis dessous les herbes
Tant de hautes cités, de temples, et d'autels,
Et dont le crime seul rend les noms immortels !
Sa fortune pourtant flatte ses espérances.
Il tonne incessamment sur les moindres puissances,
Et se travaille en vain, par fraude, ou par vertu,
A relever l'esclat de son trosne abbatu.
Tel que celui qui souffre une atteinte mortelle,
Il s'esveille en sursault, quand la Parque l'appelle,
Fait son dernier effort, et, croyant se guérir,
Monstre un signe de vie, alors qu'il va mourir.

Inutile de dire, je pense, que le plus grand crime du roi d'Espagne était, aux yeux de Gombauld, d'être l'ennemi de ce bon et doux Richelieu, dont le poète cherchait à obtenir la protection. L'indignation sur commande du brave Gombauld n'en est pas moins intéressante, et énergiquement exprimée.

En 1627, la jeune femme de Gaston d'Orléans mourut. Gombauld composa à cette occasion, en courtisan conscient de ses devoirs, une élégie, qui est un monument de naïveté¹. Le poète voulut faire la louange de toute la famille royale, sans nommer personne. Louis XIII est appelé

Le plus grand des humains, l'honneur des diadèmes.

Ce qui

Ne l'a pas empêché de monstrier au soleil,
Qu'il a le cœur d'un frère, et l'amour d'un pareil.

Marie de Médicis est

Celle qu'on void régner sur la terre et sur l'onde
Par tant de Royantez qu'elle a fait naistre au monde.
Sa bouche sans voix et son teint sans couleur,
Ont d'une propre mère exprimé la douleur.

Quant à Gaston d'Orléans, c'est

....Ce généreux Prince à qui la Destinée,
A ravy les plaisirs qu'un si doux hyménée,
Et qu'un juste désir luy faisoient espérer.

.....
Diray-je les soupirs, les sanglots et les larmes,
Diray-je les frayeurs, les troubles, les allarmes,
Dont son âme surprise a ressenty l'effort,
En voyant arriver la moitié de sa mort?

La princesse défunte s'adresse à son époux, et Gombauld met dans la bouche de cette femme que Gaston d'Orléans avait épousée à contre-cœur, des paroles, dont la naïveté est presque plus touchante que ridicule. Pour qui connaît l'histoire du premier mariage de Gaston d'Orléans, ces vers ne manquent pas de piquant :

Mon âme de ton deuil n'est que trop satisfaite.
Mais veux-tu la combler du bien qu'elle souhaite?

Sur la mort de feu Madame, duchesse d'Orléans.

Fay luy voir ta constance, et change à l'advenir
Tes amères douleurs en un doux souvenir.
Et pourveu que ta paix n'en soit point offensée,
Regarde quelques fois des yeux de la pensée
Ces yeux qui pour les tiens ont eu quelques appas,
Et que tes pleurs en vain rappellent du trespas ;
Ces yeux qui de ma foy tesmoins inviolables,
Pour recevoir tes loix à mes vœux favorables,
Et pour suivre en toy seul l'objet de mon amour,
Tournoient comme la fleur qui suit l'astre du jour.
.....
Adieu. Chery le gage où nous sommes unis.

L'ode à Séguier méritait un peu les sarcasmes de l'Académie. Elle est franchement mauvaise, obscure, précieuse et affectée. Deux sonnets, dédiés au même Séguier, sont meilleurs que l'ode. Le second finit par un joli trait d'esprit :

Apollon et Séguier, par une loy commune,
Ont partagé le soin qu'ils ont des beaux esprits ;
L'un ayde à leur naissance, et l'autre à leur fortune.

Gombauld est toujours meilleur poète quand il oublie qu'il est courtisan. Il est plus naturel et parsème ses poésies officielles de pensées originales, sinon profondes. Le sonnet *Sur la mort de M. de Montmorency* renferme une idée fort belle. Le futur moraliste protestant se révèle dans ces trois vers :

Quand le Ciel d'un Héros veut la terre honorer,
Il n'en fait que la monstre, et soudain le retire,
De peur que sa valeur ne le fasse adorer.

Par contre, dans le sonnet dédié *A la mémoire de M^{me} de Beringhen et de M^{me} Des Loges, sœurs*, Gombauld compare les deux sœurs protestantes aux neuf Muses, et perd ainsi une bonne occasion d'être grave et naturel.

Les vers de ballets de Gombauld ne sont pas méprisables. Ils exigent peu de pensée, beaucoup d'esprit, un style soit

badin, soit majestueux. Dans le morcean intitulé : *Pour Monsieur d'Humières, représentant un Ethiopien*, Gombauld a rempli toutes ces conditions. Ces vers finissent par une jolie pointe :

Deux Soleils voulans faire voir
Lequel a le plus de pouvoir
M'ont pris pour l'objet de leur flame,
Et par leurs differens efforts,
L'un a mis le jour dans mon âme,
Et l'autre la nuit sur mon corps.

Les vers composés *Pour le Balet de la Reine* contiennent beaucoup d'allusions à Marie de Médicis. Celle-ci était représentée par Junon, la reine des déesses. Gombauld fait dire à Hèbé :

Je vous rendray pareils aux dieux,
S'il faut que ma Reine en ces lieux
Fasse désormais sa demeure :
Vous vivrez éternellement ;
Ou s'il advient que quelqu'un meure,
Ce sera d'amour seulement.

Et l'Aurore dit à son tour :

Je suis l'Aurore au teint vermeil,
Qui marche devant le Soleil,
Selon la céleste ordonnance :
Mais il me semble qu'aujourd'huy
Contre son ordre, il me devance ;
Ou bien je prens Junon pour luy.

Les vers prononcés par l'Aurore sont d'allure plutôt majestueuse ; ceux de *Pales* sont beaucoup plus légers et gracieux :

Les grands dieux aux temples dorez
Ne sont pas les mieux adorez ;
Et pour moy, je fuy leurs exemples ;
J'aime les champs, et les pasteurs
Et n'ay point d'autels, ny de temples
Qu'au cœur de mes adorateurs.

Les madrigaux de Gombauld sont épars dans le recueil d'*Epigrammes* de 1657, et il est assez difficile de les distinguer des épigrammes « à la grecque ». Il n'y a pas grande différence entre une douce épigramme, et un malicieux madrigal. Gombauld réussit ses madrigaux parce qu'il leur donne l'originalité de la sincérité. Le plus gracieux est celui-ci :

Philis efface les plus belles
Avec sa douce majesté,
Et parmi les autres mortelles,
Paroist comme une déité.
Devant cet objet magnifique
Qui tue, et qui se fait aymer,
Je sens une vertu magique,
Qui soudain me vient transformer.
Ce ne sont que vœux et qu'hommages
Les uns des autres sont jaloux;
Tous les regards sont des messages,
Qui luy disent, je meurs pour vous.

Le madrigal composé pour la *Guirlande de Julie* est un peu subtil. Julie d'Angennes en a inspiré de meilleurs, mais aussi de plus mauvais :

Je suis la fleur d'amour qu'Amaranthe on appelle,
Et qui viens de Julie adorer les beaux yeux.
Roses, retirez-vous, j'ai le nom d'immortelle !
Il n'appartient qu'à moi de couronner les Dieux.

Toute l'originalité poétique de Gombauld est concentrée dans ses sonnets chrétiens, composés probablement à des époques très différentes, suivant l'inspiration du poète. Là, nous avons le vrai Gombauld, plein de foi enfantine, et d'adoration grave pour son Créateur. La poésie religieuse est bien celle qui peut le moins se passer de sincérité. Y a-t-il poète plus détestable qu'un Jean-Baptiste Rousseau, qui compose une ode religieuse entre deux méchantes épigrammes ?

Les sonnets chrétiens de Gombauld ont été estimés par

ses contemporains protestants. Conrart et Tallemant des Réaux les signalent tous deux comme étant les meilleures poésies de leur ami. Mais il est certain que la grande réputation littéraire, dont Gombauld a joui pendant une vingtaine d'années, n'était pas due à ses poésies religieuses. La société sous Louis XIII a su apprécier la poésie charmante des sonnets profanes de Gombauld ; elle a ignoré sa grave poésie religieuse.

Gombauld est loin d'être un penseur original ; il n'est pas même un penseur tout court. C'est un croyant sincère. Sa poésie est l'expression d'une âme pieuse, nullement en proie au doute métaphysique. Je distingue trois inspirations principales dans ses sonnets chrétiens. La première, la plus belle, est d'un homme simplement religieux, qui dit son adoration à la Divinité ; la seconde, plus dramatique, est d'un chrétien qui lutte contre la chair ; la troisième enfin, est d'un protestant qui condamne sans charité, comme aussi sans compréhension, tous ceux qui ne sentent ou ne pensent pas comme lui. Gombauld avait une foi naïve, trop enfantine pour être tolérante. Il avait du protestant le sentiment très vif du péché, et aussi l'austérité intransigeante.

Le premier sonnet est d'une allure majestueuse. C'est un bel hymne d'adoration :

Monarque souverain des hommes et des Anges,
A qui tout doit son estre, et sa félicité,
Je sens à tous objets mon cœur sollicité
D'adjouster une voix au bruit de tes louanges.

Je suis ravi de voir les richesses étranges,
Dont tu pares les Cieux, ta superbe Cité ;
L'ordre des éléments, dont la nécessité
S'entretient chaque jour de contraires échanges.

Mais si de ta grandeur, je pense m'approcher
Dans cet excès de gloire, où je te vay chercher,
Mes yeux sont esblouis de clartez nompareilles.

C'est là que la Raison est sousmise à la Foy.
L'homme en vain se travaille à dire tes merveilles :
Il faut pour te comprendre, estre Dieu comme toy.

Dans le sixième sonnet, l'inspiration est la même; mais le dernier vers, fort beau, contient un reproche, une plainte que le poète s'adresse à lui-même :

La voix qui retentit de l'un à l'autre Pole,
La terreur et l'espoir des vivans et des morts,
Qui du rien sçait tirer les esprits et les corps,
Et qui fit l'Univers, d'une seule parole.

La voix du Souverain, qui les cédres désole,
Cependant que l'épine estale ses trésors ;
Qui contre la cabane espargne ses efforts
Et réduit à néant l'orgueil du Capitole.

Ce tonnerre esclatant, cette divine voix
A qui sçavent répondre et les monts et les bois,
Et qui fait qu'à leur fin toutes choses se rendent.

Que les Cieux les plus hâuts, que les lieux les plus bas,
Que ceux qui ne sont point, et que les morts entendent,
Mon âme, elle t'appelle, et tu ne l'entens pas.

Le reproche se précise dans le sonnet suivant. Gombauld a préféré l'amour terrestre à l'amour divin :

Une fleur passagère, une vaine peinture,
Faisoient de mes beaux jours les plus douces clartez,
Et dans un labyrinthe, errant de tous costez,
Je suivois de mon sort, la douteuse aventure.

Sans aucun soin du temps, ny de la sepulture,
La fureur m'emportoit parmy les vanitez,
Et tousjours soupirant après mille beautez,
J'escoutois de l'Amour l'agréable imposture.

C'est encore aujourd'hui l'estat où je me voy.
Je crain que mon péché ne dure autant que moy,
Ou qu'il ne soit borné que par mon impuissance.

Mille maux, qui des biens n'ont rien que les couleurs,
Interrompent le cours de ma reconnaissance,
Et font que mes plaisirs augmentent mes douleurs.

Un sentiment si vif du péché conduit fatalement à la mélancolie, au pessimisme : Gombauld méprise la vie, car tout ce qu'il aime et désire de la vie, il n'ose le prendre ; c'est le péché, qui entraîne après lui une punition inévitable. Gombauld est un timoré ; il faut le reconnaître. Dans sa vie morale, comme dans la rue, il marche à petits pas, choisit les pavés, et gémit des souillures qu'il n'a pu éviter. La crainte du mal aboutit, chez lui, à la crainte de l'action. Ses plaintes nous toucheraient davantage, si elles étaient moins l'expression de la peur. On voit, dans le sonnet suivant, que ce n'est pas le remords, mais bien la punition du péché qui fait trembler le poète :

Ne péchons plus mon cœur, la peine est à la porte,
Elle suit le péché, comme l'ombre le corps :
Elle suit les vivants, elle a suivi les morts,
Et si Dieu la diffère, elle en sera plus forte.

Combattons puissamment l'erreur qui nous emporte,
Et faisons désormais de plus justes efforts.
Aimons d'autres beautés, cherchons d'autres trésors,
Et mesprisons la vie où l'espérance est morte.

Ainsi craignant le sort des terrestres plaisirs,
Je veux porter mon cœur à de plus hauts désirs,
Et luy faire adorer les divines merveilles.

Mais les objets du monde ont pour luy tant d'appas,
Qu'il croit tantost mes yeux, et tantost mes oreilles,
Et n'aime point assez ce qu'il ne connoist pas.

Gombauld se croyait fort. Il reconnaît qu'il est faible et incapable de se dominer :

J'esprouve du Péché, ce que j'en devois craindre,
Et sur moy la coustume a trop d'autorité.
Le moindre changement m'oste la liberté,
Et souvent le devoir m'oblige à me contraindre.

J'aspire désormais où je ne puis atteindre.
Mes plus justes desseins n'ont point de fermeté,
Ma vertu s'accommode à mon infirmité :
Je ne m'en sçaurois taire, et suis las de m'en plaindre.

Comment dois-je nommer l'estat où je me voy ?
Ou l'incrédulité se mesle avec la foy ;
Ou je fay mon repos d'une peine éternelle ?

Dans ce trouble paisible, et ces lasches combats,
Suis-je vraiment chrestien ? suis-je vraiment fidelle ?
Je le suis tout ensemble, et je ne le suis pas.

Les efforts de Gombauld sont vains. Le péché est le plus fort. Le poète n'a dès lors qu'un parti à prendre, se résigner, et compter sur la miséricorde divine :

Tous mes efforts sont vains, je ne m'en puis distraire,
L'erreur qui me possède est plus forte que moy ;
La mort seule pourra m'affranchir d'une loy
Qui m'est si naturelle, et qui m'est si contraire.

Mon aveugle fureur ne se peut modérer ;
Et j'aurois tout sujet de me désespérer,
Pour Enir de mes jours l'éternelle discorde.

Mais, ô Dieu ! je t'invoque en cette extrémité,
Et j'attens mon salut de ta miséricorde,
Qui trouve sa louange en mon infirmité.

Gombauld passe vite de l'humilité à l'orgueil. Dans un de ses sonnets, il adresse au Tout-Puissant une humble prière, qui se termine par un soubresaut d'orgueil :

J'espans sur ton autel mon âme en sacrifice,
Tout-Puissant, dont la voix a daigné m'appeler.
Donne moy cet Esprit qui peut tout révéler,
Et de qui la vertu me sépare du vice.

Par ta miséricorde, augmente ma justice,
Et venille ton image en moy renouveler.
Quel empire si grand se pourroit esgaler
A l'immortel honneur de te rendre service ?

Couduy-moy seurement au repos éternel,
Seul espoir des esleuz que ton soin paternel
Fait des Astres luisans au milieu des ténèbres.

Mon esprit aussi bien se lasse de mon corps,
Et voit la vanitez, comme pompes funèbres,
De ceux qui semblent vivre, encore qu'ils soient morts.

Il y a bien de la mélancolie dans ce sonnet ; qu'on ne s'y trompe pas : c'est la mélancolie de l'orgueilleux, qui se croit seul juste. Gombauld commence par la prière du péager, et finit par celle du Pharisien. Il prodigue les anathèmes aux incrédules :

Toi qui veux ignorer la puissance divine,
Et qui d'un lien terrestre as fait ton Element,
Dy moy l'ordre, et le cours des feux du Firmament,
Et qui les fait mouvoir, et qui les illumine.

Quel aveugle desir, quel espoir te domine ?
Ou plustost quel Démon trouble ton jugement ?
Qui te fait desmentir ton propre sentiment,
Et mespriser ta fin, comme ton origine ?

Les destins si divers des vivans et des morts,
Les plaisirs, les douleurs des âmes et des corps,
Preschent la Providence à qui la vent entendre.

Ce que tant de tesmoins, incessamment offerts,
Ce que Terre, ny Cieux ne te peuvent apprendre,
Va-t-en, perfide esprit, va l'apprendre aux Enfers.

Je n'aime pas beaucoup l'empressement fanatique avec lequel Gombauld expédie en enfer ceux qui ne partagent pas ses croyances. Après les incrédules, il condamne les hypocrites. Il se sent isolé dans sa supériorité morale :

Monstre toy mon Sauveur, propice à mes requestes.
Tien moy lieu de prochain, parmy tant d'estrangers,
Qui pour courir au mal, ont les pieds si légers,
Et pour ravir la proye, ont les mains tousjours prestes.

Garde moy des propos, et des mœurs deshonnêtes,
Des regards envieux, des rapports mensongers.
Des vanitez du siècle, et de mille dangers,
Qui du bas élément excitent les tempestes.

Je suis las de souffrir tant de lasches esprits,
Qui de leur interest sont tellement espris,
Que la gloire d'autruy leur est injurieuse.

Je suis las des prudens et de leur faction.
J'abhorre l'hypocrite, et sa fraude pieuse,
Qui veut que ton nom serve à son ambition.

Gombauld dénonce l'hypocrite à Dieu avec un zèle peu chrétien :

Un seul penser m'afflige, et je meurs quand je voy
Qu'un dévot hypocrite est luy mesme sa loy,
Et te croit bien connoistre en son erreur profonde.

Il jeusne, il veille, il prie, il n'en est jamais las.
Mais la part qu'il prétend à la gloire du monde,
Me fait bien voir, Seigneur, qu'il ne te connoist pas.

Un sonnet contre les libertins finit en épigramme :

Race desnaturée, et plus dure que fer,
Vos péchez tous les jours marquent vostre noblesse,
Et vostre plus vieux titre est tiré de l'Enfer t

« Viens les juger, Seigneur ! » s'écrie Gombauld, qui fait de ses sonnets chrétiens des épigrammes aigres et moroses :

Mais quelle est mon erreur ? j'offence mes prochains ;
J'en veux à l'Univers ; haïr les hypocrites,
N'est-ce pas en effect haïr tous les humains ?

Le poète n'abandonne plus le ton prêcheur de l'homme qui a mesuré la distance qui le sépare de son semblable, et qui l'a trouvée immense. Il a voulu convaincre, convertir, mais sans y réussir :

Je suis las de parler, et d'user de redites ;
Pour tascher de fleschir tous ces cœurs endurcis :
Ils ne m'escoutent point, ils ont d'autre soucis,
Ce ne sont que mondains, ce ne sont qu'hypocrites.

Une des plus belles poésies religieuses de Gombauld est celle qu'il composa *Pour le roy Louis XIII après une grande maladie*. Le poète fait parler Louis XIII :

.... Aussi tournant les yeux de l'esprit et du corps,
Vers l'arbitre absolu des vivans et des morts,
Quand l'extrême douleur monstroit sa violence ;
C'est fait, dis-je, ô grand Dieu ! mais il faut advouër,
Qu'aux lieux où règne le silence,
Je ne pourray plus te louer.

Je sçay que mon offense, et ton juste courroux,
Doivent m'oster l'esper d'un traitement plus doux,
Et me précipiter dedans la sépulture.
Je ne dispute point contre ta volonté.
Quand tu juges ta créature,
Tu prens conseil de ta bonté.

A peine eus-je parlé, que mes yeux esclaireis
Virent avec le jour tous les maux adoucis,
Dont la funeste ardeur m'alloit réduire en cendre.
Dieu seul en soit loué ; qui, pour me visiter,
M'a fait au sépulcre descendre,
Et qui m'en a fait remonter !

Je doute que le roi Louis XIII ait souvent inspiré des poésies d'un ton aussi grave et religieux.

Gombauld s'est aussi occupé à rajeunir les psaumes en usage dans les églises protestantes de son temps. Le numéro 7463 des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal, fol. 3-7,

contient des fragments de psaumes, remaniés de Gombauld, avec quelques corrections de Conrart ¹. « Je respecte si fort l'antiquité », dit Gombauld en tête de son travail, « que dans les psaumes, mis en vers, il y a si longtemps, par des hommes si recommandables, je n'ay essayé de changer que peu de mots qui ne sont plus dans l'usage. »

Gombauld s'est habilement tiré de son travail, à en juger par les petits extraits que Conrart nous a laissés. Je transcris un des rares morceaux complets de la version ancienne :

Jusques a quant, gens inhumaines
Ma gloire abatre tâcherez.
Jusques à quant emprises vaines
Sans fruit d'abusion pleines
Aimerez-vous et cherchez ?

En regard de ces vers, Conrart a mis le remaniement de Gombauld.

Jusques à quant gens inhumaines
Diffamerez-vous mon honneur,
Et, par des entreprises vaines
D'erreurs et de mensonges pleines
Viendrez-vous troubler mon bonheur ? ²

¹ Au haut de la page 3 du manuscrit, Conrart a écrit : *De M^r de Gombauld*.

² Félix Bovet dit dans son *Histoire du Psautier des églises réformées* (Neuchâtel, Paris, 1872, in-8°, p. 155, note 1) : « J'ai trouvé aussi des paraphrases de plusieurs psaumes dans la *Collection Conrart*, à la Bibliothèque de l' Arsenal ; mais il ne me paraît pas qu'elles soient de lui. » Il s'agit certainement des remaniements de Gombauld.

CHAPITRE X

L'Amaranthe.

La pastorale de Gombauld est la plus intéressante et la plus connue de ses œuvres¹. Sorel disait dans sa Bibliothèque française : « Il s'étoit passé un long temps, que les comédiens n'avoient eu d'autre poète que le vieux Hardy, qui, à ce que l'on dit, avoit fait cinq ou six cens pièces : mais, depuis que Théophile eut fait jouer sa *Thisbé*, et Mairet sa *Sylvie*, M. de Racan ses *Bergeries*, et M. de Gombauld son *Amaranthe*, le Théâtre fut plus célèbre, et plusieurs s'efforcèrent d'y donner un nouvel entretien. Les poètes ne firent plus de difficultés de laisser mettre leur nom aux affiches des comédiens ; car, auparavant, on n'y en avoit jamais vu aucun : on y mettoit seulement le nom des pièces, et les comédiens annonçoient seulement que leur auteur leur donnoit une comédie nouvelle d'un tel nom². »

Ainsi, l'*Amaranthe* fut un événement dans l'histoire littéraire. Elle le fut surtout par sa préface³. Le poète François Ogier, livre le premier au public, en 1628, un véritable manifeste contre la règle des trois unités. En 1630, Mareschal s'ex-

¹ Cf. les études de Pierre Barbier, Saint-Marc Girardin, Gaston Bizos, Richard Otto, et surtout Jules Marsan, dans sa thèse sur la pastorale dramatique.

² Sorel, *Bibliothèque française*, p. 204.

³ M. J. Marsan a donné, dans son étude, l'histoire détaillée des théories poétiques et des préfaces du temps.

prime avec plus de véhémence encore : « Je parle hardiment, et de la mesme sorte que j'ay bien osé commettre un crime contre les maximes de l'ancienne poésie.... Toutefois quelque plainte qu'elle fasse, je ne sçaurois me repentir d'un péché que je trouve raisonnable, et n'ay pas voulu me restraindre à ces estroites bornes ni du lieu, ni du temps, ni de l'action. » Il ne veut plus se soumettre à « cette rigoureuse antiquité, de qui la vieillesse est capricieuse, et se donne autorité sous le droit d'ainesse. »

Les auteurs de pastorales se regimbent. En 1631, paraissent trois pastorales, précédées de trois préfaces, qui toutes défendent la règle des trois unités. La première est celle de la *Sylvanire* de Mairet (31 mars), la deuxième est celle dont le médecin Isnard avait fait précéder la *Philis* de Pichou (30 avril) ; la troisième, enfin, est celle de Gombauld (12 juillet). En 1632, paraît encore la préface de l'*Aminte* de Rayssiguier qui défend les mêmes principes. M. Kerviler attache, me semble-t-il, une bien trop grande importance à la préface de Gombauld. Il trouve que Gombauld a été « essentiellement novateur », « qu'il y avait une certaine témérité à tenter l'aventure », et qu'on ne peut refuser à Gombauld « l'honneur d'avoir, l'un des premiers, planté sur le Parnasse français le drapeau des règles classiques. » Gombauld se défendrait lui-même d'être « novateur » et téméraire, car tout son souci, c'est de ne rien écrire « à l'aventure¹ ». Si la règle des trois unités n'avait pas existé, il l'eût inventée. Il aimait les règles dans la vie pratique, et dans la poésie. Grâce à son tempérament froid, et à son manque d'imagination, il ne lui en coûtait pas plus d'observer une conduite sage et modérée, que de suivre les sévères préceptes de Malherbe. Rien n'était trop austère pour lui. Nous l'avons vu discuter gravement avec Malherbe de petites subtilités poétiques, « inventer » la manière de faire des bons sonnets

¹ Préface de l'*Amaranthe*.

(c'est-à-dire des règles). Nous serions étonnés de le voir prendre parti contre les règles d'Aristote. Ce n'est pas un esprit novateur qui a composé la préface de l'*Amaranthe*, c'est au contraire un intransigeant conservateur¹. Si la préface de Gombauld n'est pas originale, elle est, par contre, fort bien écrite, et, à tous égards, supérieure à celle de la *Sylvanire* de Mairet². Gombauld commence, suivant son habitude, par s'excuser d'avoir fait une préface. « Ce ne seroit pas mal prendre son temps à cette heure que les préfaces sont aussi grandes que les livres, et que l'on a tant de choses à dire à ceux qui n'ont pas la patience de les escouter. » Il accuse ensuite ses adversaires de lutter contre les lois du théâtre, dans le but de « deffendre leurs fautes. » (Les adversaires prétendaient, non sans raison, que les défenseurs des règles voulaient étouffer l'imagination des auteurs plus richement doués qu'eux, en imposant à celle-ci des cadres trop

¹ C'est peut-être le moment de dévoiler une petite supercherie littéraire de M. Kerviler. L'*Amaranthe* a été représentée en 1625 (disent les frères Parfaict). La seule édition est de 1631. Malheureusement, pas un des quatre exemplaires de la Bibliothèque nationale ne contient la préface. M. Kerviler les ayant eus probablement entre les mains, a supposé qu'il existait une édition de 1625, précédée, elle, de la préface. En 1631, dit M. Kerviler, Gombauld reproduisit la dédicace de l'*Amaranthe* à la Reine Mère. M. Kerviler se hâta, dès lors, de faire de Gombauld et de Mairet les premiers défenseurs de la règle des trois unités; car, suivant lui, la préface de la *Sylvanire* de Mairet daterait aussi de 1625. En 1631, toutes les préfaces les plus hardies ne pouvaient donc plus prétendre à l'originalité. Voilà pourquoi M. Kerviler fait du sage et prudent Gombauld un « novateur », un téméraire malgré lui. M. Kerviler voulait détruire la légende, tirée du *Segraisiana*, accréditée par La Harpe, et d'après laquelle Mairet aurait composé avec la *Sophonisbe* « la première pièce de théâtre française, dans laquelle fut respectée la règle des trois unités ». M. Kerviler ajoute avec une indignation assez plaisante : « Voilà comme on écrit l'histoire ! » M. Kerviler l'écrit mieux : il détruit une légende, pour en mettre une autre à la place.

* Kerviler, p. 31. C'est du reste M. Pierre Barbier qui est l'auteur de la découverte dont M. Kerviler s'est emparé pour l'amplifier. Je renvoie à l'étude de M. Marsson, où il est démontré que ni Gombauld, ni Mairet n'ont eu le mérite que La Harpe, Barbier et M. Kerviler ont bien voulu leur attribuer.

² L'éditeur de la *Sylvanire*, M. Richard Otto, en qualifie la préface de « Höchst schwache Leistung ». Il trouve que celle de Gombauld fait une impression beaucoup plus agréable.

étroits.) Dans les deux camps, on se réclamait d'Aristote. « Partisans et ennemis des règles », dit M. Marsan, « ressassent tous à peu près les mêmes formules, discutent sur les mêmes exemples, s'autorisent des mêmes modèles. Le *Pastor* et la *Philis*, qui paraissent à Mairet, ou Isnard, démontrer la salutaire puissance des règles, servent à Mareschal pour les combattre.... C'est au nom du vraisemblable que l'on attaque la liberté — et qu'on la défend. » En effet, la vraisemblance est la grande préoccupation de Gombauld ; c'est en son nom qu'il exige les unités de temps et de lieu. « C'est la vérité, » dit-il, « que tous ceux qui ont mérité quelque estime en ce genre d'écrire, n'ont représenté dans leurs ouvrages, que ce qui pouvoit arriver du matin au soir, ou du soir au matin.... La tromperie seroit bien grossière, qui voudroit faire passer l'espace de deux ou trois heures, non pour un jour, ou pour une nuit, mais pour plusieurs années ; et la Scène, non pour une isle, ou pour une Province, mais pour tous les climats de l'Univers. » Quant aux « esprits gaillards » qui se regimbent contre ces règles, Gombauld les attend à l'œuvre : « Toutes-fois », déclare-t-il, « s'il y en a qui s'obstinent encores à blasphémer ce que depuis deux mille ans, tous les poètes et les philosophes ont également approuvés : je seray content de les suivre, si tost qu'ils auront tesmoigné par leurs ouvrages, qu'ils surpassent les Térences, les Sénèques, les Euripides et les Ménandres. » Ils ne sont capables que de « caprices ou de boutades ». Gombauld s'étonne que des maximes « reçues par tant de siècles et de peuples différens » ne soient pas devenues universelles. La règle des trois unités doit être défendue par tout écrivain sérieux, car elle est dictée par la raison et par la tradition.

Gombauld est plus original, quand il affirme que toute œuvre dramatique doit viser un but moral. « J'essaye aussi d'écrire autant pour l'instruction que pour le contentement : et j'estime que nous sommes pires que les payens, et que

nous ne faisons pas les actes de judicieux, ny de raisonnables, si les bonnes mœurs ne sont la principale fin de nos spectacles et de nos ouvrages, et si nous prenons plaisir à donner, ou à voir de mauvais exemples. Je ne récompense point les inconstans, ny les téméraires : Je punis les méchans, ou, à tout le moins, je frustre leurs desseins : Je laisse là les médiocres ; et ne termine rien qu'en faveur des vertueux. »

Le poète a pourtant vu l'écueil de sa théorie. En voulant moraliser, l'auteur dramatique risque fort de rompre, ou de ralentir l'action de sa pièce. « C'est assez démontrer que l'on ne manque pas de beaux traits, ny de sentences, quand elles sont nécessaires, sans en mettre de si longues suites au milieu des Intrigues mesmes, et sans faire des Odes, au lieu de Scènes. » En un mot : « Toute superfluité rend la scène¹ lasche et languissante : et là, comme partout ailleurs, *celuy qui parle et qui n'agit point, ne fait que la moindre partie de son devoir.* » Cette dernière sentence, fort juste, condamne toute l'œuvre dramatique de Gombauld.

* * *

L'*Amaranthe* est dédiée à Marie de Médicis. La dédicace à la reine en exil est l'œuvre d'un homme courageux, sinon d'un bon écrivain. Le style en est boursoufflé et précieux. L'exagération des louanges que Gombauld prodigue à son ancienne bienfaitrice serait détestable, si elle n'était touchante.

Le *Prologue* de la pièce est prononcé par l'Aurore. Il contient plusieurs allusions à Marie de Médicis et à sa cour. Les vers en sont légers et gracieux :

Je n'inspire pas moins d'agréables pensées
Aux âmes comme moy de l'amour offensées,

¹ L'action.

Que je sème partout de perles et de fleurs;
Les fleurs sont mon ouvrage, et mes perles mes pleurs.

La pastorale commence, comme l'*Endimion*, par les plaintes d'Alexis, un berger qui, dans son enfance, avait été sauvé d'un naufrage, et dont l'origine est inconnue. Il confie, en soupirant, à son ami Damon, son amour malheureux pour la belle et cruelle Amaranthe. Celle-ci, une bergère de Phrygie, adorée de tous ceux qui la connaissent, dédaigne tous ses prétendants. Le berger Daphnis, son père, l'avait promise au fils du riche Timandre. Mais ce fils a disparu; et pour ne point manquer à sa promesse, Daphnis éconduit aussi tous les prétendants de sa fille. Amaranthe aime Alexis; Damon aime Mélite, compagne d'Amaranthe; tous croient que la vertu exige qu'ils ne s'avouent pas mutuellement leur amour. Cet amour idyllique est très différent de celui que la jalouse Oronte, fille de Timandre, éprouve pour Alexis, qu'elle sent épris d'Amaranthe. Gombauld analyse finement ses sentiments :

Si tost que je le vy, je perdy ma franchise,
Mon sang fut tout esmeu, mon âme en fut esprise.
Je me perdis moy-mesme, et, voulant l'acquérir,
Je fus ingénieuse à me faire mourir.
Tantost pour esmouvoir ce courage insensible,
J'ay fait par la douceur, ce qui m'estoit possible.
Je n'ay rien espargné, luy monstrant chaque jour,
Sous le nom d'amitié, tous les signes d'amour.
Tantost, bien qu'à regret, sous la froide apparence
D'un vain ressentiment, ou d'une indifférence,
Mes yeux dissimulans mon extrême langueur,
Ont emprunté les traits d'une feinte rigueur.
J'ay mesme bien souvent tasché de luy desplaire.
J'ay passé du mespris jusques à la colère.
J'ay condamné ses mœurs, contredit ses propos,
J'ay fait ce que j'ay peu pour troubler son repos.
Mais il mesprise hélas! mon mespris et moy-mesme;
Je n'en voy sa couleur plus rouge, ny plus blême.

D'un œil toujours esgal il void tous mes efforts ;
Et cette esgalité me donne mille morts.

Diane, consultée, exige qu'Amaranthe fasse son choix parmi les bergers. Amaranthe n'ose déclarer sa préférence pour Alexis. Celui-ci, rencontrant Amaranthe, lui avoue enfin son amour, et lui annonce qu'il ne lui reste plus qu'à mourir. La jeune bergère, quoique touchée, ne veut pas rassurer complètement son amant désespéré :

Sur quoy peux-tu fonder ces plaintes insensées ?
Sçais-tu bien mes desseins ? Lis-tu dans mes pensées ?
As-tu, par mes regards ou par mes actions,
Reconnu quelque objet de mes affections ?
Es-tu de ces amans qui me portent envie,
Qui veulent, malgré moi, que je sois asservie ?
Et viens-tu de si loin combler mal à propos
Le nombre des bergers qui troublent mon repos ?
Quel oracle t'apprend qu'il faut que je responde,
Comme il plaist, à l'erreur qui déçoit tout le monde,
Et non pas au dessein de les esgaler tous
Et de n'avoir jamais ny d'amant ny d'époux ?

Elle recommande à Alexis de ne pas se poser en prétendant avec les autres bergers, et laisse échapper un aveu d'une ironie souriante et émue :

...Laisant là ces morts véritables, ou feintes,
Je t'ordonne de vivre, et d'un mesme soucy,
De ne m'empescher point que je ne vive aussi.
Fay le tout pour ta gloire, et fuy l'heure assignée,
Où de mes importuns, l'espérance est bornée.
Croy-moi, n'imite point ce qu'ils ont proposé.
Si tu n'es pris, au moins ne sois point refusé.

Oronte, blessée de l'indifférence d'Alexis, vient annoncer qu'elle s'est vengée ; mais elle ressent déjà des remords :

O Vengeance, à l'abord douce et pleine de charmes,
Mais qui contre moy-mesme enfin tournes tes armes,

Et fais voir à celuy qui s'est le mieux vengé
Qu'il est le plus coupable, et le plus affligé !
J'ai suivi tes désirs d'un ardeur indiscrete ;
J'en recognois la faute, après que je l'ay faite.
J'ay vengé ma douleur, et mon astre fatal
A fait que le remède est pire que le mal.
Je sens qu'à tous objets ma couleur devient blesme.
Mon ombre m'espouvante, et j'ai peur de moy-mesme.
Je porte dans le sein mon juge, et mon tourment ;
Je n'ay pas d'assurance en la mort seulement.
Et fuyans loin du monde, à couvert de la foudre,
Je ne sçaurois hélas ! me fuir ny m'absoudre ¹.

Oronte avait attaché une condamnation à mort au cou d'un cerf consacré à Diane, qu'Amaranthe avait proposé pour prix de sa main. Alexis tue le cerf. Amaranthe, voyant qu'Alexis va mourir, avoue à tous son amour, et veut empêcher le sacrifice de se consommer. Elle résiste à son père qui lui reproche son impiété. Elle lui répond fièrement :

Les hommes font des loix qu'ils imputent aux Dieux.

parole qui, selon Saint-Marc Girardin, ne serait pas déplacée dans une tragédie de Voltaire. Mais Timandre arrive d'un long voyage, et reconnaît dans Alexis son fils qu'il croyait perdu depuis longtemps. Oronte retrouve un frère dans celui qu'elle aimait, et dont elle avait voulu se venger :

...L'ignorance a fait qu'une amitié de sœur
Dans un excès d'amour a perdu sa douceur.

Elle avoue sa perfidie, annule ainsi l'arrêt de Diane; et Amaranthe épouse Alexis.

M. Gaston Bizos prétend que l'*Amaranthe* n'est qu'une

¹ Quelques critiques trouvent le personnage d'Oronte « tragique ». Pour cette raison, ils classent l'*Amaranthe* dans un genre intermédiaire qui tiendrait plus de la tragédie que de la pastorale. Cette opinion me paraît exagérée, car Oronte est un personnage secondaire dans la pièce, et ses monologues sont des tirades morales qui peignent bien moins son caractère que celui de Gombauld.

imitation de la *Sylvanire*¹ de Mairet. M. Marsan rétablit les faits : Gombauld n'a guère pu imiter Mairet, puisque la *Sylvanire* parut seulement trois mois avant l'*Amaranthe*. Mais Gombauld a fait pire : Il a « découpé par tranches l'*Aminta*, le *Pastor*, la *Phillis*, les *Bergeries* de Racan..., et patiemment, à sa façon, il a recousu les morceaux, persuadé que c'était le moyen de faire une œuvre d'art. »

Patiquement aussi, M. Marsan montre, scène par scène, les emprunts de Gombauld. Pas une scène n'est de Gombauld. L'*Amaranthe* tout entière c'est l'œuvre du Tasse, de Guarini, de Racan. Admettons un instant que ce reproche soit fondé. Est-il bien grave ? Molière n'avouait-il pas prendre son bien où il le trouvait ? Que reste-t-il de l'*Avare*, quand on enlève tout ce que Plaute, Larivey ont pu fournir à Molière ? Il reste l'*Avare*, et c'est assez pour qu'on puisse en déclarer Molière l'auteur. Je suis loin de vouloir faire passer l'*Amaranthe* pour un chef-d'œuvre, marqué du sceau du génie. Je voudrais seulement montrer que cette pastorale est vraiment, et entièrement, l'œuvre de Gombauld.

Le style est « de l'homme même », selon Buffon, autrement dit, c'est la marque personnelle de l'écrivain. Celui de l'*Amaranthe*, c'est celui des sonnets à Phillis. On y retrouve la même délicatesse, presque les mêmes formules :

Heureux ! trois fois heureux ! qui peut se plaindre d'elle,
Et qui la peut nommer fière, ingrate ou cruelle.
Mais moy, je considère un bien qui m'est si cher,
Comme une déité que je n'ose approcher.
Elle ignore mes vœux, et mon cruel martyre,
Et ne s'aperçoit point que je meurs sans le dire.

Cette poésie, ces sentiments, sont bien ceux de Gombauld.

¹ M. Rigal dit : « L'*Amaranthe* (16287), inspirée par la *Sylvanire de d'Urfé*, a gardé jusqu'au satyre et à ses indécentes entreprises. » Or, selon M. Rigal, la *Sylvanire* n'a pas été jouée, et a été publiée en 1627. L'*Amaranthe*, qui a été représentée en 1625, ne peut donc avoir été inspirée de la *Sylvanire de d'Urfé*.

Ni Racan, ni Guarini ne les ont inspirés. Quant à l'intrigue même de la pastorale, elle est, si possible, encore plus de Gombauld. En composant sa pastorale, le poète n'a pas eu d'autre but que de dire, encore une fois, son amour à Marie de Médicis. Cet amour, qu'il révèle dans ses lettres, il le chante dans ses sonnets, il le gémit dans l'*Endimion*, et il le poétise dans l'*Amaranthe*. En 1625, la mode était aux pastorales. Gombauld écrira donc une pastorale. Le cadre de son œuvre est emprunté, mais le cadre seulement. Les bergers de l'*Amaranthe* ne sont pas plus conventionnels que les Grecs de l'*Endimion*.

Dans la dédicace à la Reine Mère, Gombauld dit formellement : « Cela, Madame, me donne la hardiesse d'offrir à vostre Majesté ceste Pastorale, qui n'est faite que pour elle, et que toutes sortes de considérations rendent sienne. » Les allusions à Marie de Médicis dans la pièce même sont fréquentes et peu voilées : Delphise, nymphe de Diane, parle à Amaranthe, et la prophétie qu'elle lui fait, s'adresse à Marie de Médicis et à sa famille :

Crain les Dieux Amaranthe, ils sont justes et doux.
Regarde les honneurs de ton illustre tige ;
Et de quelles faveurs la Déesse t'oblige,
Qui ne t'ordonne pas seulement de choisir
Un amant dont la foy succède à ton désir,
Mais qui te veut orner d'une race féconde
De bergers, qui de rois doivent peupler le monde.
Le premier de tes fils, le plus grand des bergers¹,
Sera l'amour des siens, la peur des étrangers :
Clément, victorieux, aux labeurs indomptable,
Aux crimes inflexible, aux monstres redoutable,
Il aura pour compagne, en beautés, un soleil
Qui sans lui n'auroit sçu rencontrer un pareil.
Du second la splendeur sera bientôt ravie²,
Et les Dieux aux mortels en porteront envie.

¹ Louis XIII.

² Le 2^o fils de Marie de Médicis, mort jeune.

Mais un autre, en sa place, ira de toutes parts ¹
Faire esclater les dons de Minerve et de Mars.
Elle ajoute à tes fils trois filles, trois merveilles....

On objectera que ces mauvais vers ne sont qu'une simple politesse de courtisan. Soit. Mais il y a plus : *L'Amaranthe* n'est en somme que *l'Endimion* mis en vers, plus poétique, plus léger, avec un dénouement heureux. C'est le roman de Gombauld avant la rupture. Tous les personnages de *l'Endimion* se retrouvent dans *l'Amaranthe*, un peu moins insignifiants, sauf la déesse Diane que Gombauld a transformée complètement, en l'habillant en bergère. Le poète s'enhardissant à déguiser, suivant la mode, la reine Marie de Médicis en bergère, n'a pas osé la rendre reconnaissable. Il lui a donné un autre caractère. *Amaranthe* ne ressemble à Diane que par sa situation : Belle et riche bergère, elle aime et favorise un pauvre berger d'origine obscure, comme la déesse Diane avait aimé et favorisé un humble mortel.

Le confident Pyzandre s'appelle Palémon dans *l'Amaranthe* ; la nymphe Sthénobée, amoureuse d'Endymion insensible, se retrouve dans la jalouse Oronte. Seul, Endymion n'a point changé. Alexis est, comme lui, un amoureux pleurnicheur.

Les épisodes importants de la pastorale sont aussi pris de *l'Endimion*. Le cerf consacré à Diane, et tué par Alexis, rappelle évidemment le bois sacré, profané par Endymion. Le sacrifice, exigé par Diane, dans le roman, est absolument le même que celui qu'elle exige dans la pastorale, à la seule différence, que le premier s'accomplit, et l'autre pas. M. Bizos constatait que les personnages de *l'Amaranthe* ressemblaient étrangement à ceux de la *Sylvanire* : « Nous retrouvons l'amant mélancolique et pleureur, le confident dévoué, le père orgueilleux, la rivale dévorée de jalousie.... » A part le père orgueilleux, nous retrouvons aussi tous ces personna-

¹ Gaston d'Orléans.

ges dans l'*Endimion*. Pourquoi chercher dans l'œuvre de Mairet, ce que l'on voit dans la vie même de Gombauld ? Ce qui, dans les pastorales du temps, est conventionnel, peut être très sincère dans l'*Amaranthe*. Gombauld a vécu en quelque sorte sa pastorale, et c'est pourquoi il en a fait une œuvre personnelle. L'argumentation de MM. Bizos ou Marsan est beaucoup trop ingénieuse pour être juste. Pourtant, je ne nierai pas que, dans bien des détails, Gombauld ait imité, consciemment ou non, ses prédécesseurs.

M. Marsan reconnaît que Gombauld a mis dans son œuvre quelques traits d'esprit. L'abbé Gouget trouvait même qu'il en avait trop mis¹.

L'esprit de Gombauld, très réel, et assez fin, se manifeste surtout dans la création du caractère d'Amaranthe. Cette jeune fille, que M. Marsan trouve « vertueuse à faire haïr la vertu », est une sœur cadette d'Astrée, mais plus futée que l'amante de Céladon. Elle est délicieusement moqueuse. Dans deux amusants dialogues, Amaranthe, qui a le bon goût de ne pas considérer l'amour comme un sentiment tragique, raille doucement le pauvre Damon, un amant malheureux :

DAMON

Je cherche mes amours.

AMARANTHE

Et je les cherche aussi.

DAMON

Tes amours ?

AMARANTHE

Tes amours ; qui s'appellent Mélite.

DAMON

O Dieux ! quand je suis mort, ce nom me ressuscite !

¹ « C'est une pastorale... où l'auteur a mis, à la vérité, trop d'esprit. » Gouget, *Bibliothèque française*, t. XVII, p. 130.

AMARANTHE

Meurs-tu souvent, Damon ?

DAMON

Quand je ne la voy point,
Quand son esloignement à sa rigueur est joint,
Quand à mes justes vœux elle est inaccessible :
Je suis comme un rocher, sourd, muet, insensible.

AMARANTHE

C'est vrayment estre mort, que de ne sentir rien.
Si je te ressemblois, j'en aurois plus de bien.

Nous avons déjà vu avec quelle ironie Amaranthe avait reçu l'aveu du larmoyant Alexis. Elle n'est donc pas d'une vertu si détestable ; elle est même un peu coquette, quoique au fond sérieuse. C'est bien plus par ruse que par orgueil ou faux sentiment de l'honneur, qu'elle cache son amour. Dès qu'il est menacé, et qu'elle n'a plus rien à perdre, elle l'avoue devant tous ; elle le défend contre son père, contre la loi de Diane. Ce n'est pas ainsi qu'Astrée, après de longs tourments, reçut l'amour de Céladon. Elle chassa le berger de sa présence, parce qu'il avait osé dire qu'il aimait.

De plus, Amaranthe est spirituelle. Elle a une manière fort habile et gentille de se débarrasser de son ami Damon :

DAMON

Je ne suis pas si laid qu'on me veut faire entendre.
Je penchay l'autre jour mon visage sur l'eau,
Et comme en un miroir, ou comme en un tableau,
Dans le sein de Thetis, j'apperceu mon image.

AMARANTHE

Les nymphes à l'instant luy rendirent hommage....

DAMON

Non, mais je prins plaisir à me considérer.
Je n'ay point de subject de me désespérer :
Et je me trompe fort, ou je suis agréable.

AMARANTHE

Je te jure, Damon, tu n'as point de semblable.
Jamais un bon esprit n'est las de t'escouter.
Après ton entretien, je ne puis rien goûster.
Et c'est bien à regret, qu'il faut que je m'en prive.

Comme dans les sonnets, l'esprit de Gombauld tourne aisément à la préciosité : Alexis, voulant dire qu'Amarantbe est pâle, s'exclame :

Son beau teint a perdu ses roses dans ces bois.
Il n'a plus que les lys.

Gombauld a beaucoup abusé de l'analyse morale, et cela, contrairement aux principes qu'il exposait dans sa préface. Oronte dissèque son cœur habilement, mais un peu trop souvent. Ses monologues ralentissent sensiblement l'action de la pièce. Gombauld a inséré dans sa pastorale des morceaux de poésie philosophique, des généralités, estimables partout ailleurs que dans une pièce de théâtre :

La Fortune a des loix qui du soir au matin,
Transforment les mortels, et changent leur destin.
Les plus fortes vertus n'ont point de résistance,
Et dans les tourbillons d'une vaine inconstance,
L'homme estant de soy-mesme un si fragile appuy,
Ne peut estre demain, ce qu'il est aujourd'huy.
Si de quelque plaisir la douceur le possède,
Il trouve à tous ennuis un facile remède.
Il rit de sa tristesse, et s'estonne comment
De si légers sujets luy donnent du tourment.
Mais s'il est triste, il croit que la joye est un crime,
Qu'on n'eut jamais de rire, un sujet légitime.
Ennemy de soy-mesme, il ayme ses douleurs,
Et croit que les plaisirs présagent les malheurs.

Cette poésie à coups de sentences est agréable; mais Gombauld eût dû s'apercevoir qu'elle se composait de quelques épigrammes « à la grecque », égarées dans l'*Amarantbe*.

Le grand, le vrai défaut de cette pastorale, c'est le manque de vie. *L'Amarante* ne vaut que par les détails. J'en ai déjà cité quelques-uns, assez significatifs. Gombauld met de l'énergie, presque du réalisme, dans ses descriptions. Il y a dans sa pastorale un épisode d'une banalité déplorable : la lutte des bergers contre un Python. Toutes les pièces de théâtre du temps en contiennent de semblable. Que dis-je ! Racine même, introduisit dans sa *Phèdre* le récit de Thémène. (Si *Phèdre* avait précédé *L'Amarante*, il est évident que Racine eût été considéré comme un des nombreux créanciers littéraires de Gombauld.) Malgré donc la banalité de l'épisode, je trouve la description que Gombauld en fait, intéressante, parce que vivante :

Dieux ! je frémis d'horreur, et je croy voir encor
Ce monstre esponentable armé d'escailles d'or ;
Soit qu'il se courbe en arc, soit qu'il lève la teste,
Soit qu'il rase le champ, je voy sa grande creste,
Son corps plein de venin, son énorme grandeur,
Ses replis tortueux, et ses yeux pleins d'ardeur.
Il siffle horriblement, l'un et l'autre il regarde,
Il enfle son gosier, et trois langues il darde.
Je voy tous les bergers au combat eschauffez :
Là demeurent Hylas, et Philandre, estouffez,
L'un serré de sa queue, et l'autre de la peste,
Qui sort incessamment d'un souffle si funeste.
Là, sur tant de bergers, Timandre fut vainqueur,
Qui d'un dard asseuré luy donna dans le cœur.

La partie la plus durable de *L'Amarante*, c'est naturellement les chœurs, où Gombauld est mieux à son aise. Il composa quatre odelettes d'inspiration plutôt philosophique, sur la Beauté, l'Amour, la Jalousie des Nymphes, les Passions humaines. La quatrième est particulièrement gracieuse. Elle « précipite », dit Gombauld, « également les passions des jeunes et des vieux à la fin qui leur est inévitable ¹ : »

¹ Préface de *L'Amarante*.

Les passions humaines
Ont cet aveuglement
Que les plus grandes peines
Passent pour leur objet et pour leur élément.

Toujours l'esprit de l'homme
S'expose à la merci
Du mal qui le consume ;
Et semble qu'il ayt peur de manquer de souci.

Les ardeurs insensées
Des jeux et des amours
Et les vaines pensées
Luy viennent dérober les plus beaux de ses jours.

La soif intolérable
D'acquérir plus de bien
Le rend si misérable
Qu'il veut tout posséder et ne jouit de rien.

Enfin la destinée,
Par qui tout doit périr,
Surprend l'âme estonnée
Qui sçait vivre à grand' peine, alors qu'il faut mourir.

M. Pierre Barbier fait remarquer que ce joli poème « es sur le même rythme qu'un poème bien connu de Bertaut », dont voici la dernière strophe :

Félicité passée
Qui ne peut revenir,
Tourments de ma pensée,
Que n'ai-je, en vous perdant, perdu le souvenir !

L'*Amaranthe* fut reçue avec enthousiasme par les contemporains. Nous sommes plus difficiles à charmer, et ne pouvons goûter un poème dramatique qui ne vit pas. Aussi, à part les chœurs, le style, et la peinture du caractère d'Amaranthe, je veux bien reconnaître, avec M. Marsan, que la pastorale de Gombauld n'est qu'une œuvre « que les précis de littérature ne peuvent pas oublier. »

CHAPITRE XI

Les Danaïdes.

L'histoire de Danaüs est bien connue : Averti par un oracle qu'il doit mourir par la main d'un de ses gendres, il exige de ses cinquante filles, toutes fiancées aux cinquante fils de son frère, de tuer leurs époux, pendant la nuit des noces. Quarante-neuf d'entre elles y consentent. Seule, Hypermnestre épargne Lyncée qu'elle aime. Mais Lyncée, voulant venger ses frères, tue son beau-père, et perd Hypermnestre.

Gombauld a trouvé dans ce thème l'occasion de quelques scènes tragiques et de quelques sentences morales. Encore moins que dans *Amaranthe*, il ne faudrait chercher de l'action, de la vie, dans cette froide tragédie. Les trois premiers actes ne sont qu'une longue exposition ; les deux derniers contiennent, à vrai dire, quelques fortes situations. Si *Amaranthe* ressemble à *Endimion*, les *Danaïdes* ressemblent un peu à *Amaranthe*. Ainsi, Lyncée c'est toujours l'amant pleureur Endymion-Alexis. Hypermnestre rappelle *Amaranthe* par sa manière de comprendre l'honneur et l'amour. Mais elle rappelle bien davantage la Chimène de Corneille. L'influence du *Cid* (1636) sur les *Danaïdes* (1646) est assez visible. Nous avons vu, dans une lettre de Gombauld¹, la bonne opinion que celui-ci avait conçue du chef-d'œuvre de Corneille. La psychologie, l'héroïsme cornéliens devaient plaire

¹ P. 69.

à notre poète. Il n'a pas manqué de les imiter. Hypermnestre, chassant de sa présence son époux Lyncée, rappelle beaucoup Chimène, reprochant avec véhémence à Rodrigue d'avoir tué don Gormas :

Cruel ! je vous fais vivre, et vous tuez mon père !
Passez jusques à moi, suivez votre colère,
Ou je sçay bien sans elle à quoi je me résous ;
Et je mourray plutôt que de vivre avec vous.
Retirez-vous de moy, si vous n'avez envie
De finir mes ennuy's par la fin de ma vie.
Un objet plein d'audace, et d'infidélité,
Ne me peut estre doux que par la cruauté.
Achevez hardiment, et pressez-moy de suivre
Celuy que mon devoir me deffend de survivre.
Cherchez dans nos malheurs tous vos contentemens,
Et fondez vos honneurs dessus nos monumens.
Si vostre humeur injuste est prompte à la vengeance,
Autant qu'elle est tardive à la reconnoissance,
Falloit-il se vanger aux despens de ma foy,
Et par mes propres soins entreprendre sur moy ?

Le combat entre l'amour et la piété filiale d'Hypermnestre est bien un faible écho de celui qui se livrait, avec tant de passion, dans le cœur de l'héroïne de Corneille. Gombauld a pris de Corneille, non seulement cette situation dramatique, mais aussi quelques défauts : L'abus des sentences et des généralités, que nous avons déjà fait constater dans l'*Amaranthe*, devient beaucoup plus visible dans les *Danaïdes* :

Lorsqu'il est temps d'agir la plainte est superflüe.

et ailleurs :

Les cœurs sont toujours grands, lorsqu'ils n'ont point d'ob-
[stacles.

Hypermnestre et sa sœur Théane, qui veut la persuader de tuer Lyncée, discutent à coup de sentences :

HYPERMNESTRE

Aux préceptes du mal mon cœur est indocile.

THÉANE

Mourons, mais en mourant faisons vivre le roi.

HYPERMNESTRE

Manquons de tout, plutôt que de manquer de foi.

THÉANE

Repoussons avec lui notre commune injure.

HYPERMNESTRE

Et ne violons point la loi ni la nature....

Danaüs rappelle une héroïne de Corneille, la Cléopâtre de *Rodogune*, en ce qu'il analyse froidement son crime, avant de le commettre :

Faisons notre Destin, soyons Dieux à nous mesmes.
Ne craignons point les lieux, mesprisons les Enfers,
Avant que de les voir, nous les avons soufferts.

.

Nous ne perdrons autrui qu'afin de nous sauver.

Les préoccupations morales de Gombauld sont apparentes dans toute la tragédie. Il y a même du christianisme dans cette pièce, dont l'idée principale devrait être le destin aveugle. Danaüs est condamné par l'oracle, parce qu'il doit être puni du meurtre de Stélenée. Le destin n'est donc pas aveugle ; il choisit une victime coupable. Danaüs consulte ses deux mages pour en obtenir des paroles réconfortantes, car l'oracle l'a terrifié. L'un d'eux, oubliant qu'il est païen, lui répond avec une piété toute chrétienne :

Sans amour, et sans foy, les vœux sont inutiles.
Suppliez, gémissiez, vous serez soulagé,
Et la plus digne offrande est un cœur affligé.

L'originalité des *Danaïdes* réside entièrement dans le

caractère de Danaüs. C'est le seul personnage de la pièce qui vive. Gombauld a vraiment su lui composer une physionomie. Danaüs est d'une cruauté naïve :

AMASIE

Avez-vous mérité ce que vous redoutez ?

DANAÛS

Si c'est le mériter, j'ay tué Stélenée
.... Qui, m'ayant reçu, ne me pouvoit souffrir.
.... J'ay fait dans l'excez de mon affliction
Un coup de désespoir, et non d'ambition.

Comme tous les criminels, il est inquiet et méfiant :

Ah ! ne vous fiez pas à ces loix naturelles.
Les plus proches souvent sont les plus infidelles.
L'esclat d'une couronne offusque la raison.
La prudence, Amasie, est tousjours de saison.
Le frère est tousjours prest de supplanter son frère,
Le fils veut avancer les destins de son père :
Le sang donne l'audace, et permet d'aspirer
Aux suprêmes honneurs qu'on a droit d'espérer.

Danaüs est d'autant plus intéressant, qu'il est en proie aux scrupules. Il s'excuse devant les dieux du crime qu'il va commettre, avec une ingénuité cynique :

Dites, Dieux immortels, arbitres de mon sort,
Dois-je donc laschement m'exposer à la mort ?
Dites, hommes et Dieux, dois-je sans me deffendre,
Abandonner ma vie à la fureur d'un gendre ?
Puisque vous permettez que j'en sois adverty,
Par qui voulez-vous donc que j'en sois guaranty ?
Ne m'advertissez-vous que pour me faire injure,
Et me rendre présente une peine future ?
.....

Non, je ne mourray point, tant je suis outragé,
Que de mon propre sang mon sang ne soit vengé.

Après les sermopes, viennent les remords. Danaüs, tel un Macbeth, sort d'un festin tout agité :

Je ne sçay quelle voix a mon âme troublée,
Et m'a fait malgré moy sortir de l'assemblée.
Alphite est-ce quelqu'un des hommes ou des dieux,
Des vivans, ou des morts qui m'appelle en ces lieux ?
D'un chant continuel la nombreuse harmonie,
Dont mon cœur affligé souffroit la tyrannie,
Ne m'a point empesché de m'entendre appeler.
Qui doit-ce estre ?

Comme dans *Macbeth*, l'ombre de la victime apparaît :

Infâme fugitif, hôte ingrat et perfide,
Qui de ton protecteur as été homicide,
Monstre aux siens redoutable, et que son lieu natal
Rejeta pour me perdre, et pour m'être fatal,

.....
Tu penses démentir les célestes augures,
Les arrêts du destin, et les choses futures :
Tu ne les veux sçavoir que pour les condamner,
Et pour te garantir, tu veux tout ruiner.
Mais sçache que le temps d'une juste vengeance,
Va borner les excès d'une injuste puissance :
Sçache que tes conseils avancent tes douleurs,
Que tes remèdes sont pires que tes malheurs.

.....
Tous ces grands criminels que des tourmens extrêmes
Forcent de se fuir, et de se suivre eux-mêmes,
Tous ceux de qui le cœur nourissent des vautours ;
Ceux qu'on voit remonter et descendre toujours ;
Qui transportent en vain, montagnes sur montagnes,
Ces grands corps étendus sur ces grandes campagnes,
Et qui de leurs fardeaux pour jamais sont chargés,
En te voyant souffrir se croiront soulagés.

Après le départ du spectre, Danaüs, encore effrayé, ne peut écouter le récit que lui fait sa femme de la fin du festin. Tout à coup (et je crois que Gombauld s'est montré là bon

psychologue), il se redresse, et donne des ordres définitifs pour les meurtres de la nuit.

L'abbé Marolles trouvait les *Danaïdes* une tragédie immortelle. Il avait tort. Les *Danaïdes* ne sont pas même une tragédie; c'est un long poème dramatique, dans lequel « il y a de beaux vers ¹ ». Le style, encore une fois, sauve l'œuvre de Gombauld de l'oubli complet. Le récit de la grande tuerie nocturne, que M. Kerviler trouve plein de « détails horribles », est beau d'énergie et de réalisme :

La fière Iphiméduse et la belle Astérie,
Sortoient comme en triomphe, et marchaient en furie,
Les bras nus et sanglants, également armez,
Qui desja sembloient estre au meurtre accoustumez.
La vaine ambition de paroistre cruelles
Amenoit Callidice, et Théane après elles.
Toutes avec ardeur s'avançoient pour ayder
Celles que trop de crainte auroit peu retarder.
En effet Adianthe, Hyppodame, Euridice,
Ne se pouvoient résoudre à ce cruel office,
Et d'un trouble si grand leurs courages pressez,
Laissoient languir les corps qu'elles avoient blessez.
Là, le beau Polycctor imploroit la vengeance,
Mordoit ses propres bras, tardifs à sa deffense,
Se déchiroit lui-mesme, et se vouloit punir ;
Les Destins se hastoient, et ne pouvoient fournir.
Ils sembloient oublier Idas et Péryphante,
Qui mouroient sans mourir, et d'une mort trop lente.
Les trois fatales sœurs ne pouvoient approuver
Ce que vos sœurs, Madame, osoient bien achever,
Ce qu'autant d'hommes forts n'oseroient entreprendre.
Enfin ils sont tous morts, sans pouvoir se deffendre ².

La scène où Danaüs examine les victimes de sa trahison, est encore plus saisissante : il

¹ Abbé Marolles. *Suite des Mémoires*, p. 242.

² C'est ce morceau que le poète de l'Estoile admirait tant, au point qu'il eût préféré l'avoir fait que toutes les pièces de théâtre, parues depuis vingt ans. (Voir p. 77.)

...les visite, et regarde les corps
Des gendres qu'il redoute, encore qu'ils soient morts.
Il les veut reconnoître, et d'une main tremblante,
Il expose leur front à sa foy chancelante.
Il en veut voir le nombre, et pour les mieux conter,
Dans une mesme place, il les fait transporter.
Cependant il admire, il chérit, il caresse
Celles à qui l'ardeur a fait trouver l'adresse,
Qui, capables de feindre, ou plustost de trahir,
Sçavent si bien tuer, et si bien obéyr.
Puis, la terreur luy donne un penser tout contraire.
Et, pour luy-même il craint, ce qu'elles peuvent faire.

L'Hypermnestre de Lemierre est supérieure à la tragédie de Gombauld. Mais elle l'est seulement en tant que tragédie. Lemierre a mis de l'action dans sa pièce ; Gombauld n'y a mis que de la poésie.

Des trois grandes œuvres littéraires de Gombauld, pas une seule n'a la qualité distinctive du genre auquel elle est censée appartenir. *L'Endimion* n'est pas un roman ; c'est un poème en prose. *L'Amaranthe* est le même poème en vers ; et les *Danaïdes* sont encore un poème.

Gombauld n'avait pas le talent d'un romancier, non plus que d'un auteur dramatique. C'est un poète lyrique et descriptif, incapable d'une création objective et forte.

CHAPITRE XII

Les Épigrammes.

Gombauld a mis trop d'esprit dans sa poésie profane, et trop d'épigrammes dans sa poésie religieuse. Il semblerait dès lors, qu'il était spécialement doué pour l'épigramme proprement dite. Les critiques sont généralement de cet avis. Parmi les contemporains de Gombauld, Richelet est le plus grand admirateur de ses épigrammes : « Les Epigrammes de Gombauld valent mieux que tout ce qu'il a fait. Les vers en sont naturels, et les pointes de la plupart fines et ingénieuses. D'Aceilly est facile et éveillé. Il n'a pas tant d'épigrammes à la grecque que Gombauld, mais il n'est pas si juste, ni si françois¹. » Furetière, dans sa *Nouvelle allégorique des troubles du royaume d'Eloquence*, dit que Gombauld « tira aussi des montagnes épigrammatiques trois compagnies de chevaux légers de petite taille ; mais qui combattoient avec une merveilleuse vivacité, et qui avoient des traits fort dangereux, qu'ils lançoient avec une adresse nompareille. Il s'en étoit servi à démembler la principauté qu'y avoit auparavant usurpée le président Ménard². » L'abbé de Marolles place « M. Maynard, M. Bautru et M. de Gombauld, entre les poètes françois à qui nos voisins ne sçauroient contester les

¹ Richelet, *Traité de l'Épigramme*, en tête du *Recueil des plus belles épigrammes*. (Voir *Bibliographie*.)

² Furetière, *Nouvelle allégorique*, p. 69.

avantages de la primauté à l'égard de l'épigramme, et qui n'en doivent guères aux anciens¹. »

Parmi les critiques plus modernes, Voltaire n'appréciait de l'œuvre de Gombauld guère que les épigrammes, pour lesquelles, en revanche, La Harpe est très sévère : « Gombauld et Malleville furent plutôt des écrivains ingénieux que des poètes, surtout le premier, qui nous a laissé un Recueil d'Épigrammes, ou plutôt de bons mots. Il est bien vrai que Boileau a dit :

L'épigramme plus libre, en son tour plus borné,
N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné.

Mais, sans blesser le respect dû au législateur du Parnasse, osons dire que cette définition ne caractérise guère que l'Épigramme médiocre². Celle dont Marot a donné le modèle, surpassé depuis par Racine et Rousseau, doit être piquante par l'expression, comme par l'idée. L'épigramme a son vers qui lui appartient en propre, et ceux qui en ont fait de bonnes (ce qui n'est pas extrêmement rare) le savent bien. Gombauld ne le savait pas, et c'est ce qui fait que ses Épigrammes sont oubliées³. » M. Faguet ne les trouve « pas très bonnes ».

En 1861, M. J. V. F. Liber réimprima le recueil d'Épigrammes de Gombauld. Toutes les épigrammes du poète ne sont pas contenues dans ce recueil. Il y en a déjà dans le volume de *Poésies*, publié en 1646, et qui n'ont pas été reproduites ailleurs. M. Kerviler a supposé que les épigrammes de 1646 se retrouvaient dans le recueil de 1657, divisé en trois livres; ce qui est faux. En étudiant les épigrammes de 1646, fort de sa supposition, il parle de celles de 1657. Il croit citer la première pièce de 1646 « qui ouvre le Recueil », et il

¹ Marolles, *Suite des Mémoires*, p. 246.

² La Harpe fait allusion aux épigrammes « à la grecque » que Richelet trouvait trop fréquentes dans l'œuvre de Gombauld.

³ La Harpe, *Lycée*, t. IV, p. 132.

cite la première du recueil de 1657. Puis, plus loin, en parlant du recueil de 1657, M. Kerviler ajoute : « Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit de ces petites œuvres, lors de la publication des premières en 1646. Nous citerons seulement quelques-unes des nouvelles, celles surtout qui peuvent donner une idée des principales préoccupations de l'esprit de Gombauld pendant sa vieillesse. » M. Kerviler n'a donc pas du tout étudié, ni même eu entre les mains les épigrammes de 1646.

Gombauld avait en effet du talent pour l'épigramme. Mais il est assez étrange que l'esprit satirique qu'il a prodigué dans toute son œuvre, soit singulièrement adouci dans ses épigrammes. Là, où la méchanceté est de rigueur, Gombauld se fait sérieux et modéré. Le poète satirique a gâté le poète religieux, et le moraliste a nui au poète satirique. Il avoue lui-même, dans la préface du recueil de 1657, qu'il n'a pas voulu faire des épigrammes proprement dites : « Je n'ay rien à dire, sinon, ce que l'on eust bien jugé sans que je l'eusse dit : Que ces Épigrammes ne sont pas toutes d'un âge, et que les plus vieilles sont celles qui tiennent le plus de la jeunesse ; que les unes excusent les autres, et qu'elles ne sont faites, la plus part, que pour les bonnes mœurs, ou plutôt contre les mauvaises ; de telle sorte pourtant, que pas un n'en puisse murmurer, à moins que de se déclarer coupable. »

Rosteau dans ses *Sentiments sur quelques livres qu'il a lus*, voit dans ce fait une excuse pour Gombauld, qui publia ses épigrammes à la fin de sa vie : « Il y a peu d'exemples de poètes qui ayent fini leurs travaux par des épigrammes, qui, pour l'ordinaire, sont formées de pointes d'esprit, et d'un feu qui convient mieux à un jeune homme, qu'à des poètes usés et avancés en âge. Mais on peut excuser M. de Gombauld de s'être appliqué à ce genre d'écrire, dans la dernière partie de sa vie, sur ce que la plupart de ses épigrammes sont plutôt des censures des vices et des mœurs corrompues de son

temps, que de ces galanteries qui se font ordinairement pour les dames ¹. »

Gombauld réussit très bien les portraits. Il les burine d'un air mélancolique, car il voit ses contemporains remuants, souples, habiles, sans scrupules, heureux; il ne peut s'empêcher de considérer avec amertume sa raideur d'bonnête homme, sa maladresse, et son triste isolement. Dans ce sentiment, il trace le portrait de l'arriviste :

Il est agissant, il est prompt,
Il n'est touché d'aucun affront,
Il est doux mesme à ses contraires.
S'il n'est dévôt, il le paroist,
Il suit la cour, il la connoist,
Sans doute, il fera ses affaires².

C'est mordant, désabusé, mais très vrai. Avec plus de malice que de méchanceté, Gombauld se raille de certaines femmes qui sont vertueuses, parce qu'elles sont laides :

Cet object que le temps a si fort abbatu,
Celle que sa laideur a si fort affligée.
Se nomme tous les jours séjour de la Vertu.
La vertu, s'il est vray, n'est guères bien logée³.

Ou ailleurs :

Son extrême laideur la force d'estre sage,
Et le seul désespoir fait sa dévotion ;
Voyez l'heureux effect d'un malheureux visage,
Qui tire d'un deffaut une perfection ⁴.

L'épigramme suivante, dirigée aussi contre une femme, est d'une ironie assez fine :

Enfin, vous désirez, Madame,
De bien payer une Epigramme,

¹ Rosteau, *Sentiments sur quelques liores qu'il a lus*, p. 74. (Cité de Bayle).

² *Epigrammes*, p. 247.

³ *Poésies*, 1646, p. 249.

⁴ *Poésies*, 1646, p. 251.

Où vostre nom puisse éclater,
On ne les vend point, on les donne,
Toutes fois pour les mériter,
Il faut payer de sa personne¹.

Chose étrange, Gombauld est plus sérieux quand il s'attaque aux écrivains. Nous avons vu qu'il se distinguait à l'Académie par son indulgence pour les fautes des grands auteurs. Mais il déteste les petits talents ignorés qui essayent de s'imposer. Il ne fera jamais de louanges à ceux qui ne les méritent point :

Faire des vers sur vostre Livre,
C'est enrager, ce n'est pas vivre.
Je n'en sçaurois prendre le soin.
Quiconque d'un mauvais ouvrage
Ose rendre un bon tesmoignage
Fait l'office d'un faux tesmoin².

La gravité du vers final est un peu lourde. D'autres fois, Gombauld, plus spirituel, se raille doucement des écrivailleurs qui recherchent l'originalité sans la trouver :

Il n'escrit que des nouveautez ;
Il n'a point de lieux empruntez,
Ny de redites importunes ;
Et mesme, s'il parle à quelqu'un,
Il fuyt tant les choses communes,
Qu'on n'y void pas le sens commun³.

Boileau dit dans sa IX^e satire :

« Il a tort », dira l'un ; « pourquoi faut-il qu'il nomme ?
Attaquer Chapelain ! ah ! c'est un si bon homme !
Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers.
Il est vrai s'il m'eût cru, qu'il n'eût point fait de vers.

¹ *Epigrammes*, p. 12.

² *Epigrammes*, p. 29.

³ *Poésies*, 1646, p. 252.

Il se tue à rimer : que n'écrit-il en prose ? »
Voilà ce que l'on dit. Et que dis-je autre chose ?
En blâmant ses écrits, ai-je d'un style affreux
Distillé sur sa vie un baume dangereux ?
Ma muse en l'attaquant, charitable et discrète,
Sait de l'homme d'honneur distinguer le poète.

Plusieurs années auparavant, Gombauld avait exprimé la même idée, avec moins de verve, il est vrai, mais non sans esprit, dans une pièce intitulée : *Honneste homme, et mauvais poète* :

Eraste ayme la vertu.
Il est de bonne famille.
Sa sœur est fort belle fille,
Et luy propre et bien vestu.
S'il m'accoste en ta présence
Damon, je souffre l'offence
De ton regard de travers.
Soudain ta colère esclatte.
Quoy veux-tu que je le batte,
Pource qu'il fait mal des vers ?¹

Si Gombauld ne supporte pas les mauvais écrivains, il ne supporte pas non plus les critiques injustes, le public outre-cuidant, qui prétend s'ériger en juge dans un domaine où il est incompétent :

De quoy nous servent nos ouvrages ?
Que pour exciter les outrages,
Dont nous paye un peuple ignorant ?
On nous deschire, on nous rejette ;
On tient le mestier de Poëte
Pour un mestier de fainéant.
L'art de bien escrire est trop rare ;
Le Ciel le dispense en avare,
Et le monde en est envieux.
Il fuyt loin des esprits vulgaires,
Et c'est un langage des dieux,
Que les hommes ne savent guères².

¹ *Epigrammes*, p. 117.

² *Poésies*, 1646, p. 259.

Les épigrammes littéraires de Gombauld sont peu nombreuses. Notre poète n'avait de l'homme de lettres qu'un seul défaut : la vanité. Il en avait assez pour n'être pas envieux. Sûr de sa supériorité, il ne sentait aucune haine d'écrivain. Il voulait être avant tout moraliste ; or un mauvais livre n'était pas, à ses yeux, une mauvaise action. Seules, les mœurs dépravées excitaient son indignation. Il éprouvait le besoin impérieux de dire à tous la corruption de son siècle. Il se fût écrié volontiers avec Boileau :

Ma bile alors s'échauffe, et je brûle d'écrire,
Et, s'il ne m'est permis de le dire au papier,
J'irai creuser la terre, et, comme ce barbier,
Faire dire aux roseaux par un nouvel organe :
« Midas, le roi Midas, a des oreilles d'âne¹. »

En effet :

Je n'ay point eu cet appétit
De blâmer ny grand, ny petit :
J'ay laissé dire, et laissé faire,
C'estoit mon humeur en effect.
Mais bon Dieu ! qui se pourroit taire,
Et voir ce que ce monde fait ?²

Le poète s'attaque à l'athéisme, au libertinage, c'est-à-dire à la libre pensée, causes des mauvaises mœurs :

Que ces Libertins me desplaisent ;
Soit qu'ils parlent, soit qu'ils se taisent,
Ils savent tout, ils ont tout veu.
Tout autre est de sens despourveu.
On diroit à voir leur grimace,
Qu'ils ont peur d'avoir bonne grâce.
Ils regardent tout de travers ;
Jusqu'à l'Autheur de l'Univers.
Et quelque bien qu'ils en reçoivent,
Qu'ils vivent, qu'ils mangent, qu'ils boivent,

¹ Boileau. *Satire IX*.

² *Epigrammes*, p. 8.

Ils ne rendent grâces de rien,
Non plus que le porc, et le chien¹.

Dans une épigramme d'une ironie cinglante, intitulée *La Mode*, Gombauld fait un portrait excellent du libertin :

Il n'est que de vivre à la mode.
Je vous en diray la méthode.
Soyez tousjours bien habillé.
Mais soyez tousjours débraillé.
Courbez-vous, et portez l'image
D'un infâme libertinage.
Faites gloire d'estre ignorant.
Ne parlez jamais qu'en jurant.
Que vostre brutale arrogance
Choque par tout la complaisance.
Et méprisant jusqu'à l'honneur
Faites le maraut en seigneur².

C'est du La Bruyère en vers.

Gombauld dirige aussi quelques traits contre la cour, non pas sa chère vieille cour, car,

La vieille Cour, dont nul ne suit les traces,
Joignoit l'Amour avec les grâces.
Mais la nouvelle Cour
A séparé les Grâces et l'Amour³.

La nouvelle cour est dégénérée :

Quoy ! sont-ce les fils de ces pères,
De ces ornemens de la Cour ?
Sont-ce les filles de ces mères,
Pour qui l'on avoit tant d'amour ?
Mes yeux, dans ce tumulte extrême,
Qu'on ne voit jamais achever,
Cherchent la Cour dans la Cour mesme,
Et ne la sçauroient plus trouver⁴.

¹ *Epigrammes*, p. 91.

² *Epigrammes*, p. 15.

³ *Epigrammes*, p. 138.

⁴ *Epigrammes*, p. 63.

Ailleurs, Gombauld est encore plus sévère :

Trompeuse Cour, où l'Espérance
Est souvent prise à l'impourveu,
Qu'ay-je veu, dans ton inconstance ?
Ou plustost, que n'ay-je point veu ?
Par l'effort de tes artifices,
Les plus grands cœurs sont abbatus.
Les vertus passent pour des vices,
Et les vices pour des vertus ¹.

Le poète respecte les grands, mais non pas sans discernement. L'Épigramme suivante en est la preuve :

Vous me faites beaucoup d'honneur,
Lorsque vous daignez, Monseigneur,
Demander si je vis encore.
Je vis sans vous, et vous sans moy.
Mais pensez-vous, en bonne foy,
Que ma response vous honore ? ²

Il ne pardonne surtout pas aux grands de l'ignorer :

Royautez par tout redoutées,
Mes pointes vous ont respectées,
Vous, et vos ministres aussi.
Car vostre gloire est mon soucy,
Et je n'ay pour vous que des roses.
Mais vous pensez à tant de choses,
Que vous ne pensez point aux vers
Dont j'entretiens vostre Univers.
Je me tais de mon aventure.
Peut-estre la race future
Ne s'en taira pas comme moy,
C'est la pointe que je vous doÿ ³.

Il y a là un peu d'aigreur. Mais nous voyons que le poète se consolait lui-même de son isolement, par une douce confiance en l'immortalité de ses œuvres.

¹ *Epigrammes*, p. 30.

² *Epigrammes*, p. 85.

³ *Epigrammes*, p. 123.

Plusieurs épigrammes de Gombauld sont franchement mauvaises, et pleines de rancune :

Vous qui promettez toute chose,
Et qui ne tenez jamais rien ;
Trompez vous un homme de bien,
Qui sur vostre foy se repose ?
Sçachez que vous serez punis
De vos promesses affectées,
Ou par des morts précipitées,
Ou par des malheurs infinis.
Sçachez que le droit qu'on viole
A promettre et ne tenir pas,
Fait que mesmes après le trépas
L'âme respond de la parole¹.

Le poète se plaint souvent avec amertume d'avoir été trompé. Il le reproche à ses amis :

Mille fois ils m'ont tout promis,
Mais le siècle en fourbes ahonde,
Et je ne hay rien tant au monde,
Que la pluspart de mes amis².

Il est à espérer que Gombauld ne parle pas, dans cette pièce, de ceux qui se sont occupés du pauvre et fier gentilhomme avec une sollicitude inlassable. Gombauld affirme, du reste, qu'il n'est pas ingrat :

Timandre, une humeur douce et grave,
Qui ne peut rien faire en esclave,
Et qui joint l'honneur au devoir ;
Des soins qui ne sont pas vulgaires
Font que pour moy je ne voy guères
Ceux qu'on a tant de peine à voir.
Je ne sçay point faire d'offraude,
Ny rien qui sente la demande.

¹ *Epigrammes*, p. 161.

² *Epigrammes*, p. 150.

Tu pers temps de t'en soucier.
Mes voeux n'importent personne,
Mais s'il arrive qu'on me donne,
Je sçay fort bien remercier¹.

Ce portrait de Gombauld tracé par lui-même est très exact. On pourrait en souligner chaque vers : « une humeur douce et grave ».... grave oui, douce?... Gombauld n'était-il pas trop fier et trop brusque, pour être doux? Il était doux pour lui-même, avec lui-même, quand il était seul; mais il ne fallait pas le fâcher.... Timandre le savait bien. Quant à l'honneur, le devoir, Gombauld pouvait y prétendre. Il a surtout raison de s'attribuer « des soins qui ne sont pas vulgaires ». Nous savons jusqu'où le poète poussait la politesse à table, et ailleurs; nous savons aussi qu'il plaçait ses affections très haut. Il n'aimait que des reines, ou, tout au moins, des marquises. Il n'eût jamais voulu célébrer les charmes d'une jolie paysanne, « une beauté populaire »; l'eût-il fait, il l'eût regretté comme une faiblesse impardonnable.

Il avait, j'espère, oublié depuis longtemps le sonnet inspiré par la jeune fermière, lorsqu'il composa ces vers :

Que mes aventures sont pleines
D'inquiétudes et de peines,
Qui m'affligent l'âme et le corps !
D'ou vient, Seigneur, que tu nous blesses,
Jusqu'à nous donner mille morts ?
Nous punis-tu de nos foiblesses ?²

Gombauld tourne son amertume contre lui-même. Il se décoche à lui-même ses épigrammes. Les dernières du recueil de 1657 ont toutes cet accent mélancolique, presque désespéré. La religiosité malade qu'elles expriment, nous autorise à supposer qu'elles furent les dernières productions littéraires du poète. La vie terrestre lui paraît vaine :

¹ *Epigrammes*, p. 175.

² *Epigrammes*, p. 179.

Damon, la vie est mal nommée.
C'est une peine accoutumée,
Un mal que l'on ne peut guérir ;
C'est une mort continuelle
Et ce que mourir on appelle
Est plustost cesser de mourir¹.

Ces morceaux ne sont plus des épigrammes. L'un d'eux est l'invocation d'un vieillard dégoûté du monde, qui ne trouve plus de consolation que dans la religion :

Vien, Seigneur, il n'est plus de foy ;
Partout la perfidie abonde,
Et nul ne te veut pour son Roy,
Si ton règne n'est de ce monde².

Je ne dirai pas, comme Richelet et Furetière, que les épigrammes de Gombauld sont ce qu'il a produit de meilleur. Plusieurs d'entre elles sont fines et spirituelles, mais l'orgueil et la morosité du poète en ont émoussé la pointe. Gombauld ne manquait pas d'esprit ; il manquait de malice. Je lui préfère franchement un satirique plus méchant, mais dont le rire sonne plus clair et plus gai. Que dis-je ! Le rire de Gombauld, il n'exista jamais ! Les petits mouvements de gaieté qu'on surprend chez lui sont immédiatement réprimés, et finissent en une grimace dédaigneuse. Le grave poète, soucieux de sa dignité, ne condescend pas même à sourire, sans laisser entendre qu'on ne l'y reprendra plus. Il trouve, par contre, des sujets éternels de gémir et de se lamenter. Il voit le monde avec des yeux humides. Le moindre choc, le moindre bruit lui amène un sanglot à la gorge. Son propre cœur, qu'il a enveloppé avec d'infinies précautions, pour le préserver des souillures, augmente son humeur chagrine. Il y fait si sombre ! Au dedans de lui, au dehors de lui, tout est navrant, désespérément navrant.

¹ *Epigrammes*, p. 180.

² *Epigrammes*, p. 179.

Gombauld se trompe s'il croit avoir mis des censures contre les mauvaises mœurs dans ses épigrammes. Il y a déversé tout son pessimisme grognon, qu'il a assaisonné de beaucoup d'esprit. Il existe une poésie de la souffrance, du désespoir, de la mélancolie ; il n'en existe point de la mauvaise humeur.

CHAPITRE XIII

Les Lettres.

Les lettres de Gombauld sont la partie la plus méprisée de son œuvre. Tallemant des Réaux les jugeait sommairement : « Il n'y a ni sel ni sauge à ses lettres qu'il croit autant de chefs d'œuvres. » Il est indéniable que les trois quarts des lettres de Gombauld n'ont aucune valeur littéraire. Ce sont de fades épîtres galantes, qui voudraient être spirituelles, et ne sont qu'ennuyenses. Gombauld prétend à chaque instant qu'il meurt d'amour ; et, le jour suivant, il est assez vivant pour recommencer les mêmes plaintes.

Aucune de ses lettres n'est datée. La plupart, celles, en particulier, qui parlent d'amour, ne contiennent pas le nom du destinataire. Les unes, insignifiantes, sont adressées à de grands personnages : le maréchal de Bassompierre, d'Ornano ; plusieurs à des protestants : le marquis d'Uxelles, de Théobon, de la Moussaye, M^{me} de Beringhen, M^{me} des Loges, etc., etc. D'autres, fort peu nombreuses, et que j'ai citées en grande partie, sont adressées à Conrart, Boisrobert, et traitent de questions littéraires, ou de l'Académie française.

Gombauld a, comme d'habitude, bien hésité avant de publier son volume de lettres. Il a cédé « aux prières des uns, aux commandemens des autres, et aux suffrages de la multitude.... Pour me deffendre des injures du temps et de l'envie, » dit-il avec modestie, « j'eusse, dès le commencement, essayé

de donner à mes pensées un caractère d'immortalité; j'eusse adjouſté le labour au Génie, et (ſ'il m'eust eſté poſſible) le jugement à la paſſion ¹. »

M. Kerviler a grand tort de ſ'excuser de ne pas étudier le volume de Gombauld, ſous prétexte que le poète « malgré ſes hautes relations, n'a pu réuſſir à nous charmer en proſe ². » Certes, quand Gombauld croit nous charmer, il nous ennueie. Mais, quand il n'a d'autre intention que de dire élégamment ſes fortes convictions, il eſt original, puisque les fortes convictions bien exprimées ſeront toujours une originalité.

En outre, le diſcret poète ſ'oublie dans ſa corréſpondance. Il parle de ſa perſonne, de ſon caractère, non ſans une grande réſerve, mais enfin, il en parle.

Dans ſes lettres qui traitent de littérature, Gombauld manifeſte toujours cette grande indulgence, qui étonne ſi agréablement de la part d'un homme intransigeant en tout autre domaine. Un perſonnage avait demandé à Gombauld de lui envoyer deux libelles. Le poète lui répond dans une longue épître qu'il ne les poſſède pas, car il ne peut approuver ce genre de littérature. Il déteſte ſurtout les ſatires anonymes :

Je vous advoueray franchement que je n'approuve point les ouvrages que leurs auteurs n'approuvent pas aſſez eux-mêmes, puisqu'ils n'oſent y mettre leur nom, et qu'ils ſ'en défendent comme d'un crime.

Il n'admet que la ſatire des mœurs en général, telle qu'il croit la pratiquer dans ſes épigrammes :

Ce n'eſt pas que je réproue indifféremment toutes ſortes de diſcours ſatyriques : Il y a des Poètes qui ſ'en acquittent de bonne grâce, et preſque aſſi utilement que les Prédicateurs, qui ne blaſment qu'en général, afin que les particuliers ſ'en intruiſent et que nul ne ſ'en offence que celui qui ſe déclare lui-mesme cou-

¹ *Lettres*, 1.

² Kerviler, p. 77.

pable¹. Mais ceux qui parlent, ou qui écrivent contre leurs supérieurs, ou leurs semblables, devraient estre exempts des vices qu'ils leur reprochent. Ils ne prostituent pas moins leur propre réputation, que celle d'autrui; et si l'on ne les peut véritablement dire calomniateur, au moins peut-on les juger fort injurieux, et peu charitables. Ils paroissent plus visiblement meschans que ceux qu'ils accusent; on peut douter du mal qu'ils disent, mais non pas de celui qu'ils font, en le disant. Quelle envie, ou quelle fureur, de ne pouvoir supporter ensemble la vie et la gloire des hommes, et de vouloir ou qu'ils meurent, ou qu'ils vivent infâmes? Donnez à cela telle couleur qu'il vous plaira; c'est toujours pécher contre la sévérité, et la modestie, ou, si vous l'aymez mieux, contre toutes les vertus. Et je ne sçaurois jamais croire, que le meilleur de ces libelles fust la production d'une grande charité, ny qu'un vray chrestien voulust prouver sa foy par de telles œuvres. Je n'ay guères moins d'aversion contre ceux qui parlent témérairement de l'Estat, et de ses ministres; qui trouvent à redire à toute sorte de gouvernement, et qui, d'une présomption mal fondée, s'attribueroient volontiers par mérite, les dignitez que les autres ne leur semblent posséder que par faveur. Une trop grande amour de leurs opinions, et d'eux-mesmes, un désir de paroistre ce qu'ils ne sont pas, leur fait dire d'une pareille hardiesse ce qu'ils sçavent et ce qu'ils ignorent, et condamner les conseils, après l'exécution, qu'auparavant ils eussent approuvez. Leur esprit impatient ne regarde que les choses présentes, ne retourne jamais à la source, ne veut pas s'appercevoir des causes, ny des motifs, et n'est sensible que pour les événemens. C'est une des plus fascheuses occupations de la vie, que d'estre obligé d'ouïr tant de paroles superflues, et de jugemens téméraires, que l'on n'oseroit démentir, sans paroistre fantasque, incivil, et de mauvaise compagnie. Nous sommes continuellement exposez aux vaines illusions, et aux raisons extravagantes de certains esprits fertiles en chimères, que la seule coutume nous rend supportables : Et nous imitons en cela ces peuples qui demeurent auprès des Cataractes du Nil, et qui deviennent insensibles au bruit dont les estrangers seroient estourdis en un moment. Ces considérations, qui peut-estre vous représentent plus mon humeur, qu'elles ne contentent la vostre, m'ont empesché toute ma vie d'estre pour-

¹ Idée exprimée dans la Préface des *Epigrammes*, à peu près dans les mêmes termes.

veu des choses que vous désirez, et me dispenseront pour cette heure de vous les envoyer ¹.

Un pareil langage n'est pas d'un homme insignifiant. Les principes que Gombauld expose sont pleins de bon sens et de charité. L'image qui termine l'épître me paraît fort juste. Gombauld a un goût très prononcé pour les images dont il fait le charme principal de sa prose. Dans une lettre, il compare un auteur satirique, envieux et impuissant, à « ces nains que l'on prend pour des enfans, encore qu'ils ayent l'âge d'homme, ou que l'on ne regarde que pour leur difformité.... Ceux qui n'ont pas le pouvoir de faire du mal, » ajoute-t-il, « et qui en ont la volonté, n'en font qu'à eux-mêmes. Ils ressemblent à ces oyseaux de la nuict, qui voudroyent troubler le repos des hommes, mais qui n'ont pas la voix assez forte ². » Tour à tour sérieux et ironique, le poète fait un joli portrait de ses envieux, auxquels il décoche des traits qui portent toujours.

La prose élégante de Gombauld est souvent d'une préciosité détestable. Je n'en donne qu'un exemple : Le poète se plaint à la jeune demoiselle qui lui amenait des visites, pendant qu'il était malade des yeux : « Ce n'est pas le moyen de consoler un homme, qui ne peut tirer aucun usage de ses yeux, que de luy présenter ce qu'il y a de plus beau dans le monde, et ce que l'on peut nommer la félicité de ceux qui voyent. Ou, s'il m'est permis d'en parler autrement, ce n'est pas avoir intention de guérir, que d'employer, pour cet effect, des personnes qui font mourir les autres, et qui ne sont notables que par leurs homicides ³. »

J'aime décidément mieux le Gombauld brusque et susceptible que le Gombauld galant homme. Sans doute, il croyait être fort spirituel en écrivant ces lignes. Il se faisait

¹ *Lettres*, p. 28.

² *Lettres*, p. 140.

³ *Lettres*, p. 488.

de singulières illusions sur les femmes, et ce qui leur plaît. Il écrivait même à M. de Chenailles : « Je suis de ces hommes qui n'ont guères que la science des femmes. » Pauvre Gombauld ! joué par Amaranthe, abandonné par Marie de Médicis, considéré avec une pitié protectrice par M^{me} de Rambouillet ! Pauvre Gombauld ! incapable de distinguer la bonté féminine de l'amour, et qui croit connaître les femmes ! Pauvre don Quichotte qui se croit don Juan !

Toute la correspondance galante du poète n'est qu'un démenti à son étrange prétention. Un homme vaniteux n'est jamais psychologue de l'âme féminine, mais s' imagine toujours l'être.

Les meilleures épîtres de Gombauld sont celles qu'il adresse à des coreligionnaires. Les protestants formaient à son époque une grande famille, où les joies, ou les chagrins d'un membre, touchaient tous les membres. C'est ce qui explique le nombre assez considérable de lettres de condoléances que Gombauld a écrites. Ces lettres n'ont rien d'officiel ; elles sont tout intimes. Gombauld s'y révèle très pieux, très protestant, et surtout très moraliste. Sa mélancolie le poussait à être plus éloquent dans des lettres de condoléances que dans des lettres de félicitations. Il savait mieux pleurer avec ceux qui pleurent, qu'être dans la joie avec ceux qui sont dans la joie. Pourtant, il ne pleure même pas. Il est bien affligé du deuil qui frappe ses amis ; mais il ne s'attarde pas à les consoler. Il leur fait tout simplement un sermon. Je dis un sermon : l'un d'eux ne dure pas moins de vingt-trois pages....

En 1616, le marquis d'Uxelles, le protecteur de Gombauld, perdit son père. Le poète lui écrit à cette occasion : « Je ne doute point que les chères images d'un père et d'une mère ne se représentent à toute heure devant vos yeux et que la perte que vous en avez faite n'ait grandement surpris votre esprit et presque estonné votre courage. » Il fait précéder cette marque assez froide de sympathie de plusieurs exhor-

tations. Il l'engage à chercher du secours dans sa raison d'abord (Gombauld identifie toujours la raison et la religion), et en Dieu ensuite : « Je n'estime pas que vostre vertu soit si lente, qu'elle ait différé jusques icy de croire à la raison. Ceux qui dans le monde n'ont d'autre passion que celle que le monde leur donne, attendent d'ordinaire du temps, ce qu'ils ne peuvent obtenir de la force de leur entendement. Mais parmy tant de bonnes qualitez qui vous distinguent d'avec les autres, je croy que vous aurez tiré de vostre résolution et de vostre constance, des offices que tous nos conseils et nos discours ne vous sçauroient jamais rendre. Une juste considération vous aura fait chercher dans le Ciel ce que toute la terre, fertile comme elle est en afflictions, ne vous pourroit donner que par l'exemple de vos semblables. » Il termine son épître par un dernier conseil : « Permettez-moy donc de vous dire que vous n'avez plus qu'un dernier article de consolation à recevoir : c'est qu'il est nécessaire d'aymer désormais, et non de s'affliger¹. »

C'est beau, mais un peu cruel.

J'en arrive au sermon de vingt-trois pages. La lettre est adressée à une dame qui a perdu, à peu d'intervalle, son mari et son fils. J'ai essayé d'identifier cette dame. C'est une protestante très zélée, à en juger par le contenu de la lettre. Gombauld devait la connaître assez intimement. Parmi les amies protestantes connues de Gombauld, M^{me} des Loges m'apparaît comme la destinataire possible de cette lettre. Son fils Benjamin mourut à la guerre, en 1638. La lettre, placée à la fin du volume, peut bien dater de cette année. Je n'ai du moins pas trouvé dans le volume des lettres qu'on puisse croire postérieures à cette date. Malheureusement, la date de la mort de Charles de Rechinevoisin, sieur des Loges, l'époux de l'amie de Gombauld, m'est inconnue².

¹ *Lettres*, p. 95.

² Si je n'affirme pas plus catégoriquement que M^{me} des Loges est la des-

Gombauld commence par assurer son amie de sa sincérité. Il ne lui écrit pas par politesse, mais pour lui dire ce que, dans son affliction, elle ne veut écouter de personne. Il l'assure de sa sympathie, en lui faisant entendre qu'elle a tort d'être inconsolable :

Je cognoy d'ailleurs l'estat des personnes affligées, et je sçay quelles sont leurs imaginations. Toute la joye du monde leur semble mal fondée ; les plus beaux jours leur semblent tristes, et s'il les en faut croire, le soleil, quelque luisant qu'il soit, ne se lève que pour annoncer quelque chose de funeste et de tragique, et pour éclairer à regret les misères humaines. Je sçay par expérience, comme les images de ceux que nous avons perdus se présentent devant nos yeux, comme elles excitent dans nos âmes des mouvemens de pitié et de charité qui ne se peuvent exprimer, et comme elles ne nous permettent plus de les considérer qu'avec toutes les bonnes qualitez qui les rendoient aussi dignes de nos affections, qu'ils le semblent estre de nos douleurs. Nous n'en voyons plus les deffauts ; ou, si nous les voyons, ce n'est que pour les excuser, et n'estans capables que de nous accuser nous-mêmes, de ne leur avoir pas rendu ce que nous devions à leur mérite, nous ne sommes jamais plus charitables, qu'alors que nous avons perdu les occasions d'exercer nostre charité. Voilà sans doute l'entretien de vostre douleur, qui n'appelle à son ayde que ceux qui ne la peuvent entendre, et voyant qu'ils sont incapables de retourner à vous, vous pleurez, comme si vous n'aviez point d'espérance. En quoy vous offensez également ceux qui vous restent, et ceux que vous avez perdus.

Le reproche est déjà vif. Gombauld, fort de sa mission, ne craint pas d'être cruel :

J'aurois droict là-dessus de vous demander ce que vous réservez à vostre Créateur. Mais que me pourroit répondre celle qui fait tout ce qu'elle peut pour nous persuader qu'elle ne croit point en luy, et qui n'avoit peut estre d'autres dieux que ceux qu'elle a perdus. Pardonnez-moy si je vous dis que la difficulté que vous

tinataire de cette lettre, c'est que je m'étonne que Gombauld ne l'ail point dit lui-même. Est-ce peut-être un oubli, ou une précaution, ou encore une délicatesse ?

avez à vous consoler, nous fait voir le besoin que vous aviez d'estre affligée. Le nom du vray Dieu ne pouvoit estre que dans vostre bouche, cependant que les autres possédoient vostre cœur. Il en a esté jaloux jusques à la colère, jusques aux menaces, et à la fin jusques à vous oster ceux qui vous estoient plus chers que luy. Il vous a plusieurs fois appelée, et vous ne l'avez point ouy. Il vous a frappée deux ou trois fois, et à peine estes-vous encore resveillée. Nous estonnerons nous, si nous ne sommes point entendus, où il semble que Dieu mesme ne le puisse pas estre ? Voulez vous sçavoir pourquoy nos consolations ne touchent point la pluspart des âmes ? C'est que nous avons affaire à des personnes, qui auroient plus besoin d'estre converties, que d'estre consolées ; pensant ne parler qu'à des infirmes, nous parlons à des infidèles, et nous sommes réduits à leur faire attendre du temps seulement, les remèdes qu'ils ne peuvent recevoir de la raison.

Voilà du beau style oratoire. Gombauld s'oublie. Il se croit en chaire, prêchant aux protestants de 1640. Son geste s'élargit. Sa voix s'élève. Dans des périodes larges et majestueuses, pleines de conviction, il développe ses idées sur la consolation divine :

Tant d'hommes et de femmes vertueuses, s'écrie-t-il, se sont en quelque sorte consolés par les seuls préceptes de la vertu, et de la sagesse humaine, et nous, à qui la grâce divine a déclaré tant de secrets et de mystères, et qui faisons profession d'une foy qui nous donne des lumières extraordinaires, ne pourrons nous point nous consoler ? Tant s'en faut que nous soyons chrestiens, que nous ne sommes pas seulement raisonnables. Certes, si quelqu'un ne croit point en Dieu, quelque prospérité qu'il ait dans le monde, il ne peut avoir de joye véritable, et s'il vient à perdre ce qu'il ayme, je ne voy point de plus assuré remède pour luy, que la résolution de n'en espérer pas. Celuy-là seul qui est instruit, et qui croit, retrouve bien tost ce qu'il a perdu, et le désespoir ne peut arriver qu'à ceux qui ont mal fondé leurs espérances. Ne disons point que le temps leur apportera du soulagement ; ceux qui ne le tirent point des saintes remonstrances, et des méditations chrestiennes, n'auront jamais faite de douleurs, dont les dernières seront pires que les premières.

Console qui voudra les incrédules ; quiconque sera contraire à ma croyance, ne sera point capable de ma consolation. et en ce cas là, je laisse les morts ensevelir les morts. Que sçauroit-on dire à ces hommes, ou plustost ces monstres de forme humaine, en qui la dignité a prévenu la science, et qui ont esté faits pères des hommes avant que d'estre faits enfans de Dieu ? Et que sçauroit-on dire à ces femmes qui ont esté mères, avant que d'estre instruites, et dont les corps ont porté plusieurs enfans, avant que leur esprit ait été capable de concevoir autre chose que des vanitez ? Sur quelles maximes peut-on fonder un discours que l'on a adressé à des personnes qui les ignorent toutes, et qui sont parvenues au terme de leur vie, sans jamais s'estre enquis pourquoy Dieu les avoit mises au monde ? Quel moyen de consoler les mères, dont l'indulgence aveugle auroit plustost offensé Dieu mille fois, que de refuser une seule chose à l'appétit desréglé des enfans qu'elles adoroient, et dont elles faisoient leurs idoles ? Quel moyen enfin de consoler ceux qui ne veulent pas estre consolés, et qui, par conséquent, ne veulent pas estre chrestiens, puisque nous ne sommes ny l'un ny l'autre, que par un mesme Esprit qui s'appelle le Consolateur ? ... Tous ceux qui nous appartiennent sont des dieux, et les autres ne sont pas seulement des hommes ; leurs afflictions sont légères, et nous voudrions dès le premier jour les ranger à la raison ; les nostres sont inconsolables, et n'ont point de remèdes que le désespoir.

Puis l'orateur se souvient qu'il écrit à une femme désolée. L'apôtre redevient ami, un ami sincère, un peu dur, par conséquent :

Pensez à vous, Madame, je vous supplie, de peur qu'en vous tesmoignant trop insensible à la consolation, vous ne soyez jugée digne de vostre mal, pour avoir mesprisé la cognoissance de vostre souverain bien. Pensez que ce monde n'est qu'un lieu d'espreuve, pour discerner les bons d'avec les meschants ; et où les prudens, ny les sages ne prennent jamais de si profondes racines, que pour les en retirer, il leur faille faire beaucoup de violence. Et enfin, reconnoissez que c'est manquer de générosité, et de courage, aussi bien que de raison, et de foy, que de s'affliger tant, pour ceux qui n'auront jamais d'affliction, et qui, laissant vieillir les autres autour des escueils d'une mer si pleine d'orages, sont

d'autant plus favorisez du Ciel, qu'ils sont plustost arrivez au port de leur félicité.

Cette longue épître suffit à prouver que Gombauld eût été un excellent prédicateur protestant¹. Elle révèle aussi un prosateur au style ample, élégant, et parfois très expressif. Elle révèle surtout un homme à la foi entière et vivante, une âme simple, sans tendresse ou mansuétude, un disciple âpre à convertir ses amis, et, par conséquent, un peu inhabile à les consoler.

¹ Tallemant des Réaux dit : « Je crois que c'eût été un grand personnage s'il eût été évêque ; aussi M. de Vence* lui voulut-il un jour transporter son évêché. — Et je suis assuré, lui dit-il, que je n'y perdrai pas. »

* Godeau.

CHAPITRE XIV

Traité et Lettres touchant la Religion.

« Ceux qui ont connu feu M. de Gombaud, » dit Conrart, « savent que ses discours de Religion étoient de tous ses ouvrages ceux qu'il estimoit le plus. Il les avoit composez par un pur motif de charité, dans le dessein de faire connoître la vérité à ceux qui étoient dans l'erreur, et d'affermir dans la bonne créance ceux qui y étoient nez ou qui l'avoient embrassée. Il se plaignoit ordinairement de deux choses, l'une, que la pluspart de ceux qui écrivoient sur ces matières, faisoient de trop gros livres, où ils entassoient preuves sur preuves, et autoritez sur autoritez, sans se soucier beaucoup ni de l'ordre ni de la clarté. Et l'autre, qu'ils se persuadoient que la doctrine et l'élégance étoient incompatibles. Pour faire voir qu'ils se trompoient en cela, il composa ses *Considérations sur la Religion chrestienne*, lorsqu'il étoit encore dans la vigueur de l'âge, et il fit voir véritablement qu'on peut estre tout ensemble vigoureux et clair, concis et plein, solide et élégant. Ayant communiqué cette pièce à plusieurs de ses amis, et même à quelques-uns de la communion romaine, elle fut estimée de tous, et cela luy donna le courage de faire ensuite le *Traité de l'Eucharistie*, et un autre qu'il adresse à un de ses amis, sous le nom d'Aristandre. Pour les Lettres, il les a faites en un âge beaucoup plus avancé, excepté celle à un proposant, qui est presque de même date que les Considéra-

tions sur la religion chrétienne. On reconnoitra partout, la force et les belles connoissances de son esprit, et une manière peu ordinaire de penser et de dire les choses. Je ne diray rien du sujet qui l'a obligé à garder ces excellens écrits dans son cabinet. Sa plus grande passion étoit de les publier parce qu'il étoit persuadé qu'ils seroient utiles, et peut-estre, n'a-t-on guère veu d'homme séculier avoir autant de zèle pour la gloire de Dieu, et autant d'amour pour le prochain, qu'il en avoit. Mais quand on aura remarqué dans ses ouvrages la ferveur de ce zèle, et quand on saura d'ailleurs que sa subsistance dépendoit presque indispensablement de la Cour, on ne trouvera plus estrange qu'il ne les ayt pas fait paroître durant sa vie. Pour empêcher que le public n'en fût privé après sa mort, s'ils fussent tombés entre les mains de quelques personnes d'autre religion que la sienne, il les mit, sur ses dernières années, en celles d'un de ses anciens amis, dont il avoit éprouvé la fidélité et l'affection, et luy fit promettre de ne s'en point dessaisir, et de les mettre au jour dès que la commodité s'en présenteroit. Cet amy a toujours esté dans le dessein de s'aquitter de cette commission, et de sa promesse ; mais outre la difficulté de faire imprimer, dans le Royaume, les choses de cette nature, il y a rencontré plusieurs autres obstacles. Enfin, après beaucoup de tentatives, et de retardecemens, il s'est résolu de faire changer de climat à ces chers enfans de l'esprit de son amy, dans l'espérance qu'encore qu'ils reviennent en leur Patrie, habillez en étrangers, ils ne laisseront pas d'y estre reconnus pour bons François. »

C'est en 1669¹ que Conrart publia les ouvrages religieux

¹ L'édition, ainsi que les suivantes, est précédée de l'*Avertissement* de Conrart, où se trouvent les renseignements sur la vie et le caractère de Gombault. Le manuscrit n° 5418 de la Bibliothèque de l'Arsenal contient le brouillon de cet *Avertissement* (p. 329). Le texte, tel qu'il a été imprimé, est écrit en marge. La rédaction primitive, plus prolix, plus admirative, a été biffée en partie. J'en rétablis ici le morceau principal : « Il fut gratifié quelque temps d'une pension sur le scau, par M. Ségulier, chancelier de France, Feu Madame la Princesse de Conty de la maison de Lorraine, l'une des

que lui avait confiés son ami Gombauld. Le volume contient les pièces suivantes :

- 1° *Considérations sur la religion chrestienne* ;
- 2° *Traité de l'Eucharistie* ;
- 3° *Discours sur les deux religions* ;
- 4° Cinq lettres.

Ce petit livre eut un très grand succès, à en juger par les quatre éditions et les différentes traductions qu'il a subies. Les éditions sont assez rapprochées : 1669, 1670, 1671 et 1678. En 1673, les cinq lettres furent traduites en latin¹. En 1682, et en 1693, l'ouvrage fut traduit en anglais, probablement en partie². Les *Considérations sur la Religion chrestienne* sont divisées en dix chapitres. Le début est plein de grandeur :

héroïnes de son siècle ; Madame la Princesse mère de Mgr le Prince d'aujourd'hui ; Madame la Duchesse de Longueville sa fille ; Mesdames les Duchesses de Rohan et tous ceux de cette illustre maison ; Madame la Marquise de Rambouillet, Caterine de Vivonne Savelle, que la mort a ravie depuis peu à la France, mais dont la réputation glorieuse ne mourra jamais, et qui y sera toujours révérée sous le nom si célèbre d'Arténice, tant que les François auront de vénération pour la vertu, pour les lettres, sciences, et pour la beauté ; enfin Madame la Duchesse de Montausier, sa fille, que j'ay déjà nommée, et que je puis appeller incomparable à cette heure qu'elle n'a plus de mère ; feu Madame la marquise de Grignan, son aymable et spirituelle sœur ; et en un mot toutes les dames du plus grand mérite qui ayent esté jusqu'en nos jours, ont esté témoins de celui du grand homme dont je parle, et dont je n'ose plus parler de peur de n'en parler pas assez bien, après ce que j'en viens de dire. Je nommerois bien icy les gens d'esprit et de vertu qui ont esté ses amis particuliers ; mais comme je n'en pourrois excepter pas un, il vaut mieux dire seulement qu'ils l'aimoyent, et l'estimoient tous, que d'en faire une longue énumération qui n'ajouteroit rien à la généralité du mot de tous, qui l'abrègé, et qui est très véritable. »

¹ Cette édition est dédiée à quatre « bourgemestres d'Amsterdam ». (Toutes les éditions sont d'Amsterdam.) Le libraire s'exprime ainsi au sujet de Gombauld et de son ouvrage : « Je ne doute point, Messeigneurs, que vous n'en deveniez les admirateurs, et les protecteurs tout ensemble. Certainement je ne voy point qu'il y ait d'Auteur qui mérite mieux cet avantage que celui-cy. Il n'y a point d'athéisme qu'il ne confonde, point de sectes qu'il ne ruine, point de vicieux qu'il ne mortifie, point de réformé qu'il ne rende inébranlable dans la défense de sa véritable religion. En un mot, Messeigneurs, c'est un homme qui a esté extraordinairement considéré à la Cour de France, et admiré de tous les beaux esprits ; et qui a passé comme s'il eust esté un prophète en Israël ; ou comme un apôtre de Jésus-Christ. »

² Voir Bibliographie.

Depuis que j'ay commencé de tirer quelque usage de mes sens et de ma raison, j'ay mille fois considéré la beauté de ce grand monde, la disposition de ses parties, les offices que les unes et les autres se rendent, et les loix éternelles qu'elles gardent, et qui les entretiennent; j'ay mille fois considéré toutes ces merveilles, et la coustume de les voir ne m'en a point osté l'admiration. J'ay donc reconnu, que tout cet univers n'est qu'une parole visible, qui nous prouve si manifestement un Dieu, qu'au prix d'elle, toute nostre éloquence est muette, ou tellement obscure, et contraire à soy-mesme, que plus elle fait d'effort en cette occasion, et plus il semble qu'elle cache ce qu'elle veut représenter.

Les réflexions théologiques de Gombauld sur l'existence de Dieu ne vont ni plus loin, ni plus profond. Il constate l'existence de l'horloge, et en déduit l'existence de l'horloger. Il n' imagine pas le doute; car sa croyance n'est pas intellectuelle. Il a compris avec son cœur: pour cela « on n'a pas tant besoin de Dialectique, que de foy, et de piété. » Toutes choses tendent à la perfection, sauf l'homme, qui, par orgueil « a pris le party des démons, et des ennemis de Dieu, pour offenser avec tant d'ingratitude celui duquel il avoit receu tant de grâces, et qui l'avoit fait tel qu'il pouvoit estre fait, pour n'estre point Dieu, mais pour en estre l'image. »

Gombauld croit donc simplement au péché originel. Il a vu que des hommes « les uns estoient de la nature des diables, les autres de celle des bestes, et plusieurs de toutes les deux ensemble. » Après avoir admiré la grande machine qu'est le monde extérieur, il voit que le rouage intérieur en a été faussé. Le mal s'impose à l'évidence, visible, palpable, indéniable. Et Gombauld avoue :

« J'ay esté saisy d'une secrette horreur et d'une tristesse, qui, comme une ombre de mort, a troublé les plus beaux jours de ma vie. »

Pourquoi? Le poète éprouve-t-il l'angoisse du doute? Se demande-t-il d'où vient le mal dans un monde créé par un être parfait? Va-t-il aborder le problème du libre arbitre?

Non, Gombauld est tourmenté pour des raisons beaucoup moins profondes. Sa tristesse n'est absolument pas métaphysique :

Je ne pouvois me consoler ni de ce que Dieu m'avoit fait naistre homme, ni de ce qu'il m'avoit fait estre du nombre de ceux qui portent le nom de chrestiens, voyant qu'ils estoient si mal d'accord les uns avec les autres, et que l'ignorance et la malice ne régnoient pas moins parmy leurs peuples que parmy les Barbares, et les infidèles. Rien ne m'estoit si contraire que ceux que j'estimois estre mes semblables, et je me voyois réduit à cette nécessité, ou de me rendre odieux à tous, par une contradiction éternelle, ou de m'accommoder à leur exemple, et d'estre, en quelque sorte, complice de leur fraude, et de leur infidélité.

La mélancolie de cet aveu est non seulement d'un chrétien qui s'attriste, en voyant combien il y a d'appelés et peu d'élus, mais d'un protestant qui s'indigne à la pensée qu'on peut se dire chrétien et vivre sans christianisme. Aussi Gombauld entreprend-il d'exposer des considérations non pas sur la religion chrétienne, mais bien sur la religion protestante, ce qui pour lui est, du reste, la même chose. Il a d'abord cherché une consolation, et l'a trouvée dans la Bible qui lui a appris « que ce monde n'est qu'un lieu d'épreuve, pour discerner les bons d'avec les meschans, et qu'un chemin pour passer des ténèbres à la lumière, et de la misère à la félicité.... Toutes ces révélations divines, » ajoute-t-il, « accompagnées d'un esprit de consolation, ont mis la tranquillité dans mon âme. »

Gombauld ne voit pas que l'« esprit de consolation » seul, c'est-à-dire la foi, eût suffi à tranquilliser son âme, et que c'est grâce à lui qu'il a accepté et compris les « révélations divines. » Ces dernières « enseignent une science qui n'enfle pas les hommes, mais qui les humilie, et qui pourtant donne assez de courage aux plus humbles, et aux plus petis, pour ne s'en taire pas devant les plus superbes, et les plus grans de la Terre.... »

Gombauld a gardé quelque chose de sa tristesse; mais elle « n'a plus d'autre cause que ses infirmités et ses offenses. »

Ce sentiment si fort du péché, un des traits essentiels de sa physionomie morale, nous l'avons retrouvé dans sa vie et dans la plupart de ses œuvres. C'est la source de sa mélancolie, il l'avoue. C'est aussi la cause de son isolement, car il veut se séparer de tous ceux qui ne sentent pas comme lui. Il considère que son état seul est normal et que les hommes heureux et gais sont nécessairement irréligieux et immoraux. Il décrit dans un tableau assez sombre la situation de ses coreligionnaires dans la société légère où ils vivaient. Il les appelle « ces âmes fidèles que la providence a comme semées et mêlées parmi les autres, pour faire par tout retentir le bruit de la vérité, et pour rendre inexcusables ceux qui, l'ayant ouïe, ne l'auront point crüe. »

« Si tost que nous en ouvrons la bouche, » dit-il, « les uns nous regardent en pitié, se moquent de nous, ou nous méprisent, et le plus favorable traitement que nous en recevons, c'est de passer, en leur opinion, pour simples, ou pour extravagans. Les autres nous regardent en colère, et tout prests de nous déchirer, nous injurient, et nous tiennent pour hérétiques, et pour criminels; bien que nostre crime soit de telle nature, que nous ne demandons pas mieux que d'en instruire nos propres juges, et de le confesser devant tout le monde. »

Gombauld a quelques paroles sévères pour les « esprits foibles ou peu judicieux », ainsi qu'il appelle les courtisans catholiques. Ces gens sont « d'autant plus dangereux, qu'ils sont plus savants; ils ne font que ruser; ils tordent et les sens, et les paroles.... La science humaine qu'ils ont fait arbitre de la divine les a rendus pires que s'ils estoient du tout ignorans. D'ailleurs, comme l'on persuade difficilement ce qui ne plaist pas, il me semble que j'entens ces mots dans la bouche des prudens du siècle, et des courtisans : Dites-

nous des choses qui nous plaisent, et ne soyez point plus sages que l'Eglise. »

Ils ne veulent pas changer leurs habitudes, car ils tiennent aux biens qu'ils possèdent, « ou dont ils sont possédés, » et surtout, « ils veulent que Dieu et la Religion s'accordent à leur intérêt, et à leurs commoditez. »

Gombauld ajoute que la corruption est devenue si grande « qu'il n'est pas besoin seulement d'un déluge pour laver la terre, mais d'un embrasement universel pour la consumer. »

Il revient ensuite, — on ne sait pourquoi — à la question de l'existence de Dieu. Il essaye d'expliquer sa foi par des arguments. Cette tâche lui est pénible, on le sent, aussi déclare-t-il d'emblée qu'il ne comprend pas les athées. L'existence de Dieu est évidente : « soit que nous entrions en nous-mêmes, soit que nous en sortions, nous le trouvons partout, et les sentimens en sont tellement universels, qu'il faut nécessairement qu'ils viennent de la nature, et que ceux qui ne les ont point, l'ayent entièrement depouillée. »

Le poète est persuadé, comme Massillon plus tard, que l'athéisme provient des mauvaises mœurs. Les athées veulent jouir, et n'acceptent aucune loi contraire à leurs plaisirs. Ils croient au fond en Dieu, mais ils ne veulent pas en convenir, ni devant les autres, ni devant eux-mêmes. « Ils se flattent à ne croire pas, ce qu'en le croyant, ils seroient obligés de respecter, et de craindre. »

En niant ainsi l'existence de l'athéisme, Gombauld aurait pu s'épargner la peine de le réfuter. Mais il veut aussi y aller de sa preuve : le monde et son organisation merveilleuse supposent une Volonté intelligente et bonne. Cet argument, vieux comme le monde même, et que Gombauld avait beaucoup mieux exprimé au début de son traité, n'a jamais satisfait que les croyants. Mais le poète a trouvé encore mieux : Les miracles de l'Ancien Testament, tels que le déluge et le sauvetage de la famille de Noé, lui apparaissent comme des

preuves irrécusables de l'existence de Dieu. Pronver Dieu par le miracle, c'est, si je ne me trompe, tourner dans un cercle vicieux. Je préfère de beaucoup les preuves que Gombauld exposait au début de son ouvrage, preuves qui, si elles ne sont pas d'un penseur subtil, rompu aux discussions philosophiques, n'en dénotent pas moins une âme de croyant, une âme de poète. Gombauld croit parce qu'il adore. Il adore, parce que tout ce qui est grand et mystérieux lui impose.

Les hommes, pervertis par le péché, sont devenus idolâtres : « Ils ont adoré les plus viles, et les plus basses créatures, qui n'avoient aucun signe de vie, bien loin d'avoir quelque rayon de divinité ; et de peur que rien d'horrible, et d'exécrationnel manquast à leur idolâtrie, ils ont adoré les puissances infernales, et les ennemis du Créateur. »

Mais Dieu a donné aux hommes « le moyen de reconnaître qu'ils sont tous également tombez en la chute d'un seul ; qu'ils sont naturellement esclaves du péché, et, par conséquent, tributaires de l'Enfer, et de la mort. Il leur a donné sa Loy... un flambeau, qui les éclaire durant la nuit, attendant que le soleil se lève. » Le soleil, c'est le Médiateur « qui participe à la nature humaine, et divine ». Ce Médiateur « est venu non répandre le sang d'autrui, mais le sien propre, et combattre la rébellion par l'obéissance, la force par la faiblesse, l'orgueil par l'humilité ; et c'est ce qui le fait voir plus grand, et plus divin, ce qui nous ravit en admiration, et ce qui nous le fait adorer. »

« O merveilleux effets de la puissance, et de la sagesse éternelle, » s'écrie Gombauld, « qui, du commencement a voulu tirer de l'homme une femme qui nous a tous fait mourir, et qui, depuis, a voulu tirer de la femme un homme, qui nous fera tous revivre. »

La religion est donc raisonnable. « Elle est si conforme à la raison, qu'il est impossible de la considérer et de ne l'approuver pas. » Aussi, Gombauld est-il, en bon protestant,

partisan convaincu du libre examen. Il admet l'interprétation individuelle des Saintes Ecritures. Pourtant il reconnaît que la Bible est « véritablement obscure ». La raison devient, dès lors, inutile : « Confessons hardiment, » dit-il, « qu'elle ne se peut entendre par une intelligence purement humaine, et qu'il faut un esprit divin pour concevoir une parole divine. » L'« esprit divin », c'est la foi. Et Gombauld retombe de nouveau dans un cercle vicieux, en affirmant que la foi seule peut faire comprendre la Bible, qu'on doit lire, selon lui, précisément pour y trouver la foi.

Mais Gombauld sait fort bien qu'avec la meilleure volonté du monde, et la foi la plus vivante, il n'est pas encore possible de saisir le sens de tous les passages de la Bible, aussi recommande-t-il au lecteur arrêté devant un texte obscur, de s'incliner, et de se confesser « ignorant, ou indocile ».

Les savants sont divisés, ce qui n'est pas étonnant, puisqu'il n'y a aucune certitude en la science humaine. Ce sont de « vains habillards qui font plus d'estat d'un mauvais syllogisme, que de la paix de l'Eglise, et de la félicité du monde. »

Gombauld se montre ici très utilitaire. Il n'apprécie pas la recherche de la vérité pour elle-même. La vérité doit servir au bonheur de l'humanité, sinon elle est stérile. Le poète considère avec dédain les discussions scolastiques qui ont pour but d'établir de quoi se compose la substance de Jésus-Christ, par exemple. Il ajoute avec bon sens : « Pour moy j'avouë que je ne me saurois assez étonner de ceux qui méprisent avec tant d'ingratitude les choses que Dieu nous a voulu faire connoître, pour rechercher avec tant de témérité celles que, pour un temps, il nous a voulu cacher. »

Jusqu'ici Gombauld avait voulu exposer ce qu'était pour lui la religion chrétienne. Bientôt il fait un pas de plus, et entend prouver que la religion catholique ne peut prétendre être une religion chrétienne : « Je me retireray de toute assem-

blée où je seray forcé de me conformer aux actions extérieures de superstition, et d'idolâtrie, et de rendre un honneur religieux non seulement aux Saints, et aux Anges qui sont ses serviteurs avec nous, mais au bois, et à la pierre ; où les sacremens ne seront point en leur entier, et où les commandemens de Dieu seront anéantis par les commandemens des hommes. »

Il finit son attaque par une déclaration d'une belle intran-
sigeance : « Je ne croiray point qu'il y ayt de schisme, où il y a juste occasion de se séparer, et une impossibilité de procéder autrement et termine le chapitre par une image d'une ampleur harmonieuse :

Je sortiray donc de la confusion, pour me renfermer à l'ordre de la vraye Espouse de Jésus-Christ, soit que je ne puisse la consulter qu'en secret, et qu'au milieu de ses ennemis, elle soit contrainte de se tenir dans les cabinets ; soit qu'il faille la suivre au désert, et la chercher dans les fentes des rochers, et dans les cavernes ; soit qu'elle n'éclate que par la persécution ; et que parmy les tourmens, et les supplices, elle ne face luire d'autre écarlatte que celle du Sang de ses martyrs ; soit que l'orage soit passé, qu'un temps plus favorable en essuye les larmes, et luy permette de faire ouïr sa voix, et de faire voir son visage.

Après le catholicisme, Gombauld attaque l'hypocrisie. Dans une page bien écrite, il fait le portrait de l'hypocrite. Il ne cache pas que, pour lui, l'hypocrisie c'est encore le catholicisme : « Ce culte n'a que l'extérieur, et l'apparence, ce fard de dévotion, par lequel on amuse les peuples à regarder des gestes, à écouter des sons, et à prononcer un langage dont ils n'ont aucune intelligence. »

La robuste orthodoxie de Gombauld s'oppose à toute sensibilité mystique. Protestant du XVII^e siècle, le poète se croit presque un martyr ; ses coreligionnaires doivent lutter pour leurs croyances. Le poète ne cherche pas à analyser bien profondément le catholicisme. Il le juge par les repré-

sentants qu'il en connaît. Les dévotes exercent sa verve railleuse :

On leur persuade ce que l'on veut des choses étrangères ; on leur fait passer des hapelourdes pour de précieuses raretez, et souvent elles révèrent sous la foy d'un imposteur, ce que l'on a tiré de leurs montagnes, ou de leurs rives, comme s'il estoit venu du mont Liban, des rives du Jourdain, ou des lieux les plus sacrez de la Palestine. Je croy que le mont Calvaire est, à cette heure, tout applany, ou du moins, que ce n'est plus que terre, et que poussière, et que l'on a recueüilly tout ce qu'il avoit de graviers, jusques aux moindres parcelles, afin de les mettre au rang des choses saintes, et des reliques, et d'en parer les oratoires d'une infinité de vierges qui croiroient rendre une mauvaise preuve de leur bonne instruction, si elles ne se montroient encore plus supersticieuses que leurs mères.

Cette jolie épigramme est précédée d'un jugement, plus sérieux, plus intéressant, au point de vue des mœurs de la cour : « Sous prétexte d'une grande piété, elles s'introduisent dans les cours royales, auprès des personnes sacrées, et dans les maisons les plus puissantes, et les plus riches, où les uns les attirent, les autres les souffrent, plusieurs en sont importunez, s'en pleignent, s'en défient, n'estiment rien de pire dans le monde, et les meilleurs jugemens leur rendent d'ordinaire, les plus mauvais témoignages. »

Parmi « tant d'esprits enchantez ou malades », Gombauld a cherché un homme « en qui je puisse reconnoistre quelque pureté de conscience... et à qui je pusse estre joint par cette communion d'esprit, et par ce lien de perfection qui les rend inséparables et de leur créateur, et de leurs prochains. »

Il n'en a point trouvé. La religion protestante, même, n'a plus sa première simplicité. Trop nombreux sont ceux auxquels, « la Religion sembleroit trop froide, si elle n'imitoit point les actes de la superstition. » Puis, Gombauld fait un aveu intéressant : les prédicateurs protestants étaient obligés de rivaliser d'éloquence avec les orateurs catholiques pour

conserver les fidèles, au goût déjà raffiné, que ne contentait plus la simplicité évangélique : « Les Prédicateurs sont contraints, pour s'accommoder à la délicatesse de leurs auditeurs, de devenir délicats eux-mêmes, et de quitter la simplicité des Apostres, pour aspirer tantost à la subtilité des philosophes, et tantost à la magnificence des orateurs. »

Gombauld croit pourtant qu'il existe des fidèles, « mais j'avois d'autant plus de peine à les reconnoître, » dit-il, « que les méchans ont toutes les actions des bons, et les bons toutes les infirmités des méchans. »

Cependant, Dieu convertit parfois ceux qui lui sont le plus rebelles ; et Gombauld pense qu'il est possible de reconnaître tous ceux qui ont été touchés par la grâce. Il les décrit avec soin, et il n'est probablement pas trop risqué d'affirmer que Gombauld s'est peint ainsi lui-même :

Ils se ravissent d'ordinaire en la contemplation des œuvres de Dieu, et surtout en la méditation de sa Parole. Ils la lisent continuellement, non par une simple curiosité, non pour y trouver à redire ; non par un vain désir de science ; non pour l'enseigner en mercenaires, et pour en tirer du gain ; mais pour s'éclaircir de la vérité ; pour chercher de la consolation, pour fortifier leur foy, et pour assurer leur espérance.

Puis vient un aveu qui me paraît bien personnel :

Le tracas, et les intrigues du monde ne sont pas leurs exercices, et le mépris qu'ils en font les rend eux-mêmes méprisables ; ils en paroissent plus vils, et plus abjets ; ils en sont hays, et persécutés ; comme si leur façon de vivre, aussi bien que leur croyance accusoit celle d'autrui. Ils ne se font pas volontiers de quelque party, si le service de Dieu, ou le bien de leur patrie ne les y oblige ; et s'ils sont appelez à quelque dignité, ce n'est pas leur humeur de briguer ni faveurs, ni suffrages [cette déclaration est surtout bien significative].... Ils se retirent, autant qu'il leur est possible, de la conversation des méchants, et comme ils sont moins flatteurs, aussi paroissent-ils moins agréables. Ils ont bien de la peine à se montrer complaisans à ceux qui leur déplaisent,

et à donner leur approbation à tant d'erreurs, et de vanitez; ils ne peuvent admirer ce que Dieu condamne, ni faire éclater la joye en leur visage, pour des objets dont ils ont le cœur triste.... Et bien qu'ils vivent, ou plustost qu'ils languissent comme estans hors de leur élément, qu'ils soient comme seuls au milieu de la multitude, et comme étrangers parmy leurs frères; bien que leur pureté de vie, et leur intégrité leur tiennent lieu de folie, et que leur force leur soit imputée à foiblesse, ils se soncient bien peu d'estre « calomniez en bien faisant » (1 Pierre 3, 17) et de perdre leur réputation, pourveu qu'ils conservent leur conscience.

Tout cela est bien du morose et inquiet Gombauld ! Il se complait dans sa solitude morale. Il est plus fier d'être une exception, un élu de Dieu, qu'il n'est triste de l'incrédulité de son entourage. L'âme de cet homme est plus prompte à condamner qu'à aimer; elle s'inspire davantage du *Décalogue* que du *Sermon sur la montagne*. Mais elle est foncièrement fidèle et droite; sa raideur est la garantie de sa fermeté.

* * *

Dans les trente pages qui composent le *Traité de l'Eucharistie*, Gombauld combat la doctrine de l'eucharistie, telle qu'elle est enseignée dans l'Eglise romaine. « Les ordonnances humaines y sont tellement mêlées avec les divines, ou plustost elles les ont tellement changées, que l'on n'y reconnoist plus rien que la pompe et le faste du mystère d'iniqité. »

Le catholicisme a le grand tort de prendre à la lettre les paroles de Jésus-Christ, par lesquelles il institua la Sainte Cène. Le pain de la communion n'est pas le corps de Jésus-Christ. Si Jésus a dit : « Ceci est mon corps », il a ajouté : « qui est rompu pour vous » ; et cela signifie que ce pain est un symbole du sacrifice de Jésus-Christ.

« Ce n'est pas le sang qui demeure dans les veines qu'il faut boire, » dit Gombauld, « c'est celui qui fut répandu, qui

bien qu'il fût digne d'estre recueilly dans des vaisseaux d'élection, tomba, toutefois, à terre, et, par conséquent, ne peut estre bu que spirituellement. »

La Cène telle que l'offre l'Eglise catholique perd toute sa haute signification. Et même, elle peut se prendre sans que celui qui la reçoit ait la foi. Gombauld s'en indigne ; il estime que le sacrement n'a de valeur que s'il est accompagné d'un sentiment sincère. « Disons seulement, que si le corps de Jésus-Christ est enclos au Sacrement, on le peut manger sans croire en luy.... Ce n'est pas la parole que l'on prononce, mais celle que l'on croit, qui fait que Jésus-Christ se communique au Sacrement. Ce seroit une chose étrange, s'il falloit qu'il fust indignement mangé par ses propres ennemis, et que luy qui est la sainteté mesme, entrast tous les jours dans leurs entrailles corrompuës, seulement pour les rendre encore plus conpables, et pour avoir plus de sujet de les condamner et de les punir. »

Ce traité, comme on a pu le voir, n'est pas l'œuvre d'un théologien profond ; c'est l'œuvre d'un brave homme très pratique, qui croit bonnement à l'inspiration divine et plénière des Ecritures. Il est assez piquant de remarquer que cet homme-là est un poète de cour, très estimable, qui préféra toujours son modeste *Traité de l'Eucharistie*, au meilleur de ses sonnets.

* * *

Le Discours contenant les raisons pour lesquelles l'Auteur préfère la Religion Réformée à la Religion Romaine est le meilleur du volume. Il se compose de quarante pages. L'auteur s'adresse à un catholique, qu'il nomme Aristandre, homme apparemment haut placé.

« Je rendray, » dit Gombauld, « si je puis, mon discours aussi simple, et aussi naïf, que mon sentiment. » Il y a parfaitement réussi. La pompe et l'éclat du catholicisme lui

déplaisent ; il s'en méfie. Il suppose que derrière les belles formes de l'Eglise romaine, qu'il attaque avec violence, il n'y a aucun sentiment religieux :

Je n'ay peu voir, sans horreur, tout ensemble, et sans pitié, tant de sectes différentes parmi les chrétiens d'entre lesquelles je suis contraint d'avouër, que j'ay trouvé la pire, celle qui veut absolument que l'on la croye la meilleure. C'est celle qui semble avoir fait un recueil de toutes les erreurs du monde, et qui, par là seulement, a mérité le nom d'universelle. C'est celle qui n'est riche que d'emprunts, et qui n'a pu supporter la pure simplicité, que je ne die la pauvreté de l'Evangile. C'est celle qui ne s'est pas contentée de porter le nom de l'Eglise, avec plusieurs autres ; mais qui l'a voulu pour elle seule, ériger en titre de souveraineté, qui prétend que les choses spirituelles ne se peuvent dispenser que par son ordre, et qui, par une présomption aussi ridicule que téméraire, se dit estre l'arbitre absoluë de toute la rondeur du monde.

Gombauld s'élève ensuite contre « cette écarlatte, cette pourpre, et ces couronnes, » qui, « appartiennent plutost aux empereurs et aux rois de la terre, qu'aux ministres de Jésus-Christ, lequel a dit *que son règne n'estoit pas de ce monde.* »

La puissance temporelle de l'Eglise apparaît à Gombauld comme une « usurpation tyrannique ». De plus, cette Eglise « est trop longtemps d'accord avec le règne du monde. Les roys, les nobles, les magistrats, les peuples sont pour elle, et depuis plusieurs siècles, ils contribuent à son autorité. Cela ne peut estre de la vraye Eglise, qui souvent a besoin de l'épreuve des afflictions, et qui n'a point de plus grand ennemy que le monde mesme. »

Toutes ces critiques sont très précises. Gombauld n'a garde de philosopher. La Bible est la seule règle d'après laquelle il juge impitoyablement l'Eglise catholique. Il affirme que tout ce qui fait le prestige de cette dernière est d'origine païenne :

J'avoue que je ne puis entrer dans une église avec le repos de ma conscience, et sans ressentir un grand trouble dans mon âme. Car je ne voy de tous côtez éclater que la pompe du paga-

nisme, que des choses qui sont déplaisantes à l'Éternel, et qui excitent sa jalousie. Je ne voy que des autels, et des chappelles, qui toutes ont leur patron, qui sont parées, à l'envy des presens des Dames, et des trophées de la superstition. Quoy! me direz-vous, n'y presche-t-on pas Jésus-Crist? Ouy, sans doute; car il se faut servir de ce nom-là, pour avoir de la réputation, et pour faire passer le reste. Mais attendez un peu, et vous y verrez mesler ce levain dont il se faut garder, ce poison redoutable, et ce caractère du Paganisme. Vous y verrez, je ne say quel style qui tient fort peu de celuy de l'Écriture, et beaucoup de celuy de l'école, et des auteurs profanes, et pour théologie principale, de quelques allégories, et de quelques méditations des pères.

Puis Gombauld revient à sa question favorite, précédemment traitée : l'eucharistie. Il ne développe aucune idée nouvelle, mais son indignation n'est pas moins vive. Il passe ensuite aux fondations monastiques de l'Eglise catholique : « Le monde gémit sous la multitude des ordres différens qu'ils instituent tous les jours, tantost sous un nom, et tantost sous un autre. Ils ne craignent point de ruiner les maisons et les familles, pour s'édifier eux-mêmes, et pour fonder des retraites d'oysiveté. » Gombauld prétend qu'en outre « les enfants à leur persuasion, se retirent de l'obéissance des pères, et sous ombre de se vouër à Dieu, et de beaucoup prier, ils s'addonnent aux dévotions imaginaires de certains cerveaux creux et aux actions inutiles et vaines d'une obéissance ridicule. » Gombauld ne croit pas à la sincérité non plus qu'à la « vocation » des moines. Il se moque de leur accoutrement :

Je n'ay sceu jamais supporter ces imitations payennes, ces testes rases, comme si elles estoient pelées; elles m'ont semblé retrancher quelque chose de la forme humaine, de l'ornement et de la grâce que Dieu luy a donnée; elles m'ont semblé difformes, bien loin de me représenter un caractère de sainteté. Ces capuchons, ces habits enfumez et ces pieds nuds, m'ont toujours donné plus de dégoût, et d'horreur, que d'admiration. Dieu ayant créé l'homme à son image, luy a donné la forme la plus parfaite :

cependant, ils la déguisent de telle sorte, qu'ils la rendent moins supportable, que celle des animaux les plus monstrueux, et les plus sauvages. Après la venuë de Jésus-Christ, nous n'avons plus besoin de figures, ni de signes, que de ceux qu'il a ordonnez ; nous n'avons plus besoin de pieds-nuds, ni de testes rases, mais de bouches qui preschent la vérité.

L'Eglise catholique a institué l'adoration des saints, un crime de lèse-majesté divine. Les dévots se prosternent devant des images, et les adorent. Quelques-uns « sont instruits à dire [le mot est expressif] qu'ils n'adorent pas ce que manifestement nous leurs voyons adorer. » Mais ne nous y trompons pas : « Ils sont devenus si subtils, qu'ils ne démentent pas seulement nos sens et nostre raison, mais aussi leurs propres sentimens, jusqu'à se persuader qu'ils ne font pas ce qu'ils font mesme avec tant d'ardeur, et à la vue de tout le monde. »

Les femmes qui ne peuvent plus plaire deviennent dévotes. Elles parent les églises à grands frais « pendant que les pauvres gémissent, et n'ont pas de quoy se défendre de la saison. » Je n'aime pas beaucoup cette remarque qui veut prêcher la charité, et qui n'est pas charitable : Les fleurs qu'on jette sur une tombe sont inutiles ; ne ferait-on pas mieux, en souvenir du mort, de soulager quelque misère ? Le parfum qu'une femme versa avec amour sur les pieds de son maître, ne devait-on pas le vendre et en donner le produit aux pauvres ?

La générosité de Gombauld avait des limites. Il était économe, prudent en affaires, incapable de faire des folies, pas même pour son Dieu ; sinon, il eût osé publier ses ouvrages religieux, puisqu'il les croyait susceptibles d'exercer de l'influence.

« Que l'injustice des hommes est grande ! » s'écrie-t-il, « et qu'ils sont, la plupart, dignes de la condamnation qu'ils prononcent contre leurs prochains ! »

Gombauld ne croit pas si bien dire. Dans son petit ouvrage, il a beaucoup attaqué, et peu défendu. C'est sa plus longue épigramme. L'indignation, la colère animent singulièrement ces pages, et leur prêtent une beauté que Gombauld sait rarement atteindre, la beauté de la passion. Cette fois encore, il conclut par une image énergique :

Je suis contraint d'avouer que je ne trouve pas seulement une étincelle de pur évangile, une ombre de vray christianisme, dans toute cette hierarchie romaine. C'est un corps affligé d'une lèpre irrémédiable, un corps hydropique, et tout bouffy de sa mauvaise humeur. C'est un léthargique qui dort d'un sommeil de mort, et dont il n'y a point de voix assez forte qui le puisse réveiller.

Dans son premier traité, Gombauld n'avait pu résister au besoin d'attaquer l'Eglise catholique, alors qu'il ne pensait que faire l'exposition des doctrines réformées. Le *Traité de l'Eucharistie* n'est qu'un cri d'indignation contre la manière dont le catholicisme présente la Sainte Cène. Et enfin, dans son troisième traité, Gombauld donne libre cours à ses sentiments. Il attaque l'édifice romain de tous les côtés; impitoyable, il veut en arracher tous les ornemens, détruire toutes les œuvres d'art, sous prétexte que la construction entière est dangereuse et branlante. La vérité, c'est qu'il croyait défendre sa petite église réformée, simple de lignes, plus solide, mais écrasée par la proximité de sa superbe voisine.

Toute la polémique religieuse de Gombauld, souvent juste dans les détails, est basée sur un sentiment trop absolu : Gombauld suppose toujours que derrière la forme, il n'y a point de fond; qu'une église qui cherche à émouvoir les sens, ne peut émouvoir le cœur, que celui qui adore des lèvres, n'adore pas intérieurement. Cette méfiance de la forme, un trait caractéristique de l'âme protestante, est anti-artistique.

Et pourtant... toute l'originalité de Gombauld moraliste, prosateur religieux, ne se trouve que dans la forme dont il a revêtu ses idées courtes et banales.

Dans la *Lettre à un seigneur de la Cour, qui luy vouloit persuader de se faire catholique*, Gombauld ne peut que répéter ce qu'il a dit dans ses traités. Il en reproduit même des phrases presque textuellement. Il insiste spécialement sur la lecture de la Bible, qui lui apparait comme un signe de foi véritable. La *Lettre à un officier de la Couronne, qui luy parloit souvent de la Religion* n'est que de trois pages. Elle contient quelques aveux intéressants. Gombauld y déclare d'abord que la religion est « la chose du monde dont il a le plus de sentiment. » Nous le savions déjà. Puis il décrit l'aspect extérieur des protestants, et indirectement le sien : « Je ne me suis point rebuté de voir que les vrays Evangéliques ont un certain caractère qui fait que le monde ne les peut souffrir, et qu'ils ne peuvent souffrir le monde. *Il ont je ne say quoy de triste, comme s'ils estoient hors de leur élément et s'ils ne participoient que par complaisance à la joie des autres.* » La troisième lettre est la plus importante. Elle est adressée à *M. de la Miletière, qui luy avoit demandé son sentiment par écrit, sur les livres de controverse qu'il avoit faits*. M. de la Miletière avait été protestant et était redevenu catholique. Ce n'était pas un vulgaire transfuge. Après sa conversion, il composa divers écrits où il expliquait les raisons de sa conduite. Le bon abbé de Marolles en parle avec admiration : « La première [conférence] qui s'offre, est du dessein de Monsienn de la Milletière, pour la réunion des Eglises séparées. Ce vertueux homme tient facile le retour des Protestants à l'Eglise catholique. Et comme je luy ai demandé plusieurs fois le fondement de sa persuasion, veu les grandes diferences d'opinions qui se rencontrent en certains points malaisez à concilier, il m'a répondu avec un esprit de charité, qui ne l'eschauffe pas moins qu'il ne luy donne de lumières, qu'elle ne dépend que d'une bonne réformation de nostre costé, et de connoistre les motifs de la séparation de ceux qui nous ont quittez ; ce qu'il a fait voir dans plusieurs livres qu'il a escrits

expres, et qu'il ne faut que lire son *Flambeau de l'Eglise, et celui de la vraie Foy*, auxquels on n'a point fait de réponse, et il est impossible d'y en faire de bonne; de sorte que ce sont autant de demonstrations invincibles, et que si les adversaires n'en demeurent pas d'accord, il ne faut plus que voir à quoy il tient, et essayer d'obtenir la permission d'en venir à une conférence réglée ¹. »

Les sentiments conciliants de M. de la Miletière sont, comme bien l'on pense, antipathiques à Gombauld, qui ne se gênera pas de dire au transfuge toute sa pensée. Il reprend contre le catholicisme les arguments qu'il avait développés dans ses traités. Il fait la critique de toutes les erreurs de l'Eglise romaine : adoration des saints, fausse conception de l'eucharistie, messes dites dans un langage incompris des fidèles, fêtes et processions pompeuses, contraires à la simplicité de l'Evangile et qui « anéantissent la croix de Jésus-Christ », manque de sincérité des catholiques.

« Pourrois-je voir sans pitié tout un peuple qui ne fait ce qu'il dit, ni quand il chante, ni quand il prie ? Et surtout tant de femmelettes, qui n'ont jamais achevé, et qui croient que Dieu se repaisse de redites, et de nomhres ? »

Il est étrange que Gombauld ne parle que pour la première fois du pape. Il traite, faut-il le dire, très sévèrement « ce roy, qui s'éleve sur les autres roys, et qui ne se sert du nom de Dieu, que pour autoriser ses ordonnances contre celle de Dieu mesme.... Son election ne se fait que par brigues, et monopoles, et son gouvernement n'est qu'un trafic où les péchez sont taxez, et où les pardons sont à vendre. » Cet Antéchrist, très puissant, envoie, selon son bon plaisir, les âmes au Paradis, ou en Enfer. « Il érige les charges ecclésiastiques en dignitez vaines, et en titres d'orgueil, et ne canonise jamais que ceux qui ont esté les défenseurs de son usurpation, et de sa tyrannie. » Les

¹ Marolles. *Mémoires*, p. 241.

prêtres lui ressemblent : Gombauld se refuse d'aller écouter les grands prédicateurs catholiques. Il ne leur conteste pas du talent, car « on peut dire de l'éloquence, ce que l'on dit de la Beauté, qu'elle est un don du ciel, qui arrive aux méchants comme aux bons. » Il leur conteste la sincérité et le désintéressement. En somme, ces orateurs de la chaire « se moquent de ceux qui les écoutent », et Gombauld n'est pas homme à encourager leur présomption. Il termine sa lettre par une belle profession de foi :

Je croy de tout mon cœur au Symbole ; j'obéis autant qu'il m'est possible aux dix commandements ; je prie comme le Sauveur me l'a enseigné ; et je participe aux Sacrements du Batesme, et de la Cène, en la mesme façon qu'il les a luy-même instituez. Comme c'est là le sommaire non seulement de la Loy, mais aussi de la Foy, le recueil et l'âme de l'Écriture ; estre dans cette croyance, et s'assembler avec ceux qui font la mesme profession, c'est véritablement estre dans l'Église.

La Lettre à une Dame qui le pressoit d'aller entendre les sermons des fameux prédicateurs de l'Église romaine, est d'un ton plus dégagé que celui des lettres précédentes. Gombauld s'adresse à une certaine Stéphanie, qui l'avait obligé plusieurs fois d'aller entendre les prédicateurs catholiques, et lui en avait demandé son opinion.

Il se fait violence pour entrer dans une église catholique. Il s'y sent étranger. Tout le scandalise : les lieux, les gens stupides et ignorants, le prédicateur « avec le surplis.... plus blanc que neige, bordé de quelque passement de prix, empesé, dressé, tiré, comme il faut. » Gombauld ajoute avec une fine ironie que toutes ces choses doivent avoir une signification pour les initiés : Sans doute, les riches vêtements de l'évêque doivent « mieux représenter l'opprobre, et les souffrances de Jésus-Christ, et faire voir que le serviteur n'est pas plus grand que le Maître. » Pour étonner le peuple, on lui sert du latin. Pourquoi ne pas lire les textes dans la langue de Jésus-

Christ et des prophètes, si on ne veut absolument pas le faire en français? L' « Ave-Maria » doit offenser celle à qui on l'adresse, car le service religieux ne peut se faire qu'en l'honneur des trois personnes de la Trinité. Les prédicateurs catholiques ne prêchent pas Jésus-Christ. Ils se prêchent eux-mêmes. Ils s'inspirent bien plus de l'antiquité que de l'Évangile. « Ces grands défenseurs de la foy chrétienne, n'ont point de plus grans maîtres que les Payens et les Infidèles. »

Gombauld les compare à ces anges « qui portent le nom d'Absynthe, qui rendent les eaux amères, et qui font mourir une grande partie du monde. » D'autres prédicateurs sont de vrais comédiens, ne cherchant qu'à divertir leur auditoire; et d'autres enfin, n'aspirent qu'à la conversation des dames. Il n'y a, en somme, « rien de plus mondain que ceux qui font profession de quitter le monde. »

Gombauld se gardera bien de se laisser influencer par des ministres de Jésus-Christ, ambitieux, avarés ou prodigues, voluptueux. Il se rappelle le zèle avec lequel les femmes de Salomon cherchaient un consentement à leur idolâtrie. Gombauld, sollicité par Stéphanie, ne sera pas un second Salomon. Il résistera à la charmante dame, et n'écouterà avec confiance que les prédicateurs ne donnant « que ce qu'ils ont reçu. »

La cinquième et dernière lettre est intitulée *Lettre à un Proposant en théologie : il le louë de bien écrire en Latin, et l'exhorte à ne négliger pas le François*. Le manuscrit n° 4110 de la Bibliothèque de l'Arsenal (p. 279) contient cette lettre dont le titre, un peu modifié, révèle le nom du destinataire : *Lettre de M. de Gombauld à M. du Prast, proposant. Il répond à une lettre latine qu'il luy avoit écrite, et l'exhorte à se rendre aussi habile en sa langue qu'en celle-là.*

J'ai cherché quelques renseignements sur le proposant Du Prast. Il s'agit probablement de Pierre Du Prast, dont il

est question dans les Procès-verbaux des synodes des églises réformées de France¹. En 1626, le jeune homme étudie à Saumur. En 1637, il figure comme pasteur à Lisy, dans la liste dressée au synode national d'Alençon. En 1649, il est pasteur à Fontainebleau, puis à Dangeau, en 1655, pour deux ans. En 1667, il est pasteur à Béthisy, où il demeura jusqu'à sa mort, qui survint en 1679, ou un peu avant, comme nous l'apprend un acte du synode de l'Île de France, tenu à Charenton, cette même année, et où on lui rend hommage : « Dieu ayant retiré en son repos et couronné le Sieur Du Prat qui a servi au Saint ministère en notre province 35 ou 40 ans, la mémoire d'un si excellent serviteur de Dieu nous oblige de luy rendre des singuliers temoignages d'honneur pour son érudition, sa vigilance et fidélité, avec constance et fermeté dans ses travaux, tant en la conduite de l'église de Dieu où il a séjourné pendant la paix². »

Il est intéressant d'entendre Gombauld donner des conseils à un jeune théologien. Dans sa lettre, il développe d'excellentes idées littéraires sur l'éloquence de la chaire.

« Je me suis mille fois étonné, » dit-il, « de voir des François, délicats en toute autre langue qu'en celle en laquelle ils sont obligés de prescher, ou d'écrire. » Les prédicateurs ont de la peine à s'exprimer simplement. Ils veulent éblouir, et emploient un langage fleuri ou affecté qui ne convient pas au genre de discours qu'ils prononcent. Quelques-uns d'entre eux, pleins de scrupules d'humilité, fuient tout ornement de langage, et « traittent du stile le plus bas qu'il leur est possible, la matière la plus relevée. » Tous font tort à la cause qu'ils défendent, et les derniers sont ridicules.

Les discours des prédicateurs, tout en restant simples, doivent être élevés, comme le sujet qu'ils traitent. Ils doivent

¹ *Île de France, VIII, D-K.* (Bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français.)

² Actes du synode de l'Île de France, à Charenton, le 27 avril 1679, page 54.

éviter toute familiarité. Ils peuvent contenir, outre la sagesse divine, un peu de sagesse humaine, de philosophie. Ceux qui n'en veulent pas user sont non pas « sévères » mais « rustiques ». Le mot est bien joli ; il signifie dans la pensée de Gombauld « grossier ». Les orateurs rustiques « ressemblent à ceux qui, détestant le fard, blâment les beautés naturelles. » Le style des sermons doit être majestueux, imagé, comme celui de la Bible.... comme celui de Gombauld.

CHAPITRE XV

LE CARACTÈRE DE GOMBAULD.

C'est un des meilleurs hommes du monde.
et des moins heureux.

(Chapelain, *Lettres*, t. I, p. 275.)

Les documents sur Gombauld sont trop peu nombreux et trop insuffisants, pour qu'on puisse reconstituer d'après eux sa physionomie morale. Ses œuvres, en revanche, le font mieux connaître; c'est pourquoi je n'essaye de peindre son caractère qu'après les avoir étudiées.

Dans sa vie et dans son œuvre, Gombauld se montre toujours foncièrement honnête et naïf. Il a une forte dose d'orgueil, cet orgueil du sectaire, prompt à juger et à mépriser. Une grande timidité d'allure, une méfiance inquiète, sont les effets inévitables de son orgueil, rendu ainsi inoffensif pour les autres, mais torturant pour lui. Gombauld se croyait meilleur que ses contemporains, et cela ne le rendait pas heureux. Au contraire, cela l'aigrissait; il se séparait de ses semblables et gémissait sur leur corruption. Hanté par l'idée du péché, il manquait d'indulgence. Il était charitable sans douceur, chrétien sans joie.

En 1666, Gombauld mourait. La même année, son sosie moral se révélait au monde littéraire: je parle de l'Alceste de Molière, vertueux, brusque et susceptible; l'honnête Alceste, si vite indigné de la perversité des hommes, si prompt à la

colère¹, l'orgueilleux misanthrope, qui, par ses paroles et ses actions, rend la vertu désagréable. M^{me} de Lambert disait finement : « Il ne suffit pas d'avoir les vertus principales pour plaire : il faut encore avoir les qualités agréables et liautes. »

Gombauld et Alceste s'en soucient peu. Ils n'apprécient que les cœurs purs et bruts. La politesse, qui est un lien entre les hommes, est traitée d'hypocrisie par Alceste. Quant à Gombauld, il la raidit, la forme à son humeur, si bien qu'au lieu d'en faire un lien, il en fait une barrière.

Je ne vois pas quel homme pourrait mieux ressembler à Gombauld qu'Alceste. Jean-Jacques Rousseau peut-être, dont on a dit qu'en défendant Alceste dans sa *Lettre à d'Alembert*, il se défendait lui-même. Il y a, en effet, une similitude de caractère entre le médiocre et honnête Gombauld, et l'homme de génie, le grand pécheur que fut Jean-Jacques. Tous deux sont orgueilleux, susceptibles, méfiants, brusques et misanthropes. Tous deux sont protestants. Les lettres de Gombauld abondent en boutades dignes de Rousseau :

« J'ay honte de mon siècle, où les vanités rendent les hommes louables, où les paroles les plus inutiles ne sont pas moins estimées que les actions les plus nécessaires, et où l'apparence, les couleurs, les habits et les choses qui se peuvent acbeter, font la pluspart des honnêtes gens. » Ces lignes rappellent la fameuse imprécation de l'*Emile* : « Adieu donc, Paris, ville célèbre, ville de bruit, de fumée et de boue, où les femmes ne croient plus à l'bonheur, ni les hommes à la vertu. »

« Je crains toutes choses de tous, » dit Gombauld, « la malice des uns m'est éternellement suspecte, et la bonté des autres a des intervalles que je ne puis souffrir. Quelle satisfaction pourriez-vous tirer d'un homme qui est si mal satisfait d'autrui et de soy-mesme, et qui d'ordinaire essaye de vivre au

¹ « Gombauld », nous dit Conrart, avait « l'humeur ardente et prompte, fort portée à la colère. »

monde comme s'il en estoit retiré? » Ces lignes ne pourraient-elles pas être de l'inquiet et soupçonneux Jean-Jacques ?

J'ai déjà cité le mélancolique : « Je ne suis pas né pour estre heureux. » Dans quelques accès semblables de misanthropie, Gombauld a presque le style du grand Rousseau : « Comment aurois-je beaucoup d'approbateurs, moy qui n'approuve point les vertus du siècle, et qui n'en sçaurois mendier les faveurs, ny les suffrages. Tant s'en faut que j'enchérisse l'art de flater jusques à ce point, que je puisse donner à tous indifféremment des louanges, afin qu'ils me les rendent, que dès aujourd'huy je proteste à la postérité, de ne luy recommander jamais que ceux à qui la foy, la valeur, et la probité, feront mériter quelque rang au triomphe de la renommée. Et quelque mauvaise fortune qui m'en arrive, j'ayme beaucoup mieux manquer à mon interest qu'à la vérité. » — « Je proteste à la postérité.... » Ne lit-on pas fréquemment des déclarations de ce genre dans les *Confessions* ?

Ailleurs Gombauld écrit : « Vous m'ostez le moyen de vous esclaircir et de me justifier des mauvais rapports que vous ont fait de moy des personnes qui ne m'ayment pas, et qui n'ont d'autre sujet de leur haine, que l'affection que je vous porte. Permettez-moy de vous dire qu'elles n'estoient obligées qu'à me vouloir du bien, et que, tost ou tard, j'en seray vengé par leur propre conscience.... A cette heure, ma seule présence les afflige ; elle leur reproche le tort qu'elles m'ont fait, et pour ce qu'elles m'ont offensé, elles ne me peuvent souffrir. »

On croirait lire une lettre de Jean-Jacques se défendant contre Diderot et la « coterie holbachique ». « Je ne trouve rien de plus insupportable que la joye du monde, » dit quelque part Gombauld.... « Faites que vos contentemens soient toujours tempérez de quelque tristesse. N'aymez point la vie, si elle n'est mourante, ny sa clarté si elle n'est sombre. »

Le pessimisme de ces dernières phrases est plus particulier à Gombauld qu'à Rousseau.

Le caractère influe sur les circonstances de la vie. On retrouve dans la vie des deux écrivains des faits semblables. Tous deux ont eu beaucoup d'amis dévoués, dont ils se méfiaient. Ils se sont attiré l'affection protectrice de plusieurs femmes, indulgentes pour leurs travers et leur brusquerie. Madame de Rambouillet eût pu dire à Gombauld : « mon ours », comme, plus tard, Madame d'Épinay le dit à Rousseau. Gombauld a aussi eu, vers la fin de sa vie, une Isabelle d'Ivernois ; il a même eu sa Thérèse Levasseur : « Madame Marie », vulgaire, têtue, indiscreète et bavarde, tyran de son maître.

Si j'ai pu comparer, par certains traits de caractère, Gombauld et Rousseau, je me hâte d'ajouter qu'ils ne se ressemblent en rien pour le reste.

L'intelligence de Gombauld est peu profonde et peu étendue. Elle est sensée, moyenne en somme. Son esprit n'est absolument pas subtil, son âme peu compliquée. Gombauld n'a rien d'un penseur ; il n'a jamais eu d'idées. Il était capable d'une méditation attentive ; mais ses réflexions philosophiques ne dépassent pas, en hauteur de vue, celles d'un honnête illettré. Sa pensée n'est supérieure que par la forme élégante dont il l'enveloppe.

Disons le mot qui résume la personnalité de notre poète : Gombauld était un *brave homme*, un brave homme qui savait faire de bons vers.

C'est tout ce qu'il cachait sous ses airs mystérieux. Il avait grand tort de le cacher, puisque cette qualité chez lui, poète-courtisan sous Louis XIII, devait constituer son unique, mais indéniable originalité.

CONCLUSION

On sait de cent auteurs l'aventure tragique,
Et Gombauld tant loué garde encor la boutique ¹.

C'est toute l'oraison funèbre que Boileau accorde à un poète dont la célébrité a été grande pendant plus de vingt ans. M. H. Moulin, dans sa brochure intitulée : *Jules Favre et son fauteuil académique*, dit aussi que « Gombauld eut le tort de survivre à sa réputation », et qu' « on ne se souvenait plus guère de ses œuvres en vers et en prose, quand il mourut. » Cela n'est pas tout à fait exact : La réputation littéraire de Gombauld a baissé déjà avant sa mort ; mais le poète n'était pas encore oublié, lorsque, en 1666, l'abbé Paul Tallemant prononça son discours de réception à l'Académie française : « Vous m'avez accordé la place de Monsieur de Gombault, » dit-il, « dont le mérite est connu de toute l'Europe, qui durant plus d'un demi-siècle a été l'admiration de toute la cour.... ² »

Gombauld a été trop admiré en son temps. Il est maintenant trop oublié ³. Ce n'est pas un grand écrivain, mais

¹ Boileau, *Art poétique*, chant IV.

² *Recueil des Harangues* prononcées par Messieurs de l'Académie françoise dans leurs réceptions et en d'autres occasions, depuis l'établissement de l'Académie jusqu'à présent. Paris, 1735, t. I, p. 160.

³ Sabathier de Castres exécute Gombauld de façon sommaire : « Membre très oublié de l'Académie Françoise, moins parce qu'il fut un des premiers reçus dans cette compagnie, que parce qu'il étoit peu fait pour conserver la moindre réputation. Boileau a trouvé cependant quelques-uns de ses sonnets passables ; qu'on y joigne trois ou quatre épigrammes pleines de natu-

c'est plus qu'un nom. C'est un poète charmant à ses heures, souvent spirituel, jamais négligé. C'est un prosateur élégant, froid en général, mais capable d'un style vibrant, quand le sentiment qui l'inspire est intense. Gombauld est excellent, quand il se passionne. Malheureusement, il se passionne rarement.

Il n'est jamais naturel. Sa Muse est affectée, parce qu'elle se surveille trop, parce qu'elle tient beaucoup à la dignité de sa tenue, à la lenteur et la majesté de sa démarche, et à la correction de sa toilette. Jamais elle ne se presse, de peur de rompre le rythme de ses mouvements. Elle est presque automatique, réglée comme une horloge. Grave, discrète, elle n'a jamais su rire. Par contre, elle gémit beaucoup, avec grâce, car elle a horreur des cris et des éclats de voix. Elle est très précheuse, mais n'ergote jamais. Elle a de l'esprit, elle le sait, et pourtant, elle le montre rarement, et à petites doses.

On peut trouver dans l'œuvre de Gombauld bien des morceaux, en prose ou en vers, très estimables. Mais le seul titre de gloire de notre auteur est constitué par ses sonnets ¹, où il se montre toujours bon virtuose, et souvent vrai poète. C'est l'avis de quelques critiques modernes, de M. Faguet et de M. Asselineau, par exemple. Ce dernier trouve que dans Gombauld « il y a de l'Ossian et du Pindare : sentiment, style, images, tout est sublime ; aussi le caustique Tallemand le trouve-t-il parfois un peu obscur. Sans nier tout ce qu'il y a de grâce et d'esprit dans ses épigrammes, nous avons préféré montrer Gombauld dans les œuvres où il s'est le plus élevé, et le plus déployé, dans ses sonnets, qui ne me semblent pas tant inférieurs à ceux de Desportes, de Du Bellay, de Voiture, c'est-à-dire, de nos meilleurs sonneurs ². » Au

rel et de vivacité, et l'on aura, en moins de trois pages, tout l'esprit de Gombauld. » (*Les trois siècles de la littérature française*, t. II, p. 420.)

¹ Ménage dans ses *Observations sur les poésies de Malherbe* parle avec enthousiasme des sonnets de Gombauld.

² Ch. Asselineau. *Notice sur Gombauld, dans les Poètes français, recueil des chefs-d'œuvre de la poésie française depuis les origines jusqu'à nos jours*, t. II, p. 400.

XVII^me siècle, Furetière trouvait les sonnets de Gombauld « bien propres et bien lestes » ; et, au XVIII^me siècle, Guéret disait : « Suivons toujours notre naturel, ne sortons jamais du genre qui nous est propre, et n'envions point aux autres la gloire que nous ne saurions aquérir comme eux. Laissons l'épique à Déportes, les stances à Théophile, le sonnet à Gombault, l'épigramme à Mainard, etc., etc. ¹ »

Boileau, lui, prétendait à propos des sonnets qu'

A peine dans Gombauld, Maynard et Malleville,
En peut-on admirer deux ou trois entre mille ².

C'est sévère. Trois bons sonnets ! Mais n'oublions pas que le même Boileau affirmait aussi qu'

Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème.

¹ *Le Parnasse réformé et la guerre des auteurs*, p. 62.

² Boileau, *Art poétique*, chant II.

BIBLIOGRAPHIE¹

PREMIERE PARTIE

ŒUVRES DE GOMBAULD²

I

L'Endimion de Gombauld. A Paris, chez Nicolas Buon, rue Saint Jacques, à l'enseigne St-Claude et de l'homme sauvage. MDCXXIIII (1624). Avec privilège du Roy. In-8°, 351 pages.

Cette édition rarissime ne se trouve pas à la Bibliothèque nationale, mais à la Bibliothèque de l'Arsenal (B. L. 13190). Le volume est orné de 17 gravures³ de Léonard Gaultier, Crispin de Pas et J. Picart.

¹ Dans le *Bulletin de la Société des Archives de la Saintonge et de l'Aunis*, vol. 1-2, p. 44 (années 1876-79), M. de la Morinerie annonce qu'il possède un exemplaire du commentaire latin de Desvignes sur la coutume de Saint-Jean d'Angély, qui appartient à Gombauld et à Turgot. « On trouve écrit en deux lignes, à gauche et à droite de la marque de l'imprimeur, cette invocation tirée d'un psanme de David : *In te domine speravi et non confundar. Gombauld.* Le titre exact est : *Paraphrasis ad consuetudinem Santagelicam aulhore. D. Iacobo vigneo. I. C. Doct. in suprema curia Burdigalensi et foro sanlorum præsidalium cansarum patrono prazeos perillissimo. Santonis. Apud Joannem Bichon, Typographum Regium.* MDCXXXVIII, In-4°. »

² Voir J.-C. Brunet, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres.* 5^e éd., Paris, 1861. t. II, col. 1656.

³ Dans la gravure du titre on voit Diane, dont la tête, surmontée d'un croissant, est encadrée dans la lune. Elle est assise sur un piédestal. D'une main, elle tient une flèche, de l'autre un arc. Elle est entourée de deux lévriers, d'un cerf et d'un sanglier, tous couchés sur les degrés du piédestal. Elle abaisse un regard protecteur sur Endymion, un grand personnage qui

L'Endimion de Gombauld. Seconde édition. A Paris, chez Nicolas Buon, rue Saint-Jacques, à l'enseigne St-Claude et de l'homme sauvage, MDCXXVI (1626). Avec privilège du Roy. In-8°, 372 pages. (Bibl. nat. Inv. Y² 39286.)

Cette édition, moins rare que la première, contient les mêmes gravures, mais déjà fatiguées.

TRADUCTIONS :

Traduction anglaise de l'Endymion par R. Hurst. London, 1637. avec gravures par C. de Passe¹.

Endimion. An excellent Fancy, first composed in French by M. Gombauld, 1639².

II

L'Amaranthe de Gombauld. Pastorale. A Paris, chez François Pomeray, Anthoine de Sommerville et André Soubron, au Palais, MDCXXXI (1631). Avec Privilège du Roy. In-8, 160 pages. (Bibl. Ars. B. L. 11345.)

III

Les Poésies³ de Gombauld. A Paris, chez Augustin Courbé, dans la petite Salle du Palais, à la Palme. MDCXXXXVI (1646). Avec Privilège du Roy. In-4°, 304 pages. (Bibl. Nat. Inv. Réserve. Y⁶ 664.)

se tient debout, au pied et à gauche du piédestal, et qui, les mains croisées sur la poitrine, lève les yeux avec ravissement vers la déesse. Vis-à-vis de lui, une femme, couronnée de fleurs, le buste un peu renversé en arrière, le regarde en lui tendant une plume.

¹ Jean-George-Théodore Graesse, *Trésor des livres rares et précieux*. Dresde, etc. 1862. 8 vol. in-4°, t. III.

² Hazlitt, *Collection and Notes*. Londres, 1876, t. 1, p. 187.

³ Plusieurs biographes modernes de Gombauld indiquent une édition de Sonnets de 1649. C'est fort probablement une erreur. Je n'ai pu trouver cette édition, que les biographes contemporains de Gombauld ne citent pas. Ils disent que toutes les poésies de Gombauld ont été publiées dans son recueil de 1646. C'est en 1786 qu'on trouve la première allusion à cette édition de sonnets, dans le *Nouveau dictionnaire historique, ou histoire abrégée de tous les hommes qui se sont fait un nom par des Talens, des Vertus, des forfaits, des erreurs*, etc. Caen, 1786, in-8°, t. IV, p. 143.

IV

Les Lettres de Gombauld. A Paris, chez Augustin Courbé, MDCXXXVII (1647). Avec Privilège du Roy. In-8°. (Bibl. Nat. Inv. Z. 14392.)

V

Les Epigrammes¹ de Gombauld, divisées en trois livres. A Paris, chez Augustin Courbé, au Palais, en la Galerie des Merciers, à la Palme. MDCLVII (1657). Avec Privilège du Roy. In-12, 180 pages. (Bibl. Nat. Y^e 7970.)

La même année, il y en eut une édition de Hollande, *jouxta la copie de Paris*, pet. In-12.

¹ On lit dans *Kerviler*, p. 86 : « Le dix-septième siècle n'a cependant pas connu toute l'œuvre épigrammatique de notre poète. M. Prosper Blanchemain a découvert un certain nombre d'épigrammes inédites de Gombauld, dans un vieux cahier relié à la suite de son Recueil de 1657, et qui présente toutes probabilités d'avoir appartenu à Gombauld lui-même. Après avoir balancé à les attribuer à notre académicien, parce qu'il en est trois, dans le nombre, qu'on a coutume de donner à Régnier, le savant éditeur de *Ronsard* n'a pas hésité à les restituer au poète saintongeais, en remarquant que ces trois pièces n'avaient été mises sur le compte de Régnier que longtemps après sa mort, et que Conrart, dans la notice conservée par d'Olivet, parle d'un Recueil de vers manuscrits laissé par Gombauld, « particulièrement de *Sonnets* et d'*Epigrammes* qui, pour estre entre les mains de personnes peu intelligentes en ces choses-là, n'ont pu encore estre mises en lumière. » Une quarantaine de ces petites pièces, y compris des vers de ballet, ont été publiées en 1874, à San Remo, dans la seconde livraison du *Fantaisiste*, et tirées à part à cinquante exemplaires* seulement sur grand papier vélin; mais elles sont presque toutes du genre de celles qu'on avait jadis attribuées à Régnier et, par conséquent, assez licencieuses pour être fort déplacées dans ce Recueil : nous respecterons donc le motif qui avait engagé Gombauld à ne pas les publier dans son volume.... » C'est bien mal connaître Gombauld que de lui attribuer des épigrammes licencieuses, qu'il n'eût pas osé publier. Je n'insisterai pas davantage sur toutes les raisons d'ordre psychologique qui font douter de la justesse de cette attribution, puisque M. Lachèvre a savamment démontré l'erreur de M. Prosper Blanchemain : « En donnant à Gombauld les épigrammes manuscrites ci-dessus qui étaient annexées à un exemplaire des épigrammes de ce poète.... M. Prosper Blanchemain s'est trompé dans son attribution : les petites pièces en question appartiennent en partie à des auteurs connus : Guillaume et François Colletet, Cotin, Courdes, Du Teil et Furetière, les autres sont anonymes et ont été reproduites dans les recueils collectifs du temps. »

* *Epigrammes inédites de J. Ogier de Gombauld, publiées avec une notice bibliographique par la Société des Bibliophiles cosmopolites.* San Remo, chez J. Gay et fils, éditeurs, 1874, in-12. (Extrait de la 2^e livraison du *Fantaisiste*.)

Les Epigrammes de J. Ogier de Gombauld. Nouvelle édition donnée aux frais et par les soins de J. V. F. Liber. Lille, Typographie A. Béhague ; et Paris, J. Tardieu. MDCCCLXI (1861). In-12, 118 pages. Tiré à cent exemplaires. (Bibl. Nat. Inv. Y^e 29275.)

VI

Les Danaïdes. Tragédie par M. Gombauld. A Paris, chez Augustin Courbé, en la petite Salle du Palais, à la Palme. MDCLVIII (1658). Avec Privilège du Roy. In-12, 63 pages. (Bibl. Nat. Inv. Yf 6377.)

Les Danaïdes ont été publiées dans :

Théâtre françois, ou recueil des meilleures pièces de théâtre. Paris, 1737, in-8^o, t. VI.

VII

Traitez et Lettres de Feu M^r de Gombaud touchant la Religion. A Amsterdam, chez Pierre Lanclume. MDCLXIX (1669). In-12, 245 pages. (Bibl. Nat. Inv. D^s 7982.)

*Traitez et Lettres de Feu Monsieur de Gombaud touchant la Religion*¹. A Amsterdam, chez Pierre Lanclume. MDCLXX (1670.) In-12, 285 pages.

Traitez et Lettres. Amsterdam, 1671.

Je n'ai pu avoir entre les mains cette édition. Elle est indiquée dans le catalogue des livres français de la Bibliothèque de Wolfenbüttel (*Alphabetisches Verzeichniss der französischen Litteratur in der Herzoglichen Bibliothek zu Wolfenbuettel*, Wolfenbuettel, 1894, in-4^o, t. II, p. 227 ; dans *Allgemeines Gelehrten Lexicon*, herausgegeben von Christian Gottlieb Jöcher. Leipzig, 1750, 4 vol. in-4^o ; et dans la notice précédant la traduction latine de ces lettres (voir *Quinque de duabus religionibus*, etc.) en 1673. « Amici commisit, ut suo tempore evulgaret : id quod factum est Amstelodami, hoc ipso anno supra millesimum sexcentisimum septuagesimo primo.... »

Traitez et Lettres de Monsieur de Gombaud touchant la Religion, avec ses sonnets chrestiens. A Amsterdam, chez Daniel Dufresne, marchand libraire, dans la Porte des vieilles-gens, du côté du Heere-Logement. MDCLXXVIII (1678). Avec privilège. In-12, 282 pages. (Bibl. Nat. Inv. D^s 7983.)

¹ La Bibliothèque nationale ne possède pas cette édition ; mais la Bibliothèque de la Société d'Histoire du Protestantisme français en a un exemplaire.

TRADUCTIONS :

Quinque de duabus religionibus, Romana nempe et Reformata, Judicia e Gallico sermone Latinis verbis expressa, publié dans : *De Tribus in Galha Religionibus pontificia scilicet lutherana et reformata liber*, etc. Anno MDCLXXIII (1673). In-12.

Il se trouve un exemplaire de cette traduction à la Bibliothèque de la Société de l'Histoire du Protestantisme français.

The fundamentals of the protestant Religion. Englished by Sidney Lodge. London, 1682. In-12.

Discourse of christianity, showing the abuses of it. Out of the french, by P. Lorrain. London, 1693. In-8°.

VIII.

RECUEILS¹ CONTENANT DES POÉSIES DE GOMBAULD,

CLASSÉS PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE.

A. — *Tombeau de très haute, très illustre et très vertueuse princesse Catherine de Rohau*. Paris, Jean Janon, 1609, in-4°. (Bibl. Ars. B. L. 9111.)

B. — *Le Sacrifice des Muses*, au grand cardinal de Richelieu. Paris, Sebastien Cramoisy, 1635, in-4°. (Bibl. Nat. Inv. Y^e 1315.)

C. — *Les chevilles de M^e Adam*, menuisier de Nevers. Paris, chez Toussaint Quinet, 1644, in-4°. (Bibl. Nat. Inv. Y^e 1308.)

D. — *Les Epistres du sieur de Bois-Robert, abbé de Chastillon*. Paris, 1647, in-4°.

E. — *Nouveau recueil de poésies des plus célèbres auteurs du temps*. A Paris, chez Louis Chamhoudry, 1653, in-12. (Bibl. Nat. Inv. Réserve Y^e 4650.)

F. — *Poésies choisies de Messieurs Corneille, Bensserade*, etc. Paris, Charles de Sercy, 1653, in-12. (1^{re} partie. 1^{re} édition.) (Bibl. Nat. Inv. Y^e 11500.)

G. — *Même recueil*, 2^{me} édition.

H. — *Poésies choisies de Messieurs Corneille, Boisrobert, Sarra-sin*, etc. Paris, Charles de Sercy, II^e partie, 1653, in-12. (Bibl. Nat., Y^e 11501.)

¹ Voir Frédéric Laclèvre, *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700*. Paris, 1901-1906, 4 vol. in-4°.

I. — *Nouveau recueil des plus belles poésies*. Paris, Vefve G. Loyson, 1654, in-12. (Bibl. Ars. B. L. 7304) t. I.

J. — *Poésies choisies de Messieurs Maleville, Maynard, de l'Estaille*, etc. Paris, Charles de Sercy, 1658, in-12. (Bibl. Nat. Inv. Y^e 11509.)

K. — *Poésies choisies de Messieurs Corneille, Boisrobert, de Marigny*, etc. Paris, Ch. de Sercy, 1660, in-12 (5^e partie). (Bibl. Nat. Inv. Y^e 11508.)

L. — *La fine Galanterie du temps*, composée par le sieur Faure. Paris, Jean Bibou, 1661, in-4^o. (Bibl. Ars. B. L. 6857.)

M. — *Airs et Vaudevilles de Cour*, dédiés à Son Altesse Royale Mademoiselle. Paris, Charles de Sercy, 1665, in-12. (Bibl. Ars. B. L. 8755.)

N. — *Les Délices de la poésie galante des plus célèbres auteurs du temps*. Dédiées à Monsieur le Marquis de Coislin. Paris, Jean Ribon, 1666. 1^{re} partie, 2^e édition. (Bibl. Nat. Inv. Rés. Y^e 2755.)

O. — *Elogia Julii Mazarini Carlinalis*. Parisiis Antonius Vitré. 1666, in-fol. (Bibl. Nat. Ln. ²⁷ 13900.)

P. — *Recueil de Poésies chrestiennes et diverses dédié à Monseigneur le Prince de Conti*, par M. de la Fontaine. Paris, 1671, in-12, t. I. (Le même recueil a été publié chez Jean Couterot, 1679. Bibl. Nat. Inv. Y^e 8186.)

Q. — *Recueil de poésies diverses dédié à Monseigneur le Prince de Conty*, par M. de la Fontaine. Paris, 1671, in-12, t. II. (B. N., chez Jean Couterot, 1682. Inv. Y^e 8187.)

R. — *Les Muses sérieuses, galantes et enjouées, où plusieurs rares esprits*, etc., etc., par J.-M. A. Jene, chés J. J. Bauhofer, 1673, in-12. (Bibl. Ars. B. L. 7261.)

S. — *Recueil de pièces galantes en prose et en vers de Madame la Comtesse de la Suze et de Monsieur Pelisson*. Paris, 1691, 4 vol., in-12, t. IV.

T. — *Recueil des plus belles pièces des Poètes françois, tant anciens que modernes.... etc.*, Paris, chez Claude Barbin, 1692, 5 vol. in-12, t. III. (Bibl. Nat. Inv. Y^e 11549.)

U. — *Recueil des plus belles épigrammes des poètes français depuis Marot jusqu'à présent*. Paris, 1698, chez Nicolas Le Clerc, in-12, t. I. (Bibl. Nat. Inv. Y^e 11928.)

V. — *Le Fort de la Morinière. Bibliothèque poétique, ou nouveau choix des plus belles pièces de vers en tout genre, depuis*

Marot jusqu'aux poètes de nos jours. Paris, 1745, 4 vol. in-12, t. I. (Bibl. Nat. Inv. Y^e 11984.)

W. — *Les Muses chrétiennes* ou petit dictionnaire poétique contenant les meilleurs morceaux des auteurs les plus connus. Paris, 1773, in-12. (Bibl. Nat. Inv. Y^e 9969.)

X. — *Annales poétiques, depuis l'origine de la poésie française*. Paris, 1780. 40 vol. in-12, t. XVI.

Y. — *Poètes français depuis le XII^e siècle jusqu'à Malherbe*, avec une notice historique et littéraire sur chaque poète, éd. par P. R. Auguis. 6 vol. in-8^o, t. VI.

Z. — Eugène Crepet. *Les poètes français*. Recueil des chefs-d'œuvres de la poésie française, depuis les origines jusqu'à nos jours. Paris, 1861, 4 vol. in-8, t. II.

Z². — Paul Olivier. *Cent poètes lyriques, précieux ou burlesques du XVII^e siècle*. Paris, 1898, in-8^o.

IX

MANUSCRITS CONTENANT DES POÉSIES DE GOMBAULD.

La Rochelle. Bibliothèque de la ville :

Aa. *Recueil 633*.

Bb. *Recueil 673*. « Œuvres de Tallemant des Réaux, ou écrites et recueillies par lui. »

Paris. Bibliothèque de l'Arsenal.

Cc. *Recueil Conrart*, n^o 5418.

POÉSIES DE GOMBAULD
DES RECUEILS PRÉCÉDENTS (N^o VIII ET IX) PUBLIÉES
DANS SES ŒUVRES (1646¹, 1657.)

- ¹¹ *Admirez les bontez, admirez les tendresses....*
R², p. 79; T, p. 27; V, p. 372; X, p. 53; Y, p. 239.
- ¹² *Alain, pourquoy te fais-tu peindre ?...*
R^{*}, p. 61; V, p. 372.
- ¹³ *Alcandre, c'est ta passion....*
T, p. 28.
- ¹⁴ *Alizon n'a beauté, ny grace....*
R^{*}, p. 63.
- ¹⁵ *Allons, belle Phillis, le ciel nous favorise....*
X, p. 29; Y, p. 234.
- ¹⁶ *Allons parmi les fleurs cueillir une guirlande....*
X, p. 31; Z, p. 402.
- ¹⁷ *Amour dispense moy de servir davantage....*
T, p. 9.
- ¹⁸ *Apprenez, sans que je vous nomme....*
R^{*}, p. 99; X, p. 69.
- ¹⁹ *Avoir l'esprit bas et vulgaire....*
V, p. 375; X, p. 45.
- ²⁰ *Baisant mon sein, dit Isabeau....*
R^{*}, p. 74.
- ²¹ *Bien que Charles n'ait point d'égal....*
R^{*3}; V, p. 379; X, p. 34.
- ²² *Blanc d'Espagne, couleurs vermeilles....*
T, p. 20; V, p. 367; X, p. 69; Z², p. 307.
- ²³ *Caliste, lorsque je vous louë....*
R¹, p. 72; X, p. 90.

¹ Je marque d'un astérisque les poésies du recueil de 1646, et de deux astérisques celles du recueil de 1657.

² L'astérisque après le recueil signifie que la poésie n'était pas signée.

³ Avec variante : « Bien que Martin n'ait.... »

- ** *Caliste partit de ces lieux....*
R', p. 70; V, p. 366; X, p. 76.
- * *Carite alloit partir, et ses tristes adieux....*
T, p. 11; X, p. 13.
- * *Carite, l'un de mes rivaux....*
K', p. 263; T, p. 15.
- * *Carite pour jamais a quitté ces fontaines....*
I', p. 358; X, p. 15.
- * *Ce grand Montmorency n'est plus qu'un peu de cendre....*
Q, p. 231; V, p. 387.
- * *Celle qui ne veut point m'aimer....*
T, p. 16; X, p. 86.
- ** *Ce n'est qu'à demy qu'on te louë....*
R', p. 36; X, p. 24.
- ** *Ces avarès, ces bas esprits....*
R', p. 22.
- ** *Ces déesses qui sont ornées....*
R', p. 76; T, p. 29; X, p. 80.
- * *C'est avec tant de soins, qu'Amarauthe me cache....*
T, p. 8.
- ** *C'est la belle vagabonde....*¹
Z², p. 310.
- ** *C'est une Beauté fort sévère....*
V, p. 378.
- * *Cet Amant dout le teint est de sang et de bouë....*
X, p. 23.
- * *Cet object que le temps a si fort abbatu....*
K', p. 260.
- * *Cette beauté pour tout deffaut....*
T, p. 12; Z², p. 307.
- * *Cette source de mort, cette homicide peste....*
Z², p. 306.
- ** *Ce volume fameux dont la beauté consiste....*
R', p. 68.
- ** *Chacun s'en veut mesler; et pour moi je m'estonne....*
X, p. 52; Y, p. 239.
- ** *Charles censure toute chose....*
R', p. 23.

¹ Extrait de l'épigramme commençant par : *Ce n'est plus ce qui m'attire*, p. 132.

- ¹¹ *Charles, pour duper les Amours....*
R^s, p. 87.
- ¹² *Cleonice paroist un chef-d'œuvre parfait....*
R^s, p. 9; V, p. 366; X, p. 74.
- ¹³ *Cloris, modérez cet orgueil....*
X, p. 35.
- ¹⁴ *Cloris, n'allez point dire à tous....*
X, p. 35.
- ¹⁵ *Cloris pour un homme d'Eglise....*
R^s, p. 27.
- ¹⁶ *Cloris que tu peus, sans la voir....*
X, p. 63.
- ¹⁷ *Colas est mort de maladie....*
T, p. 22; U, p. 172; V, p. 369; X, p. 64; Y, p. 243; Z², p. 306.
- ¹⁸ *Cosme a fait un grand bastiment....*
V, p. 384.
- ¹⁹ *Cosme eufin possède Belize....*
R^s, p. 43; X, p. 28.
- ²⁰ *Cosme n'a point d'affection....*
V, p. 376; X, p. 41; Y, p. 237.
- ²¹ *De ce beau cabinet la richesse est extrême....*
K^s, p. 262; Cc^s, p. 963.
- ²² *De quoy nous servent nos ouvrages....*
K^s, p. 264.
- ²³ *Des bagues font les brasselets....*
R^s, p. 86.
- ²⁴ *De soin, ny de mémoire, il n'en faut pas attendre....*
X, p. 19; Z, p. 403.
- ²⁵ *Des sottés, en leurs jeunes ans....*
R^s, p. 82; X, p. 67.
- ²⁶ *De tout temps ils se font l'amour....*
R^s, p. 60; V, p. 372.
- ²⁷ *Deux ou trois du siècle où nous sommes....*
R^s, p. 108; V, p. 373.
- ²⁸ *Dites-moy vostre jugement....*
R^s, p. 13; X, p. 62.
- ²⁹ *D'où vient ce changement extrême?...*
V, p. 375; X, p. 40.
- ³⁰ *D'un vieillard qui parle sans cesse....*
R^s, p. 58; X, p. 54.

- ¹ *Durant la belle nuit, dont mon âme ravie....*
Z, p. 402.
- ² *Elle a des beautez et des grâces....*
R¹, p. 30.
- ³ *Elle est dangereuse, elle est fine....*
T, p. 26; X, p. 57.
- ⁴ *Elle est vertueuse, elle est belle....*
R¹, p. 84.
- ⁵ *Enfin je n'ay plus d'ordonnances....*
V, p. 385; X, p. 12.
- ⁶ *Enfin la Fortune fait rage....*
R¹, p. 86.
- ⁷ *Enfin vous désirez, Madame....*
R¹, p. 84.
- ⁸ *En quel siècle suis-je venu ?...*
R¹, p. 74; V, p. 368.
- ⁹ *En vain craignant l'abus des terrestres plaisirs....*
V, p. 386¹.
- ¹⁰ *En voyant le portrait, je croy voir la personne....*
R¹, p. 14; V, p. 384; X, p. 10.
- ¹¹ *Envoyer avec tant de soin....*
R¹, p. 48.
- ¹² *Esprits d'argent, esprits d'estoffes....*
R¹, p. 76.
- ¹³ *Esprits du temps, Seigneurs et Dames....*
R¹, p. 34.
- ¹⁴ *Faire des vers sur vostre livre....*
R¹, p. 81; V, p. 368; X, p. 64; Y, p. 242.
- ¹⁵ *Faites ce qui vous reste, ennemis de ma vie....*
Z², p. 275. (Signé Malleville).
- ¹⁶ *Feintes beautez, que l'on ne bouge....*
R¹, p. 86; T, p. 25.
- ¹⁷ *Filles d'Alix, si dans vos âmes....*
R¹, p. 57.
- ¹⁸ *Gardez pour Jeanne, ou pour Claude....*
R¹, p. 41; X, p. 28.

¹ Extrait du sonnet commençant par : *Ne péchons plus, mon cœur, la peine est à la porte....* Avec variante : *Ainsi craignant le sort des terrestres plaisirs....* Poésies. 1646, p. 276.

- " Giles veut faire voir qu'il a bien des affaires....*
T, p. 31; X, p. 30.
- " Grandgosier cherchoit un repas....*
X, p. 44.
- " Grivet qui fait gloire d'escire....*
V, p. 376.
- " Guillaume ne fut bon à rien....*
T, p. 22; U, p. 172; V, p. 369; X, p. 65; V, p. 243.
- " Hommes sans foy dont les promesses....*
R¹, p. 18; V, p. 383.
- " Il a de la gloire en partage....*
T, p. 33; X, p. 14.
- * Il est agissant, il est prompt....*
T, p. 13; U, p. 307.
- * Il est beau; vous l'aimez, bien qu'il soit étranger...*
X, p. 21.
- " Il est plein de mérite, il est plein de sçavoir....*
R¹, p. 81; V, p. 368.
- " Il fut battu le bon Seigneur....*
R¹, p. 92; T, p. 24; V, p. 370; X, p. 63.
- " Il mange tout ce gros glouton....*
G¹, p. 299; R^o, p. 111; T, p. 23; X, p. 66; Y, p. 243.
- " Il ne faut pas que l'on s'estonne....*
V, p. 369.
- * Il n'escrit que des nouveutez....*
K¹, p. 261; Cc¹, p. 963.
- " Il se dit noble, il a sa terre....*
V, p. 373; X, p. 26; Y, p. 234.
- " Inventeurs de fausses nouvelles....*
V, p. 380.
- " Iris, c'est un malheur extrême....*
R¹, p. 77; V, p. 380; X, p. 18.
- " Iris d'où vient que nos amours....*
R¹, p. 33; X, p. 45.
- " Iris pense m'avoir charmé....*
R¹, p. 48; X, p. 38.
- " Iris, qu'une démangeaison....*
R¹, p. 52; X, p. 32; Z², p. 309.
- " Iris s'ajuste chaque jour....*
X, p. 80.

- " *Iris, vous devenez fameuse....*
R¹, p. 35; X, p. 22.
- " *J'avois dit qu'Iris étoit belle....*
X, p. 48.
- " *J'ay creu fort long temps en conscience....*
R¹, p. 70; V, p. 368; X, p. 84.
- " *Je confesse que tu m'obliges....*
R¹, p. 21.
- " *Je croy que le cours violent,...*
R¹, p. 37.
- " *Je croy qu'en toute la nature....*
R¹, p. 64.
- " *J'endure les accès d'une douleur si forte....*
X, p. 55; Y, p. 241.
- " *Je ne cherche plus désormais....*
R¹, p. 53.
- " *Je ne la cognois point ; je ne l'ay jamais veuë....*
X, p. 9; Y, p. 231.
- " *Je ne puis rendre hommage à ces âmes vénales....*
X, p. 37; Y, p. 235.
- " *Je ne puis, sans frayeur, penser aux destinées....*
X, p. 47; Y, p. 237.
- " *Je ne puis souffrir Lycidas....*
V, p. 375; X, p. 46.
- " *Je ne scaurois juger, voyant ces misérables....*
V, p. 383.
- " *Je ne suis point espris d'une mortelle flame....*
T, p. 4.
- " *Je respons aux beaux vers de vostre belle Dame....*
K¹, p. 260.
- " *Je sçay que les mortels tendent tous à leurs fins....*
V, p. 374.
- " *J'espans sur ton autel mon âme en sacrifice....*
S¹.
- " *Je suis enfin sorty de ce fascheux dédale....*
T, p. 2.
- " *Je suis la fleur d'amour, qu'Amuranthe on appelle....*

¹ Publiée aussi dans *Les Lettres et Poésies de Madame la comtesse de B. [Bregy]. Leyde, 1666, p. 91.*

- H (signé G), p. 240; R¹, p. 72¹.
" *Justes humains, me sera-t-il permis....*
R¹, p. 63; V, p. 376; X, p. 42.
" *L'abus, les mœurs insupportables....*
X, p. 85; Y, p. 248.
" *Laissez-moi, superbe Sylvie....*
X, p. 18.
" *L'Amour, comme il luy plaist, m'afflige et me console....*
T, p. 10.
" *L'Amour, dit-il, le favorise....*
K¹, p. 261; Cc¹, p. 963.
" *L'Apollou de nos jours, Malherbe icy repose....*
I¹, p. 146; X, p. 58; Y, p. 242; Z², p. 310.
" *Lussé de vos rigueurs, je m'en voulois distraire....*
X, p. 43.
" *La sottise de ces Auteurs....*
X, p. 79; Y, p. 246.
" *Laureus dont le zèle feint....*
T, p. 13.
" *La voix qui retentit de l'un à l'autre Pôie....*
T, p. 34; V, p. 335; W, p. 16.
" *Le fard d'une vieille femelle....*
X, p. 36.
" *Le péché me surmonte, et ma peiue est si grande....*
Z, p. 403.
" *Les hommes détestent le fard....*
X, p. 36.
" *Les honneurs forcent l'Ascendant....*
V, p. 367; X, p. 70.
" *Les ombres de la Mort n'avoient environné.*
T, p. 35; X, p. 87; Y, p. 248.
" *L'esprit n'est plus mis à l'enchère....*
R¹, p. 89.
" *Le temps d'Orphée est revenu....*
R¹, p. 91; T, p. 26; X, p. 71.
" *Lève toy, je te prie, amante de Céphale....*
T, p. 1.
" *Le vice est tout leur entretien....*
T, p. 27; V, p. 372; U, p. 306; X, p. 53; Y, p. 240; Aa, fol. 154.

¹ Ainsi que dans tous les manuscrits et recueils imprimés qui contiennent la *Guirlande de Julie*.

- L'honneur de la belle Clarice....*
U*, p. 277¹.
- Loin de moi, sagesse importune....*
X, p. 39; Y, p. 236.
- Loin d'ici, Vénus et les grâces....*
X, p. 84.
- Lorsque cette vieille Lysette....*
R', p. 19; V, p. 380.
- Lorsque Lysimène, à la cour....*
R', p. 107; V, p. 365; X, p. 83.
- Lors que pour me donner du blâme....*
R', p. 83; T, p. 18; X, p. 72.
- Lors que vous me dites, Madame....*
X, p. 44.
- L'un parle toujours mal de Dieu....*
V, p. 365.
- Lysimène, en toute rencontre....*
R', p. 46; X, p. 85.
- Lyson n'a point leu de roman....*
X, p. 63.
- Macette qui se divertit....*
R', p. 11; X, p. 63.
- Manjot, loin des erreurs de la troupe ignorante....*
V, p. 378; X, p. 26.
- Marthe me sembla fort belle....*
R', p. 12.
- Méchans, que des erreurs extrêmes....*
X, p. 67.
- Ménalque. la prose et tes vers....*
V, p. 381.
- Mille fois ils m'ont tout promis....*
R', p. 23; T, p. 33; X, p. 16.
- Monarque souverain des hommes et des anges....*
P, p. 245; X, p. 17; Y, p. 233.
- Mon cher Philandre, quel moyen?...*
R', p. 95.
- Ne m'ayme point, je te supplie....*
V, p. 381; X, p. 16.

¹ Avec variante : de la jeune Clarice....

* *Ne péchons plus, mon cœur, la peine est à la porte....*

X, p. 11; Y, p. 232.

** *Nicolas n'est pas trop bien fait....*

R¹, p. 88; X, p. 74.

** *Nos affections sont escluses....*

X, p. 29; Z², p. 306.

** *Nos amis ne sont plus discrets....*

V, p. 374; X, p. 46.

** *Nos enfans, Messieurs et Mesdames....*

R¹, p. 104; T, p. 19; X, p. 72; Y, p. 244.

* *Nouvelle œuvre du ciel, en terre descendue....*

T, p. 6.

** *Objets si peu dignes d'envie....*

R¹, p. 57; T, p. 30; X, p. 41.

** *Ombre du Créateur, et lumière du monde....*

P, p. 246; V, p. 388.

** *On admire, Marquis, vos belles actions....*

R¹, p. 63; V, p. 375.

** *On dit ce que j'ay peine à croire....*

R¹, p. 40.

** *On dit que la belle Astérie....*

R¹, p. 102; X, p. 81.

** *On fait de ce guerrier, non sans grande apparence....*

R¹, p. 110; X, p. 78.

** *On la laisse aller sur sa foy....*

R¹, p. 56; V, p. 374.

** *On les repaist, Damon, de vent, et de fumée....*

V, p. 381.

** *On ne régale plus les dames....*

R¹, p. 61.

** *On vous donne le privilège....*

X, p. 12; Y, p. 232.

** *Petit partisan de malheur....*

V, p. 377; X, p. 30.

** *Peuples, excusez le trespas....*

V, p. 370.

** *Philotime languit d'une attainte mortelle....*

V, p. 374; X, p. 49.

** *Phylis ne peut voir sans colère....*

R¹, p. 56; X, p. 50.

- " *Phyllis me donnoit, sans dessein....*
R², p. 101; X, p. 76; Z², p. 309.
- " *Poliphile, veux-tu sçavoir....*
R¹, p. 87.
- " *Polyante est propre, agréable....*
V, p. 379; X, p. 79.
- " *Polyphile veux-tu sçavoir....*
V, p. 371.
- " *Pour abaisser André la fortune fait rage....*
R², p. 31.
- " *Pour ce que mon humeur m'ordonne....*
X, p. 65.
- " *Pour de faux biens, et pour des jours....*
V, p. 373.
- " *Pour sujet de mes vers, en la fleur de mon aage....*
T, p. 17.
- " *Puisque l'Amour m'en veut si fort....*
X, p. 33.
- " *Puisqu'on void Alain tout de flame....*
R¹, p. 39.
- " *Quand je dy qu'Ergaste escrit bien....*
T, p. 12; X, p. 82.
- " *Quand je voy, si près du cercueil....*
V, p. 365.
- " *Quand on la vit paroître, on pensa voir un ange....*
X, p. 51; Y, p. 236.
- " *Que cette avare humeur ne se mesle jamais.. .*
K¹, p. 262.
- " *Que d'accidents changent ces belles !...*
V, p. 382.
- " *Quel erreur doit accompagner....*
X, p. 38.
- " *Que les riches ont de procez....*
R¹, p. 106.
- " *Quel funeste accident. quel outrageux effort....*
X, p. 25.
- " *Quelle crainte, Phillis, ou quelle retenue....*
X, p. 59.
- " *Quelle superbe piété....*
V, p. 369.

- " *Quelque doctrine qu'on propose....*
R¹, p. 41.
- * *Quel superbe triomphe Amaranthe s'appreste....*
X, p. 27.
- " *Que peut-on dire de nouveau....*
X, p. 73; Y, p. 244.
- * *Que vistes-vous, mes yeux, d'un regard téméraire?...*
T, p. 3.
- " *Qu'on sçache de la Seiue au Tibre....*
X, p. 83; Y, p. 247.
- " *Quoy faut-il s'en prendre à Catin....*
R¹, p. 55; X, p. 50.
- " *Quoy que la Vérité choque la complaisance....*
V, p. 373.
- " *Quoy que mes affaires l'estonnent....*
X, p. 20.
- " *Quoy, sont-ce les fils de ces pères....*
X, p. 54; Y, p. 240.
- " *Sa chevelure est fort caduque....*
Z², p. 308.
- " *Sa médisance est extrême....*
X, p. 48.
- " *Sans avoir engagé la foy d'un hyménée....*
R¹, p. 61.
- " *Sans se connoître, Jeanne et Jean....*
V, p. 367; X, p. 73; Y, p. 245.
- " *Ses actions et ses discours....*
V, p. 383; X, p. 71.
- " *Si Charles par son crédit....*
T, p. 25; U, p. 173; V, p. 370; X, p. 57; Y, p. 241.
- * *Si je vous suis fascheux, je le suis à moy-mesme....*
T, p. 7.
- " *S'il est chrestien, Dieu le conserve....*
R¹, p. 94; T, p. 24; U, p. 172.
- " *S'il est vray que la Poésie....*
R¹, p. 95; X, p. 78; Y, p. 246.
- " *S'il faut gigner et se battre....*
T, p. 21.
- " *Si l'on en croit ces belles Dames....*
R¹, 62; X, p. 42.

- " *Si l'on en croit le Renom....*
R', p. 70.
- " *Si l'on en croit un certain duc....*
T, p. 23.
- " *Si l'on vous croit, bouche de rose....*
R', p. 78; T, p. 26; X, p. 58.
- " *Si mes vers l'ont fait quelque niche....*
T, p. 31; V, p. 380; X, p. 20.
- " *Soit après boire, soit à jeun....*
R', p. 37; Z², p. 309.
- " *Soit qu'on s'en aperçoive, ou soit qu'on le soupçonne....*
R', p. 37.
- " *Son beau-frère est son favory....*
R', p. 4; T, p. 29; X, p. 62.
- " *Son discours, son geste, et ses pas....*
V, p. 377.
- " *Son extrême laideur la force d'estre sage....*
K', p. 260.
- " *Son inquiétude est extrême....*
V, p. 381.
- " *Sortez de l'Océan, plus beau que de coutume....*
B, p. 185.
- " *Suson, vien coiffer ta maïstresse....*
T, p. 32.
- " *Ta comédie a satisfait....*
X, p. 61.
- " *Ta Muse en chimères féconde....*
T, p. 33; Y, p. 384.
- " *Tes vers sont beaux quand tu les dis....*
V, p. 370; X, p. 56.
- " *Ton épigramme tousjours gronde....*
R', p. 85; V, p. 371.
- " *Tous les jours la belle Sylvie....*
R', p. 7; V, p. 371; X, p. 60; Y, p. 242.
- " *Toutes ces maisons magnifiques....*
X, p. 61.
- " *Tout m'importune sur la terre....*
X, p. 77; Y, p. 245.
- " *Triomphez tous les jours de nulle âmes captives....*
X, p. 75.

- " *Tu dis que je surpasse un auteur qui fait rage....*
R¹, p. 56.
- " *Tu n'entends aucune affaire....*
X, p. 56.
- " *Tu ne peux souffrir que mes vers....*
V, p. 332.
- " *Tu redoutes les traits de ces beautés mortelles....*
R¹, p. 100; X, p. 68; Y, p. 244.
- " *Tu veux que j'écrive contre eux....*
V, p. 334; X, p. 10.
- " *Tu veux te défaire d'un homme....*
R¹, p. 45; T, p. 30; U, p. 173; V, p. 377; X, p. 32; Y, p. 235; Z²,
p. 307.
- " *Une effroyable horreur couvrait la terre et l'onde....*
T, p. 5.
- " *Une fois l'an il me vient voir....*
T, p. 19; U, p. 171; V, p. 367; X, p. 70.
- " *Un feu secret, jeune Alizon....*
R¹, p. 105; X, p. 82; Z², p. 305.
- " *Un pécheur obstiné, qu'une offence mortelle....*
P, p. 246.
- " *Vien, Seigneur, il n'est plus de foy....*
R¹, p. 9; V, p. 385.
- " *Vois-tu ces maisons magnifiques....*
V, p. 366; X, p. 81; Y, p. 247¹.
- " *Vostre portraict vous fait tort....*
R¹, p. 44; V, p. 335.
- " *Voulez-vous sçavoir pourquoy Blaise....*
V, p. 377.
- " *Vous avez dit, belle indiscrete....*
K¹, p. 262; L¹, p. 67; T, p. 14.
- " *Vous désirez qu'on vous ayme....*
N, p. 208; R¹, p. 38; V, p. 378.
- " *Vous lisez les œuvres des autres....*
V, p. 333; X, p. 14; Y, p. 233.
- " *Vous m'avez fait beaucoup de bien....*
V, p. 379; X, p. 22.
- " *Vous me faites beaucoup d'honneur....*

¹ Avec variante : « Vois-tu ces palais magnifiques. »

X, p. 52; Y, p. 239.

** *Vous parlez indiscretement....*

R¹, p. 31; V, p. 382.

† *Voyant la splendeur non commune....*

K¹, p. 264; R¹, p. 30; T, p. 18; X, p. 86.

POÉSIES DE GOMBAULD

QUI NE SE TROUVENT PAS DANS LES ÉDITIONS DE
1646 ET 1657

Adam séparé du vulgaire....

C, p. 92.

Adjoutez cette fleur à la riche Guirlande....

B, p. 21.

C'est vous dont l'audace nouvelle....

T.

Des grands desseins aux grands effets...

E¹, p. 26; K¹, p. 44; Q, p. 232; V, p. 386.

Iris que je ne connois pas....

(Gavotte.) M¹, p. 70.

Nymphes de ces déserts, mes fidèles compagnes.... (Eglogue, Galatée.)

K, p. 340.

Que vostre sort, Phillis, à mon sort est contraire....

F¹, p. 252.

Aussi dans le *Manuscrit 539 de la Bibliothèque du Musée Condé*, et publié par M. Lachèvre, dans l'appendice de son 2^e vol. p. 705. Ce sonnet est aussi manuscrit dans le recueil Cc, p. 960, non signé.

Ses discours, il est vrai, fatiguent les oreilles....

R¹, p. 15; V, p. 373; Z², p. 307.

Sur le poinct que la fleur peu à peu flestrissante....

A, p. 58.

Tu travailles, moi je repose....

X, p. 49.

Une extrême sottise est une qualité....

V, p. 379.

† Pièce signée Conrart dans le *Recueil des plus beaux vers*, III^e partie. Paris, Rob. Ballard. 2 vol.

Vous choquez la Nature et l'Art....

Épigramme sur Antoine de Bourbon-Moret, bâtard de Henri IV, tirée de Tallemant des Réaux. (Historiette de la comtesse de Moret) et publiée en appendice, à l'édition de 1681 des épigrammes de Gombauld.

Voyci la Muse à qui tout cède....

D. (A Monsieur l'abbé de Bois-Robert sur ses épîtres.)

Vray ministre du ciel autant que de la terre....

O; Q, p. 232; V, p. 388.

POÉSIES ATTRIBUÉES A GOMBAULD

La Pierre que tu vois fut jadis un Berger....

K, p. 335.

Sonnet signé G. attribué à Gombauld par M. Lachèvre. Cette pièce se trouve aussi dans le Manuscrit n° 4127, p. 927, de la Bibliothèque de l' Arsenal, non signée. Les seules poésies de Gombauld que j'aie pu découvrir dans les recueils Conrart sont au nombre de quatre; trois d'entre elles se suivent sur la même page, et la quatrième se trouve dans le même manuscrit, trois pages avant. La situation isolée du sonnet en question dans ce manuscrit, et surtout le style et le contenu de ce sonnet, me font douter qu'il soit de Gombauld.

Grand Dieu, tes jugements sont remplis d'équité....

Sonnet attribué par M. Eugène Crépet à Gombauld. (Z, p. 404.) Cette attribution est erronée. J'ai retrouvé cette pièce dans un manuscrit de la Bibliothèque de l' Arsenal (n° 6543, recueil Tralage, t. III, fol. 137), où elle est attribuée à Desbureau. Ce nom a du moins été écrit au bas du sonnet. M. Lachèvre l'a trouvé signé D. B. dans un recueil de 1668, et l'attribue sans hésitation à Desbarreaux. (Voir Lachèvre, *ouvr. cité*, t. II, p. 242. et t. III, p. 290.)

POÉSIES INÉDITES DE GOMBAULD

Il n'y en a guère que quatre, qui se trouvent toutes à la Bibliothèque de la Rochelle¹:

Nonobstant votre ruse extrême....

Quatrain. Aa, fol. 154.

¹ J'aurais aimé pouvoir les publier ici. J'ai écrit à M. le bibliothécaire de la Bibliothèque de la Rochelle, pour le prier de bien vouloir m'en faire parvenir le texte. Je n'ai pas été honorée d'une réponse.

Timandre, il n'est bruit en ces lieux....

« Madrigal de M. Gombaud à M. Fouquet, procureur général et surintendant des finances, sur la mort de son fils, 1656. »

Bb, fol. 73.

Esprits que la vertu rend partout estimables....

« Sonnet de M. Gombaud sur la mort de Roqueville, filz de M. de la Luzerne de Beringen, tué au siège d'Ypre, 1658, et de sa sœur, qui mourut de douleur après avoir appris sa mort. »

Bb, fol. 77.

La fureur qui domine et le Scythe et le More....

Sonnet. Bb, fol. 77.

SECONDE PARTIE

OUVRAGES CONTENANT LA BIOGRAPHIE DE GOMBAULD, OU DES APPRÉCIATIONS SUR LUI OU SUR SON ŒUVRE

- Annales poétiques depuis l'origine de la poésie française.* Ouv. cité (recueil X) p. 5.
- CHARLES ASSELINEAU, Notice sur Gombauld dans : Eugène Crépet, *Les poètes français.* Ouvr. cité, (recueil Z) p. 400.
- ADRIEN BAILLET, *Jugemens des Savans.* Edition revue, corrigée et augmentée par M. de la Monnoye. Paris 1722, 7 vol. in-4°, t. V, p. 269.
- PIERRE BARBIER, *Etudes sur notre ancienne poésie.* (Extrait des *Annales de la Société d'émulation de l'Ain.*) Bourg, 1873, in-8°.
- PIERRE BAYLE, *Dictionnaire historique et critique.* Nouvelle édition, augmentée de notes extraites de Chaupepié, Joly, La Monnoie, L.-J. Leclerc, Leduchat, Prosper Marchand, etc., etc. Paris, 1820, t. VII.
- Biographie saintongeaise* ou Dictionnaire historique, par Pierre-Damien Ranguet. Saintes, 1851, in-8°, p. 272.
- GASTON BIZOS, *Etude sur la vie et les œuvres de Jean de Mairet.* Paris, 1877, in-8°, p. 139.
- R. BONNET, *Isographie de l'Académie française.* Liste alphabétique illustrée de plus de 500 fac-similés de signatures. (1634-1906.) Paris, 1907, in-8°, p. 123.
- BOUHOURS, *La manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit.* Paris, 1715, in-12, p. 191 et 509.
- Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français.* Paris, Agence centrale de la Société, in-8°, t. IV (1855), p. 516 et suiv., p. 519 et suiv.

- Bulletin de la Société des Archives de la Saintonge et de l'Annis.*
In-8°, t. I-II (1876-79) et IV (1883-84.)
- SABATHIER DE CASTRES, *Les trois siècles de la littérature française, ou Tableau de l'esprit de nos écrivains depuis François I^{er} jusqu'en 1781.* 5^e édition. La Haye, 1781, in-12, t. II, p. 420.
- JEAN CHAPELAIN, *Mémoire de quelques gens de lettres vivans en 1662, dressé par ordre de M. Colbert, publié dans Mélanges de littérature tirés des lettres manuscrites de M. Chapelain de l'Académie française.* Paris, 1726, in-8°, p. 230.
— *Lettres, publiées par Ph. Tamizey de Larroque.* Paris, 1880, 2 vol. in-4°.
- COSTAR, *Mémoire remis à Mazarin sur les gens de lettres célèbres en France, publié dans Taschereau, Notes à la vie de Corneille.* Paris, 1829, p. 347.
- JACQUES DEMOGEOT, *Tableau de la littérature française au XVII^e siècle avant Corneille et Descartes.* Paris, 1859, in-8.
- J. S. ERSCH UND J. G. GRUBER, *Allgemeine Encyclopädie der Wissenschaften und Künste.* Leipzig, 1861, in-4°
- A. FABRE, *Chapelain et nos deux premières académies.* Paris, 1890, in-8.
- EMILE FAGUET, *La Poésie française depuis 1600 dans la Revue des cours et conférences, 26 décembre 1895.*
- VICTOR FOURNEL, *Notice sur Gombauld, dans Firmin Didot et C^{ie}, Nouvelle Biographie générale.* Paris, 1877, in-8°.
— *La littérature indépendante et les écrivains oubliés. Essais de critique et d'érudition sur le XVII^e siècle.* Paris, 1862, in-12.
- ANTOINE FURETIÈRE, *Nouvelle allégorique ou histoire des derniers troubles arrivés au Royaume d'éloquence.* Seconde édition, Paris, 1659, in-12, p. 69.
- ABBÉ GOUGET, *Bibliothèque française ou Histoire de la littérature française.* Paris, 1756, in-12, t. XVII, p. 123.
- GUÉRET, *Le Parnasse réformé et la guerre des auteurs.* La Haye, 1716, in-8°.
- EUG. ET EM. HAAG, *La France protestante.* Paris, 1855, in-8°, t. V.
- CHRISTIAN GOTTLIEB JÖCHER, *Allgemeines Gelehrten Lexicon.* Leipzig, 1750, 4 vol. in-4°.
- RENÉ KERVILER, *J. Ogier de Gombauld (1570-1666). Etude biographique et littéraire sur sa vie et ses ouvrages.* Paris, Aubry, 1876, in-8°. (Extrait de la *Revue d'Aquitaine*, et tiré à cent exemplaires.)

- FRÉDÉRIC LACHÈVRE, *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700*. Paris, 1901-1906, 4 vol. in-4°.
- J. F. LAHARPE, *Le Lycée, ou Cours de la littérature ancienne et moderne*. Paris, An VII de la République, in-8°, t. IV, p. 132.
- LA VALLIÈRE, *Bibliothèque du théâtre françois depuis son origine*. Dresde, 1768, in-8°, t. II.
- LE FORT DE LA MORINIÈRE, *Ouvr. cité* (recueil V), notice sur Gombauld, p. 363.
- CH. L. LIVET, *Précieux et Précieuses*. Paris, 1896, 4^e édit., in-8°.
- FERDINAND LOTHEISSEN, *Geschichte der französischen Literatur im XVII^{ten} Jahrhundert*. Wien, 1877, in-8°, t. I, p. 221.
- Madeleine. dictionnaire des poètes français morts*. Paris, 1805, in-8°, p. 212.
- MICHEL DE MAROLLES (abbé de Villeloin), *Mémoires*. Paris, 1656, in-4°.
- *Suite des Mémoires*. Paris, 1657, in-4°.
- JULES MARSAN, *La Pastorale dramatique en France à la fin du XVI^e siècle et au commencement du XVII^e siècle*. Paris, 1905, in-8°.
- GILLES MÉNAGE, *Observation sur les œuvres de Matherbe*, dans *Les Œuvres de François de Matherbe*. Paris, 1722, 3 vol. in-12.
- Ménagiara, ou les bons mots et remarques critiques, historiques, morales et d'érudition de Monsieur Ménage, recueillies par ses amis*. Paris, 1715, 4 vol. in-12.
- MICHAUD, *Biographie universelle, ancienne et moderne*. Paris, 1854, in-8°.
- MORERI, *Grand dictionnaire historique*. Bâle, 1732, 9 vol. in-fol. t. IV.
- PAUL MORILLOT, *Le Roman en France depuis 1610 jusqu'à nos jours. Lectures et esquisses*. Paris, 1894, in-8°; et PETIT DE JULLEVILLE, *Histoire de la langue et de la littérature françaises*. Paris, 1897, in-8°, t. IV, p. 430.
- H. MOULIN, *Jules Favre et son fauteuil académique. 1634-1881. Etude critique et biographique*. Paris, 1881, in-8°, p. 8.
- PAUL DE MUSSET, *Originaires du XVII^e siècle. Galerie de portraits*. Paris, 1848, in-8°.
- J. P. NICERON, *Mémoires pour servir à l'Histoire des hommes illustres dans la république des lettres*. Paris, 1727-45, in-12, t. XXXIV. (1736), p. 352.
- Nonveau dictionnaire historique, ou Histoire abrégée de tous les*

- Hommes qui se sont fait un nom par des Talens, des Vertus, des Forfaits, des Erreurs, etc.* Caen, 1786, in-8°, t. IV, p. 143.
- PAUL OLIVIER, *Ouvr. cité* (recueil Z²). Notice sur Gombauld, p. 304.
- RICHARD OTTO, Préface de sa publication de la *Silvanire* de Mairet (*Silvanire, mit Einleitung und Anmerkungen, herausgegeben von Richard Otto*. Bamberg, 1890, in-8°.)
- FRÈRES PARFAICT, *Histoire du théâtre françois depuis son origine jusqu'à présent*. Paris, 1734-49, in-8°, t. IV (1745), p. 377.
- OLIVIER PATRU, *Œuvres diverses*. 3^e édition, Paris, 1714, in-4°, p. 572.
- PELLISSON ET D'OLIVET, *Histoire de l'Académie françoise*. 3^e édition. Paris, 1743, in-8°.
- Poètes françois depuis le XII^e siècle jusqu'à Matherbe, avec une notice historique et littéraire sur chaque poète*. Ouvr. cité (recueil Y), notice sur Gombauld, p. 231.
- Recueil des plus belles épigrammes des poètes françois depuis Marot jusqu'à présent*. Ouvr. cité (recueil U), notice sur Gombauld, p. 171.
- Recueil des plus belles pièces des poètes françois tant anciens que modernes*. Ouvr. cité. (recueil T), notice sur Gombauld, p. 1.
- P. RICHELET, *Traité de l'épigramme* (en tête du *Recueil des plus belles épigrammes*. Ouvr. cité (recueil U).
- *La versification françoise, ou l'art de bien faire et de bien tourner les vers*. Paris, 1671, in-12.
- EUGÈNE RIGAL, *Le théâtre au XVII^e siècle avant Corneille* (dans Petit de Julleville, *Ouvr. cité*, t. IV, p. 236.)
- EMILE ROY, *La vie et les œuvres de Charles Sorel*. Paris, 1891, in-8°.
- SAINT-EVREMONT, *Les Académiciens dans les Œuvres de Monsieur de Saint-Evremoud*. Amsterdam, 1739, in-12, t. 1.
- SAINT-MARC GIRARDIN, *Cours de littérature dramatique*. 4^e édition. Paris, 1852, in-8°, t. III, p. 326; t. IV, p. 361.
- CHARLES SOREL, *L'Anti-Roman ou l'histoire du berger Lysis accompagnée de ses remarques*, par Jean de la Lande, Poitevin. A Paris, chez Toussaint du Bray, 1633, in-12. (*Le Berger extravagant*).
- *La Bibliothèque françoise de M. C. Sorel, premier historiographe de France*. Seconde édition. Paris, par la compagnie des Libraires du Palais, 1667, in-8°.

- TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes. Mémoires pour servir à l'histoire du XVII^e siècle. Seconde édition publiée par Monmerqué. Paris, 1840, 10 vol. in-18, t. IV, p. 129.*
- PAUL TALLEMANT (abbé), *Discours prononcé en 1666, par M. l'abbé Tallemant, le jeune, lorsqu'il fut reçu à la place de Monsieur de Gombault, dans Recueil des Harangues prononcées par Messieurs de l'Académie française dans leurs réceptions et en d'autres occasions depuis l'établissement de l'Académie jusqu'à présent. Paris, 1735, in-8^o, t. I, p. 160.*
- VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV, dans les Œuvres complètes. Paris, 1878, in-8^o, t. XIV, p. 77.*

MANUSCRITS

PARIS.

Bibliothèque nationale :

LE GOUZ. *Supplément au Ménagiana. FF. n^o 23253.*

Bibliothèque de l'Arsenal :

Recueils Conrart n^o 4110, 5418, 7463.

LA ROCHELLE.

On lit dans le *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de la Ville* :

Recueil 319. ERNEST JOURDAN, *Mémoires biographiques sur les familles ou les personnages suivants :... Gombaud...*

Recueil 338. LÉOPOLD DELAYANT, *Biographie du département. Articles consacrés aux personnages suivants :Gombaud¹.*

APPRÉCIATIONS EN VERS SUR GOMBAULD

OU SUR SON ŒUVRE

BOIS-ROBERT, *Épître à Célidamant (Épistres de Bois-Robert, ouvr. cité), p. 134 :*

La comédie après un bon repas
A mon avis ne te déplaira pas.
Comme je sçals que nostre Académie
A de tout temps esté ta boune amie,

¹ Comme je n'ai pu avoir ces documents entre les mains, je ne sais absolument pas quelle est leur importance, ni même s'ils contiennent des renseignements sur le Gombaud qui nous occupe.

Et que tu sçais distinguer le bel Art,
Et de Gombaut, et du divin Ménard,
Et de celui qui chante la Pucelle,
Nous choisirons les plus beaux de leurs fruits
Que fraîchement l'Automne aura produits.

GUILLAUME COLLETET, Epigramme inédite, publiée par M. Victor Fournel dans sa notice sur Gombault, (Didot, *Nouvelle biographie générale*, ouvr. cité) et par M. Lachèvre, *ouvr. cité* t. I, p. 199 :

Gombault n'approuve aucun sonnet,
Et dit qu'on n'en sauroit bien faire,
La raison en est toute claire,
C'est qu'il n'en a jamais bien fait.

COURVAL-SONNET, *Les Satyres*. Rouen, 1627 :

Ménard, Gombaut, hardy Malherbe, Saint Amants [sic]
Tenus pour demi-Dieux chez tous les courtisans,
Avec combien d'efforts d'une luisante flamme
E lancez-vous en baut, les mouvements de l'Amé ?¹

FRANÇOIS PAYOT DE LIGNIÈRES, *La Galanterie burlesque*, dans *Les Muses illustres de Messieurs Malherbe, Théophile, l'Estoile*, etc. Paris, 1858. Louis Chamhoudry, in-12, p. 318 :

Icy je ne fais point une amande honorable,
A Gombaut cet homme admirable,
Parce que je l'ay veu chez l'abbé Talement,
Cet Abbé plein de jugement,
Qui doit estre prelat, pour son mérite extremes.

JEAN LORET, *La Muze historique*, ou recueil des lettres en vers contenant les nouvelles du temps, écrites à son Altesse Mademoiselle de Longueville, depuis duchesse de Nemours (1650-1665), publ. par Ch. L. Livet, 4 vol. in-8. Paris, 1877. t. I, p. 329 :

Leurs vers me ravissent le cœur
Mieux que la plus douce liqueur,
Quand je tes fis je les admire,
Et voicy ce qu'on en peut dire :
Ceux de Chapelain sont brillans,
Ceux de Bensserade galans,
Ceux de Saint-Amant admirables,
Ceux de Corneille incomparables ;

¹ Cité par M. Ferdinand Brunot dans *La doctrine de Malherbe, d'après son commentaire sur Desportes*. Paris, 1891, in-8° p. 547.

Ceux de Du Ryer sont merveilleux,
Ceux de Godeau miraculeux,
Ceux du sieur Gombauld sont augustes.
Ceux de Bols-Robert nets et justes,
Ceux de Quillet forts et piquans,
Ceux de Colletet élégans....

l. IV, p. 18 :

J'allègue pour toute raizon
Qu'une certaine Louison
Dont j'aime les lys et les rozes,
M'a fait écrire icelles choses.
Outre qu'un de nos beaux Esprits¹
Fameux par ses rares écrits,
Et que, certes, je considère
M'en a falt, aussl, la prière.

FRANÇOIS MAYNARD (Cité des *Annales poétiques*, (recueil X) t. XVI, p. 5.)

Gombauld, l'honneur du Pinde, et le digne héritier
De ces illustres morts, dont le savoir nous guide....

GILLES MÉNAGE, *Requete des dictionnaires* (dans le *Recueil de diverses poésies des plus célèbres auteurs de ce temps*. Paris, Louis Chamhoudry, 1654, in-12) :

....Et prononcer un interdit
Tant contre la dite et le dit
Que contre lequel et laquelle
Un quidant, un tel, une telle
Mals grâces à l'abbé Chambon.

.....
Au vieux Mainard le Satyrique,
A Silhon le mélancolique,
Au petit abbé de Boursay
Contre l'advis de Cérissay,
De L'Estoille, de Malleville.
De Gombant, et de Gomberville,
Et d'autres à nous inconnus,
Ces mots ont esté maintenus.

Aegidii Menagii poemata. Parisiis, 1656, in-8°, p. 84. *Epistre à Monsieur Chapelain* :

En ce fâcheux estat et triste et déplorable
Le libre d'Abiancourt au stile incomparable,
Le vertueux Conrart, au mérkte infiny,
L'adorable Balzac, l'aymable Marigny,

¹ Il s'agit de Gombauld, suivant l'annotateur du volume.

Le docte Sarazin, l'ingénieux Voiture,
Et Gombaud de qui l'art estonne la Nature,
Se raillant à l'envi de tes foles amours
Blâmeront à tes yeux tes frivoles discours.

Aegidii Menagii poemata. Amstelodami, 1663, in-12, p. 267. Épître *A Monsieur Pellisson* :

Que dit....
L'adorable Clairembaud
Que la Muse de Gombaud
De mille attraits éclatante,
De mille beautez brillante,
Ne pourront pas dignement
Chanter sur son luth charmant ?

Nouveau recueil des plus belles poésies. Paris, 1654. Pièce intitulée
La Pauvreté des Muses, où se trouvent ces deux vers :

Là, Gombaut qui lime et retlime
N'a rien de riche que la rime.

CLAUDE LE PETIT, Dizain sur Gombauld conservé par Jean Rou dans *Mémoires inédits et opuscules* (1638-1711), publiés pour la Société de l'Histoire du Protestantisme français d'après le Manuscrit conservé aux Archives de l'Etat, à La Haye, par Francis Waddington. Paris, 1837, 2 vol. in-8, t. II, p. 318. Extrait de la *Milliade poétique*, composée de cent dizains. Publié par M. Lachèvre, *ouvr. cité*, t. III, p. 416 :

Tes inimitables sonnets,
Fiers d'une belle renommée,
Vont à la cour, vont à l'armée,
Vont aux cercies, vont aux cabarets;
La louange que l'on leur donne
Dans la bouche de chacun sonne
Et de tous côtés retentit :
Gombauld, ta Muse sans seconde
Peut bien en avoir de Petit
Puisqu'elle en a de tout le monde.

SAINT-AMANT, *Supplément manuscrit au Ménagiana*, *ouvr. cité*. (Ce petit jeu d'esprit a été publié dans la *France protestante*) :

Cornellie, Brébeuf, Saint-Amant,
Font triompher l'éclat normant.
Saint-Amant, Brébeuf et Corneille
Ont une gloire nom pareille ;
Corneille, Saint-Amant, Brébeuf,
Au plus fort présentent l'éteuf.

RÉPONSE :

Vence, Chapelain, Gombaut
Sont prêts d'en soutenir l'assaut.
Chapelain, et Gombaut et Vence
Marchent au jeu pour la défense.
Vence, Gombaut et Chapelain
Les froteront battoir en main.

THÉOPHILE DE VIAU, *Prière aux poètes de ce temps*, dans les *Œuvres*. Paris, 1662, in-12. Seconde partie, p. 153 :

Saint-Amant sçait polir la rime,
Avec une si douce lime
Que son luth n'est pas plus mignard ;
Ny Gombaut dans une élégie,
Ny l'épigramme de Ménard,
Qui semble avoir de la magie.

ERRATA

Page 41, ligne 11, au lieu de *mon amour est trop fort*, lire *mon amour est trop grande*.

Page 127, ajouter le numéro 1 à la note.

Page 142, ligne 25, au lieu de « *caprices ou de boutades* », lire « *caprices* » ou de « *boutades* ».

Page 154, ligne 21, au lieu de *es*, lire *est*.

Page 194, ligne 11, au lieu de *autrement et termine*, lire *autrement* », *et termine*.

Page 195, ligne 32, supprimer la virgule après *auxquels*.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
------------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

LA VIE DE GOMBAULD

CHAPITRE PREMIER. — Gombauld, son nom, son âge, sa famille, sa jeunesse	7
CHAPITRE II. — Gombauld et Marie de Médicis	21
CHAPITRE III. — Premières amours	38
CHAPITRE IV. — Années de la Régence. <i>Endimion</i> . <i>Amaranthe</i> . Relations avec Malherbe, M ^{me} de Rambouillet, M ^{me} des Loges et M ^{me} de Gournay	45
CHAPITRE V. — Gombauld et Richelieu. Pension sur le sceau. Rôle de Gombauld à l'Académie française. La querelle du Cid. La comédie des « Académistes » de Saint-Evremond	62
CHAPITRE VI. — Les <i>Danaïdes</i> . Publication des <i>Poésies</i> (1646), des <i>Lettres</i> (1647). Difficultés financières. Aide de Bensérade et de Ménage. Publication des <i>Épigrammes</i> (1657)	77
CHAPITRE VII. — Portrait de Gombauld. Amitié de Pellisson. Madame Marie. Vieillesse et mort	85

SECONDE PARTIE

L'ŒUVRE DE GOMBAULD

CHAPITRE VIII. — <i>L'Endimion</i>	101
CHAPITRE IX. — <i>Les Poésies</i>	114
CHAPITRE X. — <i>L'Amaranthe</i>	139
CHAPITRE XI. — <i>Les Danaïdes</i>	155
CHAPITRE XII. — <i>Les Épigrammes</i>	162
CHAPITRE XIII. — <i>Les Lettres</i>	175
CHAPITRE XIV. — <i>Traité et Lettres touchant la Religion</i>	185
CHAPITRE XV. — Caractère de Gombauld	209
CONCLUSION	213
BIBLIOGRAPHIE	216
